DERNIÈRE ÉDITION

Le Monde

QUARANTE-TROISIÈME ANNÉE – N° 12962 — 4,50 F — Fondateur : Hubert Beuve-Méry — Directeur : André Fontaine — MERCREDI 1er OCTOBRE 1986

Aboutissement d'un long marchandage

Le règlement de l'affaire Daniloff ouvre la voie au sommet Reagan-Gorbatchev

Volonté de s'entendre

L'accord conclu par M. Reagan et M. Gorbatchev pour mettre un terme à l'épreuve de force dans laquelle les avait précipités l'affaire Daniloff ne constitue pas seulement un dénouement heureux pour un journaliste américain, un espion soviétique et sans doute aussi plusieurs dissidents. Il ouvre la voie à un deuxième sommet entre les dirigeants des Etats-Unis et de l'Union soviétique et témoigne des récentes évolutions des deux super-puissances.

A deux ans de la fin de sa carrière politique, M. Reagan a des raisons de s'interroger sur ce que sera sa place dans l'histoire. Le relatif succès des représailles militaires lancées en avril contre la Libye et le rétablissement d'une démocratie à la Grenade en 1983 ne sont pas vraiment de nature à forcer l'admiration des générations futures. L'économie est sortie de l'inflation puis de la récession, mais au prix de tels déséquilibres et d'un tel endettement que l'Amérique pourrait bien se souvenir un jour des années Reagan comme du début de longues difficultés. La nécessité de l'austérité est déjà si forte que la Maison Blanche ne peut plus défendre les dépenses militaires contre un Congrès de plus en plus frondeur.

Si ces facteurs n'avaient pas commencé de s'imposer à l'esprit de M. Reagan et de beaucoup de ses collaborateurs, on ne l'aurait probablement pas vu accepter, comme il l'a fait, de se renier lui-même en se prêtant à la recherche d'un compromis après la prise d'otage que représentait l'inculpation de M. Daniloff. On ne peut aujourd'hui guère douter que le contrôle des armements compte désormais plus à la Maison Blanche que le refus d'accepter les faits accomplis soviétiques. Ce retour à une priorité connue, encore que discutable, est un fait capital.

Quant à M. Gorbatchev, après dix-huit mois de pouvoir, il est assez lucide pour comprendre qu'il a besoin à la fois d'argent et de certitudes sur les grandes directions de sa politique extérieure pour redresser ce qui est redressable dans son économie.

On est loin de l'immobilisme à la fois aventurier et crispé de la période Brejnev. Washington relève avec intérêt les signes de changement – qu'il s'agisse des petits pas faits en direction d'Israël, de l'assouplissement notable des positions sur les armes nucléaires intermédiaires, ou encore de l'apparente détermination de M. Gorbatchev de donner quelques coups de pied dans les fourmilières de sa bureaucratie.

Si ces contraintes, ces aspirations, ces nouveautés, n'étaient pas réelles, M. Gorbatchev n'aurait sans doute pas accepté d'avaler la couleuvre que M. Reagan, pour répondre au défi de l'inculpation du journaliste américain, lui avait imposée en demandant le départ de vingt-cinq diplomates de la mission soviétique auprès de l'ONU.

Un président amorce sa sortie de scène, un secrétaire général affirme son personnage. Tous deux ont besoin de s'entendre, et pour l'instant ils y parviennent. La constatation de cette réalité compte davantage que l'estimation des concessions faites par les deux parties dans un marchandage dont les détails n'ont pas été tous révélés.

Le journaliste américain Nicholas Daniloff, qui était retenu à Moscou où il avait été arrêté le 30 août, puis libéré, s'est envolé de Francfort pour Washington mardi 30 septembre, après avoir été autorisé la veille à quitter la capitale soviétique. Les détails de l'arrangement conclu à son sujet ne devaient être connus que dans la journée, mais l'opinion prévaut que le dénouement de cette affaire ouvre la voie à un nouveau sommet Reagan-Gorbatchev avant la fin de l'année.

WASHINGTON
de notre correspondant

L'appareil emmenant vers la liberté le correspondant en URSS d'*US News & World Report* avait déjà décollé depuis un long moment lorsque les Etats-Unis se décidèrent enfin à confirmer officiellement, lundi 29 septembre, le dénouement d'une affaire qui empoisonnait depuis un mois les relations soviéto-américaines.

« Au cas où vous ne l'auriez pas déjà entendu dire, lance M. Reagan lui-même en ouvrant, en milieu de journée, une réunion électorale à Kansas City, dans le Missouri, *un avion de la Lufthansa a quitté Moscou pour Francfort avec à son bord M. et Mme Nicholas Daniloff. »* La foule ovationne, bien sûr, le président qui, s'engouffrant peu après dans son propre avion, se retourne, l'air mauvais, quand un journaliste, sur fond de réacteurs, hurle à distance : *« Est-ce que vous avez cédé ? » « C'est eux qui ont cédé »*, rétorque M. Reagan, qui ajoute seulement avant de disparaître : *« Attendez demain »* (pour savoir ce qui s'est négocié).

Il n'est plus possible de lui poser d'autres questions ; un conseiller de la Maison Blanche indique que les Etats-Unis *« vont maintenant poursuivre leurs discussions avec les Soviétiques en vue de fixer une date pour le sommet »* (avec M. Gorbatchev). Le tour est joué – et remarquablement.

BERNARD GUETTA.

(Lire la suite page 3.)

Un sondage SOFRES sur les Français et le catholicisme

Le pape est populaire mais peu obéi

Jean-Paul II est attendu dans la région lyonnaise du samedi 4 au mardi 7 octobre, pour son troisième voyage en France.

Le sondage réalisé par la SOFRES pour « le Monde », France-Inter et « la Vie », révèle le rapport entre l'appartenance religieuse déclarée des Français et leurs liens avec l'Eglise et le pape. Une conclusion : Jean-Paul II est incontestablement populaire, mais ses directives sont peu suivies.

Jean-Paul II est généralement apprécié des Français. 79 % des personnes interrogées ont une bonne opinion de lui. Elles le perçoivent davantage comme l'artisan d'une évolution de l'Eglise que comme un homme de tradition.

En revanche, plus d'un catholique sur deux admet qu'on puisse à la fois appartenir à l'Eglise et être en désaccord avec le pape. Selon ce sondage de la SOFRES, l'identité catholique de la France est atteinte à un triple niveau.

1. – *La pratique :* l'assistance à la messe du dimanche a cessé de décliner, mais le palier se situe à un seuil très bas. Plus de la moitié des Français qui se disent catholiques ne vont jamais à l'église, sauf pour des cérémonies exceptionnelles : un mariage, un baptême, un enterrement.

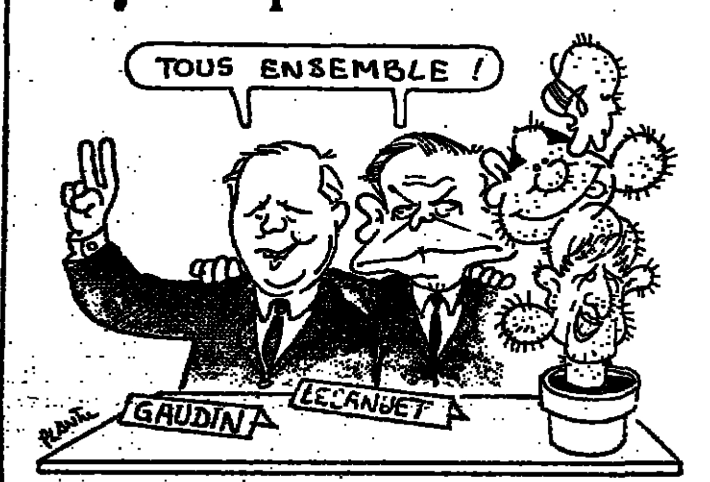
Cette enquête SOFRES-*le Monde* révèle le caractère massif et brutal de cette désaffection. Parmi ceux qui ont quitté l'Eglise tout en continuant de se dire catholiques, un sur deux avait des parents régulièrement pratiquants, et neuf sur dix allaient à la messe quand ils étaient enfants.

2. – *Les croyances :* il reste une liaison très forte entre le niveau de la pratique religieuse et la foi en Dieu ou en la résurrection du Christ. En revanche, on ne croit plus guère – y compris dans la population catholique – à la vie éternelle, à l'enfer, au diable, au péché originel !

HENRI TINCQ.

(Lire la suite page 14 et, pages 12 et 13, les résultats de notre sondage.)

Les journées parlementaires de l'UDF



(Lire page 7 les articles de THIERRY BRÉHIER et de DANIEL CARTON.)

Les assemblées du Fonds monétaire et de la Banque mondiale

Insistance américaine, résistance allemande

Les assemblées du Fonds monétaire international et de la Banque mondiale s'ouvrent, ce mardi 30 septembre, à Washington dans une atmosphère alourdie par la polémique entre les Etats-Unis et la RFA sur les taux d'intérêt et le dollar et de laborieuses négociations sur l'opération de renflouement du Mexique.

WASHINGTON
De notre envoyé spécial

Tout s'est passé jusqu'à ce jour comme si les réunions monétaires de Washington n'avaient pas été autre chose qu'une occasion un peu solennelle que d'autres, d'enregistrer la persistance du différend qui oppose, sur le fond, Américains et Allemands sur la question du niveau des taux d'intérêt, Américains et Européens sur la question de la stabilisation du dollar. Les maladresses commises de part et d'autre tendent à attirer l'essentiel de l'attention.

Il est vrai qu'on ne peut être que sidéré par la manière dont les assistants de M. James Baker, secrétaire d'Etat au Trésor, sinon M. Baker lui-même, jouent avec le feu en recourant à des méthodes dont on pouvait croire Washington guéri depuis l'usage déplorable qu'en avait fait le Trésor des Etats-Unis sous la présidence de Jimmy Carter. Comme à cette époque, le dollar est utilisé comme un enjeu, les Américains n'hésitant apparemment pas à attiser par des déclarations officieuses la spéculation à la baisse. Cependant, au-delà de la querelle en cours, c'est une double interrogation, pas toujours formulée avec une égale clarté par l'ensemble des protagonistes, qui explique l'action ou l'inaction des uns et des autres.

La première de ces interrogations a trait à ce que le président de la Banque fédérale allemande, M. Karl Otto Poehl, un esprit qui n'a pourtant aucun goût pour la doctrine monétariste ou le dogmatisme, considère comme le point crucial. Pour lui, *« le processus de désinflation est plus ou moins arrivé à son point final »*, même s'il ne croit pas que l'inflation soit à nouveau prête à s'infiltrer dans la première brèche qu'on ouvrirait sur son passage.

PAUL FABRA.

(Lire la suite page 36.)

Entretiens de Bichat

La santé de la médecine

Les Entretiens de Bichat, ainsi nommés depuis quarante ans bien qu'ils aient lieu à la faculté de médecine de la Pitié-Salpêtrière, rassemblent durant toute la semaine des milliers de médecins, de chirurgiens-dentistes, de rééducateurs ou de « paramédicaux ». Les uns viennent, comme on fréquente le SICOB ou le Salon de l'auto, pour fleurer le vent de la modernité et s'informer du dernier cri des techniques diagnostiques ou thérapeutiques. Les autres apportent des dossiers de malades sur lesquels ils consulteront leurs confrères si le sujet qui les préoccupe n'a pas été traité. Ce qui serait au demeurant surprenant au regard de l'extraordinaire diversité des thèmes abordés par des spécialistes des hôpitaux de Paris et de province.

C'est cette diversité même, et le caractère parfois très futuriste, voire utopiste, de ces thèmes qui explique peut-être que ces fameux Entretiens ne soient pas intégrés aux structures de l'enseignement post-universitaire, telles qu'elles existent à l'heure actuelle.

En un temps où le gouvernement et les dirigeants des assurances-maladie cherchent désespérément les moyens d'éviter le gaspillage et de réduire les coûts, il paraît regrettable que si peu de communications (à vrai dire pratiquement aucune) soient consacrées aux actes ou aux examens inutiles, voire nuisibles, dont la démarche médicale quotidienne abonde cependant.

Il est vrai qu'il faut un certain courage pour reconnaître ou dénoncer publiquement des erreurs qui sont pourtant, avec les tâtonnements et les approximations, l'essence même de la démarche médicale, mais dont l'on préfère généralement que les patients ne soient pas informés.

Les Entretiens de Bichat, fief des super spécialistes hospitaliers, poussent-ils à la surconsommation médicale ? Sont-ils au contraire l'occasion de bilans sérieux et, pour certains, l'unique occasion annuelle de se recycler ? La question se pose et les avis sont sur ce point partagés.

Dr. E.-L.

(Lire nos informations pages 21 et 22 dans « le Monde médecine ».)

PRIX DE VENTE A L'ÉTRANGER : Algérie, 3 DA ; Maroc, 4,20 dir. ; Tunisie, 525 m. ; Allemagne, 1,90 DM ; Autriche, 17 sch. ; Belgique, 30 fr. ; Canada, 1,75 $; Côte-d'Ivoire, 315 F CFA ; Danemark, 9 kr. ; Espagne, 130 pes. ; G.-B., 55 p. ; Grèce, 120 dr. ; Irlande, 85 p. ; Italie, 1 700 L. ; Libye, 0,400 DL ; Luxembourg, 30 f. ; Norvège, 9 kr. ; Pays-Bas, 2 fl. ; Portugal, 110 esc. ; Sénégal, 335 F CFA ; Suède, 11 cs., Suisse, 1,60 f. ; USA, 1,25 $; USA (West Coast), 1,50 $.

Débats

PRESSE ET AUDIOVISUEL

Le projet de loi sur la presse et l'audiovisuel devrait être examiné par le conseil des ministres le mercredi 1er octobre. A cette occasion, Denis Périer-Daville insiste sur le rôle éminent que le Conseil constitutionnel a joué depuis octobre 1984 pour lutter contre les concentrations abusives. Jean Cluzel est d'accord, mais il estime que le législateur devra se garder de mettre en place un dispositif trop contraignant.

Le pluralisme n'est pas un don du ciel

En plusieurs années, le Conseil constitutionnel a comblé un vide juridique

par DENIS PÉRIER-DAVILLE (*)

LA jurisprudence du Conseil constitutionnel relative à la presse écrite et à l'audiovisuel met fin à une duplicité juridique consistant à proclamer des principes voués à rester lettre morte et à édicter des obligations destinées à être tournées.

Tout le monde est d'accord – ou feint de l'être – pour constater que le pluralisme de l'information est une condition essentielle à l'exercice de la démocratie. Mais ce pluralisme bienfaisant est considéré comme étant un don du ciel acquis pour toujours n'ayant besoin d'aucune protection, d'aucune garantie légale. L'abus de position dominante, la constitution de trusts, les dangers de monopole, ce sont là des notions ayant cours dans l'industrie et le commerce mais inconnues dans le domaine de la communication.

Cet optimisme béat n'est plus de mise aujourd'hui. Nombre d'observateurs sont conscients des dangers qui peuvent naître dans la presse écrite et audiovisuelle du développement de groupes impérialistes.

Force est pourtant de constater que le Parlement se trouve comme frappé d'inhibition devant ce vide juridique prenant figure de gouffre dans lequel pourrait disparaître l'indépendance et la diversité de l'information. Ce vide juridique, le Conseil constitutionnel a fait plus que le dénoncer. Il s'est attaché depuis quelques années à le combler.

Le Conseil se fonde sur une réflexion de bon sens : le pluralisme ne peut être effectif que s'il existe des limites aux concentrations et un contrôle de celles-ci. Il ne suffit de poser un principe ; encore faut-il veiller à ce qu'il ne reste pas un vœu pieux et qu'existent des moyens d'assurer son respect.

Entre les quatre décisions concernant l'information, il existe ainsi une continuité sans faille (1). Mais, pour la percevoir, il faut séparer l'essentiel de l'accessoire, isoler le noyau dur de la doctrine de l'éphémère et du spectaculaire. Ainsi, c'est la raison pour laquelle la décision relative à la loi du 23 octobre 1984 a été interprétée d'une façon erronée, faute d'avoir pris un tel recul.

Cette loi définissait ce qu'est le groupe de presse, fixait des plafonds au-delà desquels un groupe ne doit pas s'étendre à l'aide de prises de contrôle de quotidiens concurrents et créait une commission chargée de veiller au respect de la loi. Ce texte déféré au Conseil constitutionnel fut validé à l'exception de deux dispositions : les plafonds de diffusion ainsi fixés ne pouvaient avoir d'effet rétroactif ; la commission, en cas d'infraction, ne pouvait prendre de sanction mais devait pour cela transmettre le dossier au tribunal.

La presse, le monde politique, le public, n'ont vu dans cette décision qu'une seule chose : le groupe Hersant n'était pas démantelé. C'était là effectivement une conséquence spectaculaire de l'intervention du Conseil, mais ce n'était pas l'essentiel. Il était dans cette affirmation : *« Le pluralisme est en lui-même un objectif de valeur constitutionnelle. »*

Fort mal vue par la nouvelle majorité, la loi de 1984 avait été remplacée en juin dernier par un nouveau texte fort peu contraignant. Celui-ci avait relevé et porté à 30 % le plafond au-delà duquel une entreprise ne pouvait acquérir un quotidien d'information générale et politique. Mais surtout il avait fait disparaître de la loi tout ce qui concernait le groupe de presse, dont la notion même était ignorée. Le Conseil constitutionnel a ainsi été amené à constater que quelqu'un pouvait parfaitement se rendre maître de quotidiens sans que ce seuil de 30 % lui soit opposable. Ignorant le groupe, le nouveau texte ne tenait compte, en effet, que de la société figurant dans l'acte de vente sans chercher à savoir si cet acquéreur faisait ou non partie d'un groupe de presse.

C'est là, a constaté le Conseil, une absurdité. Le seuil de concentration doit être évalué par rapport au groupe dont fait partie l'acquéreur. Sinon, ce plafond ne présente aucun sens. En conséquence, le gouvernement a été invité à revoir sa copie et à présenter un projet de loi tenant compte de la décision du 29 juillet 1986.

De nombreuses lacunes

Dans la décision qui vient d'intervenir à propos de la nouvelle loi sur l'audiovisuel, le Conseil se livre à une critique d'un même ordre. Il constate que ce texte comporte de nombreuses lacunes et que, de ce fait, elle n'est pas en mesure d'empêcher des concentrations mettant en cause le pluralisme.

Ainsi, par exemple, il prévoit qu'une même personne ne peut posséder plus de 25 % du capital d'une société privée de télévision diffusant sur l'ensemble du territoire. Mais rien n'interdit à cette même personne de posséder 25 % du capital de plusieurs sociétés analogues.

De même, le titulaire d'un réseau de télévision régionale n'est pas en droit de disposer d'un autre réseau dans la même zone. Mais rien ne lui interdit de participer sans limitation au capital de sociétés titulaires d'autres télévisions régionales. Ou de se voir accorder des autorisations dans d'autres régions pouvant aboutir à une couverture de l'ensemble du territoire.

Autres lacunes : une même personne peut être simultanément titulaire d'autorisations concernant la télévision et la radio. Aucune limitation n'est prévue en matière de radiotélévision par câble, etc.

En conséquence, en raison de l'insuffisance des règles énoncées, le gouvernement est invité, là aussi, à revoir sa copie et à présenter un projet de loi.

Deux textes sont donc à examiner, l'un concernant la presse écrite, l'autre l'audiovisuel. Là est l'aspect novateur de l'intervention du Conseil constitutionnel. De toute évidence, ces deux textes ne feront qu'un et déboucheront ainsi sur un terrain entièrement vierge : celui d'une législation englobant les groupes multimédias. S'il en était autrement, le Conseil laisse planer une menace sans équivoque de censure : l'audiovisuel est une composante de la communication en général. Le problème de la concentration doit être vu globalement.

C'est là aborder un domaine complexe où l'improvisation n'est pas de mise. C'est là aussi un champ clos sur lequel s'affronteront deux philosophies de la communication. Selon l'une, précisément dans la perspective d'un développement de mastodontes multimédias, la défense du pluralisme exige que soient fixées des règles précises empêchant des concentrations abusives. Selon l'autre, l'avenir de l'information réside dans la prospérité de puissants groupes multimédias. La conciliation est difficile.

(*) Président de la Fédération française des sociétés de journalistes.

(1) Décisions du Conseil constitutionnel des 27 juillet 1982, 10 octobre 1984, 29 juillet 1986 et 18 septembre 1986.

Pas de position dominante

La presse écrite doit être défendue aussi contre l'abus de la concurrence publicitaire dans l'audiovisuel

par JEAN CLUZEL (*)

LA concentration est inévitable et probablement souhaitable. Sans repreneur, un titre est souvent condamné, et ce sont des emplois en moins. Vaut-il mieux qu'un titre s'efface et que sa clientèle soit reconquise par un titre concurrent ou par celui publiant dans le département voisin, ou bien n'est-il pas préférable qu'il soit repris par un autre entrepreneur de presse ? la réponse est malaisée, en tout cas insatisfaisante. La presse française ne pourra être compétitive que si elle se restructure, que si elle se regroupe parfois pour des actions ponctuelles. On observe déjà, pour le développement des nouvelles technologies, la conclusion d'accords entre quotidiens nationaux et régionaux.

Reste que la concentration ne doit pas porter atteinte au pluralisme. Il serait dangereux pour la démocratie qu'un propriétaire occupe une position dominante sur le marché de la presse écrite, tout particulièrement de la presse quotidienne d'information politique et générale ; mais aussi sur le marché des industries et services de communication globalement considéré.

L'ordonnance de 1944 et la loi du 23 octobre 1984 amputée par le Conseil constitutionnel n'ont jamais pu être appliquées. Les dispositions du dernier texte tel qu'il avait été voté par l'Assemblée nationale étaient sans doute abusivement contraignantes. C'est pourquoi, dans le texte de la proposition de loi déposée au Sénat, j'avais souhaité qu'un seuil de 30 % soit fixé ; ce que mon collègue Michel Péricard avait repris sous forme d'amendement.

Contrairement à ce que nombre de commentateurs ont écrit, ce n'est pas ce seuil que le Conseil constitutionnel a critiqué. Si l'on veut bien lire attentivement sa décision, force est de constater que la critique porte sur les modalités techniques de sa mise en œuvre.

La récente décision du Conseil constitutionnel sur l'audiovisuel m'incite à poursuivre la réflexion sur les concentrations multimédias. Il existe incontestablement une certaine synergie entre les entreprises de communication (presse écrite, cinéma, radio, télévision, publicité...). Il n'est donc pas irréaliste de voir des entreprises jouer sur plusieurs tableaux à la fois. Cependant, il me semble que l'Etat doit adopter une attitude de neutralité absolue et n'accorder aucun privilège particulier à des entreprises en raison de leurs activités habituelles. Il appartient, en revanche, au législateur de fixer un cadre juridique qui évite la constitution de monopole, d'entente et de position dominante sur le marché. Il s'agit d'éviter la constitution de position dominante dans une même zone géographique et d'éviter la constitution de position dominante dans un même secteur d'activité.

Mais j'estime, pour ma part, que le législateur devra se garder de mettre en place un dispositif trop contraignant. Pour la plupart, les grandes entreprises de communication disposent de bases solides dans leur pays d'origine : Bertelsmann en Allemagne, Berlusconi en Italie, Murdoch en Grande-Bretagne et, aux Etats-Unis, CBS... Cela constitue un point de passage obligé. Il serait pour le moins paradoxal qu'une législation draconienne pénalise les entreprises françaises, les empêche d'accéder au marché international de la communication et ouvre, de ce fait, le marché français à leurs concurrentes étrangères.

Le volet économique

Il me semble également qu'il est urgent de traiter globalement la question du statut économique de la presse écrite qui, à mon sens, constitue le deuxième moyen de défense du pluralisme. A ce sujet, je reste persuadé qu'un consensus est possible entre les pouvoirs publics et la presse. J'avais déjà insisté sur cet aspect en 1984 lors de la discussion de la loi Fillioud, et en 1986 lors de l'examen du budget, et je réitère cet appel de bon sens en m'appuyant sur le raisonnement suivant :

1) La presse écrite va subir plus âprement la concurrence de l'audiovisuel sur le marché publicitaire. Nul ne le nie. C'est pourquoi il serait indispensable de mettre en place dès le début de 1987 un *observatoire du marché publicitaire* regroupant les différentes parties prenantes sous l'autorité de l'État et avec la participation du Parlement. Cet observatoire serait chargé d'évaluer les transferts affectant ce marché et de proposer les ajustements qui s'avéreraient nécessaires au maintien de l'équilibre entre les différents supports.

2) La reconquête de son lectorat constitue donc plus que jamais sa planche de salut la plus sûre.

3) Pour cela, elle doit se moderniser et devenir plus compétitive.

4) Or, dans la période actuelle, elle ne peut le faire sans une aide de l'Etat sous forme de subvention ou d'allégement de charges.

A cet égard, je me réjouis des premières mesures proposées dans le budget 1987, même si je dois m'avouer un peu déçu par leur timidité. On parle davantage pérennisation que modernisation, mais je reste persuadé qu'il s'agit d'une étape intermédiaire, en attendant un dispositif plus ambitieux et que je souhaite très prochain.

(*) Sénateur de l'Allier.

Le Monde

7, RUE DES ITALIENS, 75427 PARIS CEDEX 09
Télex MONDPAR 650572 F
Télécopieur : (1) 45-23-06-81
Tél. : (1) 42-47-97-27

Edité par la S.A.R.L. *le Monde*

Gérant :
André Fontaine, directeur de la publication

Anciens directeurs :
Hubert Beuve-Méry (1944-1969)
Jacques Fauvet (1969-1982)
André Laurens (1982-1985)

Durée de la société : cent ans à compter du 10 décembre 1944.

Capital social : 620 000 F

Principaux associés de la société :
Société civile « Les Rédacteurs du *Monde* »,
Société anonyme des lecteurs du *Monde*,
Le Monde-Entreprises,
MM. André Fontaine, *gérant*,
et Hubert Beuve-Méry, *fondateur*.

Administrateur général : Bernard Wouts.

Rédacteur en chef : Daniel Vernet.

Corédacteur en chef : Claude Sales.

Le Monde PUBLICITE SA

5, rue de Monttessuy, 75007 PARIS
Tél. : (1) 45-55-91-82 ou 45-55-91-71
Télex MONDPUB 206 136 F

ABONNEMENTS
BP 507 09
75422 PARIS CEDEX 09
Tél. : (1) 42-47-98-72

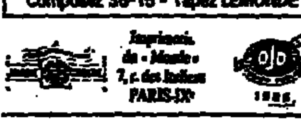
	3 mois	6 mois	9 mois	12 mois
FRANCE	354 F	672 F	954 F	1 200 F
TOUS PAYS ÉTRANGERS PAR VOIE NORMALE	687 F	1 337 F	1 952 F	2 530 F
ÉTRANGER (par messageries)				
I. – BELGIQUE-LUXEMBOURG PAYS-BAS	399 F	762 F	1 089 F	1 380 F
II. – SUISSE, TUNISIE	504 F	972 F	1 404 F	1 800 F

Par voie aérienne : tarif sur demande.

Changements d'adresse définitifs ou provisoires : nos abonnés sont invités à formuler leur demande deux semaines avant leur départ. Joindre la dernière bande d'envoi à toute correspondance.

Veuillez avoir l'obligeance d'écrire tous les noms propres en capitales d'imprimerie.

Le Monde TÉLÉMATIQUE
Composez 36-15 - Tapez *LEMONDE*



Commission paritaire des journaux et publications, no 57 437
ISSN : 0395 - 2037

Le Monde USPS 765-910 is published daily, except Sundays for $ 460 per year by Le Monde c/o Speedimpex, 45-45 39 th street, L.C.I., N.Y. 11104. Second class postage paid at New-York, N.Y. postmaster : send address changes to Le Monde c/o Speedimpex U.S.A., P.M.C., 45-45 39 th street, L.I.C., N.Y. 11104.

COURRIER DES LECTEURS

Journaux d'hôpitaux

A propos de la création d'un journal en milieu hospitalier (*le Monde* daté 17-18 août), je vous signale qu'en juin 1976 le conseil d'administration de l'Association des hautes études hospitalières, dont l'organe périodique est la revue *Techniques hospitalières*, avait décidé la création d'un prix qui couronnerait le meilleur journal destiné au personnel hospitalier (prix Henri Thoillier).

Contacts, le journal que le directeur général du CHR de Lille, M. François Muffragi, m'avait chargé de créer en 1972, avait obtenu la première coupe Henri Thoillier en janvier 1978. Cette récompense est remise, depuis, tous les deux ans à Paris, lors des Assises nationales de l'hospitalisation publique.

Il existait d'ailleurs bien des journaux hospitaliers avant cette date.

RENÉ GALLAS,
directeur d'hôpital honoraire (Orléans).

Henri de La Bastide et les langues O

La personnalité de M. Henri Martin de La Bastide d'Hust, récemment décédé, aurait mérité, à mon sens, que *le Monde* s'étendît quelque peu sur ses mérites. Cet ancien officier, puis contrôleur civil au Maroc, a été titulaire de la chaire de civilisation du Maghreb pendant vingt-cinq ans à l'Institut national de langues et civilisations orientales puis, de 1976 à 1986, président de cet institut, qui n'est autre que la vénérable Ecole nationale des langues orientales vivantes, rebaptisée en 1968.

(...) Mme Alice Saunier-Seïté, étant ministre des universités, avait essayé de mettre fin à l'existence de l'Institut, et ensuite l'université de Paris-III (Censier) tenta de l'absorber. M. de La Bastide combattit et vainquit, puisque l'INALCO se vit reconnaître la qualité de *« grand établissement »*, donc autonome. Ayant ainsi sauvé l'Institut, M. de La Bastide contribua largement à y développer des disciplines nouvelles (égyptien, tunisien, haoussa, yorouba du Nigéria, somali, bengali, népalais, télougou de l'Inde, letton, macédonien, judéo-espagnol). On enseigne même des langues indiennes d'Amérique.

A cet éventail linguistique s'ajoute l'instauration de nombreux cours de civilisation. En outre, des centres de recherche en nombre croissant dépendent maintenant de l'Institut, avec des spécialisations telles que l'Asie du Sud, les études caucasiennes, la poétique comparée ou les études baltes. Je fus chargé par M. de La Bastide du Centre d'études baltes (Estonie, Lettonie et Lituanie). (...)

HUGUES-JEAN DE DIANOUX,
conseiller des affaires étrangères enseignant à l'INALCO.

Le règlement de l'affaire Daniloff et le projet de sommet Reagan-Gorbatchev

Arrivés lundi soir 29 septembre à Francfort, le journaliste américain Nicholas Daniloff et son épouse ont passé la nuit à la résidence du consul des Etats-Unis dans cette ville, d'où ils sont repartis ce mardi 30 septembre en fin de matinée pour les Etats-Unis. *« Mon affaire,* avait dit à son arrivée à Francfort M. Daniloff, *a été fabriquée de toutes pièces par l'Union soviétique dans un but politique mesquin, afin de lui donner un moyen de pression dans l'affaire Guennadi Zakharov* [le fonctionnaire soviétique de l'ONU arrêté à New York]. *Le KGB ne m'a pas puni, il s'est puni lui-même. »*

Le gouvernement soviétique devait faire ce mardi soir à la télévision une déclaration sur cette affaire, a annoncé à Moscou un porte-parole. En attendant cette explication et les conférences de presse que MM. Shultz et Chevardnadze doivent tenir au même moment à Washington et à New-York, la presse de Moscou ne donne aucune information sur le départ du journaliste américain. Tandis qu'à Washington un responsable a affirmé qu'*« il n'y a pas de conditions attachées à sa libération »* et que celle-ci *« est un événement indépendant »*, un porte-parole de la mission soviétique à l'ONU s'est dit certain que Guennadi Zakharov sera libéré *« d'ici quelques jours »*.

Le départ pour Moscou du fonctionnaire soviétique, indique l'AFP en se référant à une source informée non américaine, pourrait avoir lieu lundi prochain 6 octobre, mais au terme d'un début de procédure judiciaire, ce qui n'a pas été apparemment le cas pour Nicholas Daniloff. Selon M. Dole, chef de la majorité républicaine du Sénat américain, *« les Soviétiques admettent implicitement que Nicholas Daniloff n'était pas un espion et ils tentent de trouver le moyen de se sortir d'une gaffe colossale »*. – (AFP.)

« Adieu, Russie mal lavée... »

MOSCOU
de notre correspondant

Le départ de Moscou de Nicholas Daniloff, lundi 29 septembre, a été beaucoup plus discret que sa sortie de la prison de Lefortovo le 12 septembre dernier. L'ambassade des Etats-Unis, cherchant jusqu'au dernier moment à dissimuler l'événement, continuait imperturbablement d'affirmer ne rien savoir, alors que le correspondant d'*US News and World Report* était déjà dans l'avion de la Lufthansa qui l'amenait à Francfort. Nicholas Daniloff avait quitté Lefortovo dans une Cadillac arborant le drapeau américain. Il est sorti de l'ambassade, lundi après-midi, dans une banale camionnette bleue. Les médias soviétiques, de leur côté, étaient ce mardi 30 septembre totalement muets sur cette affaire.

Le journaliste américain a quand même eu la possibilité d'exprimer son émotion au moment de passer la frontière. Il le doit à un correspondant de l'agence américaine AP, qui battait la semelle devant l'ambassade et a alerté la communauté journalistique après avoir aperçu une silhouette familière au fond de cette discrète camionnette.

« Je pars avec davantage de chagrin que de colère », a déclaré Nicholas Daniloff à l'aéroport de Cheremietievo. Le propos est conforme au personnage. Petit-fils du dernier chef d'état-major de l'armée russe pendant la première guerre mondiale, Daniloff a été au total neuf ans en poste à Moscou. Il était allé fleurir lundi matin la tombe d'un autre de ses ancêtres, Alexandre Frolov, exilé en Sibérie en 1825 après le complot des Décembristes.

Nicholas Daniloff n'avait guère loisir, lundi, de parler politique. Il a choisi d'exprimer ses sentiments à travers la poésie. Très ému, il a lu un poème de Lermontov que celui-ci a écrit en 1840 après avoir été exilé au Caucase par le tsar.

« Adieu, Russie mal lavée
Pays d'esclaves, pays de seigneurs
Et vous, les uniformes bleus
Et toi le peuple qui leur obéis
Peut-être derrière les montagnes [du Caucase
Me cacherai-je de tes pachas
De leur œil qui voit tout
De leurs oreilles qui entendent [tout. »

Tout est allé apparemment très vite lundi. Nicholas Daniloff a été prévenu au dernier moment. Le ministère soviétique des affaires étrangères lui a restitué en fin de matinée son passeport, son visa et même sa carte de journaliste *« qui est toujours valide »*, a remarqué Daniloff avec humour. Rien ne lui a été dit sur les termes de la transaction qui a permis son départ.

Nicholas Daniloff a donc quitté l'URSS comme un journaliste expulsé et non comme un espion. Le parallélisme, tant redouté des Américains, avec l'affaire Zakharov est pour l'instant évité, puisque le ressortissant soviétique pris en flagrant délit d'espionnage à New-York n'est toujours pas autorisé à rentrer en URSS.

La fin heureuse de l'aventure Daniloff ne doit pas cependant faire oublier que, pour la première fois dans leur histoire, les autorités soviétiques ont pris un journaliste occidental en otage, l'ont emprisonné pendant treize jours, interrogé pendant trentes heures et retenu, au total, contre son gré pendant un mois. Le correspondant d'*US News & World Report* avait été arrêté dans un parc de Moscou le 30 août dernier, puis inculpé d'espionnage.

Quelques hypothèses

Les motivations des Soviétiques restent mystérieuses. Il ne fait pas de doute que M. Gorbatchev était au courant de l'arrestation du journaliste américain, et probablement avant. A-t-il souhaité « rassurer » le KGB, inquiet de la mauvaise manière des autorités américaines, qui venaient d'arrêter un employé soviétique de l'ONU ? A-t-il voulu envoyer un message de fermeté au président Reagan avant de le rencontrer à nouveau ? S'agissait-il d'intimider les correspondants occidentaux à Moscou, tentés de prendre au pied de la lettre les consignes de « transparence » données par M. Gorbatchev lui-même ? Toutes ces hypothèses, en fait, ne s'excluent pas.

DOMINIQUE DHOMBRES.

L'aboutissement d'un long marchandage

(Suite de la première page.)

Pour se sortir sans réels dommages de ce long bras de fer avec le secrétaire général soviétique, M. Reagan se devait en effet de masquer aussi bien que possible qu'il avait accepté de payer un prix pour la libération de l'*« otage »* qu'était, aux yeux de Washington comme dans les faits, le correspondant d'*US News*. Le président américain n'avait pas seulement besoin pour cela d'obtenir des Soviétiques un délai entre le retour aux Etats-Unis de M. Daniloff et le départ pour Moscou de M. Guennadi Zakharov, le fonctionnaire soviétique de l'ONU, dont l'arrestation pour espionnage, le 23 août, à New-York, avait conduit le KGB à s'assurer d'une monnaie d'échange en la personne du journaliste.

Ce délai était, en fait, pratiquement acquis depuis le début des tractations dans lesquelles il constituait une condition *sine qua non* pour les Américains. A en croire des fuites concordantes mais encore imprécises, il devrait être de plusieurs jours si ce n'est d'une semaine. M. Zakharov ne devrait être libéré, au nom des *« intérêts de sécurité nationale »*, qu'après avoir déclaré devant un tribunal ne pas contester les faits qui lui sont reprochés.

Après un second délai, Moscou laisserait partir à l'Ouest plusieurs dissidents qui pourraient être, dit-on, M. Iouri Orlov, le fondateur du Comité de surveillance des accords d'Helsinki, et trois militants juifs, Mme Ida Nudel et MM. Vladimir Slepak et David Goldfarb (1). Washington, en dernier lieu, autoriserait à rester en poste à New-York certains des vingt-cinq diplomates soviétiques de la mission auprès de l'ONU dont le département d'Etat avait demandé le départ avant mercredi.

Grosso modo, on est là dans le schéma sur lequel travaillaient MM. Shultz et Chevardnadze depuis la première de leurs quatre séances de discussions, mardi 23 septembre. Mais il fallait de plus à M. Reagan que les termes du marché passé avec Moscou ne fussent pas annoncés dans le même temps que la libération de M. Daniloff. Il fallait, autrement dit, que cette libération signale à elle seule la conclusion de la crise, soit l'unique et seul événement à commenter et non pas un chapitre parmi d'autres. Rien n'était plus facile dès lors que le secrétaire d'Etat était invisible et muet, le président en campagne et sautant d'une tribune à l'autre, et les porte-parole aussi discrets que les dirigeants.

Les choses sérieuses

Une des concessions faites par les Soviétiques aura été, en ce sens, de bien vouloir ne pas inviter la presse à venir interroger M. Chevardnadze à la mission soviétique auprès des Nations unies avant que M. Shultz, de son côté, ne la reçoive à la Maison Blanche. Ce mardi matin (en milieu d'après-midi, heure française), les chefs des deux diplomaties se seront donc exprimés simultanément. Quelles que soient les interprétations qui seront alors données du compromis conclu (mais pas annoncé) dimanche soir, seuls trois faits devraient vraiment marquer le grand public.

La franchise, d'abord, de Nicholas Daniloff déclarant à son arrivée à Francfort : *« Il est merveilleux d'être de retour à l'Ouest. »* La tranquille sobriété, ensuite, de M. Reagan annonçant la nouvelle comme s'il n'avait jamais douté que le Kremlin finirait par « céder ». Le retour en force, enfin, dans tous les commentaires, du mot *« sommet »*, auquel on avait prudemment ajouté, depuis deux semaines, l'adjectif *« éventuel »*.

Ni les démocrates, à l'affût d'un bon procès à faire à M. Reagan, à un mois des élections, ni l'aile conservatrice du Parti républicain, qui craint aujourd'hui que son président ne sacrifie le combat contre l'*« empire du mal »* à la popularité du contrôle des armements, ne devraient ainsi avoir beaucoup de chances de mobiliser une opinion dont les sondages montraient qu'elle souhaitait que le cas Daniloff ne contrarie pas les préparatifs du sommet.

M. Gorbatchev qui n'avait aucune raison d'acculer son interlocuteur à durcir son jeu alors que de réels pourparlers sont en cours à Genève, peut s'en réjouir presque autant que M. Reagan lui-même.

Après un mois de gonflements de pectoraux, on passe donc aux choses sérieuses : le bouclage des dossiers qui pourraient, à la fin de cette année ou au début de 1987, donner lieu à des accords et projets d'accords signés par MM. Reagan et Gorbatchev dans le domaine militaire. Le chemin est encore long, mais tant au Kremlin qu'à la Maison Blanche on paraît décidé à ne pas traîner les pieds.

BERNARD GUETTA.

(1) Dans un apparent geste de bonne volonté, les autorités soviétiques ont, par ailleurs, promis, lundi, à M. Benjamin Bogomolny, qui attend depuis vingt ans l'autorisation de partir pour Israël, qu'il pourrait émigrer en compagnie de sa femme, atteinte d'un cancer au sein.

Devant l'Assemblée générale des Nations unies

L'Egypte se propose pour mener « un dialogue responsable » en faveur de la paix au Proche-Orient

New-York *(AFP, Reuter, UPI)*. – L'Egypte a proposé, le lundi 29 septembre à l'ONU, de *« mener un dialogue responsable afin de créer les meilleures conditions pour la tenue d'une conférence internationale de paix au Proche-Orient »*. Le chef de la diplomatie égyptienne, M. Ahmed Esmat Meguid, a ajouté devant l'Assemblée générale que son pays était *« le mieux équipé, en tant que partie directement concernée, pour agir avec toutes les autres parties et aboutir à une solution globale, juste et durable au conflit au Proche-Orient, en particulier à la question palestinienne »*.

De son côté, le ministre israélien des affaires étrangères, M. Yitzhak Shamir, a exprimé de nettes réserves sur la réunion d'une conférence internationale sur le Proche-Orient, au cours d'un entretien avec le secrétaire d'Etat, M. George Shultz. M. Shamir, qui doit succéder à M. Pérès à la tête du gouvernement, le 14 octobre, a indiqué qu'il émettait *« de nombreuses réserves »*, notamment sur la participation de l'URSS à un tel forum, a déclaré un haut responsable du département d'Etat. Le ministre israélien a souligné qu'il ne voyait aucun changement dans l'attitude soviétique vis-à-vis d'Israël, pas plus qu'en ce qui concerne le comportement du Kremlin à l'égard des juifs soviétiques et du problème de leur émigration. Il a ajouté que, pour lui, des négociations directes demeuraient le meilleur moyen de faire progresser le processus de paix.

L'Autriche devait par ailleurs appeler, ce mardi, à un embargo général des armements destinés à l'Iran et à l'Irak, afin d'accélérer la solution de ce conflit. Prenant la parole devant l'Assemblée générale, le chef de la diplomatie autrichienne, M. Peter Jankowitsch, devait suggérer qu'une telle mesure soit étudiée par le Conseil de sécurité, et que, en attendant que celui-ci se prononce, tous les pays observent un tel embargo *« sur une base volontaire »*.

Dans son discours, le ministre pakistanais des affaires étrangères, M. Sahabzada Yaqub-Khan, a, pour sa part, déclaré que l'intervention soviétique en Afghanistan *« menaçait sérieusement la sécurité du Pakistan »*. Il a évoqué des violations quotidiennes de la frontière, et *« une importante augmentation »* des sabotages et des actions subversives.

A propos du prochain retrait d'Afghanistan de six régiments soviétiques, M. Yaqub-Khan a précisé que c'était *« un premier pas bienvenu »*, mais il a ajouté : *« Ce qui est nécessaire n'est pas un retrait symbolique, mais le retrait total et rapide de toutes les forces soviétiques stationnées en Afghanistan. »*

Le premier ministre de Malaisie, M. Mahathir Mohamad, a par ailleurs, indiqué, lundi, à l'Assemblée générale, que son gouvernement continuerait d'appliquer la peine de mort par pendaison aux trafiquants de drogue, en dépit des protestations que cette mesure avait pu susciter à l'étranger.

Hanoi juge « très regrettables » les propos de M. Chirac à l'ONU sur le Cambodge

Hanoi *(AFP)*. – Les récentes déclarations de M. Jacques Chirac sur le Cambodge ne sont *« ni positives ni constructives »*, a estimé dimanche 28 septembre le quotidien officiel *Nhan Dan*, en soulignant cependant que la France *« doit et peut »* jouer un rôle dans un règlement du conflit cambodgien. Le premier ministre français avait condamné la semaine dernière, devant l'ONU (*le Monde* du 26 septembre la *« nouvelle forme de colonisation »* vietnamienne au Cambodge et apporté pour la première fois, en juin, le soutien de la France à des propositions de règlement avancées par la coalition khmère, qui lutte contre le régime pro-vietnamien de Phnom-Penh.

Les déclarations de M. Chirac sont *« contraires à la réalité »* et *« falsifient la politique du Vietnam »*, affirme le *Nhan Dan* dans un commentaire. Elles *« encouragent* [les Khmers rouges, principale composante de la coalition khmère] *à poursuivre leurs crimes »*, poursuit le journal, qui estime cela *« inacceptable pour le peuple cambodgien aussi bien que pour le peuple français »*. *« La France doit et peut apporter une contribution positive au rétablissement de la paix et de la stabilité en Indochine et en Asie du Sud-Est »*, souligne le *Nhan Dan*, qui juge *« très regrettables »* que les propos de M. Chirac ne soient *« pas conformes aux relations qui se développent entre la France et le Vietnam »*.

La nouvelle ambassade américaine à Moscou

Des micros partout...

Washington *(AFP)*. – La nouvelle ambassade des Etats-Unis en construction à Moscou est à ce point truffée d'appareils d'écoute électroniques, posés par les Soviétiques, que certains responsables américains souhaitent qu'elle soit démolie, rapporte l'hebdomadaire *U.S. News and World Report* dans sa dernière livraison.

Interrogé à ce propos, M. Pete Martinez, porte-parole au département d'Etat, a répondu qu'il n'avait *« rien à dire »*. Mais le magazine cite les propos de M. Ronald Spiers, secrétaire d'Etat adjoint, qui se déclare *« parfaitement au courant de ces problèmes »* et affirme » *« avoir des plans pour les résoudre »*.

U.S. News and World Report, dans son édition du 6 octobre, écrivait qu'une inspection de l'édifice, menée en septembre, avait révélé la présence d'*« appareils d'écoute perfectionnés, implantés partout »*, aussi bien dans les planchers et les colonnes que dans les poutres en acier. Le magazine fait également état de mauvaise qualité dans la construction du bâtiment qui pourrait, en cas de gels répétés, se traduire par un effondrement de sa façade en briques.

Le sénateur Lawton Chiles (démocrate, Floride), membre de la sous-commission des appropriations du Sénat, cherche à arrêter la construction de l'ambassade en attendant une enquête approfondie, indique le magazine.

En outre, ajoute *U.S. News and World Report*, des « experts » non identifiés de la CIA et du Congrès font pression afin que le bâtiment, qui ne devrait pas être achevé avant 1989, soit démoli.

ETATS-UNIS : les sanctions contre l'Afrique du Sud

La Chambre des représentants rejette le veto présidentiel

Washington. – La Chambre des représentants des Etats-Unis a rejeté massivement lundi 29 septembre le veto opposé par le président Reagan à une loi imposant des sanctions contre l'Afrique du Sud. Par 313 voix contre 83 la Chambre, à majorité démocrate, n'a pas pris en compte les ultimes propositions du président américain, qui, cherchant à régler son différend avec le Congrès, avait peu de temps avant le vote, dévoilé une série de mesures, interdisant notamment tout nouvel investissement et l'importation de Ferxet d'acier d'Afrique du Sud. Ce vote de lundi a en fait peu varié par rapport à celui émis il y a quelques semaines lors du débat sur les sanctions (308 contre 83).

Le Sénat, où le parti républicain de M. Reagan est majoritaire, doit encore se prononcer mardi ou mercredi sur le veto et bien qu'il ait adopté les sanctions par 84 voix contre 14, l'issue de ce scrutin est plus incertaine qu'elle ne l'était pour la Chambre. Le chef du groupe républicain du Sénat, le sénateur Bob Dole, a cependant reconnu que trouver suffisamment de voix pour soutenir le président est *« très difficile »*. En annonçant son veto, le président Reagan avait, vendredi dernier, réaffirmé sa position selon laquelle ces mesures punitives auraient l'effet contraire à celui souhaité, et équivalent à *« déclarer une guerre économique contre le peuple d'Afrique du Sud »* ce qui nuirait à *« ses efforts visant à mettre fin pacifiquement à l'apartheid »*. – *(AFP)*.

● **Une déclaration du chef se l'Etat sud-africain.** – Le président Botha a annoncé, lundi, qu'il n'y aurait pas d'élections législatives cette année, mettant fin aux rumeurs selon lesquelles elles auraient pu se tenir le 26 novembre. Il n'a, toutefois, pas exclu la possibilité d'élections anticipées : *« Ce Parlement est en place jusqu'en 1989, mais le président peut avancer la date des élections »*, a-t-il dit. Le chef de l'Etat sud-africain a également affirmé que certains pays occidentaux *« coopéraient joyeusement avec les partisans du communisme pour détruire les nations libres. » « Nous devons tirer la leçon de cette sorte de folie à courte vue. Chaque Etat doit livrer ses propres batailles. C'est ce que nous avons l'intention de faire »*, a-t-il ajouté dans une allusion aux sanctions croissantes prises à l'encontre de Pretoria. – *(AFP, Reuter.)*

Europe

GRANDE-BRETAGNE : le congrès travailliste

La rose pâle de M. Neil Kinnock

BLACKPOOL
de notre envoyé spécial

C'est dans un décor nouveau que M. Neil Kinnock devait s'adresser aux membres du parti, ce mardi 30 septembre. Tout au moins en apparence : en effet, une rose apparaît en toile de fond du congrès travailliste réuni à Blackpool. Après d'autres partis *socialistes* européens, le Labour a décidé de choisir cette fleur comme emblème. Elle remplace le drapeau rouge flottant au vent et quelque peu stylisé qui avait été adopté depuis 1980 et avait marqué pour le parti un retour à la gauche « dure », au prix d'un pénible déclin jusqu'à ces derniers mois. Le Parti travailliste veut *aujourd'hui* donner l'impression de faire peau neuve.

Au moment où il se lance comme toutes les autres formations politiques britanniques dans une campagne préélectorale (ce congrès annuel pourrait être *le dernier si Mme Thatcher* juge bon de provoquer un scrutin anticipé en 1987), le Labour vient en tête de tous les sondages et son chef de file entend en profiter au maximum. Ainsi que M. Kinnock ne cesse de le dire depuis un an, avec *un certain succès, « l'heure est au réalisme »*. Il convient de mettre en sourdine l'idéologie et les principes qui pourraient rebuter l'électorat centriste et modéré que l'on vise.

Tous les observateurs ont noté que la nouvelle rose travailliste est *assez pâle et sans épines*. Cela semble traduire le désir d'attirer une opinion publique qui est, pour une grande part, désireuse de tirer un trait sur le thatchérisme, mais n'est pas pour autant convaincue par les options du Labour, en particulier celles concernant la défense. Ce sujet vient d'ailleurs de coûter désaccords et déconvenues à l'« Alliance » des partis libéral et social-démocrate (*le Monde* daté 28-29 septembre).

M. Kinnock aurait sans doute préféré que l'on ne mît pas trop l'accent sur ce thème, mais après l'écho donné aux dissensions de l'« Alliance » sur l'avenir de la force de dissuasion nucléaire britannique, c'est au *tour* du Pentagone de se mêler à la discussion. Le secrétaire américain à la défense, M. Weinberger, a, dans une interview accordée à la première chaîne de télévision de la BBC, souligné que la politique du Labour – désarmement nucléaire *quasi immédiat et unilatéral – était* une menace pour l'existence de *l'OTAN. L'un des adjoints de* M. Weinberger, M. Richard Perle, avec des propos abrupts dont il est coutumier, a surenchéri en disant que le programme travailliste *est « irresponsable »* et laissait entendre très clairement que s'il devait *être appliqué*, les *relations entre* les Etats-Unis et la Grande-Bretagne, voire l'Europe tout *entière*, en seraient gravement affectées.

Mauvais début de congrès, donc, pour M. Kinnock, car ce dernier ne peut revenir sur les décisions déjà *prises par son parti, et il les partage* tout à fait ou peu s'en faut. Le leader travailliste a estimé qu'il *était* préférable d'adopter une attitude de défi. Anticipant au cours du week-end sur les propos de MM. Weinberger et Perle, M. Kinnock a réaffirmé qu'un gouvernement travailliste s'engagerait à supprimer la force de dissuasion britannique et exigerait *le* démantèlement des bases nucléaires américaines au Royaume-Uni (celles qui servent aux sous-marins et bombardiers stratégiques, et surtout celles où sont installés depuis 1984 les missiles de croisière). M. Kinnock a *même paru aller plus* loin afin de montrer sa fermeté, en indiquant qu'il demanderait à Washington d'exclure complètement la Grande-Bretagne de la couverture en Europe du « parapluie » nucléaire américain.

Expulsion des trotskistes

Cependant, lundi matin, M. Dennis Healey, membre du cabinet fantôme pour les affaires étrangères, a provoqué des remous en faisant comprendre que, même sur ce chapitre, la détermination d'un gouvernement Kinnock pourrait n'être pas inébranlable. M. Healey a déclaré que, *« dans une certaine mesure »*, des armements nucléaires américains pourraient demeurer en *Grande-Bretagne* après l'installation d'un cabinet travailliste. Jeudi, les congressistes débattront plus amplement de la défense, et une partie d'entre eux pourraient revenir à la charge pour réclamer que la Grande-Bretagne quitte l'OTAN. M. Kinnock *ne veut pas en entendre* parler, puisqu'il promet qu'un gouvernement travailliste utiliserait entièrement les économies obtenues avec la suppression de la force *nucléaire pour* développer les forces conventionnelles, en particulier *celles au service de l'OTAN.*

Lundi, M. Kinnock a été plus heureux avec son offensive, entamée au congrès précédent, contre le principal groupe d'extrême gauche au sein du Parti travailliste. A une très large majorité (dix-huit contre un), que M. Kinnock *n'osait espérer*, le congrès a confirmé l'exclusion de huit dirigeants de la tendance trotskiste « Militant », décision prise au printemps par le comité central. Signe des temps : même le syndicat des mineurs et son président, M. Scargill – ennemi juré de M. Kinnock et proche de Militant, – *ont approuvé cette sanction.*

Cependant il reste des épines à la rose de M. Kinnock. Dans des débats sur l'éducation et sur l'économie, la gauche du parti a remis en *cause plusieurs aspects jugés trop* modérés des propositions de l'appareil du parti. Celui-ci semble hésiter sur un rétablissement très strict du contrôle des changes. Lorsqu'il sera question du programme nucléaire civil et son abandon, M. Kinnock aura bien du mal à faire preuve d'autorité et à réaliser à ses adversaires, *bien décidés* à l'empêcher de tergiverser sur ce point. Pour M. Kinnock, l'arrêt des centrales atomiques existantes n'est pas urgent et mérite plus ample réflexion.

FRANCIS CORNU.

POLOGNE

Un professeur de Cracovie est nommé ministre de la culture

Un professeur de l'université jagellonne de Cracovie, M. Aleksander Krawczuk, soixante-quatre ans, a été nommé ministre de la culture en remplacement de M. Kazimierz Zygulski, qui détenait ce poste depuis 1982, a annoncé, lundi 29 septembre, l'agence PAP.

Spécialiste de la culture antique, et connu du public pour sa participation à des émissions télévisées de caractère culturel, le nouveau ministre n'est pas membre du parti – mais il dirige la section de Cracovie de la nouvelle association des écrivains polonais, mise en place après la proclamation de l'état de guerre et la dissolution de l'ancienne union des écrivains.

Sa nomination, en remplacement d'un homme qui était essentiellement un « apparatchik » peut néanmoins être interprétée comme une tentative, de la part des autorités, de renouer des relations plus normales avec les milieux artistiques et littéraires, qui restent très méfiants à l'égard du pouvoir. Déjà, lors du dernier congrès du parti, au début juillet, la responsabilité de la culture au secrétariat du comité central avait été confiée à un homme de lettres – évidemment proche du pouvoir, – M. Andrzej Wasilewski, en remplacement d'un pur « apparatchik ».

J. K.

Un réfugié basque reconduit à la frontière franco-espagnole

Hendaye. – Joaquim Martinez Jimenez a *été* « reconduit à la *frontière » franco-espagnole*, lundi 29 septembre, en vertu d'un arrêté de la préfecture des Pyrénées-Atlantiques. Il est le premier Basque espagnol réfugié en France à faire l'objet de cette nouvelle mesure d'« expulsion », prévue par la loi du 9 septembre 1986.

Interpellé dimanche à Hendaye *par la police de l'air et des frontières*, Joaquim Martinez Jimenez vivait en France depuis quatre ans comme membre présumé d'ETA politico-militaire, la police espagnole lui attribue l'organisation, en 1982 depuis le territoire français, de l'enlèvement et de la séquestration de l'industriel Saturnino Orbegoso (libéré par la police espagnole), ainsi que l'attaque, en 1983, d'un poste de police de l'Ertzaïna, la police du gouvernement autonome basque.

Lors de son arrestation, il se trouvait, selon le communiqué de la préfecture, *« en situation irrégulière, résidant sur le territoire français depuis plus de trois mois sans titre de séjour »*.

M. Martinez Jimenez aurait pu être le huitième « expulsé d'urgence ». Mais on remarque dans les milieux basques, tant du côté français qu'au Pays basque espagnol, que *« faisant partie d'ETA politico-militaire – une branche morte de l'organisation indépendantiste basque, – il n'était pas jugé susceptible de commettre des attentats donc d'être soumis à la procédure d'« expulsion d'urgence absolue », décidée par le ministère de l'intérieur »*.

A travers le monde

Afghanistan

De nouveaux missiles pour la guérilla

De nouveaux missiles anti-aériens, qui pourraient être des Stinger, de fabrication américaine, semblent avoir été utilisés par la guérilla, le 25 septembre, pour abattre deux hélicoptères, a *rapporté* l'agence islamique de presse, proche de la guérilla. Jusqu'à cette date, la guérilla avait toujours démenti avoir reçu les Stinger promis par Washington.

D'autre part, Radio-Kaboul rapporte qu'une voiture piégée a explosé dimanche à proximité de la délégation commerciale soviétique dans la capitale afghane, tuant trois personnes. Selon l'agence Tass, trente-huit insurgés ont été tués lors de l'interception, par des forces gouvernementales, d'une caravane dans un col séparant les provinces de Logher et de Paktia. – *(AFP.)*

Chili

La mère de l'étudiant brûlé vif demande des explications à Washington

La mère du jeune étudiant chilien brûlé vif à Santiago par des policiers chiliens au mois de juin dernier a demandé lundi 29 septembre au gouvernement américain la divulgation des informations qu'il détient sur cette affaire. Mme Victoria Denegri a, en effet, affirmé que le département d'Etat ou les services de renseignements américains étaient en possession d'un note interne de l'armée chilienne qui démontre de manière concluante que plusieurs officiers supérieurs chiliens sont impliqués dans la mort de son fils Rodrigo, âgé de dix-neuf ans. Un seul officier, le lieutenant Pedro Fernandez, a, pour l'instant, été inculpé pour « violences inutiles ». Mme Denegri a quitté lundi soir Washington pour une tournée européenne.

D'autre part, l'ancien candidat à la présidence, M. Rodomiro Tomic (*démocratie chrétienne*), a été cité à comparaître par le juge militaire chargé de l'enquête sur l'attentat manqué du 7 septembre contre le général Pinochet. – *(AFP).*

Etats-Unis

Poursuite de la polémique entre la CIA et le sénateur Helms

Washington. – Le sénateur ultra-conservateur Jesse Helms a présenté une série d'amendements au projet de loi sur les services de la CIA visant en particulier à contraindre cette dernière à réviser ses analyses sur un certain nombre de sujets et à contraindre la CIA à ouvrir une enquête sur l'homme fort de Panama, le général Manuel Antonio Noriega, commandant en chef de l'armée panaméenne, pour corruption et trafic de drogue.

Le Sénat a voté l'amendement Helms sur Panama par 53 voix contre 46, mais les amendements sur la CIA font toujours l'objet de discussions. Le sénateur Helms reproche aux agents de la CIA et du département d'Etat de ne pas *« mesurer l'ampleur de la puissance militaire soviétique »* et de s'opposer à des dirigeants anticommunistes comme le chef de l'Etat chilien, le général Pinochet.

Cette polémique s'est avivée il y a quelques semaines quand de hauts responsables américains ont affirmé que des assistants du sénateur avaient communiqué au gouvernement chilien des informations confidentielles. Ces informations auraient permis au général Pinochet de mettre un terme aux activités des services secrets américains dans son pays. Selon le *Washington Post*, qui cite un sénateur américain, la CIA possède des enregistrements des conversations que M. Helms aurait eues avec le général Pinochet lors de son voyage au Chili en juillet dernier (informations démenties par l'ambassade américaine à Santiago). Le sénateur Helms accuse, pour sa part, le département d'Etat d'avoir fabriqué ces documents. – *(AFP.)*

● Trois députés panaméens *critiquent l'ingérence « éhontée »* des USA. – Trois députés panaméens ont entamé lundi 29 septembre une grève de la faim devant l'ambassade des Etats-Unis à *Panama afin de protester contre l'« intervention éhontée »* du Sénat américain qui a demandé à la CIA l'enquête sur les militaires panaméens et le trafic de drogue. – *(AFP.)*

URSS

Plusieurs morts dans un incendie au monastère de Zagorsk

Moscou. – Plusieurs personnes ont trouvé la mort dans un incendie au monastère orthodoxe de la *Trinité-Saint-Serge* à *Zagorsk*, à 75 kilomètres de Moscou, dans la nuit du samedi 27 au dimanche 28 septembre, a indiqué lundi l'agence Tass.

L'agence officielle soviétique fait état, sans autre précision, de *« pertes en vies humaines »*. Selon l'agence américaine UPI, qui cite des sources non officielles, il y a eu cinq *morts*. Le *sinistre s'est déclaré* dans les bâtiments du séminaire et de l'académie théologique, mais les bâtiments de valeur historique sont intacts, indique pour sa part l'agence Tass. Plusieurs personnes ont été hospitalisées, a-t-on appris par ailleurs *de source proche du patriarcat*. Tous les services religieux ont eu lieu dimanche à Zagorsk comme prévu.

Le *monastère* de la Trinité-Saint-Serge est l'un des plus remarquables monuments d'architecture religieuse de l'ancienne Russie, et de nombreux touristes le visitent chaque année.

● RECTIFICATIF : *Un oursin dans le caviar.* – Une *erreur s'est* glissée dans l'article de notre correspondante à Copenhague relatant la saisie, au Danemark, de 9 tonnes de caviar iranien dont les autorités de Téhéran demandent la restitution. Contrairement à ce qui était indiqué, *ce n'est pas la République islamique* de l'iman Khomeiny qui a établi le monopole de la récolte et de la distribution de la précieuse denrée, car il existait déjà sous le régime précédent.

Afrique

TOGO : les suites du raid sur Lomé

Les autorités mettent en cause le Burkina-Faso et le Ghana

LOMÉ
de notre envoyé spécial

Le président Eyadema se félicite de la coordination entre l'Elysée et Matignon dans les affaires africaines. *« La cohabitation est un problème entre Français ; pour nous, il n'y a qu'un interlocuteur : la France »*, nous a-t-il dit, au cours d'un déjeuner qu'il offrait à la presse étrangère, dans sa résidence personnelle, le lundi 29 septembre. Après sa conversation téléphonique avec le président Mitterrand, le 25 septembre, jour de l'envoi des « bérets rouges » à Lomé, il a reçu un appel de M. Chirac. Il s'est également entretenu par téléphone avec M. Jacques Foccard (conseiller du premier ministre), alors en mission à Abidjan.

« Je ne demande rien, je ne souhaite pas que les événements du Togo figurent à l'ordre du jour de la prochaine conférence franco-africaine », nous a-t-il précisé. En revanche, il entend bien que les complicités, dont les assaillants ont bénéficié à l'étranger, soient évoquées au sein des organisations régionales : Conseil de l'entente, Communauté des Etats de l'Afrique de l'Ouest.

Le chef de l'Etat togolais affirme avoir pris connaissance, seulement quelques heures avant ce déjeuner, des résultats des premiers interrogatoires de prisonniers. Ceux-ci mettent en cause le Ghana et aussi, fait nouveau, le Burkina. *« Ces déclarations sont-elles vraies ? Je n'en sais rien »*, dit-il, en laissant une marge de manœuvre.

Son ministre de l'intérieur, M. Kpotivi Laclé, s'est refusé à incriminer personnellement les présidents du Ghana et du Burkina, tout en invitant ses auditeurs à se faire une opinion à partir des révélations qu'il a faites au cours d'une conférence de presse. Il se fondait sur les aveux de vingt prisonniers, dont il a donné l'identité : *« Treize Togolais résidant au Ghana, deux Maliens, trois Ghanéens, un Burkinais, un Nigérien. »* Selon lui, ces hommes et leurs complices, au nombre de plusieurs dizaines, ont été recrutés par *« trois Togolais résidant au Ghana à la solde de la famille Olympio* (celle de l'ancien président de la République) *et de l'ex-capitaine Lawson »* (un opposant impliqué dans un précédent complot).

« Trente de ces recrues ont été embarquées le 1er février 1986 à bord d'un avion militaire ghanéen pour Ouagadougou où elles ont été accueillies par l'ambassadeur du Ghana. » Ces militaires seraient revenus à Accra le 2 avril, après avoir reçu une formation militaire au Burkina. D'autres auraient suivi un entraînement dans deux casernements ghanéens.

Les grandes familles du Sud

Toujours selon le ministre de l'intérieur, affirmant parler à la lumière des renseignements obtenus des prisonniers, une vingtaine d'hommes sont entrés séparément au Togo entre les 21 et 26 septembre. Leur mission était d'abattre le chef de l'Etat, au moment où il se rendait de sa résidence privée au casernement où il passe habituellement la nuit. Ils ont été neutralisés avant d'avoir pu commettre cet attentat. S'ils avaient réussi, des commandos plus importants que ceux qu'on a vus en action, seraient intervenus. Des renforts auraient attaqué les camps militaires. *« Deux cents hommes avaient été réunis dans un village du Burkina. Le jour J, ils sont effectivement entrés au Ghana »*, affirme le ministre.

Si l'immeuble de la radio avait été pris, une proclamation aurait été lue pour annoncer la création d'un « Conseil provisoire du renouveau togolais », composé de dix membres et présidé par un certain « capitaine Sancho », principal agent recruteur. Quelques jours plus tard, le gouvernement aurait été formé par un des frères Olympio et l'ex-capitaine Lawson.

Ce Lawson appartient à une des grandes familles du sud du pays, engagée aux côtés des Olympio dans la vendetta contre l'homme qui renversa Sylvanus Olympio. Cruelle ironie de l'histoire : celui-ci fut, au début de l'indépendance, le signataire des accords de défense avec la France, utilisés aujourd'hui contre ceux qui veulent se venger.

L'ex-capitaine Lawson a un frère, également engagé dans la lutte ; tous les deux font de fréquents séjours en France. Le président Eyadema nous a indiqué qu'il ne demanderait pas à Paris de reprendre des mesures contre les opposants en exil. Apparemment, il ne tient pas à embarrasser avec ces affaires africaines les Français, qui l'ont probablement aidé dans la recherche de renseignements, bien utiles pour faire échouer les projets des comploteurs.

Selon le ministre de l'intérieur, la principale raison de la déconfiture des commandos est que la population ne les soutenait pas. *« Nous sommes heureux de constater – et vous devriez être heureux avec nous – qu'il n'y a pas eu de complicité parmi les militaires, les gendarmes et les civils »*, nous a-t-il dit. Il affirme qu'en conséquence, aucune arrestation n'a été opérée parmi les habitants de Lomé. Le ministre se félicite de la capture, parmi les membres du commando, de plusieurs auteurs des attentats à l'explosif, qui semèrent le trouble à Lomé l'an dernier. Selon lui, les événements de la semaine dernière *« doivent eux aussi être placés dans le contexte du terrorisme international »*. A défaut d'une clarté totale dans leur version des faits, les autorités togolaises ont en tout cas trouvé un thème d'actualité en France pour présenter les dernières péripéties dans leur pays.

JEAN DE LA GUÉRIVIÈRE.

● **Les autorités de Ouagadougou « indignées ».** – Les autorités burkinaises se sont déclarées *« indignées »* par les accusations togolaises selon lesquelles leur pays serait impliqué dans la tentative de coup d'Etat, a-t-on appris, lundi 29 septembre à Ouagadougou, de source proche du Conseil national de la révolution (CNR, au pouvoir). Le Burkina *« n'a rien à voir »* avec l'attaque, a affirmé de son côté le capitaine Blaise Compaoré, ministre d'Etat chargé de la justice, dans une interview diffusée lundi par Radio-France internationale. – *(AFP.)*

MAROC

Le premier ministre, M. Lamrani est déchargé de ses fonctions pour raisons de santé

Rabat *(AFP)*. – Le premier ministre marocain, M. Mohamed Karim Lamrani, a été déchargé de ses fonctions, lundi 29 septembre, à sa demande, par le roi Hassan II, annonce un communiqué officiel publié le même jour par Rabat.

Dans une lettre adressée au souverain, M. Lamrani (soixante-sept ans) fait état de sa *« fatigue physique »* susceptible de le mettre dans l'incapacité d'assumer les responsabilités qui lui sont confiées.

Le premier ministre avait déjà dû cesser temporairement ses activités pour raison de santé durant cinq mois, entre mars et juillet derniers. C'est à cette époque que M. Azzedine Laraki, ministre de l'éducation nationale, avait été nommé, en plus de ses fonctions, vice-premier ministre.

En acceptant de libérer M. Lamrani de ses fonctions de premier ministre, le roi Hassan II a noté que sa requête *« procède d'un souci légitime et d'une bonne intention »*, mais qu'il souhaite le maintenir à la direction générale de l'Office chérifien des phosphates (OCP), poste qu'il occupe depuis plus de dix-huit ans.

Le souverain marocain a rendu un vibrant hommage au *« dévouement inébranlable »* de M. Lamrani à la tête du gouvernement depuis novembre 1983.

Surnommé « le bulldozer » par ses collaborateurs en raison de sa puissance de travail, M. Lamrani avait pris ses fonctions – pour une durée que lui-même souhaitait limitée – à un moment où le Maroc avait à faire face à une grave crise économique et sociale. Ses nombreux liens avec les milieux d'affaires étrangers, notamment français, américains et arabes, auprès desquels il jouit d'un solide crédit, avaient facilité l'œuvre d'assainissement de la situation économique et financière marocaine. L'ancien premier ministre n'appartient à aucun parti politique. Le nom de son successeur devrait être connu rapidement.

● **Un démenti marocain.** – Les autorités marocaines ont démenti, lundi 29 septembre, que des « terroristes » arabes aient été récemment arrêtés alors qu'ils préparaient un attentat contre une synagogue, comme croit le savoir le *New York Times* (*le Monde* du 30 septembre). Il s'agirait d'une confusion à la suite de l'arrestation, le mois dernier, de quatre Arabes qui s'étaient introduits dans le pays avec des explosifs en vue de commettre des attentats contre des lieux publics. – *(AFP.)*

TUNISIE

Le Mouvement des démocrates socialistes ne participerait pas aux élections du 2 novembre

TUNIS
de notre correspondant

En subordonnant sa participation aux élections législatives du 2 novembre à un certain nombre de conditions apparemment peu réalisables dans le contexte actuel, le Mouvement des démocrates socialistes (MDS) s'oriente en fait vers un boycottage de la consultation. Si sa défiance à l'égard du scrutin n'a pas été d'emblée affirmée explicitement, c'est, selon la résolution adoptée dimanche 28 septembre par le conseil national du MDS, en raison de *« sa conviction de l'importance du principe d'opérations électorales en tant que moyen d'expression sincère de la volonté populaire »*.

Le MDS pose cinq conditions devant garantir *« le pluralisme politique »* et conférer aux élections *« une réelle crédibilité »* : *« l'assainissement du climat politique dans le pays et la libération des détenus politiques et syndicalistes condamnés pour l'exercice de droits garantis par la Constitution. »* Ces derniers, croit-on savoir, seraient une quarantaine.

2) L'élargissement de M. Ahmed Mestiri, secrétaire général du mouvement, qui est assigné à résidence depuis le 26 juin, et son rétablissement dans ses droits civiques, afin qu'il puisse participer aux élections. M. Mestiri avait été condamné à quatre mois de prison le 14 juin pour avoir participé à une manifestation de protestation contre le raid américain sur Tripoli.

3) La levée des mesures d'interdiction frappant les journaux du MDS et du Parti communiste *el Mostaqbal* et *Tarik al Jadid*, suspendus pour six mois depuis la fin du mois d'avril.

4) Le respect des dispositions du code électoral, et plus particulièrement le droit pour toutes les listes en compétition à l'utilisation de la télévision et de la radio, *« propriétés de la collectivité nationale »*.

Le « durcissement du pouvoir »

5) *« L'annulation des mesures répressives et arbitraires prises à l'encontre d'un grand nombre de militants des partis d'opposition, afin qu'ils soient en mesure d'exercer librement leurs activités politiques. »* Plus de deux cents enseignants, opposants déclarés, auraient fait l'objet, ces dernières semaines, de mutations, de suspensions et même de licenciements.

Dans sa résolution, le conseil national du MDS met l'accent sur le *« durcissement actuel »* du pouvoir et sur *« les difficultés croissantes »* auxquels l'opposition se trouve être confrontée. Il se déclare aussi préoccupé par la multiplication des déclarations officielles *« confirmant la partialité des institutions de l'Etat et la volonté du Parti destourien de les maintenir à son service »*. Cette affirmation se réfère plus particulièrement, semble-t-il, à un récent discours du premier ministre, M. Rachid Sfar, affirmant : *« Les courants de pensée et les partis politiques doivent admettre que le président Habib Bourguiba est la référence, l'arbitre, et que ses décisions sont indiscutables. Si nous sommes tous d'accord sur cette conception de la démocratie, nous serons en mesure d'éviter les cassures et nous serons tous, destouriens et non destouriens, mobilisés pour faire aboutir les décisions du président... »*

En dépit de l'absence quasi certaine du MDS à la consultation, le Parti socialiste destourien, qui patronnera des listes d'« Union patriotique » rassemblant, selon la tradition, autour de ses militants des représentants des organisations nationales et des personnalités indépendantes – dont le président Bourguiba a déjà prédit samedi la victoire, – ne devrait pas être seul à présenter des candidats. En effet, le Parti communiste a fait connaître récemment son intention de participer au scrutin dans certaines circonscriptions, sur des listes d'« union de l'opposition » constituées avec des courants qui sont proches de lui. En revanche, le mouvement de la tendance islamique, dont l'existence n'est pas officiellement reconnue, a annoncé qu'il boycotterait les élections du fait de la *« répression »* dont il fait l'objet.

MICHEL DEURÉ.

Asie

CHINE : une première à Pékin

Les relations entre le Parti polonais et le PC chinois restaurées « de facto »

Le numéro un polonais, le général Jaruzelski, a quitté Pékin, mardi 30 septembre, à l'issue d'une *« visite de travail »* de deux jours, au cours de laquelle il a rencontré les plus hauts dirigeants chinois, et a été le premier dirigeant d'un pays de l'Est à restaurer *de facto* les relations avec le Parti communiste chinois (PCC).

« Quand l'eau se met à couler, un canal est ouvert », a souligné, à l'aéroport, à l'adresse des journalistes étrangers, le ministre chinois des affaires étrangères, M. Wu Xueqian, en citant *« un proverbe chinois »*.

Qualifiant cette visite de « grand succès », le ministre a indiqué que le général Jaruzelski et les dirigeants chinois avaient *« naturellement »* discuté de la question des relations entre le Parti ouvrier unifié polonais (POUP) et le PCC.

A Moscou, l'agence officielle Tass a souligné, lundi, *« l'importance de cette reprise des relations au plus haut niveau entre les deux pays »*. Tass indique aussi que le général Jaruzelski a fait référence, à Pékin, à *« l'amitié et la coopération étroite »* de la Pologne avec l'URSS, *« qui demeure invariablement l'axe prioritaire de la politique étrangère polonaise »*.

Le chef du PCC, M. Hu Yaobang, le président Li Xiannian et le premier ministre Zhao Ziyang ont tous accepté une invitation à se rendre en visite officielle en Pologne au cours de ces premiers entretiens au sommet entre pays de l'Est et la Chine depuis la rupture sino-soviétique, il y a plus d'un quart de siècle, la Roumanie mise à part.

Précisant que cette visite avait permis des échanges d'expérience sur la politique économique, M. Wu a fait état de *« quelques points de vue communs à ce sujet, de même qu'à propos de problèmes internationaux »*.

L'amélioration des relations entre la Chine et l'Europe de l'Est exercera une influence positive sur les relations sino-soviétiques, a estimé le chef de parti M. Hu, selon une source proche de la délégation polonaise, lors de sa rencontre avec le général, qui consacre *de facto* la restauration des relations entre les deux PC.

Avant son départ pour l'Extrême-Orient, le général Jaruzelski avait fait escale à Moscou, où il devait s'arrêter à nouveau sur le chemin du retour. Interrogé sur le sens de cette visite en Chine, le porte-parole du gouvernement polonais, M. Urban, avait déclaré : *« Le général Jaruzelski exprimera* [à Pékin] *les intérêts de toute la communauté socialiste. »*

La visite des numéros un polonais doit être suivie fin octobre de celle du numéro un est-allemand Erich Honecker puis de celles de presque tous le autres dirigeants de pays de l'Est européen. – *(AFP, AP.)*

Proche-Orient

ISRAËL : le procès d'« Ivan le terrible »

L'accusation estime avoir établi que John Demjanjuk est bien le bourreau de Treblinka

JÉRUSALEM
de notre correspondant

« Etat d'Israël contre John Demjanjuk ». Sous cet intitulé, le procureur général a officiellement présenté, lundi 29 septembre, devant le tribunal de district de Jérusalem, l'acte d'accusation contre celui qu'on appelle ici *« Ivan le terrible »*, ce tortionnaire nazi d'origine ukrainienne. Aujourd'hui âgé de soixante-six ans, et détenu depuis sept mois dans une prison près de Tel-Aviv, Demjanjuk devra répondre devant ses juges de quatre chefs d'inculpation passibles de la peine de mort : crimes de guerre, crimes contre l'humanité, contre le peuple juif et contre des persécutés.

La justice israélienne accuse John Ivan Demjanjuk d'avoir été le plus cruel des bourreaux de Treblinka, ce camp de concentration où près de neuf cent mille juifs, en grande majorité polonais, passèrent directement du train à la chambre à gaz. Pour étayer sa thèse, l'accusation citera cinquante-trois témoins dont huit survivants de Treblinka et un ancien SS gardien du camp.

Arrivé aux Etats-Unis en 1951, Demjanjuk vécut pendant vingt-cinq ans l'existence paisible d'un modeste mécanicien auto. La justice fédérale commença à s'insérer à lui en 1975, lui retira sa citoyenneté américaine en 1981 et l'extrada vers Israël en février dernier. Pendant toutes ces années, l'accusé ne cessa de nier être l'ancien bourreau de Treblinka. Selon son avocat, Demjanjuk a été la victime d'une conspiration ourdie par le KGB, le véritable « Ivan le terrible » ayant été tué en 1943 lors d'une révolte à Treblinka.

L'instruction de l'affaire a été beaucoup plus longue que prévu, car l'accusation, à qui incombe la charge de la preuve, souhaitait rassembler le maximum d'informations et de témoignages permettant d'établir avec certitude l'identité réelle de Demjanjuk avant l'ouverture de son procès, probablement en janvier prochain à Jérusalem. D'ici là, le parquet espère notamment recevoir des autorités soviétiques l'original d'une carte d'identité prouvant, photo à l'appui, que l'accusé suivit une *« pénible instruction »* en 1942, *dans le camp nazi* de Trawniki. Israël ne possède qu'une photocopie de ce document que la défense dénonce comme un *« faux grossier »*. Demjanjuk, en tout cas, a reçu dimanche un appui inattendu émanant de M. Patrick Buchanan, un ancien journaliste entré l'an dernier au service de l'administration Reagan. Reprenant à son compte, bien qu'à titre personnel, les thèses de la défense, M. Buchanan tient Demjanjuk pour victime d'une erreur judiciaire et le qualifie de *« Dreyfus américain »*.

JEAN-PIERRE LANGELLIER.

● ***Menaces contre trois maires* en Cisjordanie.** — Plusieurs organisations ont condamné lundi 29 septembre la nomination par les autorités israéliennes de maires arabes dans trois villes de Cisjordanie, El Bireh, Hébron et Ramallah (*le Monde* du 30 septembre). Dans un communiqué distribué à Damas, le Front du salut national palestinien (FSNP, qui regroupe des organisations palestiniennes prosyriennes) entend *« faire face à ces nominations par tous les moyens »*. Le Front populaire de libération de la Palestine (FPLP) — qui, en mars dernier, avait revendiqué l'assassinat de Zafer El Masri alors que celui-ci venait d'être nommé maire de Naplouse — assure que *« le grand bras de la révolution est capable d'infliger la peine de mort »*.

Pour sa part, le gouvernement jordanien a annoncé lundi qu'il avait décidé de *« reconnaître officiellement »* la nomination des trois maires et *« d'intégrer les projets de leurs municipalités dans le plan quinquennal jordanien pour le développement des territoires »*. — (AFP-AP.)

LIBAN : un acte de vengeance

L'assassinat du général Kanaan altère les rapports entre l'armée et les Forces libanaises

BEYROUTH
de notre correspondant

L'assassinat du général Khalil Kanaan, commandant de la 5e brigade, tué dans son lit, en secteur chrétien, par quatre hommes non identifiés (*le Monde* du 30 septembre), a créé un malaise profond à Beyrouth-Est entre les deux corps militaires du camp chrétien. On a tout de suite noté que cet assassinat intervenait quelques heures après la mort, dans un accrochage entre l'armée et les Forces libanaises, de deux miliciens au barrage dit de Monteverde, deux fidèles du chef des Forces libanaises, M. Samir Geagea, originaires de son village, Becharré, et qu'il a été précédé du saccage et de l'incendie du domicile de l'officier chargé de tenir ce barrage, toujours en secteur chrétien, à Ghazir.

Faut-il y voir un acte de vengeance et, si oui, à quel niveau de la milice a-t-il été décidé ? Se peut-il qu'il s'agisse d'une exploitation par *une tierce partie — étrangère au secteur* — de la confusion née de la folle journée de samedi ? Dans les deux cas, en plus de la brèche dans la ligne de démarcation, rapidement *colmatée, une autre brèche semble* avoir été ouverte dans les rapports entre l'armée et les Forces libanaises.

La grande erreur de M. Elie Hobeika et de ses hommes aura finalement été de considérer que l'armée libanaise n'étant pas intervenue dans les précédents règlements de comptes inter-chrétiens ne le ferait pas non plus cette fois-ci. Or, à partir du moment où la ligne de démarcation était franchie, l'affaire n'était plus inter-chrétienne mais prenait une dimension nationale et, au-delà, mettait en cause l'équilibre des forces régionales. Inéluctable, l'intervention de l'armée sur la ligne de démarcation aura été décisive. C'est elle qui, désormais, contrôle la portion de cette ligne — du port à la faculté française de médecine — laissée aux soins de la milice lorsque l'armée avait dû concentrer ses efforts sur le front du Haut-Metn en janvier dernier.

Le chef du gouvernement, M. Rachid Karamé, bien qu'appartenant au camp « musulman » d'où est partie l'*« infiltration »*, a estimé que l'armée avait bien agi. Il s'est dit convaincu que ces *événements* n'empêcheraient pas la reprise du dialogue national en cours.

Le chef de la milice chrétienne, M. Samir Geagea, a exprimé le même souhait dans une conférence de presse, où il a cependant été de nouveau virulent à l'égard de *Damas, accusant la Syrie* d'avoir monté l'opération de samedi pour réactiver l'accord tripartite en remettant *en selle son signataire* chrétien, M. Elie Hobeika. M. Geagea demande aux ministres du camp chrétien de demander des comptes au sujet de l'*« infiltration »* de samedi. Concernant les circonstances de l'ouverture de la brèche, il a reconnu qu'il y eu *« trahison »*, soulignant que c'était *« inévitable »* en raison des relations de M. Hobeika en secteur chrétien.

Un peu moins de deux cents *« infiltrés » ont été faits prisonniers*, dont la majorité — cent cinquante environ — se trouvent aux mains de l'armée et une vingtaine entre celles des forces libanaises. *Il s'agit en* majorité de *« hobeikistes »* chrétiens mais aussi de quelques non-chrétiens. Mise en cause en raison de l'arrestation d'un jeune homme porteur d'une carte d'Amal, *la* milice chiite a affirmé que ce dernier avait été recruté localement à Zahle, par M. Hobeika.

LUCIEN GEORGE.

Les rapts se multiplient à Beyrouth-Ouest

Beyrouth (*AFP, Reuter*). — La milice chiite libanaise Amal a lancé, lundi 29 septembre, une vaste opération pour tenter de retrouver le journaliste français Jean-Marc Sroussi *enlevé dimanche* à Beyrouth-Ouest, dans un secteur contrôlé par les hommes de ce mouvement. Les recherches sont étroitement supervisées par le chef de l'organisation, M. Nabih Berri. Ce dernier se sent particulièrement concerné dans la mesure où les rapts de journalistes, libanais et occidentaux, se sont multipliés ces derniers jours dans la banlieue sud de la capitale, secteur en principe sous l'influence dominante d'Amal.

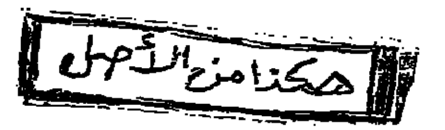
Le 21 septembre, M. Salim Karam, journaliste libanais de l'AFP, était enlevé, puis relâché deux jours plus tard. La semaine dernière, M. David Hirst, correspondant du quotidien britannique *The Guardian*, parvenait courageusement à mettre en fuite des hommes armés qui tentaient de l'enlever et de le conduire vers l'une de leurs geôles. Enfin, dimanche soir, c'était au tour de Jean-Marc Sroussi, un cameraman indépendant travaillant pour plusieurs chaînes de télévision occidentales, d'être victime d'un enlèvement à l'un des points de passage entre les deux parties de la capitale.

Selon le témoignage d'un photographe qui a assisté à la scène, M. Sroussi, conduisant sa voiture, venait du secteur chrétien, accompagné de la mère et de la sœur de M. Fouad Souleiman, un de ses collaborateurs chrétien libanais enlevé à ce même passage trois jours plus tôt. Arrivés à la hauteur du barrage du mouvement chiite Amal, les miliciens ont stopé la voiture et laissé partir les deux femmes, qui ont rejoint leur domicile à Beyrouth-Ouest.

Ils sont ensuite montés à bord du véhicule de M. Sroussi et ont dit au photographe : *« C'est un Français. Nous n'allons pas le laisser passer à l'ouest. On va le reconduire vers le secteur chrétien. »* Depuis, le journaliste, âgé de quarante et un ans, marié et père de deux enfants, n'a plus reparu.

Les rapts ont provoqué la panique parmi les poignées d'Occidentaux installés à Beyrouth, en majorité des journalistes, qui, à nouveau, ont déserté le secteur ouest de la capitale. Neuf Français, six Américains, deux Britanniques, un Irlandais, un Italien et un Sud-Coréen sont désormais portés disparus au Liban.

● **RECTIFICATIF.** — Nous avons fait écrire à notre correspondant Lucien George dans son article sur les affrontements au sein du camp chrétien (*le Monde* du 30 septembre) qu'il y avait *« près de deux cents blessés dans les quartiers musulmans »*. Il s'agit, bien entendu, des quartiers chrétiens de Beyrouth-Est, théâtre des combats, des bombardements ayant par ailleurs fait six blessés à Beyrouth-Ouest.



Les journées parlementaires de l'UDF

M. Gaudin fait la leçon à M. Barre et à quelques autres

L'UDF voudrait en préparant l'élection présidentielle ne pas oublier la leçon des sénatoriales : là où elle est divisée, soit le RPR, soit la gauche l'emporte : là où elle est unie, elle peut gagner. Devant ses députés et ses sénateurs réunis à Nancy pour leurs journées d'études parlementaires, MM. Jean Lecanuet, président de la confédération, et Jean-Claude Gaudin, président du groupe à l'Assemblée nationale, ont clairement demandé, le lundi 29 septembre, aux « présidentiables » de leur mouvement d'éviter tout ce qui pourrait nuire à une unité qui paraît, comme toujours, bien difficile à préserver.

NANCY
de notre envoyé spécial

Avant de discuter, ce mardi, de la politique économique et sociale du gouvernement, les parlementaires de la confédération ont dû une fois de plus, écouter leurs responsables tenter de remettre les pendules à l'heure, après ce que M. Gaudin a appelé *« les bruits de disputes et de vaisselle cassée »* entendus lors des universités d'été des diverses composantes de l'UDF. Comme le dit M. Lecanuet, en jetant au passage une pierre dans quelque jardin voisin, *« d'autres formations ont le goût du chef ; nous, nous aimons le dialogue et la discussion »*.

Le dialogue et la discussion sont encore, à Nancy, réservés aux couloirs. A la tribune, la consigne est à l'unité de la confédération et à l'union avec le RPR. De l'union de la droite, M. André Rossinot, ministre chargé des relations avec le Parlement – qui, en tant que maire de la ville, accueillait les élus de l'UDF, – s'est fait bien entendu le principal chantre : *« La majorité issue du suffrage universel du 16 mars constitue notre capital de confiance. C'est notre bien commun en indivision au regard des Français. Que personne ne s'y trompe, nul ne pourrait réaliser seul les parts de ce capital de confiance. »*

Ni M. Lecanuet ni M. Gaudin n'en ont l'intention. Le second a souhaité, pour le scrutin présidentiel, une *« primaire organisée »* entre le candidat du RPR et celui de l'UDF. Le premier a demandé que ceux-ci *« fassent le serment solennel que celui qui aurait au premier tour une voix de moins que l'autre se battra au deuxième tour avec ardeur et enthousiasme »* pour la victoire de celui-ci. Car, pour M. Lecanuet, l'impératif est l'élection d'un président de la République *« issu du camp UDF-RPR (...), la cohabitation devant être une situation transitoire »*. Pour y parvenir, il faut, aux yeux du président de l'UDF, une primaire car, *« vu d'aujourd'hui, il ne semble pas qu'une candidature unique de la majorité puisse permettre de l'emporter »*, mais il reconnaît que, *« dans un an »*, il faudra peut-être revoir ce postulat.

« Personne ne doit rester les bras croisés »

Reste pour l'UDF le plus difficile : éviter que le choix de son candidat ne la fasse éclater. Là encore, le maire de Rouen cherche à calmer le jeu : il suffira de choisir le porte-drapeau de la confédération six mois avant l'élection, dit-il, en posant le principe qu'il ne devrait y avoir qu'un seul candidat issu de ses rangs, car les sénatoriales ont montré que *« la division, c'est la défaite ou la satellisation »*.

Pour calmer les ardeurs des présidentiables, M. Gaudin fort de son autorité – de président d'un groupe qui, dit-il, depuis 1981 a été *« la meilleure vitrine de l'UDF, que personne ne soit tenté de l'oublier ! »* – a fait la leçon à tous ceux qui, cet été, *« ont joué à la guerre des boutons, même sous le prétexte de la guerre des étoiles de l'UDF »*. Tous en ont pris pour leur grade : ceux qui ont avancé des *« candidatures de figuration ou de témoignage »* ou qui ont *« laissé dire que l'unité du groupe parlementaire UDF de l'Assemblée nationale pourrait être remise en cause »* (voilà pour M. Rossinot) ; ceux qui ont pu penser que *« le plus court chemin vers l'Elysée passe par le dénigrement de ce que représente l'UDF »* (voilà pour M. François Léotard). M. Raymond Barre lui-même n'a pas échappé au sermon : la cohabitation est devenue *« un faux débat »* a dit M. Gaudin avant de souligner que les faits *« rendront leurs jugements plus tard »* et qu'il serait *« hasardeux d'en préjuger »*. Il serait surtout dangereux que la cohabitation échoue, car *« toute stratégie qui serait fondée sur la perspective d'un échec de la majorité actuelle serait elle-même vouée à l'échec »*. Aussi, *« comme nous sommes tous dans le même bateau, personne ne doit rester les bras croisés sur le pont en regardant les autres travailler »*, a lâché M. Gaudin.

La leçon tirée du passé, reste à trouver une solution pour que les incidents ne se reproduisent pas. M. Gaudin en a une : *« Ceux des prétendants au titre dont la candidature n'obtiendrait pas l'investiture de l'UDF devraient s'engager à fond en faveur de celui qui aura obtenu cette investiture. Et cet engagement gagnerait beaucoup d'intérêt et de force s'il était pris le plus tôt possible, et pourquoi pas dès maintenant, par des personnalités de l'UDF qui laissent entendre qu'il faudra compter avec elles dans la compétition. »* Ce candidat de l'UDF devra donc faire entendre sa *« différence »* avec celui du RPR, et donc avec l'homme qui aura dirigé l'action de la majorité gouvernementale. Tâche difficile tant les pesanteurs de la solidarité sont lourdes. M. Lecanuet l'a reconnu : *« Notre volonté d'union est si forte que lorsque nous sommes en désaccord avec le gouvernement nous faisons taire tout ce qui pourrait apparaître comme une fêlure. »*

Comment donc se différencier du RPR, sans s'y opposer ? Comment se démarquer des Chiraquiens, en aidant la majorité à gagner un combat dirigé par M. Jacques Chirac ? Avant de répondre à ces questions, encore faudrait-il que l'UDF rétablisse en son sein un minimum de sérénité.

THIERRY BRÉHIER.

Les élus RPR chez M. Séguin

EPINAL
de notre envoyé spécial

Jamais depuis une dizaine d'années les parlementaires du RPR ne se sont retrouvés pour leurs journées d'études dans une ambiance aussi satisfaite, décontractée et optimiste qu'à Epinal ce mardi 30 septembre. Le pouvoir donne sans aucun doute des moyens et du confort. Les élus RPR étaient donc plus nombreux que d'habitude pour prendre lundi soir le train spécial affrété par leur groupe, qui leur a offert un dîner roulant entre Paris et les Vosges.

Plus nombreux aussi étaient les multiples attachés ministériels et collaborateurs parlementaires qui prolifèrent à l'ombre du pouvoir. L'ambiance dans les wagons, où plusieurs ministres s'étaient mêlés aux simples « compagnons », était aussi à la confiance et même à l'euphorie après les succès au scrutin pour les sénatoriales de la veille. A Epinal, chacun était accueilli à la gare par le maître des lieux, maire de la ville, M. Philippe Séguin, ministre des affaires sociales et de l'emploi, flanqué de M. Christian Poncelet, de nouveau sénateur des Vosges, président du conseil général et maire de Remiremont.

A. P.

La politique du gouvernement au Proche-Orient suscite un malaise grandissant

Après la mise en cause par Mme Simone Veil de la cohérence de la politique du gouvernement au Proche-Orient, les signes évidents d'un malaise se multiplient au sein de l'UDF. Malgré la consigne officielle de silence donnée par les responsables de la confédération à la troupe, M. Jean Lecanuet s'est interrogé, lundi 29 septembre, au micro de RMC sur le *« double comportement »* du gouvernement, c'est-à-dire, a précisé le nouveau sénateur de la Seine-Maritime, le *« flottement »* entre *« les capucinades que je comprends mal et le refus de négocier qui me paraît la bonne attitude »*. Les préoccupations de M. Lecanuet semblent largement partagées à l'UDF, qui réunit ses journées parlementaires à Nancy.

NANCY
de notre envoyé spécial

« La solidarité doit faire taire les interrogations... » Cette confidence de M. Jean Lecanuet est significative de l'état d'esprit des responsables de l'UDF par rapport aux négociations engagées par le gouvernement de M. Chirac au Proche-Orient pour enrayer la vague d'attentats. Officiellement et pour l'instant, aucun dirigeant de ce camp de la majorité ne désire prendre sur lui le risque de briser le consensus établi et de compliquer en quoi que ce soit la tâche du gouvernement. *« Il faut que la majorité la boucle »*, assure l'ancien ministre des affaires étrangères, M. Jean François-Poncet.

Cette consigne a été scrupuleusement respectée au cours des premiers travaux des journées parlementaires UDF. Aucun des présidents de groupes qui s'exprimaient lundi ne s'est aventuré sur le sujet. M. Jean-Claude Gaudin a simplement rappelé que *« le consensus général est l'une des armes de la bataille que nous devons mener contre le défi des bombes »*. M. Lecanuet a glissé certes qu'il lui arrive de *« s'interroger »* mais *« qu'il fallait taire tout de qui pourrait apparaître dans l'opinion comme une fêlure »* ; et Mme Simone Veil s'est également gardée, contrairement à ce qu'elle avait fait samedi, de relever *« la politique contradictoire du gouvernement »*.

En public, donc, silence. Seul à avoir mangé cette consigne, le député de Paris M. Gilbert Gantier s'est risqué à exprimer son *« malaise »* par rapport au rôle de Mgr Capucci. *« Cette visite,* nous confiait-il un peu plus tard, *nous pose un problème moral parce que nous ne pouvons accepter que le gouvernement s'engage avec des personnages subalternes, et un problème politique parce que cette attitude est en contradiction avec les déclarations déterminées de ces dernières semaines du gouvernement. »*

L'accueil qu'ont reçu ces propos prouve que cette appréciation est largement partagée à l'UDF. Même quand le commentaire se fait à demi-mots, lorsque le barriste M. François d'Aubert indique, par exemple, que *« ce n'est pas très bon signe qu'on revienne au temps des intermédiaires »*. Ainsi, lorsque le sénateur centriste M. Daniel Hoeffel dit avoir constaté au cours de sa dernière campagne électorale que *« les électeurs ont été touchés par la manière dont certaines négociations ont été menées »*.

Les fourriers d'un impérialisme syrien

Si chacun essaie d'y mettre les formes, le malaise est réel et, comme dirait M. Lecanuet, les interrogations ne manquent pas. Les tractations du gouvernement avec l'Iran, les contacts avec la Syrie, la présence française au Liban... les experts au sein de l'UDF se posent de plus en plus de questions. M. François-Poncet admet lui-même éprouver *« une certaine gêne »* quant au fait que les relations avec l'Iran aient repris *« dans le climat particulier créé par l'affaire des otages »*.

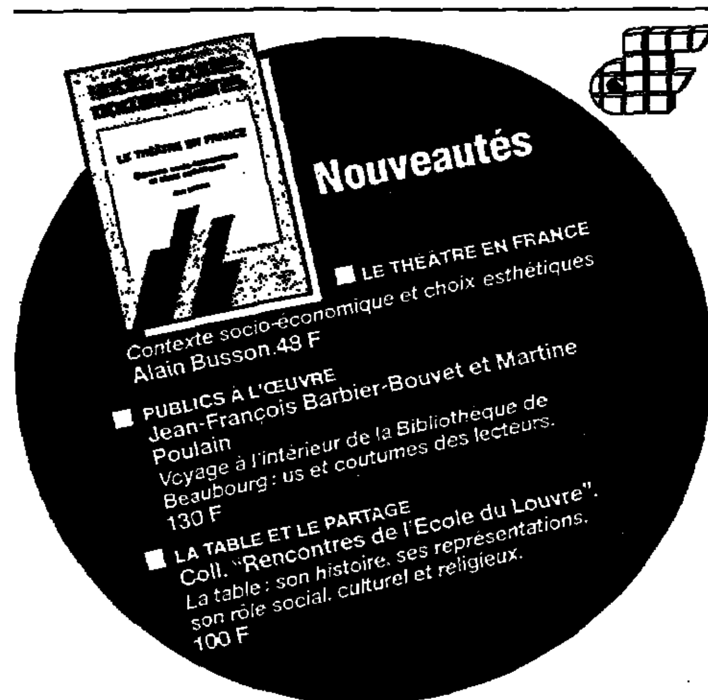
M. Charles Millon s'étonne des *« pas de clercs »* effectués par le gouvernement avec l'Iran. Chargé des dossiers internationaux pour le CDS, M. Jean-Marie Daillet admet que *« la situation est désagréable »*. Selon lui, le gouvernement actuel applique au Liban *« la politique de deux poids, deux mesures »* : *« D'un côté,* explique-t-il, nous restons sentimentalement attachés à une présence de la France dans ce pays ; de l'autre, tout se passe comme si nous nous faisions *les fourriers d'un impérialisme syrien. » « Le gouvernement est trop hésitant dans son attitude,* ajoute-t-il. *Il ne peut pas vouloir refouler Israël du Liban et ne pas s'inquiéter de la présence syrienne. »* D'où l'impérative urgence à ses yeux *« de réaffirmer l'attachement de la France à l'intégrité et à la neutralité du Liban »*.

M. Jean-François Deniau convient également d'un certain désappointement. *« On ne peut pas dire,* confie-t-il, *qu'on voit clairement où on va. »* Acceptant le principe qu' *« on ne peut jamais prouver qui donne les ordres, surtout quand il s'agit d'un Etat »*, il lui paraît toutefois *« difficile d'affirmer que la Syrie n'y est pour rien »*. Il ne disconvient pas que tant avec ce pays qu'avec l'Iran *« il est utile d'améliorer nos rapports »*, mais *« il faut que la France dise à ce moment quelle est sa politique au Moyen-Orient »*. D'autres enfin, revenant sur le terrain de la politique intérieure, s'interrogent encore, tel M. Jacques Barrot, sur les vrais rapports entre Matignon et l'Elysée pour le traitement de ce difficile dossier. *« Il n'est pas sûr,* lâche le secrétaire général du CDS, *qu'il y ait suffisamment d'entente profonde entre les deux pour opposer une politique suffisamment claire. »*

Pour tout dire, beaucoup au sein de cette composante de la majorité se plaignent d'être insuffisamment informés. M. Pierre Méhaignerie, chef de file des ministres centristes au gouvernement, est de ceux-là. Admettant très bien que la discrétion s'impose, il estime néanmoins que *« les partenaires de la majorité doivent avoir suffisamment d'éléments pour informer l'opinion publique »*. D'autres de ses amis considèrent aussi que *« l'UDF doit davantage peser sur la politique étrangère de la France et que le gouvernement y a tout à gagner »*. A cet égard, le fait que l'un des leurs, le ministre de la défense, M. André Giraud, ait été, à les en croire, chargé de réaffirmer dimanche au « Club de la presse » d'Europe 1, la position du gouvernement vis-à-vis de Damas, n'a guère été apprécié. *« Un sale boulot »* qui, jugeaient-ils, revenait plutôt au ministre des affaires étrangères, M. Jean-Bernard Raimond. *« Si c'était lui qui était monté au créneau, alors je ne me serais pas privé de dire ce que je pense »*, nous certifiait l'un des patrons de l'UDF. La solidarité, de ce côté-là de la majorité, devient de plus en plus un exercice périlleux.

DANIEL CARTON.





Politique

Après les élections de dimanche

Le Sénat aura-t-il un groupe UDF ?

NANCY
de notre envoyé spécial

Comment mieux manifester son unité qu'en mettant fin à ses divisions ? En un moment où l'UDF cherche à montrer que ce qui la réunit est plus fort que ce qui la divise, certains sénateurs se demandent s'il n'est pas temps de lui donner droit de cité au palais du Luxembourg autrement qu'à travers un intergroupe rassemblant des élus appartenant à trois des six groupes du Sénat : l'Union centriste, l'Union des républicains et des indépendants et la Gauche démocratique.

La création d'un groupe sénatorial unique de l'UDF est un serpent de mer, mais, cette fois, il réapparaît avec plus d'insistance que d'habitude. Souci de l'union chez ces promoteurs, comme M. Jean-Pierre Fourcade, mais aussi volonté d'empêcher le RPR d'être le groupe le plus nombreux du palais du Luxembourg, perspective qui inquiète fort de nombreux sénateurs UDF. La venue de M. Alain Poher pour la première fois à des journées parlementaires a manifesté qu'au palais du Luxembourg aussi le rapport des forces RPR-UDF allait être mesuré de près.

Pour résister à son allié, l'UDF doit-elle être unie ou divisée en trois ? M. Daniel Hoeffel, président de l'Union centriste et de l'intergroupe UDF, a reconnu dans son intervention, à Nancy, que la question devait être examinée sans y apporter de réponse publiquement. En fait, il sait que les habitudes sénatoriales sont telles qu'une réunification est pour l'heure pratiquement impossible. M. Marcel Lucotte, président de l'Union des républicains et des indépendants, ne le souhaite pas, estimant que l'UDF doit exister au niveau des partis avant de se satisfaire d'une existence au travers de ses groupes parlementaires. Et puis lui qui est aussi conseiller politique de M. Léotard et secrétaire général du PR sait bien que, dans un groupe unique, les barristes du Sénat seraient en position d'imposer leur loi.

N'en veut pas plus, M. Jacques Pelletier, président de la Gauche démocratique, qui souhaite que son groupe serve d'appui parlementaire à une restructuration du centre gauche autour du Parti radical. Seul M. Paul Girod, sénateur de l'Aisne, membre de la Gauche démocratique, président des adhérents directs de l'UDF, a souhaité publiquement cette création d'un groupe unique, dont ses amis ont beaucoup débattu dans les couloirs ; il sait qu'il aura grand mal à faire prévaloir ses vues mais il compte bien obtenir au moins un renforcement de l'union dans l'intergroupe, ce que souhaite aussi M. Hoeffel.

Th. B.

M. Poperen : « le RPR plume la volaille centriste »

Au cours du point de presse hebdomadaire du PS, M. Jean Poperen, numéro deux du parti, a commenté, le lundi 29 septembre, les résultats des élections sénatoriales et de la législative partielle en Haute-Garonne.

Spécialiste de la carte électorale, M. Poperen a tout d'abord indiqué qu'à ses yeux les résultats en voix aux sénatoriales étaient meilleurs que ce que la comptabilité des grands électeurs laissait penser, notamment dans le Val-d'Oise, les Yvelines, la Seine-Saint-Denis ou le Rhône. *« Nous avons perdu des sièges mais moins que ce que nous avions prévu »*, a-t-il poursuivi en soulignant la situation particulière d'un département comme le Tarn où, à la suite du *« retrait des candidats communistes, un pourcentage non négligeable de* (leurs) *voix se sont reportées sur le candidat de la droite appuyé par le Front national »*.

Se félicitant de la *« consolidation »* du PS dans le Haut-Rhin ou la Vienne, M. Poperen s'est en revanche montré préoccupé par l'érosion de l'audience des socialistes dans le Var et le Vaucluse. Enfin, concernant les résultats enregistrés à droite aux sénatoriales, M. Poperen les considère comme *« la confirmation de ce que le RPR plume la volaille centriste »*.

Sur l'élection législative de Haute-Garonne, M. Poperen, soulignant que *« l'objectif de certains de nous faire perdre le quatrième siège n'a pas été atteint »*, a poursuivi en indiquant que *« la gauche non communiste en pourcentage de suffrages exprimés enregistre un léger progrès »*. M. Poperen s'est ensuite penché sur la question de l'abstention très forte dimanche dernier, 31,20 % contre 19,78 % le 16 mars, pour regretter que, *« en dépit du dynamisme de la campagne, les abstentionnistes de gauche ne soient pas sortis de leur réserve »*.

Regrettant de même que l'*« avertissement »* au gouvernement, auquel M. Lionel Jospin avait invité ses électeurs (*le Monde* du 27 septembre), n'ait pas été couronné de succès, M. Poperen a insisté sur le caractère exceptionnel des événements de ces quinze derniers jours pour indiquer que le *« sentiment légitimiste »* avait ainsi joué contre le vote sanction.

POINT DE VUE

La gauche doit se renforcer... au Parti socialiste

M. Jean-Christophe Cambadélis, ancien responsable du Parti communiste internationaliste (extrême gauche) et ancien président du Syndicat étudiant UNEF-ID, a annoncé, le lundi 29 septembre, que lui-même et quelque quatre cents membres du PCI-MPPT (Mouvement pour un parti des travailleurs), dirigé par M. Pierre Lambert, avaient décidé de demander leur adhésion au PS. M. Cambadélis, qui a accepté un poste d'observation au comité directeur du Parti socialiste, explique ici les raisons de sa démarche.

par Jean-Christophe Cambadélis

QUATRE CENTS militants qui rejoignent le Parti socialiste, après des années de lutte syndicale ou politique à la gauche des partis officiels qui la composent : voilà l'un des premiers résultats tangibles de l'orientation adoptée par le Parti socialiste à son congrès de Toulouse.

Mais notre adhésion au projet socialiste est un engagement politique ; d'abord, contre cette idée devenue dominante, selon laquelle la condamnation du totalitarisme devrait impliquer la fin du politique. Ensuite, la lutte contre le scepticisme mondain, l'individualisme rampant, le néolibéralisme comportemental. Enfin, la nécessité d'opposer au libéralisme ce qui est au cœur de l'engagement à gauche : la démocratie et l'égalité des droits. Car, sous la rhétorique libérale de rigueur, perce la prose sans fard de l'égoïsme de classe. La même chose et son contraire, tout se commet désormais au nom de la liberté. De la liberté des loyers à celle des licenciements, on veut que le « mot » se retrouve partout, quitte à ce que le « sens » ne se retrouve nulle part.

Si l'on n'y prend garde, c'est alors la notion même d'égalité des droits, héritée de la Révolution française, qui sera atteinte ; car cette dérive conduit directement à la reconnaissance des droits différents en fonction des moyens différents dont disposerait chaque individu : on aurait ainsi des droits différents devant l'instruction, devant la santé, devant la justice, devant le travail. Mais instituer des droits différents, c'est introduire un droit à la commande, c'est proportionner le droit à l'offre de chacun, c'est étendre au droit la loi du marché, c'est par-là même anéantir toute notion de droit.

Notre adhésion au Parti socialiste est la manifestation de notre combat contre cet état de fait et la volonté de participer au débat réel à la gauche. Celle-ci ne peut reconquérir la totalité du pouvoir en substituant au politique le consumérisme politique. S'il est nécessaire de reconnaître le compromis social, la modernité sans projet social n'est qu'un slogan. L'enjeu est plus important que sa perception actuelle, c'est au PS que l'avenir de la gauche se joue. La gauche doit se renforcer... au Parti socialiste.

Réunis ce dernier week-end à Paris

Les Verts partagés sur « l'ouverture » et le choix d'un présidentiable

Les Verts sont partagés sur le choix de leur stratégie politique. Réunis à Paris le samedi 27 et le dimanche 28 septembre, une quarantaine de membres du Conseil national interrégional (CNIR) du mouvement écologiste n'ont pas réussi à se mettre d'accord sur un *« texte de travail interne »* qui leur était soumis par deux des quatre porte-parole des Verts, MM. Yves Cochet et Guy Marimot. Ce texte constitué d'un *« manifeste »* et d'un *« appel »* a fait l'objet de deux votes séparés, après des débats qui, selon un participant, *« ont parfois été assez pénibles »*.

Devant ce que certains décrivent comme *« une situation de blocage »*, les deux tiers des dix membres du collège exécutif des Verts auraient même envisagé, samedi soir, l'hypothèse d'une démission dans *« un but pédagogique »* pour provoquer *« un électrochoc »* dans un mouvement qui, selon eux, fait du sur-place et subit *« la réaction frileuse de certains responsables »*.

Le *« manifeste »* proposé par MM. Cochet et Marimot définit les huit orientations indispensables pour la construction d'une *« alternative à l'alternance »* entre le *« modèle productionniste d'après guerre »* et la *« gestion technocratique actuelle dite néo-libérale »*. Il y est question de *« la prise en compte des contraintes écologiques*, du *« partage du travail et des revenus »*, de *« l'organisation de la solidarité entre les différentes populations présentes en France »*, du *« non-alignement »* sur le plan international. Après quelques amendements, ce texte a été adopté par la majorité du CNIR.

En revanche, l'*« appel »*, qui était en quelque sorte le mode d'emploi du *« manifeste »* a, d'une part, été séparé de la mouture initiale interne, et d'autre part a entraîné un partage des voix moitié-moitié dans les instances dirigeantes.

Cet *« appel »*, qui préconise la constitution d'une force alternative en provoquant, selon M. Cochet *« une ouverture franche »* (sous-entendu vers des éléments ou d'anciens éléments de la gauche) suggère d'ores et déjà la recherche d'un présidentiable qui pourrait être ou ne pas être *« membre des Verts »*, mais qui devrait être *« susceptible de faire le consensus »*. Cette double hypothèse de l'ouverture et du choix d'un candidat non issu des Verts ne semble pas avoir reçu l'aval de la tendance écolo-environnementaliste du mouvement.

« Perdre du temps sans rendre d'initiative ne nous intéresse pas » confie un responsable des Verts. *Le déblocage viendra peut-être de l'extérieur. »* Une assemblée générale du mouvement devrait se pencher à nouveau sur la question, les 8 et 9 novembre.

O. B.

Politique

La réunion du comité central du PCF

M. Marchais continue de dénoncer pêle-mêle la droite et le PS

L'ouverture perceptible avant la Fête de *l'Humanité* a-t-elle fait long feu ? Plusieurs dirigeants du PCF semblaient le croire au soir du lundi 29 septembre, première journée de la session du comité central qui s'achève ce mardi. Dans un long rapport introductif, le secrétaire général, M. Georges Marchais, a fait le point de la situation politique en se référant à de nombreuses reprises, aux analyses du 25e congrès. Un seul orateur, le « rénovateur » Claude Llabres, secrétaire régional Midi-Pyrénées, a abordé les résultats de l'élection législative de Haute-Garonne. Lundi, personne ne lui avait répondu.

Placée, lundi matin, sous la présidence de M. Philippe Herzog, responsable du secteur économique, cette quatrième session du comité central depuis les législatives du 16 mars a eu à entendre, « *pendant près de deux heures* », un rapport introductif aux débats présenté par M. Marchais. En préambule, le secrétaire général a dénoncé l'« *horreur* » des « *monstrueux* » attentats terroristes, en rappelant qu'« *aucune piste ne doit être négligée* » pour la recherche des coupables. M. Marchais s'est prononcé pour « *le maintien de la FINUL au Liban* » et « *l'évacuation des troupes israéliennes* » du sud du pays.

Le dirigeant communiste a fait ensuite une intervention construite en trois parties, comme le souligne *l'Humanité* de ce mardi (situation française, situation internationale, objectif de rassemblement du parti).

L'analyse de la situation actuelle, « *sans concession pour la droite* », selon un participant, et « *apocalyptique* » pour un autre, a été émaillée de « *références obsédantes au 25e congrès* », confie un membre du comité central. M. Marchais n'aurait pas fait moins de quatorze citations pour démontrer la justesse de ce dernier congrès, qui avait été dénoncé par les « *rénovateurs* » comme un congrès de « *fermeture* ». M. Marchais a également évoqué les secteurs économiques « *liquidés* », « *menacés* » ou « *touchés* » ainsi que « *la voie du déclin* » sur laquelle, selon lui, se trouve la France.

Après avoir mis en évidence un nouveau concept dans le discours communiste — « *l'identité de la France* » liée à la notion d'« *indépendance* » — M. Marchais a fait un long développement sur la prochaine élection présidentielle. Selon lui, « *les forces du capital vont tenter d'accélérer la mise en place d'un nouveau dispositif* » qui prendrait la forme soit d'une « *alternance douce* », soit d'un « *système inédit découlant de l'expérience actuelle de cohabitation* ».

Dans le domaine international, M. Marchais a souligné l'accroissement de la crise du capitalisme, l'agressivité contre les pays socialistes qui « *connaissent d'importantes évolutions* », et s'est montré partisan d'une initiative européenne sur la paix et le désarmement allant au-delà des seuls partis communistes.

Distinguer le peuple et les partis

Dans une troisième partie, il a cité trois mots-phares du dernier congrès : « *lucidité* », « *confiance* » et « *courage* ». Remettant au goût du jour, avec insistance, l'expression « *Produire français* », M. Marchais a insisté sur la volonté du PCF de « *s'engager dans la lutte* » et d'œuvrer pour « *l'union dans l'action* ». « *Nous tendons la main à tout le monde* », a-t-il affirmé, avant de montrer la limite de cette ouverture, qui n'est pas le fait du parti : « *Qui exclut qui ?* », a-t-il demandé, avant de noter qu'il y a des « *choix de classe communs à la droite et au PS* ». « *Le congrès a montré qu'il ne fallait pas recréer des illusions meurtrières* », a-t-il dit.

Enfin, M. Marchais a annoncé que le comité de défense des libertés, qu'il préside, publiera un Livre blanc sur les droits de l'homme dans les trois mois, et qu'une « *nouvelle déclaration des libertés* » sera publiée par le PCF.

Parmi les orateurs, M. Henri Malberg (Paris) a parlé du « *climat favorable dans le parti à Paris* », M. Claude Pondemer (Yvelines) a mis en cause les élus municipaux « *obsédés par le « surtout-pas-de-vagues »* », M. Christian Audoin (Corrèze) a remarqué qu'il était « *difficile de faire s'engager tout le parti dans le combat contre la droite* », et M. Roland Leroy, « *très en verve* » selon un participant, a souligné que le rapport Marchais « *enrichit* » le dernier congrès et a constaté que « *la compréhension de* [notre] *politique a progressé, vaille que vaille, dans le parti* ».

Seul M. Claude Llabres, « rénovateur » de la Haute-Garonne, a évoqué l'élection législative du 28 septembre (1). Parlant en son « *nom personnel* », il s'est inscrit en faux contre l'idée du « *virage à droite de la société* », souligné une nouvelle fois par M. Marchais, en affirmant : « *Les forces politiques glissent à droite, mais l'opinion publique n'épouse pas totalement ou pas encore ce glissement. Il faut distinguer entre le peuple et les partis* ». Evoquant ses rencontres au cours de la campagne électorale, il a dit : « *la gauche et la droite existent, je les ai rencontrées* ». Selon un membre du comité central, M. Llabres aurait mis en cause la direction du parti dont « *le discrédit est total dans l'opinion publique* ». Il aurait fait part de ses craintes d'un « *écroulement rapide* » du PCF, hypothèse qui s'oppose à celle émise par la direction d'une « *lente remontée* ».

OLIVIER BIFFAUD.

(1) M. René Piquet, tête de liste en Haute-Garonne, et Mme Sylviane Ainardi, premier secrétaire de cette fédération, ne participaient pas à la séance du comité central en raison de la tenue d'une réunion du comité fédéral de la Haute-Garonne, lundi soir. Ces deux dirigeants devaient participer à la séance de mardi du « CC » et peut-être répondre à M. Llabres.

Politique

M. Georges Lemoine et les DOM-TOM

L'ancien secrétaire d'Etat dénonce une « politique en trompe-l'œil »

CHARTRES
de notre envoyé spécial

M. Bernard Pons assure fermement que les départements et territoires d'outre-mer vont enfin disposer des moyens nécessaires à leur développement. M. Jacques Chirac affirme solennellement sa volonté d'accorder à l'outre-mer « *une priorité absolue* » et d'y mener « *une politique ambitieuse* ».

M. Georges Lemoine, lui, en tant qu'ancien secrétaire d'Etat aux Dom-Tom, accueille ces proclamations gouvernementales avec un feint détachement. On ne gère pas pendant trois ans ces dossiers sans en garder une certaine nostalgie, même quand cette charge vous a valu quelques désagréments. »

Au milieu des nombreux objets raportés de ses déplacements outremer, dont l'accumulation fait ressembler son bureau municipal à la caverne d'un Ali Baba qui serait allé chercher fortune aux antipodes, il y a, bien en évidence, un souvenir qui provoque chez le maire de Chartres un pincement au cœur. Il s'agit d'une magnifique couleuvre conservée dans un bocal de formol. Un serpent de l'espèce *Neo Caledonia ordinaris* à consommer « *nature ou en sauce Pisani* », dit l'étiquette apposée sur le récipient, et qui précise que « *l'ingestion de plusieurs de ces spécimens peut provoquer l'envie de démissionner* ».

Ce cadeau original, M. Lemoine l'a reçu de ses proches collaborateurs après la publication dans *le Monde*... d'un billet de Claude Sarraute ironisant sur les couleuvres qu'il a dû avaler lorsqu'il a été dessaisi du dossier de la Nouvelle-Calédonie au profit de M. Edgard Pisani, promu ministre. Aujourd'hui, l'ancien secrétaire d'Etat en sourit. Cette couleuvre commémorative fait partie de sa vie quotidienne.

M. Lemoine a raison d'être peu rancunier. Les événements depuis lors lui ont souvent donné raison. Sur bien des points, la politique de M. Pons rejoint en effet celle de son prédécesseur. « *En Nouvelle-Calédonie*, constate notamment M. Lemoine, *le gouvernement se retrouve aujourd'hui dans la même situation que nous à l'époque où nous envisagions nous aussi un scrutin d'autodétermination. Et il bute sur un même obstacle : la composition du corps électoral. C'est assurément un problème difficile. Je me souviens que je discutais un jour avec les dirigeants indépendantistes qui réclamaient, comme aujourd'hui, que le droit de vote soit réservé, chez les non-Kanaks, aux seules « victimes de l'histoire » et très précisément aux électeurs dont le père ou la mère est né en Nouvelle-Calédonie. Moi, j'avais pris un exemple : celui du fils d'une famille de pieds-noirs arrivée dans le territoire vers 1962, c'est-à-dire l'exemple d'un jeune d'une vingtaine d'années qui n'a jusqu'à présent connu que la Calédonie, sa terre natale. Au nom de quoi*, disais-je à mes interlocuteurs, *faudrait-il exclure ce jeune homme de la communauté calédonienne ? Les interlocuteurs étaient gênés.* »

Improvisation permanente

« *Le gouvernement, lui, est gêné par les réalités locales*, ajoute M. Lemoine. *Cela explique son improvisation permanente, l'oscillation de son discours tantôt vers sa clientèle locale tantôt dans le sens de la modération quand il s'agit d'assurer le calme dans le territoire. En fait, il y a eu de la part du RPR un recul extraordinaire par rapport aux promesses faites partout à sa clientèle électorale, en particulier en Nouvelle-Calédonie. Sa reconnaissance du pouvoir régional a constitué une reconnaissance du bien-fondé de notre propre politique. Le gouvernement continue pourtant de sous-estimer la profondeur du mécontentement des Kanaks et en particulier l'exaspération des jeunes devant toutes les inégalités. Pour ma part, je n'oublierai jamais la violence contenue de ce jeune Mélanésien qui m'a reçu un jour au lycée Do Kamo de Nouméa en me disant que les jeunes Kanaks ne concevaient leurs études que comme le moyen de préparer l'indépendance de leur pays. L'enjeu pour la France en Nouvelle-Calédonie se situe à l'horizon 2 000 et, par rapport à ces nouvelles générations, Jean-marie Tjibaou, c'est Ferrat Abbas...* »

Autre exemple de volte-face donné par M. Lemoine : « *l'attitude du gouvernement sur l'avenir de Mayotte. M. Chirac*, dit-il, *avait promis la départementalisation aux Mahorais et maintenant il n'en parle plus. Les Mahorais ont été trompés. Ce gouvernement montre qu'il n'est pas capable de résoudre la question de Mayotte. Là encore, il se retrouve au même point que nous* ».

Consensus alors ? L'ancien secrétaire d'Etat ne va pas jusque-là : « *la différence entre eux et nous c'est qu'ils cherchent surtout à faire des placements électoraux. Le projet de loi de programme pour les Dom est révélateur : ce n'est que du trompe-l'œil !* ».

M. Lemoine entend donc désormais tenir son successeur... à l'œil.

ALAIN ROLLAT.

● **M. Boudier chargé de mission à l'Elysée.** — M. Marc Boudier a été nommé mercredi 24 septembre, chargé de mission à la présidence de la République. M. Boudier qui depuis mai 1985 était l'adjoint de Mme Elisabeth Guigou (conseiller technique au secrétariat général de la présidence) continuera à s'occuper, comme auparavant, auprès de Celle-ci, des dossiers économiques et monétaires internationaux.

[Né le 23 avril 1954 à Sallanches (Savoie), ancien élève de l'ENA, M. Marc Boudier a été attaché commercial à l'ambassade de France à Mexico en 1984 puis conseiller au cabinet de Mme Edith Cresson, ministre du commerce extérieur, où il était chargé des grands contrats et des procédures d'aide à l'exportation.]

En Nouvelle-Calédonie

Un non-lieu bien embarrassant

NOUMÉA
de notre correspondant

Le non-lieu que vient de prononcer, lundi 29 *septembre* à Nouméa, le juge d'instruction chargé de l'affaire de la fusillade de Hienghène — où dix Mélanésiens dont deux frères de Jean-Marie Tjibaou avaient trouvé la mort, le 5 décembre 1984 — risque fort de provoquer *un regain de tension en* Nouvelle-Calédonie. Au terme de dix-huit mois d'instruction, le magistrat saisi du dossier, M. François Semur, a donc fait valoir la « *légitime défense* » au bénéfice des sept inculpés, « *abandonnés par la force publique* » au moment des faits.

Cette ordonnance de non-lieu est d'autant plus mal perçue en milieu indépendantiste qu'elle fait suite à l'incident de la tribu de Nakéty (*le Monde* du 9 septembre) où un lieutenant parachutiste, contre lequel aucune information à ce jour n'a été ouverte, avait gravement blessé par balle un jeune Mélanésien. L'Union calédonienne que préside M. Tjibaou — ce dernier se trouvant toujours à New-York — a aussitôt exprimé son « *indignation* » devant cette décision et a appelé « *les militants à être particulièrement vigilants car la preuve est renouvelée qu'en 1986 on peut tirer sur les canaques impunément* ».

La chambre d'accusation dispose maintenant d'un délai d'un mois pour statuer sur la notion de « *légitime défense* » mise en avant par les avocats de la défense et à laquelle *s'est finalement rallié le juge d'ins*truction. Selon cette argumentation, les inculpés, MM. Maurice Mitride, Robert Sineimené et la famille Lapetite, se seraient trouvés contraints de recourir à la violence dans le contexte des troubles politiques provoqués par le FLNKS en novembre et en décembre 1984, à la suite du boycottage des élections territoriales.

Harcelés par les tribus voisines, ces fermiers (métis) isolés dans la vallée de Hienghène pouvaient en effet difficilement compter sur la protection de la gendarmerie, laquelle se trouvait à l'époque dans l'incapacité d'assurer la sécurité à l'extérieur des bourgades de brousse.

Retranchés au domicile de M. Maurice Mitride et épuisés nerveusement, les sept hommes ont alors déclenché cette fusillade meurtrière dans la soirée du 5 décembre 1984 contre un groupe de Canaques circulant à bord de deux véhicules. Ces derniers sortaient d'une réunion politique au centre du village et rentraient chez eux, à la tribu de Tiendanite, mais avec l'intention, selon M. Mitride et ses amis, d'incendier des habitations sur leur passage. La fusillade éclata néanmoins avec toutes les apparences d'une embuscade préméditée : troncs de cocotier obstruant la piste afin d'arrêter le convoi, tireurs embusqués dans les broussailles, et surtout l'acharnement avec lequel les dix victimes ont été abattues, certains blessés ayant *été achevés à bout portant.*

La chambre d'accusation devra donc apprécier si l'état psychologique *des inculpés* au *moment* des faits, livrés à eux-mêmes dans un contexte d'insécurité, suffit à fonder la légitime défense.

FRÉDÉRIC BOBIN.

Communication

Le projet de loi sur la concentration dans les médias

Feu vert du Conseil d'Etat

Le Conseil d'Etat a rendu lundi, 29 septembre, son avis sur le projet de loi limitant la concentration dans les médias. L'assemblée du Palais-Royal *n'a pas demandé de modifica*tions substantielles sur le fonds, se contentant d'en remodeler certains articles pour en améliorer la forme.

Une dernière réunion interministérielle a fixé lundi soir le texte définitif qui doit être soumis mercredi 1er octobre au conseil des ministres. Ce projet de loi avait *été* rendu nécessaire par l'annulation par le Conseil constitutionnel des articles 39 et 41 de la loi sur la liberté de communication dont la promulgation devrait intervenir ce même mercredi.

De son côté, le bureau du Conseil *national* des collectivités territoriales, dont MM. Raymond Marcellin et Jacques Baumel sont respectivement *président* et secrétaire général, souhaite que « *le nouveau texte de loi laisse une latitude d'interprétation à la future Commission nationale de la communication et des libertés et fasse confiance à son indépendance quant aux choix des meilleures solutions pour l'avenir audiovisuel. La création d'ensembles multi-médias*, ajoute un communiqué, *est la seule chance d'avenir dans ce secteur, face à l'entrée en force en France de puissants groupes étrangers qui aboutirait à un abus de position dominante bien pire que ce craint le Conseil constitutionnel* ».

L'audiovisuel muséographique

Une cinquantaine de films et de diaporamas ont été présentés au public lors du deuxième Festival national de l'audiovisuel muséographique, qui a eu lieu à Mont-de-Marsan du 24 au 26 septembre.

Destinés aux musées, aux maisons de la culture ou aux établissements scolaires, ces films ont un but pédagogique et cherchent à mieux faire connaître le patrimoine français. Mais ils peuvent être aussi de véritables œuvres d'art, comme le montre le documentaire de fiction couronné par le jury du festival : *La rencontre du cannibal et des carnassiers*. Le réalisateur, Christian Riberzani, filme la longue élaboration d'une tapisserie depuis le carton du peintre Daniel Riberzani — son frère — jusqu'à son achèvement. Aucune parole, aucun commentaire, mais des sons d'Afrique, de Papouasie, des rugissements de lion, des cris de hyène et des bruits inquiétants de la jungle qui accompagnent les gestes précis des liciers de l'atelier Camille Legoueix à Aubusson.

Le jury a également distingué un excellent document pédagogique : *Marcus fait visiter sa maison à Charlotte*, de Patrick Thumerelle. Il s'agit d'une présentation de la villa romaine et une version en latin de ces diapositives est disponible pour les classes de 6e et 5e. Deux autres productions ont été primées : *Secret des lieux*, par Gérard Simonet et *Qu'est-ce qu'un musée?*, d'Arnaud de Scriba.

● ***Cent mille exemplaires d'un* numéro du « Quotidien du peuple » en français.** — Cent mille exemplaires du *Quotidien du peuple* (le *Renmin Ribaö*) devaient être distribués, le mercredi 1er octobre, en France et en Belgique, au prix de *10 francs*. *« Un jour dans la vie des Chinois »* a été réalisé par l'équipe, qui sous la houlette de Philippe Jost, rédacteur en chef adjoint à *VSD*, avait déjà fait découvrir aux Français il y a quelques mois la *Pravda* et l'*Asahi Shimbun*.

Traduit intégralement, le numéro du *Quotidien du peuple* offert aux Français et aux Belges — au total quinze pages denses — est imprimé dans le même format que l'original choisi, daté du samedi 23 août 1986. Aucun commentaire, mais le matériau brut, tel qu'il est imprimé (avec sept mille caractères) chaque jour à quatre millions d'exemplaires en Chine, où il est affiché dans toutes les villes et villages. — *(AFP.)*

L'agence Reuter n'entrera pas dans le capital de l'ACP

La seconde agence de presse française, l'Agence centrale de presse (ACP), tourne le 30 septembre une nouvelle page de son histoire. Une *assemblée générale des actionnaires* devait avoir lieu dans l'après-midi, immédiatement suivie d'une réunion du personnel (1).

Chargés d'approuver les comptes 1985 de l'agence, ses actionnaires devront également décider des moyens d'assurer sa survie. *Le déficit* d'exploitation de l'ACP est en effet de 4,5 millions de francs. A cette somme doivent être ajoutés 6,5 millions de francs dus aux P et T. Ces derniers contestent, pour leur part, une créance de 4,5 millions de francs *que* l'Agence *revendique en* vertu d'abonnements servis dans le cadre d'un accord signé fin 1985 entre les services de M. Louis Mexandeau, alors ministre des P et T, et la direction de l'agence (*le Monde* du 13 septembre).

Cette situation gravement déficitaire a incité le conseil d'administration de l'ACP à chercher de nouveaux partenaires. Mais l'agence britannique Reuter, avec laquelle l'ACP entretient un accord d'échanges de services depuis 1972, a décliné l'offre d'entrer dans son capital, arguant « *des différences entre les systèmes techniques, des problèmes de double emploi entre le personnel des deux agences et de l'état des chiffres* ».

« *Il n'est pas dans nos habitudes de prendre une participation minoritaire dans une société* », précise en outre la direction de Reuter, en soulignant que les discussions actuelles avec l'ACP concernent seulement le renouvellement des accords de coopération entre les deux agences.

La direction de l'ACP dément, pour sa part, avoir pris contact avec l'agence américaine Associated Press ou avec le groupe de M. Hersant. *En revanche, certains actionnaires* de l'agence, jugés « *fiables* », sont sollicités pour la remettre à flot. Faute de quoi, l'ACP pourrait être condamnée.

Y.-M. L.

(1) Le capital de l'ACP est de 6 252 000 F depuis une augmentation de capital — décidée le 19 décembre 1985 — de l'ordre de 1,04 million de francs, réservée à la Société d'édition économique, financière et politique (SEFEP), principale actionnaire de l'Agence *économique et financière* (AGEFI). Depuis, la presse écrite possède 62,7 % du capital (la SEFEP de M. Bruno Bertez : 20,28 %, *le Provençal* : 4,8 %, les *Editions mondiales* : 4 %). RTL et RMC contrôlent chacun 14,4 % et la Caisse des dépôts et consignations 8,3 %.

Bobby, le revenant

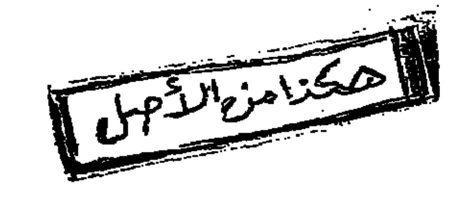
Bobby Ewing est ressuscité. *Alleluia ! Le miracle n'était* pas tout à fait inattendu. Avant son retour fracassant dans le premier épisode de la nouvelle série de *Dallas*, diffusée aux Etats-Unis le 27 septembre, Bobby, petit frère et souffre-douleur de l'exécrable J. R., *avait fait une apparition fu*gitive dans le dernier épisode de la saison dernière, jetant l'émoi parmi ses fans.

Car — qui l'ignore ? — Bobby est mort en mai 1985 dans un accident de voiture, écrasé par la *demi-sœur de son épouse Pam.* L'interprète de Bobby, Patrick Duffy, en avait sans doute assez de jouer les masochistes, et les producteurs lui avaient fourni cet accident comme porte de sortie. Mais devant l'essouflement du célèbre feuilleton, concurrencé par *Miami Vice* (que les Français viennent de découvrir sous le nom de *Deux Flics à Miami*), diffusé à la *même heure sur* la chaîne concurrente, il fallait trouver la parade. D'où l'idée géniale de rappeler ce brave Bobby. Et d'en faire un événement médiatique.

En attendant son retour de la tombe, en effet, les magazines spécialisés rivalisaient pour trouver la solution de l'énigme. Comment expliquer une absence de trente et un épisodes ? Bobby amnésique, avait-il été sauvé de la mort à *l'hôpital* ? Avait-il voulu dissimuler sa guérison pour des motifs inavouables ? Ou le nouveau Bobby est-il un imposteur, ayant subi une opération de chirurgie esthétique ?

La réponse, beaucoup plus banale, tient en peu de mots : Pam a eu *« un effroyable cauchemar »* (qui a duré un an, à l'écran !). *Pour savoir si les Français vont* marcher, il va falloir attendre deux ans. Le temps que la série traverse l'Atlantique...

A. W.



Société

L'enquête sur les attentats à Paris

Le gouvernement s'interroge sur le rôle de la Syrie mais évite de mettre officiellement Damas en cause

Après les policiers, le gouvernement est convaincu que le clan Abdallah est responsable des attentats commis ces dernières semaines à Paris. Il n'exclut pas des complicités qu'il situe plutôt du côté de Damas, mais, pour ne pas gêner son action diplomatique, il évite de mettre en cause officiellement la Syrie, auprès de laquelle il cherche même des garanties.

Ministre de la coopération, émissaire du gouvernement français à Damas, il y a une semaine, lors d'un voyage éclair qui aurait dû rester confidentiel, M. Michel Aurillac lève un coin du voile. Dans un entretien accordé au *Figaro* du 30 septembre, M. Aurillac déclare en effet : *« Nous savons avec certitude que les frères d'Ibrahim Abdallah ont été mêlés aux actions terroristes en France. Nous savons aussi qu'ils ont été « exfiltrés » (1) de France par des agents secrets professionnels. Enfin, nous avons constaté qu'ils avaient tenu au Liban une conférence de presse dans une région contrôlée par la Syrie. »*

Le ton est diplomatique ; ces affirmations sont nuancées par l'annonce, sans commentaires, que les officiels syriens ont proposé *« un système de coopération antiterroriste »* entre policiers des deux pays ; mais le fait est là : le ministre de la coopération met implicitement en cause un certain rôle, sinon une certaine responsabilité, syrien dans la récente vague d'attentats. Mais il ne va pas au-delà, se refusant à accuser le pouvoir syrien en tant que tel, plaidant au contraire pour le *« renforcement des relations franco-syriennes et un développement de la coopération économique entre nos deux pays »*.

Cette attitude ambiguë est compréhensible. Une des clefs de la confusion actuelle – accrue par ce voyage à Damas et par l'étonnant droit de visite auprès de Georges Abdallah à la prison de la Santé accordé à Mgr Hilarion Capucci – est que les convictions policières, faites siennes par le gouvernement, sont profondément déstabilisatrices pour l'action diplomatique française au Proche-Orient. On ne peut, en effet, accuser le « clan » Abdallah sans s'interroger sur le rôle de la Syrie à laquelle les Fractions armées révolutionnaires libanaises (FARL) sont historiquement liées.

Or, la Syrie, comme l'a illustré le voyage à Paris, en juillet, du vice-président syrien, M. Abdel Halim Khaddam, reste l'un des partenaires privilégiés de la France dans la région. En d'autres termes – et ce fut sensible aussi bien à l'hôtel Matignon qu'à l'Elysée, ces dernières semaines, – diplomates et policiers ne font pas bon ménage : les seconds tirent, de façon terre à terre, un fil qui, directement ou indirectement, semble mener à Damas ; les premiers ne veulent pas, dans l'imbroglio proche-oriental, se couper de la Syrie, dont son président a su faire un interlocuteur obligé, alors que la montée de l'intégrisme islamique et l'évolution imprévisible de la révolution iranienne nourrissent les inquiétudes occidentales.

Les convictions de M. Pasqua

Les policiers ont reçu, lundi, l'aval de leur ministre, M. Charles Pasqua qui, tout en craignant *« que le pire ne soit pas derrière nous »*, assure que *« tous les renseignements en possession des enquêteurs convergent vers la famille Abdallah (...). Nous avons suffisamment d'éléments pour nous permettre de dire que ce sont les FARL qui sont, à l'origine, responsables de ces attentats »*. Conviction qu'ont dû répéter au président de la République le directeur général de la police nationale, M. Pierre Verbrugghe, et le directeur de la surveillance du territoire, M. Bernard Gérard, reçus lundi par M. François Mitterrand.

Les témoignages recueillis par les policiers peuvent, pour certains, être démentis par la suite de l'enquête. Mais, sur le fond, accumulant les indices depuis mars dernier – renseignements dans les milieux libanais, négociations avec les proches d'Abdallah pour sa libération anticipée en juillet, analyse des communiqués du CSPPA, témoignages à répétition mettant en cause des membres des FARL dans certains des attentats, – ils sont convaincus de ne pas s'être trompés.

Des alliances ne sont pas exclues – par exemple avec l'ASALA arménienne, – mais c'est bien, assurent-ils, le réseau construit par les *« militants indépendants »* de Kobayat, faisant de leur famille une *« cellule politique »* qui a agi ces dernières semaines. Les enquêteurs, malgré les dénégations autrichiennes, n'abandonnent d'ailleurs pas la piste d'Emile Abdallah (Paris-Vienne-Larnaca), le soir de l'attentat de la rue de Rennes. Ils laissent entendre que, dans leur souci de ménager les pays arabes et l'image de leur capitale souvent désignée comme un carrefour des infiltrations terroristes en Europe, les policiers autrichiens n'ont pas été des plus coopératifs avec leurs collègues français, rentrés ces derniers jours à Paris.

Le coup de pouce syrien

Mais une telle « exfiltration », selon l'expression employée à dessein par M. Aurillac, suppose d'importants soutiens logistiques. C'est ici qu'intervient un renseignement des policiers français, en leur possession depuis juillet dernier : le « cerveau » qui, à Damas, aide les FARL-CSPPA serait le général Mohamed Al-Khouly, chef des services de renseignements de l'armée de l'air syrienne, l'un des multiples services spéciaux du régime allaouite.

tout entier est derrière la vague d'attentats. Ils croient soit à des divisions au sein du régime, soit à un partipris de « laisser jouer » les proches de Georges Abdallah, en leur donnant le coup de pouce nécessaire sans, pour autant, être directement à l'origine de leur croisade terroriste. Dans cette hypothèse, le calcul de certains Syriens serait d'obliger la France à emprunter encore plus le chemin de Damas, le régime syrien pouvant, s'il le veut – et c'est ce qui semble se passer depuis le début des allées et venues de Mgr Capucci, intime du président syrien et de M. Aurillac, – juguler les ardeurs des FARL-CSPPA.

Le dossier policier d'abord heurté aux convictions des diplomates qui ont plaidé, eux, pour la piste iranienne. La pression des milieux diplomatiques arabes, inquiets de la poussée chiite et, aussi, du soutien en fourniture d'armes accordé par Israël à l'Iran dans sa guerre contre l'Irak, n'y était pas indifférente. L'Algérie, l'OLP et, bien sûr, la Syrie se sont ainsi portés garants du clan Abdallah, accusant l'Iran, voire, dans un scénario plus machiavélique, le Mossad israélien.

Tout le problème pour le gouvernement est donc d'obtenir une pause dans la vague d'attentats sans, pour autant, entrer dans une gesticulation qui pourrait déstabiliser sa diplomatie proche-orientale. Aussi n'entend-on plus le premier ministre promettre inconsidérément des représailles contre tout Etat dont la trace serait perceptible derrière les pistes policières. Et M. Aurillac fait comprendre à la Syrie que la France sait à quoi s'en tenir, mais qu'elle les respecte, officiellement, les apparences : un clan Abdallah, réputé quelque peu autonome, avec ses alliances nouées dans les camps du FPLP à la fin des années 70.

C'est sans doute aussi ce message qui a été transmis à Mgr Capucci et, par son intermédiaire, à Georges Abdallah : les bombes ne changeront rien à votre sort, laissons la justice faire son œuvre, d'autant plus qu'un non-lieu n'est, d'un strict point de vue judiciaire, toujours pas exclu dans le dossier pour lequel il est inculpé à Paris. Démarche cependant mal ressentie au sein même de la majorité – comment comprendre autrement les assurances précipitées du garde des sceaux sur une comparution de Georges Abdallah en cour d'assises ? – mais qui a, pour elle, un argument : la gauche, en la personne de M. Roland Dumas – qui a rencontré aussi Mgr Capucci, alors même que l'Elysée s'étonnait de la « mission » de ce proche de l'OLP, – avait déjà eu recours aux bons offices du prélat chrétien grec orthodoxe.

Mgr Capucci, en tout cas, s'en retourne à Rome dépité, *« écœuré de faire l'objet d'une polémique de politique politicienne en France »*. Dans le même temps – tant en cette matière confuse l'on est jamais sûr du lendemain, – M. Robert Pandraud consigne tous les policiers jusqu'au 15 octobre, en raison tout à la fois du voyage du pape à Lyon, de celui du président de la République au Comité de l'énergie à Cannes, des finales du championnat du monde de volley-ball à Paris et des fêtes juives de Roch Hachana et Yom Kippour. Ce pourrait être simplement un inventaire à la Prévert si une sixième personne blessée lors de l'attentat de la rue de Rennes n'était décédée, dimanche : Audrey Benghori, vingt ans, Française, originaire du Maroc.

EDWY PLENEL.

(1) *« L'exfiltration »* est un mot créé par les services secrets pour désigner l'opération qui consiste à faire disparaître quelqu'un et à le faire réapparaître plus tard, à distance respectable, sans que l'on puisse reconstituer les circonstances de cet « enlèvement », l'itinéraire suivi, le point de « chute », les hommes et les moyens utilisés pour la mission. En 1960, par exemple, les services secrets israéliens ont « exfiltré » Adolf Eichman. En 1963, les services français ont « exfiltré » le colonel Argoud, recherché pour sa participation à l'OAS pendant la guerre d'Algérie et, en 1985, ils ont « exfiltré » l'équipage du voilier *Ouvéa* après l'opération montée en Nouvelle-Zélande contre le *Rainbow Warrior*.

Un communiqué du MRAP

« Non au terrorisme ! Non au racisme ! »

Sous le titre « Non au terrorisme ! Non au racisme ! », le Mouvement contre le racisme et pour l'amitié entre les peuples (MRAP) vient de publier un communiqué dans lequel il écrit notamment :

« Aucune cause avouable ne peut justifier ces actes de terrorisme aveugle qui tuent et mutilent des innocents. Ils créent un climat lourd d'inquiétudes et de tensions, dont se nourrissent la xénophobie et le racisme. C'est ainsi que se manifestent dans une partie non négligeable de l'opinion de déplorables amalgames qui tendent à mettre en cause non pas les exécutants et les responsables du terrorisme, mais, dans leur entier, des entités « raciales » ou ethniques (Arabes), nationales (Libanais, Palestiniens) ou religieuses (musulmans) (...).

» Ce n'est pas en frappant d'arbitraire la population d'origine étrangère, en maltraitant des personnes pendant leur garde à vue, en expulsant des immigrés ou des réfugiés sur qui ne pèse aucune charge, que l'on mettra fin à l'intolérable menace des tueurs. Pas davantage en flattant des préjugés xénophobes, ni en incitant à la délation, ni en favorisant le repli sur soi, ce qui ne peut conduire qu'à l'abandon par les citoyens de leurs responsabilités dans la vie civique. De même, les représailles militaires, qui font elles aussi des victimes innocentes, loin de suspendre l'escalade des violences lui donnent de nouveaux prétextes et risquent de dégénérer en de dangereux conflits internationaux ; les États qui encouragent le terrorisme clandestin et ceux qui le pratiquent eux-mêmes ouvertement sont également condamnables.

» Nous demandons que l'ensemble de ces données soient prises en compte par les pouvoirs publics pour mettre en œuvre avec résolution, lucidité et réalisme tous les moyens propres à arrêter la montée des périls et obtenir en particulier la libération des otages détenus au Liban. Nous demandons que la France, en toute indépendance, agisse hardiment pour une paix juste au Proche-Orient assurant la pleine sécurité de tous, et soutienne les peuples opprimés en lutte pour la reconnaissance de leur identité et de leurs droits. »

Un sondage sur les Français et la religion

Pratiques : la peau de chagrin

	Assistance à la messe	Pourcentage sur ensemble des catholiques	Pourcentage sur ensemble population française
Pratiquants réguliers	Plusieurs fois par semaine	1	16
	Tous les dimanches	13	
	Une ou deux fois par mois	6	
Pratiquants occasionnels	De temps en temps	19	15
Non-pratiquants	Uniquement pour les cérémonies (mariages, baptêmes)	52	50
	Jamais	9	
Sans religion			15,5
Autres relig.			3,5

81 % des Français interrogés par la SOFRES ont déclaré être catholiques, 15,5 % sont sans religion. Les autres religions sont : protestants (1 %), juifs (1 %), musulmans (0,5 %).

Quatre Français sur cinq – 81 % exactement – se déclarent catholiques. Malgré des évolutions importantes dans l'Eglise et dans la société depuis vingt ans, la stabilité de cette affirmation catholique peut étonner. Mais à quels types de pratique *s'identifie aujourd'hui* le catholicisme ? C'est tout l'intérêt de ce sondage.

Le nombre des Français qui se déclarent baptisés (97 %), catéchisés (91 %), mariés à l'église (87 %) atteint des sommets. 72 % expriment aussi *le souhait* d'avoir des obsèques religieuses.

Ces chiffres traduisent d'abord une grande stabilité des actes religieux traditionnels. Prenons l'exemple du mariage : la proportion de Français mariés à l'église était de 90 % en 1958, de 89 % en 1971. Elle est de 87 % aujourd'hui. La mise en cause par les jeunes de l'institution matrimoniale est un phénomène récent qui ne se traduit pas encore dans ce type de sondage.

Le chiffre des baptêmes est aussi supérieur aux recensements effectués par l'Eglise elle-même : par exemple, sur cent naissances en 1958, *on comptait* 91 baptêmes, et 71 en 1978. La proportion actuelle (97 %) paraît surestimée également pour des raisons techniques, l'échantillon ne prenant pas en compte la population étrangère vivant en France.

Le phénomène le plus important est cependant le décrochage massif de certaines pratiques religieuses, notamment l'assistance régulière à la messe le dimanche. Ce sondage *fait* apparaître que la moitié exactement des Français ne pratiquent jamais ; que 16 % assistent à la messe au moins une ou deux fois par mois ; que 15 % le font de temps en temps à l'occasion des grandes fêtes.

La désaffection par rapport à la *messe atteint des* pourcentages considérables. Les catholiques non-pratiquants ou pratiquants occasionnels disent, dans une proportion de neuf sur dix, avoir régulièrement assisté à la messe quand ils étaient enfants. C'est pour 26 % d'entre eux *à l'âge de douze ans qu'ils ont décro*ché. Leur environnement était pourtant plutôt religieux : 62 % des catholiques actuellement non-pratiquants avaient des parents qui assistaient régulièrement à la messe le dimanche.

*D'*autres formes de désaffection sont repérables dans le jugement porté sur l'importance du baptême, du mariage et de l'éducation religieuse. 51 % seulement des Français sont convaincus de l'intérêt d'un mariage à l'église ; 73 % de l'importance du baptême pour leurs enfants ; 61 % de leur formation religieuse. Ce qui veut dire que 40 % des personnes mariées devant un prêtre ne sont plus convaincues aujourd'hui de l'importance pour *leurs enfants* d'une union célébrée à l'église.



Moins prononcé, le déclin de la prière n'en est pas moins réel : 57 % des Français disent prier au moins de temps en temps, contre 42 % qui ne le font jamais. Il y a dix ans exactement, selon un sondage comparable, *68 % priaient, contre 30 %. En* 1971, ils étaient 72 % à le faire, contre 27 %.

Les activités de nature religieuse, comme la lecture de la Bible, la participation aux réunions de caté*chisme, d'action catholique,* de groupes de prière ne touchent que de très faibles fractions de la population, y compris chez celle qui se déclare catholique.

Dans les grandes décisions de votre vie, tenez-vous compte avant tout de votre conscience ou des positions de l'Eglise catholique ?

	De votre conscience	Des positions de l'Eglise catholique	Des deux	Ni de l'une ni des autres	Sans réponse
TOTAL (100 %)	82	2	11	3	2
Catholiques	80	2	14	2	2
Pratiquants réguliers	53	4	40	–	3
Pratiquants occasionnels	81	4	12	1	2
Non-pratiquants	89	1	5	4	1
Sans religion	90	–	1	6	3

Actuellement, vous arrive-t-il de prier ?

	Tous les jours	Souvent	Rarement	Jamais	Sans réponse
TOTAL (100 %)	11	17	29	42	1
Catholiques	13	19	33	34	1
Pratiquants réguliers	44	39	15	2	–
Pratiquants occasionnels	8	26	49	16	1
Non-pratiquants	4	10	35	49	2
Sans religion	2	1	6	88	3
Croyants :					
Convaincus	32	36	24	7	1
Par tradition	4	13	44	38	1
Incertains	3	11	45	41	–
Sceptiques	2	2	24	70	2
Incroyants	5	1	2	95	2

Au cours du mois écoulé, vous est-il arrivé...

	Ensemble	Catholiques	Pratiquants réguliers	Pratiquants occasionnels	Non-pratiquants	Sans religion
	%	%	%	%	%	%
De lire la Bible :						
Oui	10	9	22	10	5	6
Non	90	91	78	90	95	94
De lire des livres ou des revues d'inspiration religieuse :						
Oui	22	25	56	32	12	6
Non	77	75	44	68	88	93
De suivre la messe à la télévision :						
Oui	20	23	43	33	14	4
Non	80	77	57	67	86	96
De participer à une réunion de catéchisme d'enfants ou d'animation de jeunes :						
Oui	6	7	17	8	3	–
Non	94	93	83	92	97	100
De participer à une réunion d'action catholique :						
Oui	5	5	17	5	2	–
Non	95	95	83	95	98	99
De participer à des groupes de prière :						
Oui	5	6	19	3	2	–
Non	94	94	80	97	98	99
De participer à des groupes d'action charitable et sociale :						
Oui	11	12	24	11	8	3
Non	89	88	75	89	92	96
De participer à une animation liturgique :						
Oui	5	6	21	4	2	–
Non	94	93	79	96	97	98

Croyances : le ciel mais pas l'enfer

La population française s'affirme *majoritairement croyante. Plus d'un* Français sur deux (56 %) se définit en effet comme croyant, par conviction ou par tradition. Le pourcentage de *« convaincus »* (30 %) peut même paraître élevé.

La marge est cependant grande *entre l'expression* d'une croyance et l'intensité réelle de l'adhésion. Un catholique sur trois n'exprime pas de croyance ferme : 14 % se disent incertains, 13 % sceptiques et 6 % se qualifient même d'incroyants.

Un catholique sur quatre ne croit pas que l'existence de Dieu soit certaine, ni même probable. 12 % la disent improbable, 6 % exclue et 7 % sont sans opinion.

Par rapport à des enquêtes antérieures, on ne note cependant pas de chute brutale dans l'attestation de l'existence de Dieu. Il y a quinze ans, elle était tenue pour *« certaine »* par 33 % des Français (contre 31 % aujourd'hui), pour *« très probable et probable »* par 32 % (contre 35 %), pour *« improbable »* par 12 % (contre 14 %), pour *« exclue »* par 16 % (contre 12 %).

La croyance dans les fins dernières de l'homme est en pleine évolution. Il est frappant de constater que seulement 50 % des catholiques pratiquants – qui le dimanche à la messe affirment leur foi dans la vie éternelle – croient dans une vie nouvelle après *la* mort. De même, pour 34 % des non-pratiquants et 14 % des pratiquants occasionnels, il n'y a rien après la mort.

Seule résiste bien la croyance dans l'affirmation que Jésus-Christ est le fils de Dieu, comme le pensent deux Français sur trois (64 %). Les pourcentages sont sur ce point très élevés chez les catholiques réguliers et occasionnels. En revanche, 60 % seulement des non-pratiquants croient en la filiation divine de Jésus-Christ et 16 % n'y croient pas du tout.

Les décalages les plus apparents se situent dans l'attitude des Français interrogés par rapport aux dogmes énoncés par *l'Eglise*. C'est là qu'on mesure le mieux l'écart entre l'affirmation catholique et la croyance dans les vérités de l'Eglise catholique. Il y a une sorte de hiérarchie des croyances qui va de la résurrection du Christ et des miracles – qui recueillent le plus de réponses positives – au démon et à l'enfer, dans lesquels ne croient respectivement que 24 % et 23 % des Français.

On croit au ciel plus qu'à l'enfer, aux miracles plus qu'à la Sainte-Trinité, à l'Immaculée Conception de la Vierge autant qu'à la présence réelle du Christ dans l'Eucharistie ! Et les catholiques ? *Ils* ne croient pas dans une proportion de 28 % à la résurrection du Christ, de 38 % au ciel et de 58 % à l'enfer !

Jésus-Christ, pour vous, est-il le fils de Dieu ?

	Oui	Non	Sans opinion
TOTAL (100 %)	64	17	19
Catholiques	72	11	17
Pratiquants réguliers	96	1	3
Pratiquants occasionnels	85	5	10
Non-pratiquants	60	16	24
Sans religion	23	45	32

Vous-même, vous considérez-vous comme...

	...un croyant convaincu	...un croyant par tradition	...un croyant incertain	...un sceptique	...un incroyant	Sans opinion
TOTAL (100 %)	30	26	13	15	14	2
Catholiques	35	30	14	13	6	2
Pratiquants réguliers	80	12	5	2	–	1
Pratiquants occasionnels	36	37	16	8	1	2
Non-pratiquants	19	34	17	19	10	1
Sans religion	2	5	8	27	55	3

L'existence de Dieu vous paraît-elle...

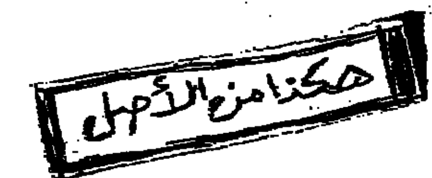
	...certaine	...probable	...improbable	...exclue	Sans opinion
TOTAL (100 %)	31	35	14	12	8
Catholiques	36	39	12	6	7
Pratiquants réguliers	78	20	–	–	2
Pratiquants occasionnels	42	46	5	1	7
Non-pratiquants	20	44	18	9	9
Sans religion	2	15	25	45	13

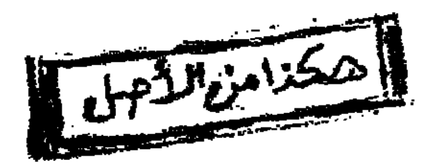
Selon vous, après la mort qu'y a-t-il ?

	Il n'y a rien	Il y a quelque chose, mais je ne sais pas quoi	Il y a une nouvelle vie	Sans opinion
TOTAL (100 %)	30	43	19	8
Catholiques	25	46	21	8
Pratiquants réguliers	6	40	50	4
Pratiquants occasionnels	14	57	20	9
Non-pratiquants	34	45	11	10
Sans religion	60	28	5	7

Je vais vous citer un certain nombre de croyances. Pour chacune d'elles, pouvez-vous me dire si vous y croyez ou non ?

	Ensemble	Catholiques	Pratiquants réguliers	Pratiquants occasionnels	Non-pratiquants	Sans religion
	%	%	%	%	%	%
La Sainte Trinité :						
Oui	37	44	88	52	28	4
Non	42	34	6	25	46	81
Sans réponse	21	22	6	23	26	15
La résurrection du Christ :						
Oui	51	60	94	73	44	6
Non	37	28	4	13	41	79
Sans réponse	12	12	2	14	15	15
Le ciel :						
Oui	40	47	82	55	33	6
Non	45	38	11	28	51	79
Sans réponse	15	15	7	17	16	15
Le purgatoire :						
Oui	25	30	61	31	19	2
Non	59	54	28	49	65	83
Sans réponse	16	16	11	20	16	15
L'enfer :						
Oui	23	27	53	28	18	4
Non	62	58	32	54	67	82
Sans réponse	15	15	15	18	15	14
Le jugement dernier :						
Oui	33	38	75	41	24	5
Non	49	44	15	39	55	81
Sans réponse	18	18	10	20	21	14
Le démon, le diable :						
Oui	24	28	57	28	18	5
Non	62	57	30	57	67	84
Sans réponse	14	15	13	15	15	11
L'immaculée conception de la Vierge Marie :						
Oui	43	51	89	63	34	6
Non	43	34	6	21	48	79
Sans réponse	14	15	5	16	18	15
La présence réelle du Christ dans l'Eucharistie :						
Oui	41	50	92	64	31	4
Non	43	34	5	23	48	79
Sans réponse	16	16	3	13	21	17
Le péché originel :						
Oui	35	41	77	46	27	5
Non	49	42	12	37	54	80
Sans réponse	16	17	11	17	19	15
Les miracles :						
Oui	46	52	81	60	40	15
Non	43	37	11	28	48	73
Sans réponse	11	11	8	12	12	12





Le Monde • Mercredi 1er octobre 1986 13

L'Eglise catholique : le pluralisme

Ces tableaux confirment l'existence d'au moins trois tendances nouvelles et fortes dans l'attitude de la population par rapport à l'Eglise catholique.

1) *Le poids de la fraction conservatrice:* 39 % des Français se disent proches des catholiques de tradition. 47 % des catholiques eux-mêmes se rangent dans cette catégorie. A côté de la minorité militante intégriste, qui suit Mgr Lefebvre dans sa dissidence avec Rome, existe donc un pourcentage important de catholiques ou d'anciens catholiques, nostalgiques de l'Eglise préconciliaire, ou qui, tout en admettant les transformations de Vatican II, craignent aujourd'hui de nouveaux emballements, souhaitent un répit, voire un retour à la tradition.

D'évidence, c'est dans ce public que les campagnes d'hier contre la réforme liturgique ou celles d'aujourd'hui contre le nouveau catéchisme ou l'aide idéologique au tiers-monde portent leurs fruits.

Au demeurant, la guerre du latin semble bel et bien enterrée, si l'on en croit l'un des résultats de ce sondage (qui ne figure pas dans nos tableaux) : 42 % des catholiques n'expriment pas d'opinion sur le point de savoir si les changements liturgiques depuis le concile sont une « bonne ou une mauvaise chose ». Pour 44 % des catholiques, ils sont effectivement une bonne chose.

2) *La distance par rapport aux structures officielles de l'Eglise:* les formes d'adhésion à l'Eglise catholique sont en pleine mutation et ces tableaux le confirment amplement. L'appartenance à l'institution s'exprimait hier, presque naturellement et exclusivement, par le canal des paroisses et des mouvements. Or 69 % des Français interrogés – et parmi eux 71 % se déclarant catholiques – pensent qu'on peut très bien être catholique aujourd'hui sans faire partie de telles structures.

Certes, ce résultat ne permet pas de conclure à un rejet des paroisses et des mouvements, pas plus qu'à un succès des nouvelles formes d'appartenance que sont les groupes de prière (6 % seulement des catholiques disent y participer) et les communautés charismatiques. Mais on peut penser que ceux-ci se développent sur un terrain d'ouverture plus grande.

3) *Les difficultés de réception du discours de l'Eglise:* l'appartenance au catholicisme n'est pas contradictoire, dans l'esprit des Français, avec l'expression d'un désaccord sur les positions officielles de l'Eglise catholique. Un seul point fait exception à cette règle : le principe du recours à la violence pour lutter contre les injustices est rejeté à la fois par l'Eglise et par l'opinion.

Sur tous les autres points (avortement, relations sexuelles préconjugales, mariage des prêtres, ordination des femmes, etc.), l'enseignement officiel de l'Eglise est largement rejeté. Le noyau dur des catholiques pratiquants, lui-même, *s'effrite*. Près de un pratiquant régulier sur deux dit tolérer le principe de relations préconjugales, celui des prêtres mariés et des femmes-prêtres. 43 % admettent même le principe d'un désaccord avec les déclarations officielles du pape.

Vous-même, vous sentez-vous très proche, assez proche, assez éloigné ou très éloigné des catholiques attachés à la tradition ?

	Très proche	Assez proche	Assez éloigné	Très éloigné	Sans opinion
TOTAL (100 %)	7	32	26	21	14
Catholiques	9	38	27	14	12
Pratiquants réguliers	14	49	25	6	6
Pratiquants occasionnels	13	47	23	10	7
Non-pratiquants	6	31	30	18	15
Sans religion	–	7	20	50	23

Diriez-vous que l'on peut être catholique dans des groupes de prières ou des communautés sans participer aux structures officielles de l'Eglise (paroisses, mouvements) ?

	Oui certainement	Oui peut-être	Plutôt non	Certainement non	Sans opinion
TOTAL (100 %)	46	23	9	9	13
Catholiques	47	24	9	9	11
Pratiquants réguliers	38	28	13	15	6
Pratiquants occasionnels	50	25	9	9	7
Non-pratiquants	49	20	8	6	14
Sans religion	39	20	7	11	23

Pensez-vous que l'on puisse se considérer comme catholique et accepter...

	Ensemble	Catholiques	Pratiquants réguliers	Pratiquants occasionnels	Non-pratiquants	Sans religion
	%	%	%	%	%	%
Le principe de l'avortement :						
Oui	51	50	25	52	58	57
Non	40	42	68	38	34	31
Sans opinion	9	8	7	10	8	12
Le principe des relations sexuelles avant le mariage :						
Oui	71	72	49	77	78	70
Non	20	20	41	13	15	18
Sans opinion	9	8	10	10	7	12
Le principe du mariage des prêtres :						
Oui	69	69	47	71	76	72
Non	21	22	43	17	16	15
Sans opinion	10	9	10	12	8	13
Le principe que des femmes puissent devenir prêtres :						
Oui	61	61	45	62	66	64
Non	25	25	41	25	21	20
Sans opinion	14	14	14	13	13	16
Le principe du recours à la violence contre les injustices :						
Oui	32	31	26	26	34	38
Non	57	59	64	63	56	47
Sans opinion	11	10	10	11	10	15
Le principe d'un désaccord avec les déclarations officielles du pape :						
Oui	56	55	43	56	58	65
Non	28	30	46	30	25	18
Sans opinion	16	15	11	14	17	17
Le principe de la lutte des classes :						
Oui	54	52	34	53	57	65
Non	26	29	47	27	24	14
Sans opinion	20	19	19	20	19	21
Le principe d'un changement possible dans la doctrine catholique :						
Oui	61	61	52	62	64	63
Non	19	21	31	22	17	13
Sans opinion	20	18	17	16	19	24

A votre avis, peut-on être à la fois...

	Ensemble	Catholique	Parti communiste	Parti socialiste	UDF	RPR	Front national
	%	%	%	%	%	%	%
Catholique et communiste :							
Oui	60	58	77	71	48	51	51
Non	29	32	13	23	44	42	35
Sans opinion	11	10	10	6	8	7	14
Catholique et socialiste :							
Oui	80	81	75	91	84	76	68
Non	10	10	13	4	11	16	19
Sans opinion	10	9	12	5	5	8	13
Catholique et d'extrême droite :							
Oui	66	66	66	68	67	68	68
Non	21	21	20	23	25	20	16
Sans opinion	13	13	14	9	8	12	16
Catholique et capitaliste :							
Oui	80	79	82	84	83	84	86
Non	10	11	11	10	10	9	3
Sans opinion	10	10	7	6	7	7	11

Jean-Paul II : l'état de grâce

L'image du pape est meilleure que celle de l'Eglise de France. Jean-Paul II totalise 79 % d'opinions favorables (dont 29 % très bonnes). Il est estimé aussi bien par les catholiques que par les sans religion, chez les partisans du PC comme chez ceux du Front national.

Il faut relativiser cet enthousiasme : dans un questionnaire identique de 1963, Jean XXIII avait recueilli 73 % d'opinions favorables (dont 41 % très bonnes) et Paul VI, en 1964, 85 % (dont 37 % très bonnes), soit des résultats supérieurs à celui du pape actuel. *Il reste que 1964 marque* le début du pontificat de Paul VI, les espoirs mis dans le concile et ses premiers voyages. On ne dispose pas de données comparables de 1968 à sa mort en 1978, période marquée par la contestation de l'encyclique *Humanae Vitae*, la montée de l'intégrisme et la fin des voyages à l'étranger.

IL M'ARRIVE DE NE PAS ÊTRE D'ACCORD AVEC CE QUE DIT LE PAPE

ET ALORS ?

PANCHO

Une chose est certaine : l'état de grâce de Jean-Paul II dure dans l'opinion. Il est perçu chez les catholiques comme l'artisan d'une transformation de l'Eglise (41 %), plus que comme celui d'un retour à la tradition (35 %). Le pape est plus populaire chez les plus de soixante-cinq ans (tranche d'âge où il recueille 42 % de très bonnes opinions), que chez les moins de vingt-cinq ans (18 %).

Sa bonne image semble déterminée par ses voyages, son action humanitaire, sociale et politique, plus que par son discours sur les questions de morale sexuelle et conjugale. Ce que soulignent les résultats du dernier tableau, dont la formulation est cependant trop globale pour donner des indications éclairantes (un tiers de sans opinion sur ses interventions politiques et sociales). Les catholiques expriment un désaccord avec ses positions de morale sexuelle (46 %, contre 36 %), alors qu'il y a un accord massif chez eux sur son engagement dans le domaine *politique et social*.

Quant à l'image de l'Eglise de France, si elle souffre de la comparaison avec celle de Jean-Paul II, elle n'est pas défavorable. Elle est bonne pour deux Français sur trois (61 %). 18 % seulement expriment un désaccord. *Il est à remarquer* que les plus hostiles se retrouvent chez les sympathisants du Front national (46 % d'opinions défavorables).

Quelle opinion avez-vous du pape Jean-Paul II ? — **Et de l'Eglise catholique en France ?**

	Pape : Très bonne	Pape : Plutôt bonne	Pape : Plutôt mauvaise	Pape : Très mauvaise	Pape : Sans opinion	Eglise : Très bonne	Eglise : Plutôt bonne	Eglise : Plutôt mauvaise	Eglise : Très mauvaise	Eglise : Sans opinion
TOTAL (100 %)	29	50	5	1	15	9	52	15	3	21
Catholiques	33	52	4	1	10	10	57	15	2	16
Pratiquants réguliers	60	37	2		1	23	60	10	2	5
Pratiquants occasionnels	37	54	2		7	11	61	15	1	12
Non-pratiquants	23	57	5	1	14	6	54	17	3	20
Sans religion	11	38	9	4	38	2	33	13	9	43
PC	14	39	15	2	30	3	44	19	2	32
PS	23	55	6	1	15	5	53	17	3	22
UDF	42	49	3		6	14	60	14	1	11
RPR	44	47	2		7	12	57	16	4	11
FN	16	62	5	3	14	5	35	32	14	14

Etes-vous tout à fait d'accord, plutôt d'accord, plutôt pas d'accord ou pas d'accord du tout avec les prises de position de Jean-Paul II ?

	Sur les problèmes de morale familiale et sexuelle (contraception, avortement)			*Sur les problèmes sociaux et politiques*		
	Tout à fait d'accord ou plutôt d'accord	Plutôt pas d'accord ou pas d'accord du tout	Sans opinion	Tout à fait d'accord ou plutôt d'accord	Plutôt pas d'accord ou pas d'accord du tout	Sans opinion
TOTAL (100 %)	32	48	20	44	24	32
Catholiques	36	46	18	48	22	30
Pratiquants réguliers	68	24	8	67	10	23
Pratiquants occasionnels	35	47	18	49	22	29
Non-pratiquants	26	52	22	41	26	33
Sans religion	.9	62	29	26	31	43

Selon vous, le pape Jean-Paul II est-il plutôt...

	...celui qui contribue à transformer l'Eglise	*...ou celui* qui contribue à un retour à la tradition	Sans opinion
TOTAL (100 %)	38	35	27
Catholiques	41	35	24
Pratiquants réguliers	47	37	16
Pratiquants occasionnels	42	36	22
Non-pratiquants	38	34	28
Sans religion	26	37	37

Un échantillon de 1 500 personnes

Ce sondage de la SOFRES a été effectué pour *le Monde*, *la Vie* et France Inter, du 8 au 13 septembre 1986, selon la méthode des quotas, à partir d'un échantillon national de 1 500 personnes représentatif de l'ensemble de la population française âgée de dix-huit ans et plus.

Le questionnaire a été établi en collaboration avec MM. Jacques Sutter, directeur du groupe de sociologie des religions (CNRS), Guy Michelat (CNRS), directeur de recherches au Centre d'études de la vie politique française et le Père Julien Potel, membre associé au groupe de sociologie des religions. Les commentaires sont de Henri Tincq.

Société

RELIGIONS

Avant sa visite dans la région lyonnaise

Jean-Paul II aux Français : « Je me sens proche de vous »

Cinq jours avant son arrivée, le pape a adressé, le lundi 29 septembre, un message télévisé à ses « chers amis de France », *dans lequel il exprime notamment sa sympathie après les* « attentats odieux » *qui ont touché le pays.*

« Pour la troisième fois, *déclare Jean-Paul II*, je vais me rendre chez vous, du 4 au 7 octobre. Je m'en réjouis et remercie vivement ceux qui m'ont invité, les évêques de France et les autorités civiles, qui ont aussitôt donné leur agrément ».

« Lyon, Paray-le-Monial, Annecy et Ars, le pays du saint curé, qui est né il y a deux cents ans, sont les principales étapes. Des lieux de pèlerinage, où je suis heureux d'être pèlerin à mon tour, des lieux sanctifiés par les saints, dont le témoignage est toujours vivant et source de grâce. Là où les saints passent, disait le curé d'Ars, Dieu passe avec eux.

» Mais je ne m'y rends pas pour moi d'abord. J'y vais pour vous, pour le peuple chrétien de France, qui aime célébrer sa foi avec le successeur de Pierre et avec ses évêques. Ensemble, nous nous fortifierons dans la foi et l'amour. Les saints ont le génie de l'amour. Et sans l'amour — de Dieu et du prochain, — quel sens peut avoir la vie ?

» Je sais qu'une telle visite pastorale demande des préparatifs considérables, et je remercie tous ceux qui s'y consacrent au prix de gros sacrifices, conscients de l'enjeu spirituel pour tout le pays. Je désirerais, quant à moi, que tout se déroule avec simplicité. J'apprécierai des contacts vrais, une prière digne.

» Ces jours-ci, chers amis de France, je me suis senti encore plus proche de vous par la sympathie et la prière, devant les attentats odieux qui ont tué et blessé des innocents et traumatisé votre pays, pourtant si attaché à la liberté, à la paix et à l'hospitalité.

» Pour ma part, je viens chez vous avec le message de paix et d'amour que je reçois de l'Evangile, que Jésus a confié spécialement à Pierre et à ses successeurs, un message qui rejoint le meilleur de chaque conscience. Malgré les épreuves, puisse ce don de la paix et de la fraternité demeurer avec vous, chers frères et sœurs ! Je vous bénis de tout cœur. Merci, et à bientôt ! »

Populaire, mais peu obéi

(Suite de la première page.)

3. — *Les normes* : la grande leçon de ce sondage est, en effet, l'autonomie croissante des catholiques, y compris des pratiquants, par rapport à ce que leur dictent le pape et les évêques. Devant les grands choix de la vie, la référence n'est plus l'Eglise, mais la conscience individuelle.

Les interventions de la hiérarchie sur les questions de vie privée, de morale conjugale et sexuelle semblent tomber à plat. Le principe même d'un désaccord avec l'Eglise sur ces points est admis par de nombreux catholiques.

Chez les catholiques pratiquants, la fidélité aux croyances fondamentales reste forte, mais l'indiscipline grandit. En revanche, chez les non-pratiquants, l'affirmation catholique est de plus en plus vidée de son sens.

La France reste un pays majoritairement catholique, avec un pourcentage de baptêmes et de mariages à l'église toujours considérable. 72 % des Français ne souhaitent-ils pas être enterrés religieusement ? Cependant, ce catholicisme affirmé est, le plus souvent, le fruit d'un héritage culturel et d'une histoire personnelle marquée par les actes rituels de l'Eglise. Le catholicisme des Français est davantage une référence au passé qu'une règle de vie.

HENRI TINCQ.

● **Le Père Schillebeeckx à nouveau inquiété par le Vatican.** — Le théologien hollandais Edouard Schillebeeckx a fait l'objet d'une « notification », en date du 15 septembre dernier, signée par le cardinal Ratzinger, préfet de la congrégation pour la doctrine de la foi. Celui-ci relève que les travaux du théologien n'abordent plus la question de l'élection de laïcs pour célébrer l'Eucharistie, qui lui avait déjà valu des avertissements. Mais la doctrine de l'Eglise sur le sacerdoce y fait toujours l'objet « d'une analyse critique, plus que d'une déclaration d'adhésion ».

● **Succès pour Billy Graham.** — La « campagne d'évangélisation » en France du pasteur baptiste américain Billy Graham a été suivie par des centaines de milliers de personnes. A Paris, au Palais omnisports de Bercy, le prédicateur a réuni cent dix mille personnes en huit soirées, du 20 au 27 septembre. Le palais était rempli le premier soir (quinze mille personnes) et archicomble de dernier jour où plusieurs milliers de personnes n'ont pu entrer. Le lundi 22, en revanche, l'assistance était plus réduite : six mille huit cents présents. En province, la retransmission du message de Billy Graham dans des salles de spectacle à partir du mardi 23 a rassemblé cent quatre-vingt mille personnes. Les entrées étaient gratuites, mais l'assistance était invitée à des dons pour couvrir les frais. 1 420 000 francs ont été ainsi recueillis à Paris.

SPORTS

Championnat du monde de volley-ball

Les cent recettes à la française

TOULOUSE
de notre envoyé spécial

L'équipe de France a remporté, lundi 29 septembre, à Toulouse, le premier match de sa poule demi-finale en battant la Tchécoslovaquie par trois sets à zéro (15-10, 15-13, 15-6) en une heure et demie. Accrochés au début du match, les Français, peu inspirés à la réception, ont bien failli perdre le deuxième set. Menés 4 à 12, puis 6 à 13, ils ont fini par arracher la décision grâce à l'expérience de Stéphane Faure et d'Alain Fabiani, profitant d'une surprenante déconcentration des joueurs tchèques.

Par nature Eric Daniel, l'entraîneur de l'équipe de France, n'a aucune prédilection pour l'emphase cocardière mais, de guerre lasse, il convient que l'attaque française est la meilleure du monde.

Hormis Eric Bouvier, son quintal et son bras de plomb, le volley-ball français n'a pourtant pas une puissance de feu dissuasive. « *Notre force réside dans la variété de nos combinaisons offensives* », explique Eric Daniel. On en a répertorié plus de cent cinquante que les joueurs possèdent sur le bout des doigts. Cent cinquante possibilités d'attaque utilisables à tout moment en fonction de l'adversaire et des circonstances. Cet arsenal fait désormais trembler toutes les équipes du monde malgré des heures passées devant les magnétoscopes à décortiquer le jeu français. Seuls les Américains, grâce au renfort d'un ordinateur et à leur acharnement à défendre, sont parvenus ces derniers mois à enrayer les vagues d'assaut tricolores. Lundi, les volleyeurs tchèques n'ont opposé qu'un contre monumental, culminant à plus de deux mètres, à l'ingéniosité offensive d'Alain Fabiani, le maître à jouer français. Une solidité de ligne Maginot contre l'astuce de Bibi Fricotin !

L'attaque à outrance a été élevée au rang de stratégie après le championnat d'Europe de 1983 où l'équipe de France avait touché le fond (douzième et dernière). Le contre et la défense étant décidément des tares incurables, les entraîneurs choisirent à l'époque de passer à l'offensive. Ils avaient les hommes pour cela. « *Nous avons mis en place un jeu à haut risque s'appuyant sur une bonne réception et les importantes possibilités de base de Fabiani* », dit Eric Daniel.

L'inspiration au bout des doigts

Impossible de se mettre en position d'attaque sans une bonne réception sur service adverse. Philippe Blain, vingt-six ans, et Laurent Tillie, vingt-trois ans, comptant parmi les meilleurs spécialistes de ce dernier secteur très technique, le premier travail fut de trouver une disposition sur le terrain telle que les deux joueurs soient systématiquement en position pour remonter les balles sur Fabiani. Nuits blanches et tableau noir. Cette disposition tactique remplie, il fallait ensuite s'en remettre au génie et aux doigts d'or d'Alain Fabiani pour distiller les meilleures balles d'attaque aux Bouvier, Mazzon, Faure, piaffant sous le filet.

Tandis que l'adversaire fourbit son service, le capitaine français indique discrètement à ses équipiers le numéro de la combinaison à mettre en œuvre. Dans ce milieu où tout le monde se connaît, son œil acéré et avide repère la disposition tactique de l'équipe adverse. Pendant l'échange, quand le ballon navigue à 150 kilomètres/heure d'un camp à l'autre, il n'est plus question d'annoncer du geste ou de la voix les combinaisons d'attaque. Le « feeling » tient lieu de viatique. Contre les Tchèques, Alain Fabiani n'en a pas manqué dans les moments difficiles. Détournant du bout du doigt une balle désespérée en « courte arrière », il trouve Mazzon dans son dos. Déjà à un mètre du sol, celui-ci n'a plus qu'à écraser son smash dans les quatre mètres du terrain tchécoslovaque. Un pur chef-d'œuvre qui tire le public toulousain de sa réserve. Mais pour tout chef-d'œuvre, il faut respecter les proportions. Un doigt d'inspiration et des hectolitres de sueur. Depuis dix-huit mois, inlassablement, les volleyeurs français ont remis sur le métier les cent cinquante figures imposées du jeu à la française. Répétition fastidieuse de combinaisons pour la plupart inédites. « *Nous n'avons inventé aucun geste technique nouveau*, proteste Eric Daniel. *Ce que nous avons inventé c'est l'assemblage de deux ou trois joueurs autour du passeur.* » Ce ballet permanent autour d'Alain Fabiani exige une entente et une synchronisation de tous les instants. Quand Bouvier, Mazzon et Faure sautent ensemble au filet, aucun d'eux ne sait qui va, en définitive, recevoir la balle. L'adversaire encore moins. Selon les cas de figure, Fabiani a entre quatre et vingt-cinq solutions d'attaques différentes. Dans une impression de noire pagaille, tout est réglé, tout doit être réalisé au millimètre. A ce niveau, le volley-ball est une alchimie entre la faculté individuelle à analyser les situations et l'abnégation collective. Clairvoyance du joueur d'échec et obéissance aveugle aux automatismes. Le volley est le plus physique des exercices cérébraux.

JEAN-JACQUES BOZONNET.

LES RÉSULTATS

Groupe 1
(Toulouse)

France b. Tchécoslovaquie 3 à 0 (15-10, 15-13, 15-6).
Brésil b. Chine 3 à 1 (12-15, 15-6, 15-7, 15-4).
Bulgarie b. Italie 3 à 0 (15-4, 15-10, 15-12).
Classement. — 1. France, Brésil, 6 pts ; 3. Bulgarie, 5 ; 4. Italie, 4 ; 5. Tchécoslovaquie, Chine, 3.

Groupe 2
(Nantes)

URSS b. Japon 3 à 0 (16-14, 15-5, 15-10).
Etats-Unis b. Pologne, 3 à 0 (15-12, 15-13, 15-11).
Cuba b. Argentine 3 à 2 (15-17, 15-4, 15-12, 7-15, 15-13).
Classement. — 1. URSS, Etats-Unis, 6 pts ; 3. Cuba, 5 ; 4. Argentine, 4 ; 5. Japon, Pologne, 3.

Automobilisme : rallye de Côte-d'Ivoire

Les adieux en fanfare de Toyota à l'Afrique

Le Suédois Bjorn Waldegaard a gagné le 27 septembre le dix-huitième rallye de Côte-d'Ivoire, qui s'est achevé sur un triomphe de Toyota : ses Celica turbo ont pris les quatre premières places.

Ce nouveau succès de la firme japonaise a mis un point final à une aventure qui avait commencé sous le signe du scepticisme. Beaucoup d'observateurs avaient douté lors de la création de la voiture de la validité de sa conception, de type classique (moteur avant, traction arrière), alors que la technologie développée par la Peugeot 205 turbo-16 et l'Audi Quattro avait révolutionné les rallyes.

La nouvelle Toyota s'est en effet avérée dépassée pour les épreuves classiques. Mais les Nippons visaient un autre objectif : une victoire sur les pistes africaines qui leur ouvrirait du même coup le marché. Et, depuis les débuts, les six participations aux épreuves africaines ont été des succès. La domination a même été écrasante : victoire en 1984, doublé en 1985 et 1986 dans le Safari Rallye, victoire en 1983, doublé en 1985 et, pour finir en beauté, quarté en 1986 en Côte-d'Ivoire. Dur pour les Audi, Peugeot et autres Lancia, qui dans le même temps dominaient le championnat du monde.

La puissance mais surtout l'extrême fiabilité des Toyota, menées à grand rythme, leur ont permis de tenir le choc contre des véhicules plus rapides mais moins solides sur un terrain impitoyable pour les mécaniques.

VOILE

Peponnet et Pillot champions du monde

SALOU
de notre envoyé spécial

Le tandem olympique formé par Thierry Peponnet et Luc Pillot a réussi, lundi 29 septembre, l'exploit qu'il avait manqué de peu la veille, lors de la cinquième manche du championnat du monde de dériveur 470 disputé à Salou en Espagne (*le Monde* du 30 septembre). Les deux compères ont de nouveau tenté leur chance dès le départ, dans une direction différente de celle des autres concurrents. La mer, un peu plus formée, et le vent, mieux soutenu que la veille, n'ont pas contratié leur tentative. Troisième à la première bouée du triangle, ils remontaient facilement leurs adversaires pour prendre la tête lors d'un bord de près à mi-course. « *Ils se sont envolés vers la victoire, augmentant largement leur avance et finissant très nettement en tête* », commente Marc Laurent, leur entraîneur. Après un coup de sirène signifiant la première place dans cette régate, le visage de Thierry Peponnet se détendait enfin.

Mais les deux jeunes garçons ont véritablement poussé des cris de joie lorsqu'ils ont constaté que leurs rivaux allemands, les frères Hunger, se classaient treizièmes. Une place sur le podium était enfin assurée.

Belle saison pour les deux régatiers. Ils ont commencé l'année 1986 en s'adjugeant le titre de champion du Japon, le jour du premier de l'an. Champions d'Europe début juillet au Danemark, ils se classent premiers au championnat de France au début du mois et triomphent aujourd'hui au niveau mondial. Les deux médaillés olympiques de 1984 sont déjà des habitués du podium. Mais une nouvelle victoire conforte un peu plus ces anxieux. « *Lors d'une épreuve difficile, nous avons prouvé que nous sommes parmi les meilleurs* », estime Thierry Peponnet. Ce titre, pour lui un élément de préparation des prochains Jeux olympiques, va-t-il enfin lui permettre d'être mieux connu de ses compatriotes ? C'est le rêve qu'il caresse, lui qui porte, depuis 1984, une grosse boule d'amertume à côté du cœur.

SERGE BOLLOCH.

JUSTICE

L'affaire du Carrefour du développement

M. Nucci entendu en qualité de partie civile

M. Christian Nucci, ancien ministre de la coopération, a été entendu, lundi 29 septembre, en tant que partie civile par M. Jean-Pierre Michau, juge d'instruction au tribunal de grande instance de Paris, chargé de l'affaire du Carrefour du développement.

Cette audition, qui a duré près de deux heures, a été effectuée dans le cours de la plainte pour « *faux, usage de faux et abus de confiance* », déposée le 31 juillet dernier par M. Christian Nucci contre son ancien chef de cabinet, M. Yves Chalier, actuellement en fuite.

Au terme de leur entretien avec le juge, M. Nucci et son conseil, Me Philippe Lemaire, ont indiqué qu'ils avaient examiné avec le magistrat les photocopies d'une trentaine de chèques d'une valeur totale de 650 000 francs, sur le compte conjoint que l'ancien ministre possédait avec son chef de cabinet. La signature de M. Christian Nucci aurait été imitée sur l'ensemble des chèques, qui ont été portés au crédit de trois comptes ouverts à titre personnel par M. Chalier.

Dès le 30 juin 1986, M. Christian Nucci avait déposé une première plainte contre X, pour faux et, le 1er août, il déclarait au *Monde* : « *M. Chalier s'est servi de sa place, de ses fonctions et de son pouvoir pour commettre un certain nombre de détournements à mon insu.* »

EN BREF

● **Un réfugié basque reconduit à la frontière franco-espagnole.** — *Un Basque espagnol réfugié en* France, M. Joaquim Martinez Perez, vingt-huit ans, a été reconduit lundi 29 septembre à la frontière franco-espagnole, en application d'un arrêté pris par la préfecture des Pyrénées-Atlantiques. Il a été remis aux autorités espagnoles.

M. Joaquim Martinez Perez, dont l'appartenance à un groupe autonomiste n'a pas été formellement confirmée, était selon la préfecture en France « *depuis plus de trois mois et sans aucun titre de séjour* ».

La procédure de « *reconduite à la frontière* » dont il a été l'objet est prévue par la loi du 9 septembre 1986. Elle est mise en œuvre sur arrêté préfectoral, et non par décision du ministère de l'intérieur, comme c'est le cas pour les « *expulsions d'urgence* ».

● **Le drame du Heysel : vingt-sixième inculpation.** — Un jeune Britannique de vingt et un an, Ronald O'Brien, impliqué dans les émeutes du Heysel de mai 1985, devra se présenter le 10 novembre prochain devant un tribunal londonien qui décidera de son extradition vers la Belgique. Accusé d'homicide involontaire sur la personne de Mario Ronchi, une des trente-neuf victimes des affrontements entre supporters de Liverpool et de la Juventus de Turin, c'est le vingt-sixième inculpé de ce drame.

● **Le plagiste de Vassivière remis en liberté.** — M. Guy Jabut, quarante ans, plagiste au lac de Vassivière, dans la Creuse, inculpé et écroué depuis la noyade d'un adolescent le 8 août dernier, vient d'être remis en liberté. (*le Monde* du 13 août).

● **RECTIFICATIF.** — *Ce n'est* pas la réquisition, mais la récusation d'un des magistrats de la cour d'assises de Vaucluse qui fut demandée par les défenseurs d'Edgar Brandys (*le Monde* daté 28-29 septembre).

SCIENCES

Mort de Nikolaï Semenov prix Nobel de chimie

L'académicien soviétique Nikolaï Semenov, prix Nobel de chimie 1956, est décédé à l'âge de quatre-vingt-dix ans. La nouvelle, connue depuis le 25 septembre, n'a été annoncée par l'agence Tass que dans la journée du 28 septembre.

Né le 16 avril 1896 à Saratov (URSS), Nikolaï Semenov a consacré l'essentiel de sa carrière scientifique à l'étude de la cinématique des réactions chimiques. A ce titre, l'Union soviétique lui doit de très nombreux travaux, notamment dans le domaine de la combustion, de l'explosion et des réactions en chaine d'espèces chimiques, recherches qui ont fortement contribué à la mise au point de moteurs de fusée et de turboréacteurs. Il n'est pas étonnant que, dans ces conditions, la nécrologie de Nikolaï Semenov ait été signée par Mikhaïl Gorbatchev et qu'il ait été dit que ses recherches avaient donné lieu à de « larges applications dans l'économie nationale et contribué au renforcement de la capacité défensive de l'Union soviétique ».

Cet ancien étudiant de l'université de Petrograd (1917) a très tôt dirigé le laboratoire des phénomènes électroniques de l'institut de physique et de technique de Leningrad. Dès 1928, il est professeur à l'institut polytechnique de Leningrad (1928-1944), qu'il quittera pour celui de Moscou. Mais, en 1931, un an avant de devenir membre de l'Académie des sciences d'URSS, il sera nommé à la tête de l'institut de chimie physique de Moscou. Plus tard, ce spécialiste de la chimie deviendra secrétaire du département de la chimie à l'académie des sciences (1957-1963), puis vice-président de cette même académie en 1963. Nikolaï Semenov avait été cité plusieurs fois à l'ordre de Lénine et était héros du travail socialiste.

FAITS DIVERS

Près de Metz

Deux enfants tués à coups de pierres

Crime de sadique ou vengeance ? Les policiers n'écartent aucune hypothèse, quarante-huit heures après la découverte des corps de deux garçonnets, Cyril Beining et Alexandre Beckrich, âgés de huit ans, morts le crâne fracassé à coups de pierres, le long d'une voie de manœuvre de la SNCF, à Montigny-les-Metz, un banlieue de Metz (Moselle).

Que s'est-il passé exactement sur ce talus, caché des regards par la hauteur du remblai, de nombreux arbustes et des wagons immobiles, dimanche 28 septembre, entre dix-sept heures et dix-huit heures ? C'est ce que les enquêteurs de Strasbourg s'efforcent d'établir.

La nature des blessures, le fait que les visages des deux enfants aient été rendus méconnaissables, la marque profonde faite dans le sol meuble par la tête de l'un d'eux, tout indique l'acharnement du ou des assassins. L'autopsie permettra de savoir si les deux enfants — dont l'un était à demi-déshabillé — ont subi des violences sexuelles.

Le procureur de la République de Metz, M. Lucas, s'est montré très prudent : « *L'enquête se révèle extrêmement difficile, car il n'existe aucun témoin direct des faits*, a-t-il indiqué au cours d'une conférence de presse. *Nous pratiquons un ratissage tous azimuts du lieu du crime, et essayons de reconstituer fidèlement l'emploi du temps des victimes, mais rien ne nous autorise à privilégier une hypothèse plutôt qu'une autre.* »

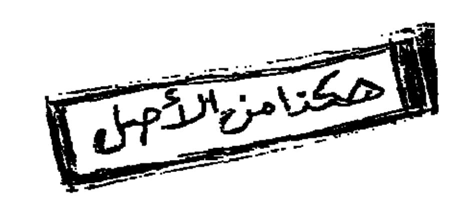
A Paris

Trente-trois interpellations dans une opération antidrogue

Plusieurs doses d'héroïne et du cannabis ont été saisis et trente-trois personnes — dont trois mineurs — ont été interpellées, dans la nuit du dimanche 28 au lundi 29 septembre, au cours d'une opération antidrogue dans une boîte de nuit parisienne, l'Opéra Night, 30, rue de Grammont (2e).

Agissant sur commission rogatoire de M. Alain Marsaud, juge d'instruction, les policiers de la Brigade des stupéfiants et du proxénétisme (BSP) ont arrêté, en un premier temps, deux personnes au cours d'une transaction, un mineur porteur de doses d'héroïne et un auteur-compositeur, dont l'identité n'a pas été révélée. Les enquêteurs ont alors perquisitionné dans la boîte de nuit où ils ont découvert dix-sept doses d'héroïne et de nombreuses enveloppes de cannabis.

L'établissement devrait être fermé par décision préfectorale.



هكذا من الأصل

Culture

PHOTO

Le paysage photographié

De l'amour de la nature à la perception de l'étrange

Deux livres et une exposition offrent l'occasion de faire le point sur un domaine majeur de la photographie : le paysage.

Le temps est révolu où, face aux *sites grandioses du Yosémithe ou de* la Death Valley, le photographe paysagiste clamait son amour de la nature par des visions spectaculaires, sentimentales ou romantiques. Au lyrisme d'Ansel Adams, à la séduction formelle d'Edward Weston, ont succédé la perte du sens et la perception de l'étrangeté par Robert Frank, lui-même suivi, quinze ans plus tard, dans une approche conceptuelle dérivée du « land art », des voyages-promenades de Hamish Fulton et des expéditions cartographiques de Richard Long.

« Pays-Bas », Werner J. Hannappel (1979)

Avec son exposition « Du calme dans le paysage » (1), Michèle Chomette poursuit sa réflexion sur le paysage.

Arpenter, baliser, cadrer, marquer, *marcher, fait désormais* partie intégrante de la panoplie du photographe dès lors qu'il ne s'attend plus à trouver dans le spectacle de la nature un *miroir* ou une source inespérée d'inspiration, mais qu'il cherche plutôt à donner conscience de ce qui est irrémédiablement perdu, à montrer ce qui n'a pas encore été vu. Ou encore à capter le reflet de son intériorité tel que le suggère, dans des *tonalités indistinctes, le Belge* Marc Deneyer lorsqu'il quadrille méthodiquement la campagne du Poitou où il vit, débusquant à la lisière du visible la forme irrepérable d'un buisson ou l'étendue rase d'une prairie que boucle un mur de *paille* (2).

C'est à l'antipode de ce théâtre d'ombres, surmonté par l'ourlet des nuages, que se situe la démarche de l'Allemand Werner Hannapel, trente-six ans, qui a participé en outre à la mission de la DATAR. *Procédant par séries fragmentées*, remarquablement structurées, l'éloge qu'il fait de la matière l'entraîne à parcourir les territoires, ouverts au large, inexplorés du Grand Nord dont il déflore les failles et les saillies avec une magie *froide et sans émoi*.

Cette calligraphie de l'informel s'oppose au rêve que poursuit le New-Yorkais Mikael Levin lorsqu'il déambule en Suède, le long de la mer Morte ou en Dordogne, dressant une vraie cartographie du paysage *et donnant une définition sensible de* ce que représente dans son essence l'espace photographique. D'une grande subtilité, alliant la maîtrise, le mystère et la puissance, ses tirages aux gris harmonieux respirent le calme inquiétant de ces coins *de campagne entrevus un jour de* semaine, laissant filtrer à travers un rideau d'arbres l'écho de ses bruissements, de ses mouvements incertains, de ses renversements secrets.

Bien sûr, on peut être surpris, voire agacé, par l'attention portée à *ces lieux sans âme et sans soleil*, vacants et anonymes, sans beauté et *peu identifiables que, bormis ces* géomètres, ces topographes du regard, personne au monde n'aurait l'idée d'aller voir. On aurait tort pourtant de s'en détourner. A l'image du Belge Jacques Vilet qui contemple le site industriel, inter*changeable et sans statut, qui* entoure sa maison, il y a quelque chose d'aussi émouvant que radical dans ces vues carrées et monotones qui bannissent toute poésie factice mais où s'épanche l'investissement distancié du photographe.

État de l'espace, constat du territoire en un lieu et un temps donné, c'est le projet que poursuit aussi depuis 1970, avec une constance exemplaire, le Californien Lewis Baltz. Traitant la relation du paysage naturel à celui qui est altéré par l'homme, fixant les déchets de la civilisation et enregistrant avec un regard d'ophtalmologue les traces du bouleversement social, il a réalisé en 1982 et en 1983, cinquante-neuf très gros plans de la décharge qui jouxte la prison de San-Quentin, au nord de San-Francisco (3).

Observant derrière la broussaille et les éboulis de pierraille comment les restes *constituent peu à peu une* seconde nature, dans cette série qu'il qualifie de « semi-fictionnelle », Baltz dépeint moins un monde mort, résidu d'une catastrophe naturelle ou d'un accident nucléaire, qu'il ne se conduit en détective ou en archéologue des temps modernes. Comme le faisait Spoerri en relevant les cadavres d'objets, cet inventaire ironique et fascinant des choses et des lieux qui sont en train de disparaître est à envisager d'abord comme participant d'une patiente et difficile reconquête de l'espace.

PATRICK ROEGIERS.

(1) « Du calme dans le paysage », Hannapel, Levin, Deneyer, Vilet, 121 photographies. Galerie Michèle Chomette, 24, rue Beaubourg, Paris (3e), jusqu'au 18 octobre.

(2) Marc Deneyer : *Paysages*, textes de Alain Bonfand, Jean-Louis Cordebard et Monique Renault. Editions La Différence, Frac Poitou-Charente, collection « État des lLieux », 68 pages, *98 F.*

(3) Lewis Baltz : *San Quentin Point*, essai Mark Haworth-Booth, éditions La Différence, 290 F.

Cavaillon-New-York

Cavaillon, ce sont les melons et, léguée par le siècle de *Louis XV, la plus mignonne* synagogue de France. On nous dit : *« Venez, ces temps-ci chez nous, c'est aussi les USA »* Aïe ! Nous craignîmes la pire américanerie. Et puis nous vîmes l'air super malicieux de Georges Glasberg et le slogan de l'expo, tel vieux proverbe provençal sympathiquement mis au goût du jour : *« Qui a vu New-York et n'a pas vu le Luberon n'a rien vu. »*

Commençant par la fin, Glasberg est né à Marseille dans... un cimetière, en 1914. Sur cette lancée, toute sa carrière de photographe il a traqué le cocasse, l'insolite au sein du banal. Empruntant très tôt la voie de Windish, Isis, Brassaï ou Doisneau, *il photographiera entre* autres la Provence (pour Jean-Paul Clebert), les monstres de Bomarzo (pour Pieyre de Mandiargues) ou le Festival d'Avignon en 1968 pour le monde entier. En 1983, les Rencontres internationales de la photo d'Arles ont consacré une plaquette *au travail du créateur en* 1965 du département photo de l'agence Dupuy-Compton.

De New-York, il a rapporté cartes de la belle ouvrage mais, à Cavaillon, les photos du *Cireur de Broadway* ou d'*Emergency Exit* sont surtout là en contrepoint des photos cavaillonnaises, alignant les facettes visibles, et souvent risibles, du mythe américain vécu par une petite ville du Midi devenue « Americavaillon ».

De La plante qui nous vient d'Amérique au Bar californien en passant par *le Petit Shérif*, sans oublier *la Belle Américaine*, on terminera quand même par *Plus de spinash, des melons* et par ce cliché en forme de cri de guerre rigolo : *« Lubérons-nous ! »*

J.-P. P.-H.

★ *Centre culturel et de loisirs de* Cavaillon, rue du Languedoc, 84300 Cavaillon. Tél. : 90-78-30-73. Jusqu'au 5 octobre.

DANSE

La compagnie L'Esquisse sur papier

Joëlle Bouvier et Régis Obadia dans le vif du sujet

Ce qui naît chez les danseurs quand leur regard a traîné dans l'univers émotionnel de la peinture.

Au début, Joëlle Bouvier et Régis Obadia, lancés dans une recherche instinctive du geste brut, ressemblaient à deux enfants perdus, deux êtres retournés à l'archaïsme, à la *pré-danse* et décidés à accomplir tout seuls leur mutation sans souci de technique ou d'école.

Mais, même s'ils semblent coupés du monde, repliés frileusement dans leur univers secret, Bouvier-Obadia appartiennent à leur époque. *Comme d'autres danseurs de leur* génération – François Verret, Jean-Claude Gallotta ou Karine Saporta, – ils sont fascinés par le corps-mémoire, réceptacle de millions de gestes accumulés, stratifiés, qu'il s'agit de laisser remonter en *surface* et de libérer. Question d'affinités, leur itinéraire recoupe d'autres expériences picturales ou littéraires.

Le très beau livre que leur consacre la collection « Angle d'ailes » se place à cette intersection des trajec*toires artistiques pour en déceler* les secrètes connivences. Les deux danseurs se prêtent volontiers à cette investigation. Ils livrent des pistes, des points de repère sur leurs goûts, leur démarche créatrice, leurs choix esthétiques. A travers l'imagination de leurs exégètes ils se montrent dans *un miroir* démultiplié où se reflètent aussi les personnages fous de Dado, les écorchés de Bacon ou la dynamique de Velickovic.

« Ce sur quoi joue leur danse, écrit Jean-Louis Ferrier, *c'est sur l'image du corps et sa déformation comme dans la peinture contemporaine... Un peinture qui ne s'intéresse plus à la reproduction de l'enveloppe charnelle, du visible, mais à tout ce que la psychanalyse nous laisse deviner d'indéfini, de fiévreux, dans les relations du corps et de l'âme. »*

Surgissent dans la foulée les compagnons de création, Dominique Deroux, l'homme des costumes-armures, Philippe Judlin, adepte de l'art brut, auteur des meubles pervers du *Royaume millénaire*. Le graphiste Alain Macaire a su à travers textes et photos mettre en scène la compagnie L'Esquisse et nous en révéler les arrière-plans, les ailleurs.

M. M.

★ *L'Esquisse – Bouvier Obadia*, collection « Angle d'ailes », coédition Canal, 128 p., 100 F.

ARTS

Une « Crucifixion » de Michel-Ange aurait été retrouvée à Naples

Disparue depuis plus d'un siècle, la *Crucifixion* peinte par Michel-Ange pour la princesse Vittoria Colonna vers la fin de sa vie, en 1545, a été retrouvée à Naples dans la collection *d'une famille napolitaine, assure un* historien et critique d'art, le professeur Domenico Galasso.

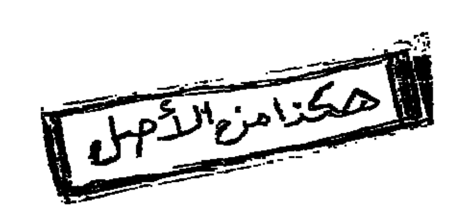
Le tableau (30 × 50 cm), réalisé quatre ans après *le Jugement dernier* de la chapelle Sixtine, est considéré comme le testament spirituel de Michel-Ange. Il est l'une des sept peintures de chevalet réalisées par l'artiste, dont on n'avait conservé, jusqu'à *présent*, que *la Sainte Famille (Tondo Doni)* de Florence.

L'œuvre, confiée aux religieux de la chartreuse de San-Martino à Naples, leur avait été confisquée par le roi Ferdinand Ier de Bourbon, pour les punir de s'être ralliés aux jacobins *durant la brève République napolitaine* de 1799. La reine Marie-Christine (sœur de la reine de France Marie-Antoinette) devait en faire don à son gynécologue Gennaro Galbiati. A la mort de celui-ci, en 1845, on devait perdre trace du précieux tableau.

Le professeur Galasso n'a pas révélé le nom de la famille qui possède *l'œuvre, mais il affirme que la* signature Michelangelo, tracée derrière le tableau, a été authentifiée par un professeur graphologue de l'université d'Urbino (Italie du Nord), le professeur Michele D'Alessandro. – *(AFP.)*

Découverte d'un tombeau royal péonien en Yougoslavie

L'archéologue Ivan Mikulcic, de l'Université de Skoplje (Yougoslavie) vient de découvrir un monumental édifice de pierres de taille enfoui depuis deux mille trois cents ans en *Péonie* et aux dimensions comparables au Trésor d'Astrée de Mycène (Grèce). A l'époque classique, la Péo*nie était située au nord de la Macé*doine de Philippe II, le père d'Alexandre le Grand, et couvrait une partie du sud de la Yougoslavie actuelle. L'ouvrage révélé à Brazda, dont certains blocs pèsent plus d'une tonne, est un tombeau royal de style macédonien, répandu au quatrième siècle avant Jésus-Christ. La salle du mausolée de Brazda, seule entièrement *dégagée à ce jour, était vide*, l'ensemble du monument n'ayant pu offrir à la curiosité du professeur Mikulcic que des débris de vases grecs. Il ne s'agirait donc pas, comme l'avaient espéré les archéologues, d'un temple ou d'un palais, ce qui aurait permis d'en savoir plus sur un peuple dont parlait déjà Homère dans l'Iliade. En revanche, on a découvert, au creux *d'une paroi*, le crâne d'une jeune fille, ce qui laisserait supposer que les Péoniens de *l'époque hellénique faisaient* des sacrifices humains. Le mystère du tombeau de Brazda demeure puisqu'il reste encore à déblayer 6 000 mètres cubes pour dégager cette monumentale pièce d'architecture antique.



Culture

THÉATRE

« La Clé » à Chaillot après Strasbourg

Un Labiche signé cauchemar



TRISTAN VALES/ENGUERAND

Emmanuelle Grange et Jean Dautremay

La mise en scène de Jacques Lassalle restitue la mécanique dramatique de Labiche et souligne la dimension sociale et onirique de la Clé. Admirablement secondé par Alain Chambon qui signe un décor simple et ingénieux, jouant tantôt l'austérité hypocrite des intérieurs bourgeois du dix-neuvième siècle, tantôt la couleur lisse et incertaine des mauvais rêves, il nous entraîne au plus fort du texte, ersatz de vaudeville pour époque bouleversée. Jean Dautremay, le rentier Rinçonnet, Daniel Briquet, son neveu Agénor, et Anne Marenco, Clapotte la servante, se détachent d'une distribution malheureusement inégale. Elle ne gâche pourtant pas le plaisir d'entendre le dernier ouvrage d'Eugène Labiche, qui solde là son compte de peintre talentueux du Second Empire. — O. S.

★ Chaillot, Théâtre Gémier, 20 h 30, du mardi au samedi, matinée dimanche 15 heures. Tél. : 47-27-81-15.

VARIÉTÉS

« La valise en carton », au Casino de Paris

Les malheurs de Linda de Suza

Coincés entre le boulevard et l'opérette, les Français rêvent toujours de comédie musicale. Côté production, les moyens ne manquent pas. Côté auteurs, c'est l'indigence.

Venue de son Portugal natal à Paris au début des années 70 avec sa valise en carton, Linda de Suza mania les plumeaux et les balais dans beaucoup d'hôtels, de la gare Saint-Lazare au Louvre, avant de commencer à chanter des fados dans un bistrot du Marché aux puces, puis d'enregistrer un premier disque chez Claude Carrère en 1978 et de recevoir la somme de 6 000 francs comme avance sur royalties. La suite, Linda de Suza l'a racontée dans un best-seller, *la Valise en carton*, paru évidemment aux éditions Carrère-Lafon et vendu à plus d'un million d'exemplaires.

Adapté pour le petit écran par Françoise Verny, *la Valise en carton* est un feuilleton de six heures que tourne actuellement à Lisbonne pour Antenne 2 le réalisateur Michel Wyn, avec l'actrice Souad Amidou dans le rôle de la chanteuse, et dans celui de la mère Irène Pappas. La série raconte l'histoire d'une famille portugaise pauvre de Benfica et d'un de ses enfants, une fille, qui s'en sort avec une énergie tenace et réalise à Paris son rêve d'être chanteuse.

L'ouvrage portant le même titre représenté au *Casino* de Paris se contente de mettre en images l'ascension d'une femme de chambre. Les auteurs, Françoise Dorin et Pascal Auriat, n'ont nullement eu pour ambition de suivre, par exemple, les traces de *Quand une étoile est née*, où les acteurs, producteurs et imprésarios étaient dessinés au vitriol et où Judy Garland, qui retrouvait les péripéties de sa vie, évoluait dans un univers de show-biz pas du tout stéréotypé ni idéalisé. Benoîtement, Françoise Dorin et Pascal Auriat ont concocté des tableaux à l'eau de rose. Comme on le faisait autrefois dans les films populaires de Tino Rossi. Ou dans les show télévisés signés dans les années 70 par Maritie et Gilbert Carpentier, conseillers artistiques de l'opération.

Car *la Valise en carton* usurpe le terme de comédie musicale. On ne peut pas dire, en effet, que le spectacle du Casino de Paris brasse la vie ni qu'il soit une combinaison magique de danse, de chansons, d'histoires et de petits dialogues, ni qu'il fasse alterner moments de tension et d'humour (exemple de jeu de mots de Françoise Dorin : *« Entre pas dans la dame, entre dans la chambre »*), de charme et de rythme.

La Valise en carton est une émission télévisée de divertissement, avec une première partie qui s'étire en longueur, fait la part belle à un texte conçu avec un esprit et une sensibilité des années 30, et rédigée à la va-vite avec une vulgarité dont on a honte.

La deuxième partie gomme les mots de Françoise Dorin. Tout est alors plus vif, plus rythmé. Les tableaux se succèdent avec une certaine réussite et selon un ingénieux dispositif scénique. On retrouve le côté « boulevard » brillant des Carpentier. Linda de Suza porte un regard ironique sur elle-même. Jean-Pierre Cassel, dans le rôle du producteur, se dépense sans compter, joue, chante, danse, et, à force de dynamisme, fait oublier les indigences et les niaiseries : il porte le spectacle sur ses épaules.

CLAUDE FLÉOUTER.

★ Casino de Paris, 20 h 30.

CINÉMA

Le Festival de Biarritz

Risque de déclin

BIARRITZ
de notre correspondant

Le huitième Festival du film ibérique et latino-américain de Biarritz s'est clos dimanche 28 septembre par la remise du premier prix, un Makila d'or, à la *Pelicula del Rey*, déjà primé à Venise, de l'Argentin Carlos Sorin. Le public, fort nombreux — près de douze mille personnes pour quatorze œuvres, représentant dix pays — a élu *Pequena Revancha* du Vénézuélien Olegario Barrera, qui obtient également le prix de la première œuvre. Le jury, parmi lequel on notait la présence des actrices Juliet Berto et Zabou, a porté son choix sur *Tiempo de morir* du Colombien Jorge Ali Triana.

Imaginé par François-Régis Bastide, un enfant du pays, aujourd'hui ambassadeur de France à Vienne, pour être un pont entre l'Europe et les cinémas de langue ibérique, le Festival de Biarritz s'amenuise chaque année un peu plus. Les médias ont déserté la place, faute de vedettes. Comment, dans ces conditions, intéresser les exploitants de salles ? On a bien vu, durant la semaine, atterrir à l'aéroport de la ville Ursula Andress, Gregory Peck, Ali McGraw et Mario Benedetti ; mais leur destination finale était Saint-Sébastien, où se déroulait un festival international.

Quel avenir pour les films présentés à Biarritz, dont une majorité sont d'excellente qualité ? Pas très rose, en l'absence de représentants des grands groupes de distribution ; sur trois distributeurs indépendants présents, un seul (les Films de l'Atlande) pense pouvoir trouver deux ou trois salles sur Paris et une trentaine en province pour diffuser l'un des films retenus par le jury.

Coincé entre les manifestations de Deauville et de Venise — c'est l'Hôtel du palais, le palace biarrot, qui fixe sa date en fonction de ses disponibilités, — le Festival de Biarritz risque le déclin. Pour le sauver, peut-être faut-il songer à le jumeler avec celui, voisin, de Saint-Sébastien, en passe de rejoindre les grands festivals internationaux du cinéma. En conservant son originalité, Biarritz pourrait ainsi éviter d'être réduit à une manifestation de patronage.

PHILIPPE ETCHEVERRY.

● ***Palmarès du Festival de Saint-Sébastien.*** — Le film de Manuel Gutierrez, *la Moitié du ciel*, a remporté le Grand Prix du Festival de Saint-Sébastien et son interprète, Angela Molina, celui de la meilleure actrice. Le prix du meilleur acteur a été attribué au Mexicain Ernesto Gomez, pour *l'Empire de la fortune*, et celui du meilleur metteur en scène à l'Autrichien Axel Corti pour *Welcome in Vienna* (qui sort le 1er octobre en France). *La Promesse*, de Yoshishige Yoshida, a été primé par le jury et par la critique.

MUSIQUE

Un cycle Prokofiev à Paris

Une nouvelle production de *Cendrillon*, dans une chorégraphie de Rudolf Noureev, marquera le coup d'envoi, le 25 octobre, du cycle Prokofiev, qui se prolongera pendant tout l'automne à Paris.

Plus de cinquante œuvres du compositeur russe — opéras, ballets, œuvres symphoniques, musique de chambre et pièces solistes — seront ainsi données, jusqu'au 21 décembre, par l'Opéra de Paris, les ensembles de Radio France, l'Orchestre de Paris, l'Ensemble intercontemporain, l'Ensemble orchestral de Paris, l'Orchestre de l'Ile de France, avec le concours du Centre Pompidou et sous l'instigation du Centre Acanthes. La version intégrale de *Guerre et paix* (donnée en concert le 7 décembre, salle Pleyel) sera notamment enregistrée sous la direction de Mstislav Rostropovitch dans le cadre de ce cycle.

★ Rens. : 45-63-61-51.

Spectacles

théâtre

LES SPECTACLES NOUVEAUX

Les jours de première sont indiqués entre parenthèses.

LES FEMMES SAVANTES, TBB Boulogne (46-03-60-44), 20 h 30.
COMÉDIE SANS TITRE OU LA RÉGÉNÉRATION, Th. du Marais (42-78-03-53), 20 h 30.
LA CLÉ, Chaillot (47-27-81-15), 20 h 30.
TEL QUEL, Studio des Champs-Elysées (47-23-35-10), 21 h.
LILA, Th. d'Ivry (46-72-37-43), 20 h 30.
MON PANTHÉON EST DÉCOUSU, Gymnase (42-46-79-79), 20 h 40.
L'HOMME GRIS, Petit Marigny (42-56-04-41), 21 h.
LA TOUR DE NESLE, Carré Silvia Montfort (42-77-50-97), 20 h 30.
DIX ANS DE SES VICES, MARIANNE SERGENT, Palais des Glaces (46-07-49-94), 20 h 30.
B. 29, Porte Saint-Martin (46-07-37-53), 21 h.
HÉLOISE ET ABELARD, Th. de L'Aquarium, Cartoucherie (43-74-99-61), 20 h 30.
UN AMOUR DE PUNK, Palais des Glaces (46-07-49-93), 21 h.
MARY CONTRE MARY, Grand Hall Montorgueil (45-39-97-83), 20 h 45.
STARS DU TROTTOIR, Th. Malakoff (46-55-43-45).

Les salles subventionnées

OPÉRA (Palais Garnier) (47-42-57-50), 18 h 30 : Don Carlos.
COMÉDIE-FRANÇAISE (40-15-00-15), 20 h 30 : le Bourgeois gentilhomme.
THÉATRE SILVIA MONFORT (42-77-50-97), 20 h 30 : la Tour de Nesle, d'Alexandre Dumas.
CHAILLOT (47-27-81-15), 20 h 30 : la Clé, d'Eugène Labiche et Alfred Duru.

Les autres salles

AMANDIERS DE PARIS (43-66-42-17), 20 h 30 : la Repasseuse.
ANTOINE (42-08-77-71), 20 h 30 : Lily et Lily.
ATELIER (46-06-49-24), 21 h : Adriana Monti.
BOUFFES DU NORD : voir Fest. d'automne.
CARRÉ SILVIA-MONFORT (42-77-50-97) 20 h 30 : la Tour de Nesle.
CARTOUCHERIE, Aquarium (43-74-72-74), 20 h 30 : Héloïse et Abelard « Jours tranquilles en Champagne ».
CENTRE CULTUREL SUISSE (42-71-44-50), 20 h 30 : Buddy et Fladdo brûlent les planches.
CENTRE MANDAPA (45-89-01-60), 20 h 30 : la Parpaillotte - Souricette - L'Histoire du tigre.
CITHEA (43-57-99-26), 20 h 30 : Savez-vous faire cuire un œuf ? – Sylphide.
COMÉDIE DES CHAMPS-ÉLYSÉES (47-20-08-24), 20 h 45 : Clérambard.
COMÉDIE DE PARIS (42-81-00-11), 21 h : Poil de carotte.
CRYPTE SAINTE-AGNÈS (47-00-19-31), 20 h 30 : Phèdre.
DAUNOU (42-61-69-14), 20 h 30 : Y a-t-il un otage dans l'immeuble ?
EDOUARD-VII (47-42-57-49), 20 h 30 : la Répétition.
ESCALIER D'OR (45-23-15-10), 21 h : Scapin.
ESPACE CARDIN (42-66-27-81), 20 h 30 : la Villa bleue.
ESPACE MARAIS (42-71-10-19), 20 h : Théâtre de feu.
ESSAION (42-78-46-42), 20 h 30 : Aux armes citoyens.
FONTAINE (48-74-74-40), 20 h 30 : Vingt ans de pianos forcés.
GAITÉ-MONTPARNASSE (42-22-16-18), 20 h 45 : Selon toute ressemblance.
GALERIE 55 (43-26-63-51), 21 h : Happy Days.
GUICHET MONTPARNASSE (43-27-88-61), 19 h : P. Léautaud, ce vieil enfant perdu ; 21 h : Loup entouré de chiens à la tombée de la nuit.
GRAND EDGAR (43-20-90-09) à 20 h 15 : la Dragne ; à 22 h : la Mariée mise à nu par ses célibataires, même.
GRAND HALL MONTORGUEIL (42-96-04-06), 20 h 30 : la Meute.
HUCHETTE (43-26-38-99) à 19 h 30 : la Cantatrice chauve ; à 20 h 30 : la Leçon.
LA BRUYÈRE (48-74-76-99), 21 h : le Système Ribadier.
LUCERNAIRE (45-44-57-34), I : 19 h 30 : Embrassons-nous Folleville ; 21 h 30 : l'Amour goût ; II : 19 h 45 : Arlequin serviteur de deux maîtres ; 22 h 15 : Ecoute petit homme.
MADELEINE (42-65-07-09), 21 h : le Silence éclaté.
MARIGNY (42-66-20-75), 21 h : les Brumes de Manchester ?
MARIE-STUART (45-08-17-80), 18 h 30 : Dad ; 20 h 30 : la Bête dans la jungle ; 22 h : le Lieutenant Gustel.
MATHURINS (42-65-90-00), 20 h 45 : les Petits Oiseaux.
MICHEL (42-65-35-02), 21 h 15 : Pyjama pour six.
MODERNE (48-74-10-75) 21 h : l'Entretien de M. Descartes avec M. Pascal le jeune.
MONTPARNASSE (43-22-77-74) Grande salle 20 h 45 : la Maison du lac ; Petite salle 21 h : Violences.
NOUVEAU THÉATRE MOUFFETARD (43-31-11-99) 20 h 45 : Le mal court.
NOUVEAUTÉS (47-70-52-76), 20 h 30 : Mais qui est qui ?
ŒUVRE (48-74-42-52), 20 h 45 : L'Escalier.
PALAIS-ROYAL (42-97-59-81), 20 h 45 : l'Amuse-gueule.
PLAINE (42-50-15-65), 20 h 30 : Un bain de ménage – Mon Isménie.
PORTE SAINT-MARTIN (46-07-37-53), 21 h : B 29.
POTINIÈRE (42-61-44-16), 21 h : les Aventuriers de la gauche perdue.
TAI THÉATRE D'ESSAI (42-78-20-79), I : 20 h 30 : Antigone ; l'Ecume des jours ; II : 20 h 30 : Huis clos.
RENAISSANCE (42-08-18-50), 21 h : la Maison des Jeanne et de la culture.
SALLE BEAUMARCHAIS (43-29-60-22), 20 h 30 : les Vagues.
STUDIO DES CHAMPS-ÉLYSÉES (47-23-35-10) 21 h : Tel quel.
THÉATRE D'EDGAR (43-22-11-02), 20 h 15 : les Babas cadres ; 22 h : Nous on fait où on nous dit de faire.
THÉATRE SAINT-GEORGES (48-78-63-47), 20 h 45 : Faisons un rêve.
TINTAMARRE (48-87-33-82), 20 h 15 : A Star is beur ; 22 h 30 : Mémoire à suivre.
TOURTOUR (48-87-82-48), 18 h 30 : Namouna ; 20 h 30 : le Petit Prince ; 22 h 30 : la Nuit des morts de rire.
TRISTAN BERNARD (45-22-08-40), 21 h : American Buffalo.
VARIÉTÉS (42-33-09-92), 20 h 30 : le Tombeur.

Les cafés-théâtres

AU BEC FIN (42-96-29-35), 20 h 15 : l'Orchestre.
BLANCS-MANTEAUX (48-87-15-84), I. 20 h 15 : Areuh = MC2 ; 21 h 30 : les Démones Loulous ; 22 h 30 : l'Étoffe des blaireaux. – II. 20 h 15 : les Sacrés Monstres ; 21 h 30 : Sauvez les bébés femmes.
CAFÉ D'EDGAR (43-20-85-11), I. 20 h 15 : Tiens, voilà deux boudins ; 21 h 30 : Mangeuses d'hommes ; 22 h 30 : Orties de secours. – II. 21 h 30 : le Chromosome chatouilleux ; 22 h 30 : Elles nous veulent toutes. – III. 20 h 15 : Pierre Salvadori.
CAFÉ DE LA GARE (42-78-52-51), 20 h 15 : Ficelles ; 22 h : la Mort, le Moi, le Nœud.
PETIT CASINO (42-78-36-50), 21 h : Les oies sont vaches ; 22 h 15 : Nous, on sème.
POINT-VIRGULE (42-78-67-03), 20 h 15 : D. and J. Memories ; 21 h 30 : Nos désirs font désordre ; 22 h 30 : Pièces détachées.

Music-hall

LA COUPOLE (43-20-14-20), à 19 h 30 : Eclats de nuit.
FOLIES PIGALLE (48-78-25-56), à 24 h : Marie-France.
GYMNASE (42-46-79-79), 20 h 45 : F. Perrin.
OLYMPIA (47-42-25-49), 20 h 30 : C. Lara.
PALAIS DES CONGRÈS (47-58-40-45), 20 h 30 : Th. Le Luron.
PALAIS DES GLACES (46-07-49-93), 20 h 30 : M. Sergent.
THÉATRE DU ROND-POINT (42-56-08-80), 20 h 30 : Ch. Dumont.

Opérettes, comédies musicales

CASINO DE PARIS (42-80-20-89), 20 h 30 : la Valise en carton.
A DÉJAZET, TLP (48-87-97-34), 21 h : la Petite Boutique des horreurs.

Les chansonniers

CAVEAU DE LA RÉPUBLIQUE (42-78-44-45), 21 h : Touche pas à mon vote.
DEUX ANES (46-06-10-26), 21 h : Après la rose, c'est le bouquet.

Danse

BASTILLE (43-57-42-14), 21 h : Kazuo Ohno.
CAFÉ DE LA DANSE (43-57-05-35), 20 h 30 : Avec Rainer Maria Rilke.
PALAIS DES CONGRÈS (47-58-14-94)), 20 h 30 : Ballet Bolchoï.
PALAIS DES SPORTS (42-28-40-90), 20 h 30 : A. Aley.

Les concerts

Eglise St-Séverin, 21 h : Orchestre et Chorale P. Kuentz (Haydn).
Salle Gaveau, 20 h 30 : D. Varsano (Beethoven, Liszt, Chopin).
Centre culturel suédois, 20 h 30 : M. Rodin, M. Nystrom (Brahms, Jacobson, Linde...).
Eglise St-Merri, 20 h 30 : Quatuor Arcana (Haydn, Ravel, Eisler).

Jazz, pop, rock, folk

BAISER SALÉ (42-33-37-71), 23 h : F. Constantin, L. Veracenais, M. Quesado, M. Anselem.
BERCY, Palais Omnisports (43-46-12-21), 20 h 30 : Z.Z. Top.
CAVEAU DE LA HUCHETTE (43-26-65-05), 21 h 30 : S. Lacroix.
CITHEA (43-57-99-26), 20 h : R. Raux.
MAGNETIC TERRACE (42-36-26-44), 22 h : Seteto Tango.
MONTGOLFIER (45-54-95-00), 21 h : Clarinette Connection.
PALAIS DES SPORTS (42-28-40-90), 20 h 20 : ZZ. Top.
PETIT JOURNAL MONTPARNASSE (43-21-56-70), 21 h : Hartley's Jazz.
PETIT JOURNAL SAINT-MICHEL (43-26-28-59), 22 h : C. Bolling.
SLOW CLUB (42-33-84-30), 21 h 30 : R. Guerin.
SUNSET (42-61-46-60), 23 h : Ch. Vander.
TROTTOIRS DE BUENOS-AIRES (42-33-58-37), 22 h : O. Piro Quintet.

Festival d'automne

(42-96-12-27)

Bouffes du Nord 20 h 30 : le Discours des animaux.
Vitry, Studio-Théâtre 20 h 30 : la Métaphysique d'un veau à deux têtes.
Créteil, Maison des arts 20 h 30 : Compagnie Bagouet.

En région parisienne

AULNAY-SOUS-BOIS, Espace J.-Prévert (48-68-00-22), 21 h : Furia andalouse.
CRETEIL, Maison des arts (48-99-18-88), 20 h 30 : Asmi.
MARNE-LA-VALLÉE, Troisième Festival de jazz (60-05-64-87).

Le Monde Informations Spectacles
42-81-26-20
Pour tous renseignements concernant l'ensemble des programmes ou des salles (de 11 h à 21 h sauf dimanches et jours fériés)
Réservation et prix préférentiels avec la Carte Club

Mardi 30 septembre

cinéma

Les films marqués (*) sont interdits aux moins de treize ans (**) aux moins de dix-huit ans.

La Cinémathèque

CHAILLOT (47-04-24-24)

Septembre 36, les films à l'affiche : 16 h, le Coq du régiment, de M. Cammage ; 19 h, l'Ecole des journalistes, de Christian-Jaque ; Hommage à Georges Franju : 21 h, le Dernier Mélodrame, de G. Franju.

BEAUBOURG (42-78-35-57)

Relâche.

Les exclusivités

ACT OF VENGEANCE (A., v.f.) : Gaîté Boulevard, 2e (45-08-96-45).
AFTER HOURS (A., v.o.) : UGC Odéon, 6e (42-25-10-30) ; Mercury, 8e (45-62-96-82) ; Montparnos, 14e (43-27-52-37).
L'AMOUR SORCIER (Esp., v.o.) : Ciné-Beaubourg, 3e (42-71-52-36) ; 14-Juillet Odéon, 6e (43-25-59-83) ; UGC Biarritz, 8e (45-62-20-40). – V.f. : Gaumont Parnasse, 14e (43-35-30-40).
L'ANNÉE DU DRAGON (A., v.o.) : Grand Pavois, 15e (45-54-46-85).
A PROPOS D'HIER SOIR (A., v.o.) : Quintette, 5e (46-33-79-38) ; George V, 8e (45-62-41-46) ; Marignan, 8e (43-59-92-82). – V.f. : Français, 9e (47-70-33-88) ; Parnassiens, 14e (43-20-32-20).
LES AVENTURES DE JACK BURTON (A., v.o.) : Marignan, 8e (43-59-92-82) ; UGC Biarritz, 8e (45-62-20-40). – V.f. : Rex, 2e (42-36-83-93) ; Paramount Opéra, 9e (47-42-56-31) ; UGC Gobelins, 13e (43-36-23-44) ; Mistral, 14e (45-39-52-43).
BEAU TEMPS, MAIS ORAGEUX EN FIN DE JOURNÉE (Fr.) : Ciné-Beaubourg, 3e (42-71-52-36) ; Utopia, 5e (43-26-84-65) ; Studio 43, 9e (47-70-63-40).
LES BALISEURS DU DÉSERT (Tunisien, v.o.) : Utopia, 5e (43-26-84-65).
BIRDY (A., v.o.) : Cinoches, 6e (46-33-10-82). – V.f. : Opéra Night, 2e (42-96-62-56).
BLACK MIC-MAC (Fr.) : George-V, 8e (45-62-41-46) ; Montparnos, 14e (43-27-52-37) ; Rialto, 19e (46-07-87-61).
BRAZIL (Brit., v.o.) : Epée-de-Bois, 5e (43-37-57-47).
CASH-CASH (A., v.o.) : Panthéon, 5e (43-54-15-04).
LE CLOCHARD DE BEVERLY HILLS (A., v.o.) : Forum, 1er (42-97-53-74) ; Ciné Beaubourg, 3e (42-71-52-36) ; UGC Danton, 6e (42-25-10-30) ; Rotonde, 6e (45-74-94-94) ; Marignan, 8e (43-59-92-82) ; UGC Biarritz, 8e (45-62-20-40) ; 14 Juillet Beaugrenelle, 15e (45-75-79-79). – V.f. : Rex, 2e (42-36-83-93) ; Paramount Opéra, 9e (47-42-56-31) ; Nation, 12e (43-43-04-67) ; UGC Gare de Lyon, 12e (43-43-01-59) ; Galaxie, 13e (45-80-18-03) ; UGC Gobelins, 13e (43-36-23-44) ; Mistral, 14e (45-39-52-43) ; Montparnasse Pathé, 14e (43-20-12-06) ; UGC Convention, 15e (45-74-93-40).
CLOCK WISE (Brit., v.o.) : Studio de la Harpe, 5e (46-34-25-52) ; UGC Ermitage, 8e (45-63-16-16).
LE COMPLEXE DU KANGOUROU (Fr.) : Forum Orient Express, 1er (42-33-42-26) ; Richelieu, 2e (42-33-56-70) ; UGC Danton, 6e (42-25-10-30) ; UGC Montparnasse, 6e (45-74-94-94) ; Ambassade, 8e (43-59-19-08) ; UGC Boulevard, 9e (45-74-95-40) ; UGC Gare de Lyon, 12e (43-43-01-59).
LE CONTRAT (A., v.f.) : Arcades, 2e (42-33-54-58).
CORPS ET BIENS (Fr.) : Luxembourg, 6e (46-33-97-77) ; Studio 43, 9e (47-70-63-40).
LA COULEUR POURPRE (A., v.o.) : Forum Horizon, 1er (45-08-57-57) ; Gaumont Opéra, 2e (47-42-60-33) ; Bretagne, 6e (42-22-57-97) ; Hautefeuille, 6e (46-33-79-38) ; UGC Odéon, 6e (42-25-10-30) ; Marignan, 8e (43-59-92-82) ; Publicis Champs Elysées, 8e (47-20-76-23) ; 14 Juillet Beaugrenelle, 15e (45-75-79-79) ; Maillot, 17e (47-48-06-06). – V.f. : Rex, 2e (42-36-83-93) ; UGC Montparnasse, 6e (45-74-94-94) ; Saint-Lazare Pasquier, 8e (43-87-35-43) ; Paramount Opéra, 9e (47-42-56-31) ; Nation, 12e (43-43-04-67) ; UGC Gobelins, 13e (43-36-23-44) ; Mistral, 14e (45-39-52-43) ; Gaumont Convention, 15e (48-28-42-27) ; Pathé Clichy, 18e (45-22-46-01) ; Gambetta, 20e (46-36-10-96).
CRAZY FAMILY (Jap., v.o.) : Espace Gaîté, 14e (43-27-95-94).
CRITTERS (A., v.o.) : George V, 8e (45-62-41-46). – V.f. : Français, 9e (47-70-33-88) ; Maxéville, 9e (47-70-72-86) ; Bastille, 11e (43-07-54-40) ; Fauvette, 13e (43-31-56-86) ; Montparnasse Pathé, 14e (43-20-12-06) ; Pathé Clichy, 18e (45-22-46-01).
LE DIABLE AU CORPS (It., v.o.) : Cinoches, 6e (46-33-10-82).
LE DIAMANT DU NIL (A., v.o.) : Espace Gaîté (h. sp.), 14e (43-27-95-94).
EN DIRECT DE L'ESPACE (A., v.f.) : La Géode, 19e (42-45-66-00).
LA FEMME SECRÈTE (Fr.) : Forum Orient Express, 1er (42-33-42-26) ; Gaumont Richelieu, 2e (42-33-56-70) ; St-Germain Huchette, 5e (46-33-63-20) ; Ambassade, 8e (43-59-19-08) ; Français, 9e (47-70-33-88) ; Parnassiens, 14e (43-20-32-20) ; Convention St-Charles, 15e (45-79-33-00).
FX, EFFET DE CHOC (A., v.o.) : George V, 8e (45-62-41-46).
GENESIS (Ind., v.o.) : Denfert, 14e (43-21-41-01).
GINGER ET FRED (It., v.o.) : Templiers, 3e (42-72-94-56).
HANNAH ET SES SŒURS (A., v.o.) : Gaumont Halles, 1er (42-97-49-70) ; Quintette, 5e (46-33-79-38) ; Gaumont Ambassade, 8e (43-59-19-08) ; Gaumont Parnasse, 14e (43-35-30-40). – V.f. : Capri, 2e (45-08-11-69).
HAVRE (Fr.) ; Studio 43 (h.sp.) 9e (47-70-63-40).
HIGHLANDER (Brit., v.o.) : George V, 8e (45-62-41-46). – V.f. : Lumière, 9e (42-46-49-07).
L'HISTOIRE OFFICIELLE (Arg., v.o.) : Républic Cinéma, 11e (48-05-51-33) ; Denfert, 14e (43-21-41-01).
HITCHER (A., v.o.) (*) : George V, 8e (45-62-41-46).
L'INVASION VIENT DE MARS (A., v.o.) : Triomphe, 8e (45-62-45-76).
JEAN DE FLORETTE (Fr.) : Gaumont Opéra, 2e (47-42-60-33) ; Rex, 2e (42-46-83-93) ; Ciné Beaubourg, 3e (42-71-52-36) ; Publicis Saint-Germain, 6e (42-22-72-80) ; Ambassade, 8e (43-59-19-08) ; UGC Normandie, 8e (45-63-16-16) ; Nation, 12e (43-43-04-67) ; Escurial Panorama, 13e (47-07-28-04) ; Fauvette, 13e (43-31-56-86) ; Mistral, 14e (45-39-52-43) ; Montparnasse Pathé, 14e (43-20-12-06) ; Gaumont Parnasse, 14e (43-35-30-40) ; Gaumont Convention, 15e (48-28-42-27) ; Kinopanorama, 15e (43-06-50-50) ; Mayfair Pathé, 16e (45-25-27-06) ; Pathé Clichy, 18e (45-22-46-01).
JE HAIS LES ACTEURS (Fr) : Gaumont Halles, 1er (42-26-12-12) ; Gaumont Richelieu, 2e (42-33-56-70) ; Impérial, 2e (47-42-72-52) ; Saint-Germain Village, 5e (46-33-63-20) ; 14 Juillet Odéon, 6e (43-25-59-83) ; Colisée, 8e (43-59-29-46) ; UGC Biarritz, 8e (45-62-20-40) ; 14 Juillet Bastille, 11e (43-57-90-81) ; Nation, 12e (43-43-04-67) ; Fauvette, 13e (43-31-60-74) ; Miramar, 14e (43-20-89-52) ; Parnassiens, 14e (43-20-32-20) ; Gaumont Convention, 15e (48-28-42-27) ; 14 Juillet Beaugrenelle, 15e (45-75-79-79) ; Maillot, 17e (47-48-06-06) ; Pathé Clichy, 18e (45-22-46-01).
KARATÉ KID, LE MOMENT DE VÉRITÉ (2) (A., v.o.) : Triomphe, 8e (45-62-45-76). – V.f. : Lumière, 9e (42-46-49-07) ; Paris Ciné, 10e (47-70-21-71).
LE MAL PAR LE MAL (A., v.f.) : Gaîté Rochechouart, 9e (48-78-81-77).
MÉLO (Fr.) : Gaumont Halles, 1er (42-97-49-70) ; Gaumont Opéra, 2e (47-42-60-33) ; Reflet Médicis, 5e (43-54-42-34) ; 14 Juillet Odéon, 6e (43-25-59-83) ; 14 Juillet Parnasse, 6e (43-26-58-00) ; Pagode, 7e (47-05-12-15) ; Colisée, 8e (43-59-29-46) ; 14 Juillet Bastille, 11e (43-57-90-81) ; UGC Gobelins, 13e (43-36-23-44) ; Miramar, 14e (43-20-89-52) ; Gaumont Convention, 15e (48-28-42-27) ; 14 Juillet Beaugrenelle, 15e (45-75-79-79).
LE MOME (*) (Fr) : Français, 9e (47-70-33-88) ; Parnassiens, 14e (43-20-32-20).
MONA LISA (*) (Brit., v.o.) : Gaumont Halles, 1er (40-26-12-12) ; Lucernaire, 6e (45-44-57-34).
MORT UN DIMANCHE DE PLUIE (*) : UGC Montparnasse, 6e (45-74-94-94) ; UGC Ermitage, 8e (45-63-16-16) ; Paramount Opéra, 9e (47-42-56-31) ; Convention Saint-Charles, 15e (45-79-33-00) ; Images, 18e (45-72-47-94).
MY BEAUTIFUL LAUNDRETTE (Brit., v.o.) : Gaumont Halles, 1er (42-97-49-70) ; Saint-André des Arts, 6e (43-26-48-18) ; Colisée, 8e (43-59-29-46) ; Escurial, 13e (47-07-28-04) ; 14 Juillet Beaugrenelle, 15e (45-75-79-79). – V.f. : Gaumont Opéra, 2e (47-42-60-33) ; Gaumont Parnasse, 14e (43-35-30-40).
NEUF SEMAINES ET DEMIE (*) (A., v.o.) : Cinoches, 6e (46-33-10-82) ; Triomphe, 8e (45-62-45-76). – V.f : Lumière, 9e (42-46-49-07).
OPERA DO MALANDRO (Franco-brésilien, v.o) : Saint-Ambroise (h.sp.), 11e (47-00-89-16).
OTELLO (Fr.) : Forum Horizon, 1er (45-08-57-57). – V.f. : UGC Champs-Elysées, 8e (45-62-20-40) ; Bienvenue Montparnasse, 15e (45-44-25-02).
OUT OF AFRICA (A., v.o.) : Publicis Matignon, 8e (43-59-31-97). – V.f. : Gaumont Opéra, 2e (47-42-60-33) ; Gaumont Parnasse, 14e (43-35-30-40).
LE PALTOQUET (Fr.) : Forum Orient Express, 1er (42-33-42-26) ; Richelieu, 2e (42-33-56-70) ; Quintette, 5e (46-33-79-38) ; Marignan, 8e (43-59-92-82) ; Parnassiens, 14e (43-20-32-20).
PIRATES (A., v.o.) : Lucernaire, 6e (45-44-57-34). – V.o. et v.f. : George V, 8e (45-42-41-46).
POLTERGEIST (*) (A., v.f.) : Paramount Opéra, 9e (47-42-56-31).
PYGMÉES (Fr.) : Cinoches (Hsp), 6e (46-33-10-82 ; Studio 43, 9e (47-70-63-40).
QUI TROP EMBRASSE... (Fr.) : Studio 43, 9e (47-70-63-40).
LE RAYON VERT (Fr.) : Forum, 1er (42-97-53-74) ; Impérial, 2e (47-42-72-52) ; Saint-Germain des Prés, 6e (42-22-87-23) ; Luxembourg, 6e (46-33-97-77) ; Elysées Lincoln, 8e (43-59-36-14) ; Reflet Balzac, 8e (45-61-10-60) ; Saint-Lazare Pasquier, 8e (43-87-35-43) ; Galaxie, 13e (45-80-18-03) : Parnassiens, 14e (43-20-30-19) ; PLM Saint-Jacques, 14e (45-89-68-42).
RECHERCHE SUSAN DÉSESPÉRÉMENT (A., v.o.) : Epée-de-Bois, 5e (43-37-57-47) ; Montparnos, 14e (43-27-52-37).
RÉGIME SANS PAIN (Fr.) : Denfert, 14e (43-21-41-01).
ROMEO ET JULIETTE (Brit., v.o.) : Vendôme, 2e (47-42-97-52).
LA ROSE POURPRE DU CAIRE (A., v.o.) : Studio de la Harpe, 5e (46-34-25-52).
RUNAWAY TRAIN (A., v.o.) : Utopia, 5e (43-26-84-65).
LE SACRIFICE (Franco-suédois, v.o.) : Saint-André-des-Arts, 6e (43-26-80-25).
SAUVE-TOI LOLA (Fr.) : Elysées Lincoln, 6e (43-59-36-14) ; Parnassiens, 14e (43-20-32-20).
LE SEXE DU DIABLE (Esp., v.o.) : Latina, 4e (42-78-47-86).
SOLEIL DE NUIT (A., v.f.) : Opéra Night, 2e (42-96-62-56).
STOP MAKING SENSE (A., v.o.) : Escurial Panorama, 13e (47-07-28-04).
STRANGER THAN PARADISE (A., v.o.) (hsp.) : Utopia, 5e (43-26-84-65).
THE SHOP AROUND THE CORNER (A., v.o.) : Action Christine, 6e (43-29-11-30).
TOUCH OF ZEN (Chinois, v.o.) : 14 Juillet Parnasse, 6e (43-26-58-00).
37°2 LE MATIN (Fr.) : Saint-Michel, 5e (43-26-79-17) ; Bretagne, 6e (42-22-57-97) ; Gaumont Ambassade, 8e (43-59-19-08).
TROIS HOMMES ET UN COUFFIN (Fr.) : Capri, 2e (45-08-11-69) ; George V, 8e (45-62-41-46).
TOP GUN (A. v.o.) : Forum Horizon, 1er (45-08-57-57) ; Hautefeuille, 6e (46-33-79-38) ; 14 Juillet Odéon, 6e (43-25-59-83) ; George V, 8e (45-62-41-46) ; Marignan, 8e (43-59-92-82) ; (v. f.), Grand Rex, 2e (42-36-83-93) ; Paramount Opéra, 9e (47-42-56-31) ; Bastille, 11e (43-07-54-40) ; Fauvette, 13e (43-31-56-86) ; Galaxie, 13e (45-80-18-03) ; Mistral, 14e (45-39-52-43) ; Montparnasse Pathé, 14e (43-20-12-06) ; (v. o.) Gaumont Parnasse, 14e (43-35-30-40) ; Convention Saint-Charles, 15e (45-79-33-00) ; Gaumont Convention, 15e (48-28-42-27) ; Maillot, 17e (47-48-06-06) ; Pathé Clichy, 18e (45-22-46-01) ; Gambetta, 20e (46-36-10-96).
YIDDISH CONNECTION (Fr.) : UGC Montparnasse, 6e (45-74-94-94) ; UGC Normandie, 8e (45-63-16-16) ; UGC Boulevard, 9e (45-74-95-40) ; UGC Gobelins, 13e (43-36-23-44) ; Images, 18e (45-22-47-94).

Les festivals

W. ALLEN (v.o.), Templiers, 3e (42-72-94-56). En alternance : Manhattan, Woody et les Robots, Zelig, Comédie érotique d'une nuit d'été, Tombe les filles et tais-toi, Broadway Danny Rose, Guerre et Amour, Bananas.
ASPECTS DE LA DANSE (v.o.), Mac-Mahon, 17e (43-80-24-81) : le Tournant de la vie.
L'ÉTÉ DE LA COLUMBIA (v.o.), Action-Rive-Gauche, 5e (43-29-44-40) : Ce n'est qu'un au revoir.
FESTIVAL FASSBINDER (v.o.), 14-Juillet Racine, 6e (43-26-19-68) : la Troisième Génération.
J.-L. GODARD, Denfert, 14e (43-21-41-01), 15 h 20 : Sauve qui peut la vie.
HUMOUR ANGLAIS/ALEC GUINESS (v.o.), 14-Juillet-Parnasse, 6e (43-26-58-00) : Noblesse oblige.
LAUREL ET HARDY (v.o), Action Ecoles, 5e (43-25-72-07) : Tête de pioche.
MONTY PYTHON (v.o.), Parnassiens, 14e (43-20-32-20) : le Sens de la vie.
LUBITSCH (v.o.), Champo, 5e (43-54-51-60) : la Folle Ingénue ; + Action Christine, 6e (43-29-11-30) : la Huitième Femme de Barbe-Bleue.
PROMOTION DU CINÉMA (v.o.), Studio 28, 18e (46-06-36-07) : American Justice.
HOMMAGE A A. RESNAIS, Le Latina, 4e (42-78-47-86) : La vie est un roman.
ROHMER, Denfert, 14e (43-21-41-01), 20 h : Ma nuit chez Maud.
TARKOVSKY (v.o.), Denfert, 14e (43-21-41-01), 17 h 40 : Stalker ; 22 h : le Miroir.
LA TRILOGIE DE LA GUERRE DES ÉTOILES (A., v.o. et v.f.), Espace-Gaîté, 14e (43-27-95-94). Grand Pavois, 15e (45-54-46-85).
VIVE LA REPRISE (vo), Studio Bertrand, 7e (47-83-64-66), 14 h : Prends l'oseille et tire-toi ; 15 h 35 : Port Royal ; 17 h 20 : Monica ; 19 h : Secret Honor ; 20 h 35 : l'Indiscret ; 22 h 35 : le Cri.

Les séances spéciales

AMADEUS (A., vo) : Grand-Pavois, 15e (45-54-46-85), 21 h ; + Boîte à films, 17e (46-22-44-21), 19 h 45.
CABARET (A., v.o.) : Châtelet-Victoria, 1er (45-08-94-14), 19 h 45.
CUL-DE-SAC (A., v.o.) : Châtelet-Victoria, 1er (45-08-94-14), 16 h.
LA DAME DE SHANGHAI (A., vo) : Châtelet-Victoria, 1er (45-08-94-14), 18 h.
DÉLIVRANCE (A., vo) : Templiers, 3e (42-72-94-56) ; 22 h 20.
LES ENFANTS (Fr.) : Républic-Cinéma, 11e (48-05-51-33), mar. 16 h 20.
LES JOURS ET LES NUITS DE CHINA BLUE (**) (A., v.o.) : Châtelet-Victoria, 1er (45-08-94-14), 20 h.
LUDWIG, REQUIEM POUR UN ROI VIERGE (All., v.o.) : Républic-Cinéma, 11e (48-05-51-33), 14 h.
MAINE-OCEAN (Fr.) : 3 Luxembourg, 6e (46-33-97-77), 12 h.
PARIS, TEXAS (A., v.o.) : Cinoches Saint-Germain, 6e (46-33-10-82), 21 h 50.
PINK FLOYD THE WALL (A., v.o.) : Boîte à films, 17e (46-22-44-21), 22 h 15.
LA RÈGLE DU JEU (Fr.) : Châtelet-Victoria, 1er (45-08-94-14), 14 h.
TAXI DRIVER (**) (A., v.o.) : Châtelet-Victoria, 1er (45-08-94-14), 22 h 15.
UNE ÉTOILE EST NÉE (version Cukor, A., v.o.), Ranelagh, 16e (42-88-64-44), 20 h 15.

LES FILMS NOUVEAUX

AUTOUR DE MINUIT, film franco-américain de Bertrand Tavernier, v.o. : Gaumont Halles, 1er (42-47-49-70) ; Gaumont Opéra, 2e (47-42-60-33) ; Hautefeuille, 6e (46-33-79-38) ; 14-Juillet Odéon, 6e (43-25-59-83) ; Gaumont Champs-Elysées, 8e (43-59-04-67) ; 14-Juillet Bastille, 11e (43-57-90-81) ; Gaumont Parnasse, 14e (43-35-30-40) ; 14-Juillet Beaugrenelle, 15e (45-75-79-79) ; Maillot, 17e (47-48-06-06). – V.f. : Français, 9e (47-70-33-88) ; Fauvette, 13e (43-31-56-86) ; Montparnasse Pathé, 14e (43-20-12-06) ; UGC Convention, 15e (45-74-93-40) ; Pathé Clichy, 18e (45-22-46-01).

HOUSE, film américain de Stephen C. Miner, v.o. : Forum Orient Express, 1er (42-33-42-26) ; UGC Odéon, 6e (42-25-10-30) ; UGC Ermitage, 8e (45-63-16-16). – V.f. : Rex, 2e (42-36-83-93) ; UGC Montparnasse, 6e (45-74-94-94) ; UGC Boulevard, 9e (45-74-95-40) ; UGC Gare de Lyon, 12e (43-43-01-59) ; UGC Gobelins, 13e (43-36-23-44) ; Images, 18e (45-22-47-94).

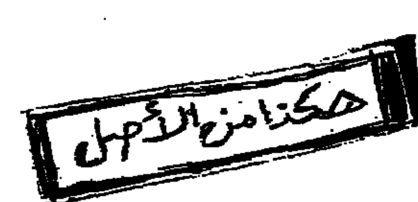
NUIT D'IVRESSE, film français de Bernard Nauer : Forum, 1er (42-97-53-74) ; Rex, 2e (42-36-83-93) ; UGC Danton, 6e (42-25-10-30) ; UGC Montparnasse, 6e (45-74-94-94) ; Ambassade, 8e (43-59-19-08) ; Saint-Lazare Pasquier, 8e (43-87-35-43) ; UGC Normandie, 8e (45-63-16-16) ; Paramount Opéra, 9e (47-42-56-31) ; UGC Gare de Lyon, 12e (43-43-01-59) ; Fauvette, 13e (43-31-56-86) ; Galaxie, 13e (45-80-18-03) ; Miramar, 14e (43-20-89-52) ; Mistral, 14e (45-39-52-43) ; UGC Convention, 15e (45-74-93-40) ; Wepler Pathé, 18e (45-22-46-01) ; Secrétan, 19e (42-41-77-99) ; Gambetta, 20e (46-36-10-96).

NUIT DE NOCES CHEZ LES FANTOMES, film américain de Gene Wilder, v.o. : Ciné Beaubourg, 3e (42-71-52-36) ; UGC Danton, 6e (42-25-10-30) ; UGC Rotonde, 6e (45-74-94-94) ; UGC Biarritz, 8e (45-62-20-40). – V.f. : Rex, 2e (42-36-83-93) ; UGC Montparnasse, 6e (45-74-94-94) ; UGC Boulevard, 9e (45-74-95-40) ; UGC Gare de Lyon, 12e (43-43-01-59) ; UGC Gobelins, 13e (43-36-23-44) ; UGC Convention, 15e (45-74-93-40) ; Images, 18e (45-22-47-94) ; Secrétan, 19e (42-41-77-99).

LA RAGE DE VIVRE, film américain de Moshe Mizrahi, v.o. : Forum Orient Express, 1er (42-33-42-26) ; Hautefeuille, 6e (46-33-79-38) ; George-V, 8e (45-62-41-46) ; Marignan, 8e (43-59-92-82). – V.f. : Impérial, 2e (47-42-72-52) ; Maxéville, 9e (47-70-72-86) ; Bastille, 11e (43-07-54-40) ; Fauvette, 13e (43-31-56-86) ; Parnassiens, 14e (43-20-32-20) ; Convention Saint-Charles, 15e (45-79-33-00).

LE TANGO DE NOTRE ENFANCE, film soviétique de Albert Mkrtchian, v.o. : Forum, 1er (42-97-53-74) ; Cosmos, 6e (45-44-28-80) ; Triomphe, 8e (45-62-45-76).

THERESE, film français d'Alain Cavalier : Ciné Beaubourg, 3e (42-71-52-36) ; Saint-André-des-Arts, 6e (43-26-48-18) ; UGC Odéon, 6e (42-25-10-30) ; UGC Rotonde, 6e (45-74-94-94) ; Pagode, 7e (47-05-12-15) ; UGC Biarritz, 8e (45-62-20-40) ; UGC Boulevard, 9e (45-74-95-40) ; 14-Juillet Bastille, 11e (43-57-90-81) ; UGC Gobelins, 13e (43-36-23-44) ; Gaumont Convention, 15e (48-28-42-27) ; Images, 18e (45-22-47-94).



Radio-télévision

Les programmes complets de radio et de télévision, accompagnés d'articles de présentation, de jugements, d'illustrations et de la liste commentée de tous les films, sont publiés chaque semaine dans notre supplément du samedi daté dimanche-lundi. Les émissions signalées ci-dessous par un triangle noir sont celles qui ont fait l'objet d'un article dans le dernier supplément. Les carrés placés après le titre des films expriment notre appréciation : □ A éviter ■ On peut voir ■■ Ne pas manquer ■■■ Chef-d'œuvre ou classique.

Mardi 30 septembre

PREMIÈRE CHAINE : TF 1

20 h 35 Concert Classic Aid.
En direct du Grand Casino de Genève et en simultané avec Radio-France.
▶ *Organisé par le Haut Commissariat des Nations unies pour les réfugiés. Avec l'Orchestre philharmonique de Monte-Carlo dirigé par Lorin Maazel ; Junes Anderson ; Julian Bream ; Susan Dunn ; Yashuko Hayashi ; Anne-Sophie Mutter ; Ruggero Raimondi ; Jean-Pierre Rampal ; Isaac Stern ; Barry Tuckwell ; Yo Yo Ma ; Franz-Peter Zimmermann ; Krystian Zimmermann ; Luciano Pavarotti ; l'Orchestre symphonique de Chicago avec, en soliste, Jessye Norman ; Vladimir Ashkenazy et Lynn Harrell ; Itzhaak Perlman et l'Orchestre philharmonique de New-York ; Yehudi Menuhin ; Kiri Te Kanawa ; Simon Estes ; Miguel Angel Estrella ; Carolyn Carlson ; Martha Argerich ; les chœurs de la Radio suisse-romande et le chœur Pro Arte de Lausanne dirigé par André Charlet ; Gidon Kremer.*

21 h 55 Journal.
22 h 55 Concert Classic Aid (suite).
23 h 25 C'est à lire.

DEUXIÈME CHAINE : A2

20 h 35 Cinéma : Louisiane □
Film français de Philippe de Broca (1983), avec Margot Kidder, Ian Charleson, Victor Lanoux, Andrea Ferreol, Lloyd Bochner, Corinne Marchand.
De 1830 à 1866, la vie d'une femme qui, à la suite de la ruine de son père, a épousé un marquis pour devenir la maîtresse de son domaine...
23 h 40 Journal.

TROISIÈME CHAINE : FR3

20 h 35 Cinéma : Le dernier train du Katanga ■
Film américain de Jack Cardiff (1968) avec Rod Taylor, Yvette Mimieux, Jim Brown, Kenneth Moore.
En 1960, des mercenaires commandés par un Américain sont envoyés au Congo, dans une zone aux mains des Simbas révoltés, pour rapatrier les Blancs menacés et récupérer un lot de diamants.
22 h 15 Soir 3.
22 h 40 Prélude à la nuit.

CANAL PLUS

19 h 45, Football : Coupe d'Europe des vainqueurs de coupe. En direct de Bordeaux : Bordeaux-Waterford ; **22 h, Flash d'informations ; 22 h 10, Cinéma : Escalier C ■■** film français de Jean-Charles Tacchella (1985), avec Robin Renucci, Jean-Pierre Bacri, Catherine Leprince, Jacques Bonnaffé... ; **23 h 45, Cinéma : Le bateau d'Émile ■** Cycle Lino Ventura. Film français de Denys de La Patellière (1962), avec Lino Ventura, Annie Girardot, Pierre Brasseur, Michel Simon ; **1 h 25, Téléfilm : Les masques de la mort.**

LA « 5 »

19 h 40 Série : Star Trek ; 20 h 30, Série : Thriller ; 21 h 50, Série : Kojak ; 22 h 40, Série : Arabesque ; 23 h 30, Série : Thriller ; 0 h 50, Série : Kojak ; 1 h 40, Série : Arabesque.

TV 6

20 h, Tonic 6 ; 23 h, NRJ 6 (rediff.) ; 0 h, Tonic 6.

FRANCE-CULTURE

20 h 30 Le journal du corps.
21 h 30 Musique. Diagonales.
23 h Nuits magnétiques.

FRANCE-MUSIQUE

20 h 30 Concert exceptionnel (en direct du Grand Casino de Genève), organisé par le Haut Commissariat des Nations unies pour les réfugiés. En simultané avec TF 1. Pomp and circumstance, d'Elgar ; Depuis le jour, de Louise, de Charpentier ; Rondo du Concerto pour violoncelle et orchestre, de Dvorak, par l'Orchestre philharmonique de Monte-Carlo, dir. Lorin Maazel, Esa-Pekka Salonen, Muhai Tang. En direct de Chicago : Jessye Norman, soprano : Caecilae, He's got whole world in his hand, de Strauss ; Memento, tango de Castineira de Dios, par l'Orchestre philharmonique de New-York, dir. Zubin Mehta ; Sempre libera, de la Traviata, premier acte, de Verdi ; le final du Concerto pour piano nº 4 en mi bémol majeur, de Mozart, avec K. Zimerman, dir. Barry Tuckwell ; Ballade nº 3 en la bémol majeur, op. 47, de Chopin ; Caprice nº 24, de Paganini ; le troisième acte de Mme Butterfly, de Puccini, dir. Esa-Pekka Salonen. En direct de Londres : Final de la Sonate nº 2 en sol mineur pour piano et violoncelle de Beethoven, par Vladimir Ashkenazy et Lynn Harrell ; November steps, de Takemitsu, avec Yehudi Menuhin ; Andante et variations pour orchestre à cordes, de Paganini ; Concerto pour trois violons, de Bach ; Pace, pace mio dio, quatrième acte de la Force du destin, de Verdi ; Andante du Concerto d'Aranjuez, de Rodrigo ; Andante en ut majeur et Ronde en ré majeur, de Mozart ; la Chanson de la puce, de Moussorgski ; Méditation de Thaïs, de Massenet ; Macbeth, aria, de Verdi, avec Isaac Stern. Schöne Rosemary et Liebslied, de Kreisler, par Luciano Pavarotti, ténor ; Aïda, aria de Verdi ; Nabucco, chœur des prisonniers Va pensiero, de Verdi.
0 h Les soirées de France-Musique.

Mercredi 1er octobre

PREMIÈRE CHAINE : TF 1

13 h 50 Vitamine.
16 h 25 Série : L'étrange Monsieur Duvalier.
17 h 25 Feuilleton : Merci Sylvestre.
18 h 25 Mini-journal, pour les jeunes.
18 h 40 La vie des Botes.
19 h 10 Feuilleton : Santa Barbara.
19 h 40 Cocoricocoboy.
19 h 55 Tirage du Tac-o-Tac.
20 h Journal.
20 h 30 Tirage du Loto.
20 h 35 Série noire : Le tueur du dimanche.
Téléfilm de José Giovanni, avec Rufus, Georges Wod, Michel Voita, André Tissot, Jacques Michel...
Du suspense. Chaque dimanche, à Genève, un tueur assassine une dame riche, semant la terreur dans la ville.
22 h 5 Volley-ball : Championnats du monde.
0 h 5 Journal.
0 h 20 Magazine : Performances.

DEUXIÈME CHAINE : A 2

13 h 50 Téléfilm : Moïse.
De Gianfranco de Bosio.
Avec Burt Lancaster, Anthony Quayle, Ingrid Thulin.
16 h 10 Récré A2 mercredi.
17 h 40 Terre des bêtes.
18 h 5 Série : Capitol.
18 h 30 Magazine : c'est la vie.
18 h 40 Jeu : Des chiffres et des lettres.
19 h 5 D'accord, pas d'accord.
19 h 15 Le nouveau théâtre de Bouvard.
19 h 30 Journal.
20 h Football : Coupe de l'UEFA, premier tour, match retour : Toulouse-Naples (en direct de Toulouse).
21 h 45 Magazine : Moi je.
Emission de Pascale Breugnot et Bernard Bouthier.
▶ Au programme : *Fous de tennis* ; *Ils ont tué* ; Chacun son luxe ; Chicken Folies ; Pourquoi pas nous ?
Avec Renaud, Francis Cabrel, Gold, Arnold Turboust et Zabou, Elli Medeiros, Desirless, le groupe Images, les Avions, Christian Barham, Franck Langols, Michel Françoise et Frédéric Lodéon.
23 h 10 Histoires courtes. *Nuit de garde.*
23 h 40 Journal.

TROISIÈME CHAINE : FR 3

14 h Documentaire : Splendeur sauvage.
14 h 30 Série : Bizarre, bizarre.
15 h Grâce à la musique. Franz Liszt.
17 h 2 Feuilleton : Davy Crockett.
17 h 30 Série : Huckleberry Finn et Tom Sawyer.
17 h 55 Croqu'soleil.
19 h Le 19-20 de l'information.
19 h 15 Actualités régionales.
19 h 55 Dessin animé : Les entrechats.
20 h 4 Les jeux à Condom.
20 h 35 Variétés : La nouvelle affiche.
Emission présentée par Julien Lepers.
21 h 55 Magazine : Thalassa.
22 h 40 Journal.
23 h 10 Magazine : Montagne.
23 h 40 Prélude à la nuit.

CANAL PLUS

20 h 30, Les triplés ; 21 h, Cinéma : La grande bouffe. ■■ film italien de Marco Ferreri (1973), avec Marcello Mastroianni, Ugo Tognazzi, Michel Piccoli, Philippe Noiret, Andréa Ferreol ; **23 h 05, Flash d'informations ; 23 h 15, Cinéma : La clé. □** Film de Tinto Brass (1984), avec Stefania Sandrelli, Franck Finlay, Franco Branciaroli ; **1 h 10, Cinéma : Le pactole. ■■** Film français de Jean-Pierre Mocky (1985), avec Richard Bohringer, Patrick Sébastien, Pauline Lafont, Marie Laforêt ; **2 h 25, Série : Cisco Kid.**

LA « 5 »

13 h 40, Série : Arabesque ; 16 h 45, Dessins animés : Les Schtroumpfs ; 17 h 35, Série : Shérif, fais-moi peur ; 18 h 25, Série : Chips ; 19 h 15, Série : Happy Days ; 19 h 40, Série : Star Trek ; 20 h 30, Série : Thriller ; 21 h 50, Série : L'inspecteur Derrick ; 22 h 55, Série : Arabesque ; 23 h 45, Série : Thriller ; 1 h 05, Série : L'inspecteur Derrick ; 2 h 05, Série : Arabesque.

TV 6

14 h, Tonic 6 ; 17 h, Système 6. Invité : Richard Gotainer ; **19 h, NRJ 6 ;** Invité : Frankie Goes to Hollywood ; **20 h, Tonic 6 ; 23 h, NRJ 6 (rediff.) ; 0 h, Tonic 6.**

FRANCE-CULTURE

20 h 30 Antipodes. Trente ans après... Anniversaire du 1er congrès des écrivains et artistes noirs Paris-Sorbonne 1956.
21 h 30 Semaine thématique : Roulez les mécaniques. Festival de musique mécanique à Mâcon : L'harmonie et le tourneur ; Autour de la création de Louis Roquin, à tous vents.
22 h 30 Nuits magnétiques. La nuit et le moment ; Sur le vif.

FRANCE-MUSIQUE

20 h 30, Concert (donné à la Philharmonie de Berlin le 27 janvier 1986) : Symphonie Stücke (1985), de Schnebel ; Concerto pour piano et orchestre en la mineur, op. 54, de Schumann ; Symphonie nº 3 en mi bémol majeur, op. 55, « Héroïque », de Beethoven, par l'Orchestre symphonique de la radio de Berlin, dir. Christoph Eschenbach, soliste, Murray Perahia, au piano.
23 h Les soirées de France-Musique. Jazz-club.



● **Une société d'études pour la création d'une télévision parisienne par voie hertzienne,** sera mise en place prochainement. Son capital, de 10 millions de francs, est provisoirement réparti entre la Lyonnaise des eaux (41 %), le groupe Amaury (37 %) et la Compagnie financière de Suez (22 %), mais reste ouvert à d'autres partenaires. Métropole TV sera présidée par M. Gérard Worms, directeur général adjoint de Suez et ancien directeur général de Hachette. M. Pierre Barret, ancien président délégué d'Europe 1-Communication, a été chargé de conduire les études.

Informations « services »

MÉTÉOROLOGIE

Evolution probable du temps en France entre le mardi 30 septembre à 0 heure et le mercredi 1er octobre à 24 heures.

Les conditions anticycloniques achèveront de se dégrader, d'une part, en raison de remontées d'air chaud instable en provenance de Méditerranée et d'Espagne, d'autre part, avec l'enfoncement du courant perturbé sur les régions septentrionales. A partir de dimanche, une cellule anticyclonique se reconstituera sur les îles Britanniques et la mer du Nord. Elle canalisera de l'air plus froid dans un flux de nord-est à est sur le nord du pays.

Mercredi : brumes et brouillards seront encore nombreux au lever du jour. Ils seront denses par endroits mais se dissiperont assez rapidement dans la matinée. L'après-midi sera très ensoleillé sur les régions allant de la Normandie au Nord, au Nord-Est, aux Alpes et à l'est du Massif Central tandis que le ciel se voilera sur l'ouest du Massif central puis sur les pays de Loire et sur la Bretagne en soirée. Sur les Pyrénées et le golfe du Lion, les nuages seront abondants dès le matin et gagneront le Midi-Pyrénées et l'Aquitaine dans l'après-midi. Ces nuages seront accompagnés d'ondées localement orageuses qui pourront donner des pluies abondantes sur les Pyrénées orientales.

Les vents d'est à sud-est souffleront fort près des côtes méditerranéennes, le vent d'autan sera également assez fort. Ailleurs, les vents souffleront modérément du sud.

Les températures minimales seront en hausse, plus sensible dans le Sud. Elles iront de 15 à 18 degrés du sud de l'Aquitaine à la Méditerranée, de 8 à 12 degrés sur la moitié nord, entre 20 et 25 degrés sur la moitié sud.

Prévisions :

Jeudi 2 octobre : des Pyrénées et du Languedoc-Roussillon aux Charentes, le ciel sera très orageux à couvert le matin avec des ondées à caractère orageux. De belles éclaircies se développeront dans l'après-midi à partir des Pyrénées.

Des Bouches-du-Rhône au Massif Central, au Nord-Ouest, au Bassin parisien et au Nord, le ciel sera voilé le matin. Les nuages deviendront plus nombreux dans la journée, en particulier sur le Massif Central où des pluies à caractère orageux se produiront l'après-midi. En outre, près de la Manche le ciel se couvrira le soir et de petites pluies se produiront en début de nuit.

De la Côte d'Azur au Nord-Est, après dissipation assez rapide des brumes ou brouillards matinaux, la journée sera assez ensoleillée, le ciel se voilant toutefois dans l'après-midi.

Les températures minimales seront comprises entre 8 et 12 degrés en général, atteignant 13 à 15 degrés près de la Méditerranée. Les températures maximales, de l'ordre de 18 à 22 degrés sur la moitié nord, atteindront 22 à 25 degrés dans le Sud.

Vendredi 3 octobre : le ciel restera très nuageux à couvert et faiblement pluvieux de la Bretagne à la Normandie, au Bassin parisien, à la Champagne et aux Ardennes.

Des Pyrénées et du golfe du Lion aux pays de Loire et au nord-ouest du Massif Central, le ciel sera nuageux avec de belles éclaircies. Sur les autres régions, les nuages resteront nombreux, accompagnés de pluies qui prendront un caractère orageux principalement sur les massifs montagneux.

Les températures minimales varieront peu. Les températures maximales seront en baisse de 1 à 3 degrés de la Bretagne au Nord et aux Ardennes, ainsi que sur les Alpes. Elles seront stationnaires ailleurs.

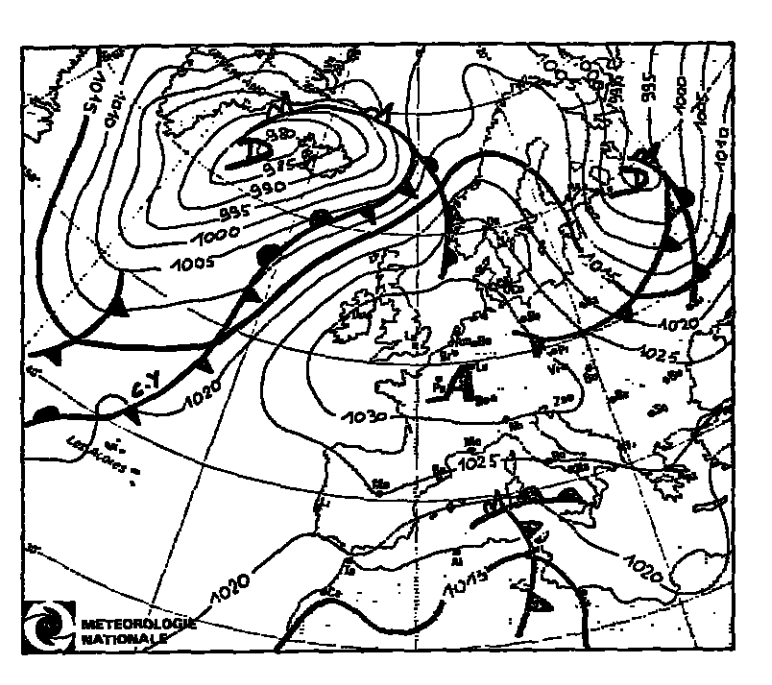
Samedi 4 et dimanche 5 octobre : une zone de temps très nuageux et pluvieux s'enfoncera progressivement sur la moitié nord du pays pour se situer dimanche des pays de Loire et des Charentes au Centre, aux Vosges et au Jura.

Au sud de cette zone, le ciel sera nuageux avec quelques éclaircies. Des ondées orageuses se produiront encore samedi sur les Alpes et le Jura.

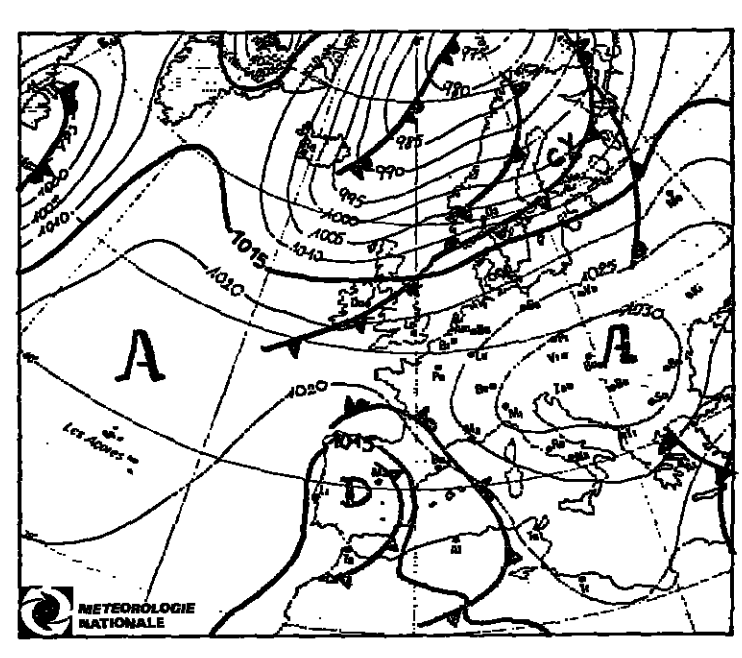
De la Bretagne et de la Normandie au Bassin parisien, au Nord et aux Ardennes, des éclaircies se développeront surtout dimanche, mais le vent d'est-nord-est sera modéré à assez fort.

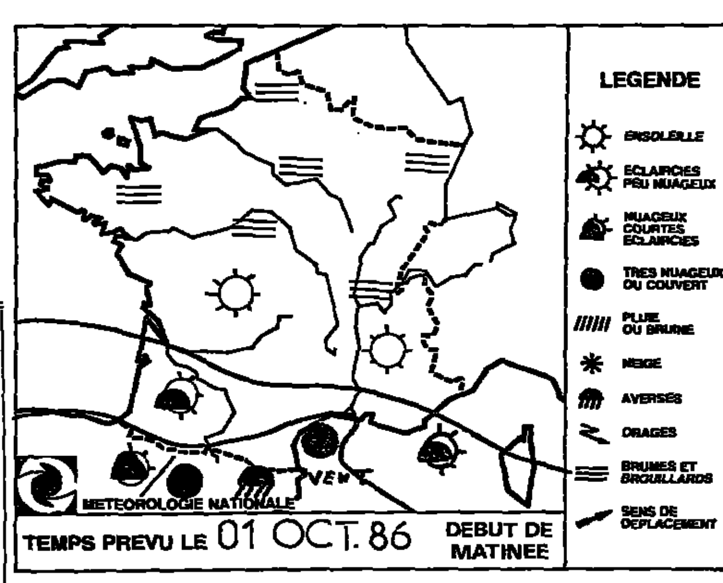
Les températures minimales seront en baisse dimanche près de la Manche. Les températures maximales seront également en baisse.

SITUATION LE 30 SEPTEMBRE 1986 A 0 HEURE TU



PRÉVISIONS POUR LE 2 OCTOBRE A 0 HEURE TU





TEMPÉRATURES maxima - minima
Valeurs extrêmes relevées entre le 30-9-1986 à 6 h TU et le 1-10-1986 à 6 h TU

Temps observé le 30-9-1986 à 6 heures TU

FRANCE

	max	min	temps
AJACCIO	25	15	N
BIARRITZ	19	11	S
BORDEAUX	22	9	S
BOURGES	21	7	S
BREST	15	10	B
CAEN	17	12	C
CHERBOURG	14	12	B
CLERMONT-FERR.	18	4	N
DIJON	20	9	S
GRENOBLE St-M-H	21	8	B
LILLE	17	14	C
LIMOGES	20	10	S
LYON	19	7	B
MARSEILLE-MAR.	24	13	S
NANCY	20	9	S
NANTES	20	11	N
NICE	25	16	S
PARIS-MONTS.	18	11	B
PAU	20	9	S
PERPIGNAN	25	18	C
RENNES	20	9	B
ST-ÉTIENNE	17	5	B
STRASBOURG	20	7	N
TOURS	20	11	C
TOULOUSE	23	8	S
POINTE-A-P.	32	32	C

ÉTRANGER

	max	min	temps
ALGER	24	17	O
AMSTERDAM	19	13	C
ATHÈNES	26	19	S
BANGKOK	31	26	C
BARCELONE	24	17	N
BELGRADE	19	6	B
BERLIN	19	7	N
BRUXELLES	19	13	C
LE CAIRE	33	22	S
COPENHAGUE	18	6	S
DAKAR	30	24	S
DELHI	29	21	C
DJERBA	29	25	C
GENÈVE	18	7	S
HONGKONG	29	25	C
ISTANBUL	21	11	S
JÉRUSALEM	26	19	N
LISBONNE	28	18	S
LONDRES	17	14	C
LOS ANGELES	22	13	S
LUXEMBOURG	19	11	S
MADRID	22	10	S
MARRAKECH	32	19	S
MEXICO	24	13	B
MILAN	22	9	S
MONTRÉAL	17	13	P
MOSCOU	3	2	P
NAIROBI	27	14	N
NEW-YORK	26	18	N
OSLO	16	7	P
PALMA-DE-MAL.	21	18	C
PÉKIN	26	8	S
RIO-DE-JANEIRO	22	18	C
ROME	26	16	S
SINGAPOUR	30	23	O
STOCKHOLM	16	3	N
SYDNEY	21	17	A
TOKYO	21	18	S
TUNIS	27	18	O
VARSOVIE	16	8	N
VENISE	23	9	S
VIENNE	19	11	C

A	B	C	N	O	P	S	T	*
averse	brume	couvert	nuageux	orage	pluie	soleil	tempête	neige

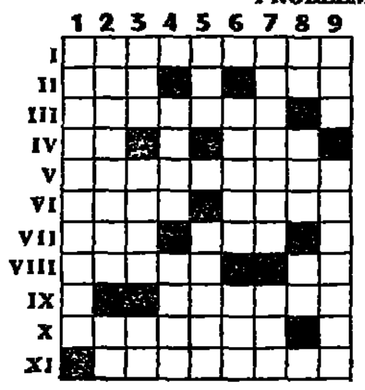
★ TU = temps universel, c'est-à-dire pour la France : heure légale moins 2 heures en été ; heure légale moins 1 heure en hiver.

(Document établi avec le support technique spécial de la Météorologie nationale.)

Informations « services »

MOTS CROISÉS

PROBLÈME N° 4324



HORIZONTALEMENT

I. *Ils sont nobles sur les armoiries*, mais font plus d'effets dans les armoires. – II. Ramène un braque à la raison. Conclusion d'une bonne entente ou d'un message bien entendu. – III. Le « génie » du mal. – IV. Préposition. Certains Bretons la trouvent plutôt saumâtre. – V. L'art de se maintenir avec des promesses qui ne sont pas tenues pour continuer à promettre. – VI. Pas compris. Masquent le soleil ou découvrent donc la lune. – VII. Petite compagnie. Perle de valeur. – VIII. De quoi rougir jusqu'à la racine des cheveux. Note. – IX. Pour un modeste Robinson. – X. N'*exécute malheureusement pas* que son contrat. – XI. Adversaire du travail même à temps partiel et *a fortiori*, du plein emploi.

VERTICALEMENT

1. Collectionne les trouvailles retirées des fouilles. – 2. Produit de conservation. Exemple de longévité ou porteur de « cadavres ». – 3. Mouvement anarchique. Attache plus ou moins fine. Démonstratif. – 4. Observes une règle d'or. Refusai une invitation à se mettre à table. – 5. Changement saisonnier en matière de robe. Qui affiche la grâce du minet. – 6. C'est curieusement au moment du besoin qu'elle invite à s'en débarrasser. Marque du temps. – 7. Province de l'Empire romain. Rite anglais. – 8. Personnel. Ville de Souabe. Evoque bien des patronages. – 9. Souligne un caractère original. Il est naturellement bon.

Solution du problème n° 4323

Horizontalement

I. Voiliers. – II. Urgence. – III. Langer. Bu. – IV. Glissière. – V. PV. An. – VI. Rio. Ea. Co. – VII. Immersion. – VIII. Tièdes. – IX. Et. Igné. – X. Entières. – XI. Crue. Ré.

Verticalement

1. Vulgarité. – 2. Oral. Imiter. – 3. Ignivome. Nu. – 4. Legs. Edité. – 5. Inespéré. – 6. Ecrivassier. – 7. Ré. Gré. – 8. Braconne. – 9. Guenon. Est.

GUY BROUTY.

Solidarité

Une flamme à la fenêtre

Le 28 octobre 1886 était inaugurée la statue de Bartholdi, *la Liberté éclairant le monde*. Pour le jour anniversaire de Miss Liberty, Jean-François Six (écrivain et théologien, fondateur de l'association de droits de l'homme et solidarité) a eu l'idée de mettre en vente des bougies « Flammes de la Liberté », destinées à être allumées le 28 octobre au soir, illuminant ainsi des millions de fenêtres. Les bénéfices de cette vente seront intégralement distribués à quatre associations humanitaires qui s'occupent de l'enfance défavorisée : Aide et action (Togo), Enfancce et partage (Chili), Opération handicap internationale (Cambodge), Parrains et marraines de liberté (Pologne), regroupées sous l'appellation Secours enfance liberté. Cette initiative a reçu l'aval du comité officiel franco-américain pour la célébration du centenaire de la statue de la Liberté. Les bougies seront en vente dès le 1er octobre au prix de 20 F.

★ Renseignements sur les points de vente : Point à la ligne, 45-00-96-80 (chargé de la fabrication) et Droits de l'homme et solidarité et comité officiel franco-américain pour la célébration de la statue de la Liberté point à la ligne 46, allée Mégévie 33170 Gradignan. Tél. : 56-89-52-22.

Le Carnet du Monde

Naissances

– Nicole et Xavier CORNU

ont la joie d'annoncer la naissance de leur fils

Léo,

le 26 septembre 1986.

33, rue du Simplon,
75018 Paris.

– Louise et Zaki LAIDI

ont la joie d'annoncer la venue au monde de

Salim,

le 28 septembre 1986.

20, rue Vieille-du-Temple,
75004 Paris.

– Olivier MAREC
Joëlle JANSÉ-MAREC
et Marie-Gaëlle

ont la joie de faire part de la naissance de

Pierre-Olivier,

le 26 septembre 1986.

51, boulevard d'Ankermann,
92200 Neuilly.

Nos abonnés, bénéficiant d'une réduction sur les insertions du « Carnet du Monde », sont priés de joindre à leur envoi de texte une des dernières bandes pour justifier de cette qualité.

Mariages

– Avec leurs familles,
Claude MIQUEL
et
Christophe ZELAWSKI

sont heureux de faire part de leur mariage célébré le 27 septembre 1986, en l'église Saint-Ephrem, Paris.

– Port-Gentil. Libreville. Paris.

Les familles OGOULA et GERBEX

sont heureuses de faire part du mariage *de leurs enfants*

Gérard et Sidonie,

qui a été célébré le 27 septembre 1986, à Port-Gentil (Gabon).

Décès

– Mme Odette Belgodere,
Ses enfants et petits-enfants,

ont la tristesse de faire part du décès de

Paul BELGODERE,
ancien élève
de l'Ecole normale supérieure,
agrégé de l'Université,
secrétaire bibliothécaire en chef
de l'Institut Henri-Poincaré,

survenu le 27 septembre 1986, à l'âge de soixante-cinq ans.

Les obsèques auront lieu le jeudi 2 octobre, à 8 h 30, *en l'église Saint-*Etienne-du-Mont, à Paris-5e.

Cet avis tient lieu de faire-part.

56, rue Monge,
75005 Paris.

– *Nous apprenons* le décès, survenu le mercredi 17 septembre 1986 à Paris, de

Pierre BOURSICOT,

qui a été incinéré, selon sa volonté, dans la plus stricte intimité, et ses cendres ont été dispersées.

[*Né le 4 novembre 1899 à Saint-Sulpice-d'Arnoult (Charente-Maritime)*, et ancien contrôleur des contributions indirectes avant la dernière guerre mondiale, Pierre Boursicot participe *aux combats clandestins de la Résistance dans* le Limousin. Fonctionnaire déplacé d'office par Vichy, il est membre du mouvement de Libération-Nord. Le comité d'Alger le nomme *préfet de la Charente en novembre 1943. Il est* désigné, en août 1944, au poste de commissaire de la République à Limoges, et, en avril 1946, il assume les fonctions de directeur général de la sûreté nationale.

En février 1949, Pierre Boursicot devient inspecteur général de l'administration en mission extraordinaire (IGAME ou super-préfet) pour les départements du sud-est de la France et, en décembre 1950, il prend la direction générale du service de documentation extérieure et de contre-espionnage (SDECE), qui est l'ancêtre de l'actuelle direction générale de la sécurité extérieure (les services secrets français). Pierre Boursicot quitte ces fonctions en septembre 1957 comme préfet hors cadre.

En juillet 1960, Pierre Boursicot est élu à la présidence du conseil d'administration de l'Aéroport de Paris. Il conservera cette responsabilité jusqu'en février 1971, son mandat ayant été renouvelé en 1964 et en 1969.

Titulaire de la médaille de la Résistance et de la croix de guerre (1939-1945), Pierre Boursicot *était commandeur de la Légion d'honneur.*]

– Mme Evelyne Eskenazi

a la douleur de faire part du décès de son mari

Jean ESKENAZI,
journaliste,
officier de la Légion d'honneur,

survenu le 27 septembre 1986, dans sa soixante-treizième année.

Les obsèques auront lieu le mercredi 1er octobre, au cimetière du Père-Lachaise.

Réunion à 15 h 45, à la porte principale, boulevard de Ménilmontant, à Paris-20e.

Ni fleurs ni couronnes.

33, avenue Montaigne,
75008 Paris.

– Aix-en-Provence. Brest. Occiglione.

M. Jean Fabiani,
Sabine et Mona,
M. et Mme Pierre Fabiani,
Marion et Lucas,
M. Robert Fabiani,
Parents et alliés,

ont la douleur de faire part du décès de

Mme veuve Jean FABIANI,
née Simone Verheist,

survenu le 25 septembre 1986, à Aix-en-Provence.

Les obsèques ont eu lieu dans l'intimité le 27 septembre.

– M. et Mme Didier Genet,
Florence et Mathieu,

ont la douleur de faire part du rappel à Dieu de

Cyril GENET,

survenu accidentellement, le 28 septembre 1986, dans sa dix-huitième année.

Une messe sera célébrée le jeudi 2 octobre, en l'église de Rochefort-en Yvelines, à 10 h 45.

Ni fleurs ni couronnes.

– Mme Maurice Kaouza,
son épouse,
Mlle Jocelyne Kaouza,
sa fille,

ont la douleur de faire part du décès de

M. Maurice KAOUZA,
officier de la *Légion d'honneur*,
compagnon de la Libération,
médaille de la Résistance avec rosette,
croix de guerre avec palmes,
préfet honoraire,
ancien député,
ancien conseiller d'Union française,
ancien conseiller municipal de Paris,
ancien conseiller général de la Seine,

survenu le 28 septembre 1986, à Paris, à l'âge de soixante-quinze ans.

La cérémonie religieuse sera célébrée le jeudi 2 octobre, en l'église Saint-Honoré d'Eylau, 66 *bis*, avenue Raymond-Poincaré, à Paris-16e, sa paroisse, où l'on se réunira, à 16 heures.

L'inhumation dans le caveau de famille aura lieu au cimetière de Passy.

7, villa Dupont,
75116 Paris.

[*Né le 2 avril 1911 à Brimont (Marne)*, Maurice Kaouza, inspecteur d'académie, prend contact, dès juin 1940, avec Londres alors qu'il se trouve à Dakar. Arrêté en septembre 1940, il est transféré en France, où il est condamné à deux ans de prison pour fait de résistance. Il s'évade de la prison de Clermont-Ferrand et rejoint, à Londres, les forces de la France libre. Sous-préfet en 1943, il est mis à la disposition du préfet de la Corse lors du débarquement pour la *libération du département*. En septembre 1944, il est sous-préfet d'Avranches (Manche) après le débarquement allié en Normandie, et, en octobre de la même année, il sert auprès du *préfet de police de Paris*, chargé du contrôle des FFI à la Libération. Le 20 novembre 1944, Maurice Kaouza est fait compagnon de la Libération au titre de la Résistance extra-métropolitaine, pour ses activités au Sénégal et en Gambie.

Délégué à l'Assemblée consultative provisoire, puis député du Soudan-Niger à l'Assemblée constituante, Maurice Kaouza est, entre 1945 et 1953, conseiller municipal de Paris et conseiller général de la Seine. De 1953 à 1958, il est conseiller de l'Union française au sein du collège élu par l'Assemblée nationale. En 1959, il est préfet, mis à la disposition du ministre de l'intérieur, et il sera placé en disponibilité en 1970.

Outre la croix *de compagnon de la Libération*, Maurice Kaouza était titulaire de la médaille de la Résistance, de la médaille des évadés, de la croix de guerre (1939-1945), et il était officier de la Légion d'honneur.]

– M. Joseph Klotz,
son époux,
Claude Klotz et Evelyne Klotz,
son fils et sa belle-fille,
Anne et Laurent,
ses petits-enfants,

ont la douleur de faire part du décès de

Mme Victoria KLOTZ,
née Canvin,

survenu à l'âge de quatre-vingts ans, le 28 septembre 1986.

– Mme Henri Olivier,
son épouse,
Louis-Marie et Catherine Olivier,
Frank et Marie Colmant,
Mathilde Olivier,
Gilles, Bénédicte et Valentin Ravard,
Pierre Olivier,
ses *enfants*, petits-enfants et arrière-petits-enfants,
Mme Antoinette Olivier-Piguet,
sa sœur,
Mme Suzanne Olivier,
sa belle-sœur,
Les familles Olivier, Piguet, Jacquet, Excoffon, Trézières,

ont la douleur de faire part du décès de

Henri OLIVIER,
chevalier des Palmes académiques,
professeur de lettres classiques
à l'école Gerson (1924-1964)
et à l'Institut de la providence
(1941-1965),

survenu à Ennery (Val-d'Oise), le 27 septembre 1986, dans sa quatre-vingt-septième année, muni des sacrements de l'Eglise.

« Tu adoreras le Seigneur ton Dieu
Et tu le serviras Lui et Lui seul. »
(Mat.-IV, 10.)

La cérémonie religieuse sera célébrée en l'église Notre-Dame-de-Grâce de Passy, le vendredi 3 octobre, à 10 h 30.

L'inhumation aura lieu au cimetière de Meudon-Trivaux (Hauts-de-Seine).

Des messes, des prières.

Cet avis tient lieu de faire-part.

45, rue de la Pompe,
75016 Paris.
4, rue Paira,
92190 Meudon.

Anniversaires

– A quelques jours du troisième anniversaire de la mort de

Michèle PERNOT,

nous sommes remontés au château de Couzan, où nous l'avions laissée.

Que ses amis ne l'oublient pas.

Services religieux

– Mme Charles Chemla,
les familles Chemla, de Mendez, Petit et Boccara,

font part des prières du mois à la mémoire de leur très cher et regretté

Charles C. CHEMLA,

qui auront lieu le jeudi 2 octobre 1986, à 18 heures, à la synagogue du 13, rue Sainte-Isaure, à Paris-18e.

Messes anniversaires

– Une messe sera célébrée à la basilique Sainte-Clotilde, à Paris-7e, le jeudi 2 octobre 1986, à *18 h 30*, pour le repos de l'âme du

marquis d'ARAGON,

rappelé à Dieu le 6 août 1986.

Erratum

– Une erreur s'est glissée dans l'annonce du décès de

Alfred BÉDÉ,

parue dans *le Monde* du 26 daté 27 septembre.

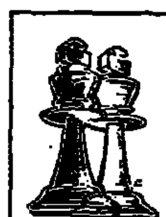
Il fallait lire :
81400 Labastide-Gabausse,
et non
01400 Labastide-Gabausse.

Légion d'honneur

– M. François-Régis Bastide, ambassadeur de France en Autriche, a remis, le lundi 29 septembre, la croix de chevalier de la Légion d'honneur à M. Simon Wiesenthal, fondateur du Centre de documentation juive de Vienne.

Agé de soixante-dix-sept ans, M. Wiesenthal est le plus célèbre des « chasseurs de nazis ». Il a collaboré à la recherche de nombreux criminels de guerre, et notamment à la découverte et à l'enlèvement en Argentine, en 1961, du responsable des camps de la mort, Adolf Eichmann, qui fut jugé et exécuté en Israël.

Échecs



CHAMPIONNAT DU MONDE
LONDRES-LENINGRAD
1986

Vingtième partie

Kasparov joue la nullité

Début Catalan. C'est chantant. Ça annonce des cavalcades, des crochets de trois-quarts, des relances d'arrière. Eh bien, pas du tout. C'est plutôt pacifique et équilibré. Les packs (pièces lourdes) se retrouvent vite face à face et ils ont le choix entre sortir du terrain (échanges forcés) ou ne plus bouger.

Kasparov, qui venait de se faire « pointer » trois *essais de suite*, n'avait ni « les jambes » ni l'esprit pour jouer des échecs « champagne » dans la vingtième partie le lundi 29 septembre. Il avait, enfin, l'œil sur le tableau d'affichage où était inscrit le score : 9,5 partout. Comme il n'a à faire que des nulles jusqu'à la vingt-quatrième et dernière partie pour rester champion du monde, il a tranquillement proposé à son adversaire de rentrer aux vestiaires dès le vingt et unième coup. Et comme Karpov y trouvait aussi son compte *(« Un tel résultat, avec les Noirs, me convenait »)*, il a aussitôt accepté la nullité et le score est passé à dix partout.

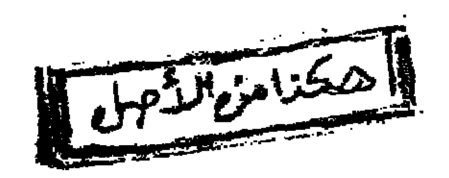
D'ailleurs, dans le premier match annulé de Moscou, Kasparov, mené 3-0 puis 4-0, avait déjà sorti le début Catalan et les deux fois, la nullité avait été conclue au vingtième coup. S'il pense, avec cette ouverture, assurer encore deux nullités, soit un point, dans les vingt-deuxième et vingt-quatrième parties, il ne lui resterait plus qu'à tenir, avec les Noirs, le choc de la vingt et unième partie, mercredi et de la vingt-troisième la semaine prochaine. A Karpov de *jouer... et de déjouer ce plan.*

B. de C.

Blancs : KASPAROV
Noirs : KARPOV
Vingtième partie
Début Catalan

1. d4	Cf6	12. Cbd2	Tç8
2. ç4	é6	13. Cb3	ç5 (19)
3. g3	d5	14. dxç5	Fd5
4. Fg2	Fé7	15. Tfd1 (11)	Fxb3
5. Cf3	0-0	16. Dxb3 (8)	Dç7
6. 0-0	dxç4	17. a4	Dxç5
7. Dç2	a6	18. axb5	axb5
8. Dxç4	b5	19. Cd4	b4
9. Dç2	Fb7	20. é3	Tfd8
10. Fg5	Cbd7 (33)	21. Td2	Db6
11. Fxf6	Cxf6	Nulle	

Les chiffres entre parenthèses représentent, en minutes, le temps de réflexion pour le coup joué.



Le Monde

MEDECINE

LES ENTRETIENS DE BICHAT

Le salon de la diversité

Comme chaque année, les Entretiens de Bichat, qui célèbrent leur quarantième anniversaire, réunissent durant toute une semaine à Paris des milliers de praticiens qui viennent grappiller dans l'étonnante mosaïque des enseignements dispensés à cette occasion, ceux qu'ils pourront ensuite appliquer à leurs malades.

Dossier établi par le docteur Escoffier-Lambiotte.

Calculs à résoudre

UN jour viendra sûrement, disent les docteurs J. Périssat et R. Belliard (Bordeaux) où le marché pharmaceutique offrira une pilule anticalcul biliaire capable de dissoudre les calculs en place ou de prévenir leur apparition... Et si par hasard un calcul s'aventurait dans les voies biliaires, il serait détruit par un nouvel endoscope microscopique capable de transporter un faisceau laser...

En attendant ce jour faste – mais non utopique – et qui intéresse au premier chef les 3 200 000 français porteurs de calculs biliaires (4 femmes pour 1 homme) et parmi eux les 60 000 que l'on opère chaque année, les techniques de diagnostic *et de traitement sont de plus* en plus perfectionnées, de mieux en mieux codifiées, et leurs résultats de plus en plus satisfaisants... à condition que des spécialistes (et eux seuls) se soient attaqués à cette pathologie.

Les calculs biliaires sont faits, pour la plupart, de cholestérol, qui se trouve précipité sous forme de cristaux à la suite d'un déséquilibre dans les composants de la bile et d'une surcharge de l'alimentation en graisses, en sucre ou à la suite de traitements divers. Beaucoup de sujets *ont* un calcul biliaire... et l'ignorent leur vie durant. Un sur trois, montrent les *autopsies, après soixante ans*, sans que jamais aucun symptôme n'ait attiré l'attention sur cette pathologie.

Chez d'autres, en revanche, commence *« l'escalade des complications »* : les coliques hépatiques, les infections aiguës, la *migration du* ou des calculs qui viennent s'enclaver dans les voies biliaires et même une dégénérescence cancéreuse (deux mille morts par an pour les cancers de la vésicule en France).

Le diagnostic – qui permet l'orientation thérapeutique – ne se fait plus comme jadis par une radiographie approfondie effectuée d'emblée après injection d'un produit de contraste. Un cliché de l'abdomen « à blanc » suivi d'une échographie donnent généralement des informations suffisamment précises.

L'apparition, il y a quelques années, des produits (acides biliaires) visant à dissoudre les calculs avait suscité un grand enthousiasme, plus que tempéré aujourd'hui.

(Lire la suite page 22.)



CAGNAT.

Scalpel en l'air

LE professeur D. Laplane (hôpital de la Salpêtrière à Paris) n'y va pas par quatre chemins. *« La chirurgie d'anastomose entre l'artère temporale superficielle et une branche de l'artère sylvienne (cérébrale) doit être abandonnée »*, dit-il, et, si elle doit être abandonnée (alors qu'on a pratiqué en un an 82 000 interventions de cet ordre aux Etats-Unis), c'est parce que non seulement elle ne sert à rien pour améliorer l'état et l'avenir du patient, mais encore ses risques et ses suites aggravent sa *situation.*

Il *s'agit d'une opération* devenue courante depuis plus de dix ans et qui consiste, chez les sujets qui ont présenté un ou des accidents cérébraux et qui présentent un rétrécissement, ou une occlusion, d'une artère cérébrale ou *carotidienne (du cou), de rétablir* la circulation du sang dans le cerveau en raccordant l'une de ses artères à un vaisseau de la tempe.

Soixante et onze centres internationaux ont participé à une étude portant – avec un suivi de huit ans – sur 1 377 sujets dont la moitié ont été soignés avec de l'aspirine et des drogues contre l'hypertension, et dont l'autre moitié ont reçu le même traitement, *mais après une opération de* revascularisation.

L'étude a montré que le nombre d'accidents cérébraux – fatals ou non – survenus chez ces patients au cours des années était le même, qu'ils aient été ou non opérés. Mieux encore, si l'on peut dire, il s'avère que la chirurgie, même *si sa réussite technique* est parfaite, aggrave le pronostic...

Ce résultat – indiscutable – a *provoqué* la *stupeur des quelque* cinq cents neurochirurgiens auxquels il a été présenté lors du congrès international de Toronto...

Il montre que les interventions chirurgicales, même *les plus routinières* et les plus apparemment logiques, devraient être toutes *soumises aux mêmes tests d'efficacité* – ou audit – que les traitements médicaux. Le professeur Laplane *a mis en route* des études sur le bien-fondé d'une autre intervention conduite chaque année chez 5 000 sujets en France et qui vise à « déboucher » *l'artère carotidienne rétrécie par* une sclérose progressive. Cette étude n'est pas terminée, mais elle *incite à tout le moins à une prudence* extrême dans l'établissement d'une indication chirurgicale (la sclérose carotidienne) qui concerne, selon l'âge, entre 2 et *6,6 % de la population...*

Des cures-éclair pour les hernies

Il est d'autres situations où la *chirurgie s'impose* à l'évidence, encore faut-il ne pas céder à la routine de techniques traditionnelles – mais compliquées – et d'hospitalisations dès lors indûment prolongées. *Tel est le cas des* interventions pour hernies inguinales banales, l'une des interventions abdominales les plus répandues en France et ailleurs avec l'appendicectomie. Depuis quelques années, des équipes canadiennes de l'hôpital de Shouldice *ont diffusé une méthode simple*, qui peut être pratiquée sous anesthésie locale, qui ne nécessite *qu'une hospitalisation* très courte (deux ou trois jours) et qui est remarquablement efficace, dans *la mesure où son taux de récidive* est infime, alors qu'aucune prothèse n'est utilisée pour renforcer *la paroi abdominale.*

L'équipe du professeur L. Lazorthes (Toulouse) a utilisé cette technique canadienne sur *451 personnes entre 1980 et 1985.* Elle confirme entièrement son bien-fondé, sa rapidité, le fait que dans 90 % des cas *elle* peut être conduite sous anesthésie locale, qu'elle raccourcit considérablement la durée d'hospitalisation et *qu'elle permet* la reprise du travail dès le huitième ou dixième jour... Source d'économies *importantes pour* l'assurance maladie, source de bien-être et de sécurité pour les patients, la technique en *question* mériterait d'être largement enseignée et diffusée dans tous les établissements hospitaliers et auprès de tous les chirurgiens...

Vieillesse si vous saviez...

LA France compte deux mille à trois mille centenaires, les Etats-Unis plus de douze mille... Ces vieillards ont-ils un secret ? Ont-ils absorbé des pilules, gélules, poudres ou élixirs particuliers ? Ont-ils suivi *un régime de vie qui leur est propre ?*

Depuis la plus haute antiquité, *disent les professeurs M. Roger* et J. Dry (hôpitaux Charles Richet et Rothschild), les hommes ont *cherché une fontaine* de jouvence, ce qui leur a d'ailleurs permis de découvrir la Floride (Ponce de Léon) mais non... la fontaine qu'elle était censée abriter. Pendant des siècles, et notamment chez les Romains, l'absorption de sang jeune (celui des gladiateurs) *semblait avoir toutes les vertus*, jusqu'au moment où le pape Innocent VIII mourut en 1492 après qu'on lui eut administré le sang de trois jeunes gens... qui en moururent aussi.

Le dix-neuvième et le début du vingtième siècle sont riches en tentatives diverses, des extraits de testicules animaux que s'injectait Brown-Séquard au yaourt d'Elie Metchnikoff, *au sérum de Bogomoletz* ou aux greffes de testicules de Voronoff... Plus récem*ment encore, le Suisse Niehans* lança à grands renforts de publicité des injections de cellules fraîches d'embryons animaux que ses épigones pratiquent toujours – à prix d'or – dans une clinique suisse. Ce traitement, qui a provoqué de graves accidents – cer*tains mortels, – est rigoureuse*ment interdit en France, au grand dam des charlatans de tout poil qui se livrent néanmoins, pour certains d'entre eux, à de fructueux trafics.

Plus récemment aussi apparurent la Roumaine Anna Aslan et *son Gérovital H 3 à base de pro*caïne. Lequel n'a strictement aucune action – et donc aucun intérêt, – conclut l'étude exhaustive conduite à l'hôpital des Anciens Combattants de Los Angeles. Mais il est vraisemblable que la « prise en charge » qui accompagne ce traitement dans les cliniques de Mme Aslan doit, elle, être bénéfique.

Les anti-oxydants (les vitamines E et C, le sélénium, la cistéine, la méthionine) ont *eu leur* heure de vogue, de même que certains dérivés de l'hormone mâle. Aucune indication concluante ne permet d'en recommander un usage qui peut ne pas être *dénué* de toxicité aux doses utilisées. Il en est de même pour le coenzyme 210 ou la gelée royale des abeilles, qui semble avoir quelque effet sur *les rats et les souris...* mais les souris ne sont pas des hommes.

Au terme de cet abattage, que peut faire ou conseiller le médecin pour pallier les méfaits de la sénescence et pour accroître (vers la limite théorique de cent dix ans) l'espérance de vie ? Si aucune « *thérapeutique* anti-sénescence » n'est active à ce jour, il reste cependant, pour les *orateurs de Bichat, une série de* mesures efficaces relevant... du bon sens et de l'observation quotidienne :

– Des conseils alimentaires ont pour objet à la fois de remédier à *la sur-nutrition* (« *manger* moins, mais manger équilibré ») et aux carences, classiques chez *les sujets âgés, en calcium* (*lait et* fromages), en fer, en vitamines et en protides.

– *Le maintien d'une activité* physique et d'une activité intellectuelle est indispensable. *Contrairement à celles des machines*, les fonctions de l'homme ne s'usent que si elles sont inutilisées.

– Il importe également de pratiquer un bilan clinique sérieux et de corriger tant l'hypertension *que l'ostéoporose, le diabète léger*, ou autres maux évoluant à bas bruit.

– Enfin, la chirurgie esthétique ne saurait être négligée, notamment pour ses retentisse*ments psychologiques.*

– Mais, par-dessus tout, il importe, concluent nos spécialistes, de *ne pas tomber* entre les mains de charlatans et de profiteurs. Sans doute, de tous leurs *conseils*, le plus difficile à appliquer en un temps où l'on a tendance à tout médicaliser, de la naissance à la mort, au grand détriment des finances sociales.

Les communications des Entretiens de Bichat, et de la Semaine médicale de Paris (médecine du sport, podologie, médecine physique et de rééducation, odonto-stomatologie), sont publiés sous forme de cinq volumes par l'Expansion scientifique française, 15, rue Saint-Benoît, Paris 75006. Les séances, ainsi que le festival du film médico-chirurgical, ont lieu à la Faculté de médecine Pitié-Salpêtrière, 105, boulevard de l'Hôpital, Paris-13e.

Un nouveau traitement de l'énurésie

L'IMPUISSANCE, l'énurésie (uriner involontairement après cinq ans), l'insomnie, ou tout simplement... le vieillissement constituent autant de situations qui ne mettent certes pas en jeu la santé physique de ceux qui en pâtissent, mais *qui peuvent altérer* gravement leur équilibre psychique, ou le contexte familial.

L'énurésie, en particulier, qui n'est assurément pas *une maladie*, constitue une véritable infirmité qui perturbe gravement l'équilibre de celui qui en est *victime* et de ses proches. En dépit de toutes les théories qui se sont succédé, aucune explication cohérente ne *peut* être accordée à ce trouble qui est sans doute lié à une difficulté de maturation ou de freinage nocturne de la diurèse, mais que d'aucuns relient aussi à des problèmes d'éducation ou de relations *parentales.*

Certaines énurésies sont à l'évidence liées à des troubles du comportement (névrotiques), et il n'est pas rare qu'elles se produisent *à la fois* la nuit et le jour. D'autres coïncident avec un stress émotionnel et constituent une manifestation de *l'angoisse* face à *une* relation parentale perturbée. Le plus *fréquemment*, il s'agit d'une miction des garçons *ne survenant qu*'une fois au cours de la nuit et qui semble liée à un trouble du sommeil, lui-même plus *ou* moins *engendré* par des erreurs néfastes de l'éducation. Lorsque les mictions sont multiples au cours de la nuit, c'est à un trouble hormonal que l'on semble devoir les attribuer.

Il est donc *important* de faire un bilan approfondi, physique et psychologique, de l'énurésie avant d'entreprendre un traitement, et notamment, souligne le docteur *G. Lenoir (hôpital Necker) de* s'assurer qu'il n'existe pas de troubles organiques – ou irritatifs – *du fonctionnement* de la vessie, auquel cas les « fuites d'urine » se produisent le jour autant que la *nuit.*

Ce bilan établi, le praticien dispose de deux sortes de traitements :

● Les uns sont non spécifiques, *et* relèvent :

– *de la thérapie de comportement*, visant à responsabiliser l'enfant par la tenue d'un carnet où il *note* ses mictions, par l'établissement d'un régime de vie (pas de boissons le soir, richesse en sel, *miction complète* avant le coucher, etc.) et par l'apprentissage d'une gymnastique faisant prendre conscience du contrôle des sphincters (mictions interrompues, etc.). Les parents seront en outre appelés à réveiller l'enfant la nuit pour le faire uriner ;

– de la cure thermale (ingestion d'eau minérale salée), qui semble donner plus de 50 % d'amélioration durable ;

– et de l'acupuncture, sur l'effet de laquelle on *dispose de* peu d'informations.

Cet ensemble de méthodes thérapeutiques basées sur la respon*sabilisation semblent donner de* très bons résultats dans 70 % des cas, mais l'approche de la famille et de l'enfant lui-même est fondamentale quant à son succès. Elle implique que tous les *éléments* de protection (couches, alèses multiples, etc.) soient supprimés et les attitudes *punitives ou d'humiliation* bannies.

● Un autre groupe de thérapies de l'énurésie est plus spécifique. *Il* s'agit de la rééducation, du conditionnement, de la psychothérapie et de la chimiothérapie.

1. La rééducation mictionnelle consiste à faire uriner l'enfant dans la journée à des intervalles réguliers qui seront progressivement allongés. Ses résultats semblent favorables, lorsque parents et enfants coopèrent, dans 60 % des cas.

2. Les méthodes de conditionnement ont pour but de créer un réflexe conditionné conduisant à la miction lorsque retentit un réveil, ou un avertisseur électrique, *qui réveille l'enfant quand* la fuite d'urine vient mouiller l'avertisseur placé dans le lit. Les bilans existants indiquent un tiers de guérisons et un tiers d'améliorations après quatre mois de ce conditionnement, dont la sécurité sociale ne rembourse le support (l'appareil) que pendant quatre semaines.

(Lire la suite page 22.)

BIBLIOGRAPHIE

La récolte des pois de Mendel

DEPUIS l'époque – il y a plus d'un siècle – où un moine autrichien, Gregor Mendel, puis un jeune chimiste suisse, Friederich Miescher, décrivaient l'un le mécanisme jusqu'alors mystérieux de l'hérédité et l'autre son composant chimique, l'histoire de la génétique s'est déroulée entre de longues périodes d'incompréhension, d'ignorance ou d'oubli et le feu d'artifice que fut – et qu'est toujours – l'éclatement de la biologie moléculaire.

Si l'on ne connaît pas encore – tâche immense – la cartographie complète du patrimoine héréditaire des hommes, de leurs chromosomes, on peut isoler leurs constituants fondamentaux – les gènes, – ceux qui commandent tous les caractères et tous les métabolismes de l'organisme. Mieux encore, il est devenu possible de les manipuler, de les transformer, de les transférer d'un substrat à un autre, d'une cellule humaine ou animale à une bactérie, conduisant celle-ci à fabriquer une substance donnée, comme la plus incroyablement productive de toutes les manufactures imaginaires.

Biotechnologies, manipulations génétiques, génétique du comportement, ou du cancer, autant de termes devenus familiers au grand public, alors qu'ils constituent chacun le fruit d'une extraordinaire accumulation de travaux, d'une aventure qui est sans nul doute l'équivalent moderne de ce que fut, dans les années 40, l'explosion de la physique nucléaire. A la percée de l'atome a succédé, non sans susciter parfois l'inquiétude, celle de la vie elle-même et de ses mécanismes les plus secrets.

François Gros, professeur au Collège de France, ancien directeur de l'Institut Pasteur et conseiller de l'Elysée et de Matignon pour les problèmes scientifiques, a été, est toujours l'un des acteurs les plus éclairés de ce qu'il faut considérer comme l'aventure scientifique majeure des temps modernes. Il en relate, dans un livre exhaustif, toutes les étapes et toutes les perspectives, et l'on ne peut qu'admirer la formidable érudition et l'esprit encyclopédique de l'un des grands biologistes de notre temps. Une formation scientifique s'impose néanmoins pour suivre une odyssée qui est loin d'être terminée et connaîtra encore de multiples rebondissements. Ceux qui ont cette formation, étudiants, chercheurs ou professeurs, apprécieront comme il convient cette véritable bible de la génétique et de la biologie moléculaire.

Dr E.-L.

★ **LES SECRETS DU GÈNE, du professeur François Gros. Editions Odile Jacob/Seuil, 412 p., 125 F.**

La procréation normalisée

Cri d'alarme, réglementations en cours, interdictions à venir : les techniques de procréation artificielle commencent à faire peur. Non sans raison.

PLUSIEURS informations importantes viennent coup sur coup d'attirer l'attention sur les risques inhérents au prodigieux développement des techniques de procréation artificielle. Il y a tout d'abord eu le « cri d'alarme » lancé dans ces colonnes par le biologiste Jacques Testart. Un cri d'alarme largement repris, amplifié, critiqué parfois par certains médecins, et qui fait déjà figure d'événement.

Il y eut ensuite l'annonce (*le Monde* du 25 septembre) du premier projet gouvernemental de réglementation des techniques de procréation artificielle, un projet qui devrait prochainement voir le jour sous forme de décret. Il y eut enfin (*le Monde* du 26 septembre) l'adoption par le Conseil de l'Europe d'un certain nombre de règles concernant *« l'utilisation d'embryons ou de fœtus humains à des fins diagnostiques, thérapeutiques, scientifiques, industrielles et commerciales »*.

Ce n'est certes pas la première fois que l'on se penche sur les risques liés au développement des techniques de procréation artificielle. Plusieurs rapports officiels ont déjà, dans le monde, été remis à des gouvernements qui les avaient sollicités. En France, un rapport d'une commission de cinq « sages » demandé par le précédent gouvernement sera prochainement publié, le gouvernement de M. Chirac ayant donné son accord (1). Un important colloque s'était par ailleurs tenu à Paris sur le thème : « Génétique, procréation et droit ». De multiples ouvrages ou essais ont également tenté de définir les nouvelles perspectives ouvertes dans ce domaine et les risques encourus par l'espèce humaine dès lors qu'elle chercherait à manipuler « à l'aveugle » les cellules qui sont à la base de sa reproduction.

Jamais, en revanche, ne s'était encore exprimée aussi clairement la volonté de définir à l'échelon national une réglementation précise dans ce domaine. Après les grands discours sur le droit de chacun à user comme il l'entend de ses cellules sexuelles, il semble que l'on perçoive mieux aujourd'hui qu'hier l'urgence qu'il y a à fixer ici des normes et des interdits. Encore faut-il, pour que cette prise de conscience ait une réelle efficacité, que l'on sache précisément de quoi l'on parle. Il ne faut pas notamment, comme c'est encore trop souvent le cas, confondre ce qui est du ressort des manipulations génétiques et ce qui a trait à la procréation artificielle.

Les manipulations génétiques ont pour objet de modifier le patrimoine héréditaire (génome) du vivant, depuis le végétal jusqu'à l'homme. Il s'agit d'une action dirigée sur les structures moléculaires qui sont le support spécifique du « bagage génétique » de la cellule et, au-delà, de l'organisme. Appliquées à l'homme, ces techniques n'ont pas pour l'heure donné de résultats thérapeutiques. Elles ne permettent que dans de rares cas une approche diagnostique (notamment *in utero*) de certaines maladies héréditaires.

Il en va tout différemment des techniques de procréation artificielle. Celles-ci (que l'on doit nettement distinguer des pratiques du type de la location d'utérus où l'intervention médicale n'est nullement indispensable) ne portent pas sur le moléculaire, mais sur les cellules sexuelles ou embryonnaires.

Il s'agit pour l'essentiel de recueillir, de conserver par congélation des spermatozoïdes ou des ovules humains ainsi que d'obtenir des fécondations en dehors des voies génitales féminines et ensuite d'implanter les embryons ainsi obtenus dans l'utérus de la future mère. Quel que soit le très grand nombre de possibilités ainsi offertes, ces techniques ne sont le plus souvent utilisées qu'à des fins thérapeutiques. Il s'agit de remédier à des cas de stérilité diagnostiqués dans des couples.

Dérives eugéniques

La première – et pour l'heure la plus importante – question posée est celle de savoir si les techniques de procréation artificielle doivent ou non sortir du champ médical. Elles offrent, en effet, un extraordinaire champ de possibilités et d'applications médicales ou non. Le décret en cours de rédaction au ministère de la santé apporte pour la première fois une réponse officielle. En faisant référence aux besoins nationaux dans ce domaine et en décidant qu'un agrément serait nécessaire pour les centres qui seront habilités à mettre ces techniques en œuvre, Mme Michèle Barzach, ministre déléguée chargé de la santé peut apporter une réponse sans ambiguïté sur ce point. Et, du même coup, faire l'économie du « débat de société ».

Insémination artificielle avec donneur et fécondation *in vitro* resteront des réponses médicales à la stérilité. Ni plus, ni moins. Sans doute, de nouvelles questions ne tarderont pas à se poser. En particulier lorsque le développement des manipulations génétiques sera tel que celles-ci pourront être appliquées à la procréation artificielle. Quand il sera possible par exemple d'établir le sexe de l'embryon humain ou de faire à un stade très précoce du développement embryonnaire le diagnostic d'une maladie génétique.

Mais du moins, le cadre ainsi préalablement défini pourrait-il permettre dans un premier temps de prévenir les « dérives eugéniques » toujours à craindre dans ce domaine. Il n'en reste pas moins vrai que cette réglementation est loin de régler à elle seule toutes les questions que devrait aujourd'hui se poser la communauté médicale et scientifique.

Convient-il par exemple de poursuivre les recherches qui permettront d'établir le sexe d'un embryon humain de quelques cellules comme on sait le faire sur l'embryon bovin ? Si oui, faut-il, dès maintenant, réglementer très précisément l'utilisation qui pourrait être faite d'un tel procédé. Au fond, l'un des pièges du débat sur la procréation artificielle est qu'on ne peut le dissocier de celui sur le statut de l'embryon humain et, au-delà, de celui sur l'interruption volontaire de grossesse.

Embryon – être en devenir ou embryon – amas de cellules humaines susceptibles d'être utilisées à des fins thérapeutiques ? Et dans ce dernier cas, la femme concernée aura-t-elle à donner son accord (comme en Suède) ou sera-t-elle privée – la chose serait plus cohérente – de tout droit sur l'embryon dont elle veut se séparer ?

« Il y a quelque paradoxe à savoir qu'aujourd'hui l'embryon humain est mieux protégé dans une éprouvette que dans le ventre de sa mère », déclarait il y a quelques jours M. Michel Schooyans, professeur à l'université de Louvain, devant les participants au 31e Congrès de la Fédération des gynécologues et obstétriciens de langue française (2).

« Démission coupable »

« L'embryon humain, jusqu'alors soustrait par nature, aux regards et aux pouvoirs des hommes, aujourd'hui disponible et offert aux désirs de connaissance, de maîtrise et d'action, soumis aux décisions humaines quant à son devenir, cet être en puissance sera-t-il désormais instrumentalisé, géré et commercialisé ; sera-t-il déterminé, programmé, normalisé, au nom de la science et du progrès, en réponse d'abord aux désirs de sujets en souffrance, puis au service d'une « reproduction humaine industrialisée ? » interroge Mme Catherine Labrusse-Riou dans le prochain numéro de la lettre d'information du Comité d'éthique (3).

« De la réalité du pouvoir sur les origines de la vie surgit, renforcée, exacerbée, la question éthique des fins et des moyens de ces pouvoirs : qu'ils soient individuels ou institutionnels, on ne les conçoit plus sans limite et pourtant, on ne sait où fixer les frontières ; on les voudrait soumis à des normes, et pourtant, on ne sait où puiser le fondement de leur contenu, ni comment garantir leur effectivité (...). Les questions à résoudre sont multiples, concrètes ; aussi difficiles que soient les réponses, ce serait une coupable démission de l'esprit que de rester pétrifiés dans l'indécidable et de laisser libre cours à la fièvre d'agir sans repères ni références normatives. »

JEAN-YVES NAU.

(1) Ce rapport dont *le Monde* a analysé le contenu (numéro daté 11 avril) sera prochainement publié par La Documentation française. On se reportera également avec le plus grand intérêt à la revue bimestrielle *l'Hôpital à Paris* (numéro 92) consacré à la nouvelle conception humaine (l'Hôpital à Paris, 7, rue des Minimes, 75003 Paris).

(2) M. Michel Schooyans est l'auteur d'un récent et dérangeant ouvrage, *Maîtrise de la vie, domination des hommes* (Editions le Sycomore, 151 pages, 75 F) dans lequel il développe l'idée que la libéralisation de l'avortement est un élément qui pousse la démocratie à dériver vers le totalitarisme.

(3) *L'Embryon in vitro : objet de recherche.* Editorial de Mme Catherine Labrusse-Riou dans le numéro 6 de *la Lettre d'information du Comité consultatif national pour les sciences de la vie et de la santé.* A noter que cette lettre trimestrielle d'information jusqu'alors gratuite ne sera plus distribuée que sur abonnements (150 F pour quatre numéros par an).

LES ENTRETIENS DE BICHAT

Les amis du spasme

LA France est le seul pays du monde où des médecins assènent à certaines de leurs patientes qui présentent des troubles protéiformes angoissants, un diagnostic de spasmophilie. Créé en 1950 par les docteurs H.-P. Klotz et Besançon, ce terme recouvre une entité pour le moins floue (fatigue, irritabilité, anxiété, insomnie, spasmes respiratoires, vertiges, syncopes, vue brouillée, palpitations, troubles digestifs divers) qui serait reliée à une carence en calcium provoquant une hyperirritabilité musculaire (crises de type tétanique).

Malheureusement, aucun trouble du métabolisme du calcium, du phosphore ou du magnésium n'a jamais pu être mis en évidence de façon significative, ce qui n'empêche pas les adeptes de ces théories de soigner leurs « malades » par des prescriptions d'hormones, de calcium, de vitamine D et de magnésium.

Les docteurs J. Adès et C. Rondepierre (hôpital Louis-Mourier, Colombes) concluent de la revue exhaustive des travaux entrepris au sujet de la prétendue « spasmophilie » que *« ni les études cliniques, ni les statistiques, ni les examens biologiques ou paracliniques ne confèrent à la nébuleuse spasmophilique une quelconque unité et moins encore le caractère d'une « maladie » »*.

Il semble, en revanche, disent-ils, qu'il est urgent de la relier à sa véritable famille, celle des troubles névrotiques, à propos desquels s'accomplissent des progrès incessants, conduisant à des thérapeutiques, elles, efficaces.

Ainsi les orateurs de Bichat démontrent-ils les liens multiples qui unissent la prétendue « spasmophilie » au syndrome décrit sous les termes *d'« anxiété aiguë »* ou *« trouble panique »*, qui se caractérise, sur une anxiété de fond, par la répétition d'accès aigus d'angoisse et souvent d'agoraphobie. La description des crises d'anxiété aiguë recouvre celles que présenteraient les « spasmophiles ». Il s'agit de sensations d'étouffement, de palpitations, de vertiges, d'évanouissements, de tremblements ou de secousses musculaires, de tension musculaire et de troubles neurovégétatifs divers (digestifs, nausées, troubles vaso-moteurs), sans compter, bien sûr, l'angoisse sous-jacente.

Les brillants succès obtenus depuis peu pour le traitement de cette affection par l'administration d'anti-dépresseurs incite à étudier plus avant la vraie nature des troubles dont pâtissent les « spasmophiles », et, s'il s'avère qu'il s'agit bien de l'anxiété avec crises aiguës, d'entreprendre ce traitement autrement efficace que leur calcium ou leur vitamine D.

De même, il est intéressant de rapprocher ce que l'on sait aujourd'hui de la « maladie hystérique », et notamment ses crises pseudo-tétaniques, des signes que présentent les spasmophiles et qui leur ressemblent... comme des frères. Beaucoup de « spasmophiles » ne présentent rien d'autre, dit le docteur Adès, qu'une forme contemporaine de la névrose hystérique. Mais la connotation psychologique, voire péjorative, de ce terme explique que le patient (et son médecin, hélas !) lui préfère un diagnostic « métabolique », fût-il non fondé, que sanctionne un vague traitement calcique ou magnésien.

Enfin, la description de certains équivalents de la maladie dépressive, ou plus précisément des *« névroses dépressives »*, peut être rigoureusement superposée au vécu de nombreux spasmophiles. Ici aussi, les troubles céderont à un traitement bien conduit, alors que calcium, magnésium, hormones et vitamines ne donnaient aucun résultat.

Bref, le diagnostic de « spasmophilie », qui satisfait à l'évidence et les « malades » qui croient avoir trouvé une origine à leurs malaises et certains des médecins qui y croient aussi, pourrait n'être, en réalité, qu'un leurre. Plus grave, il pourrait masquer, par une construction théorique ne résistant pas à l'épreuve de la vérification, de véritables troubles névrotiques qui sont, eux, accessibles à une thérapeutique spécifique autant qu'efficace.

Calculs à résoudre

(Suite de la page 21.)

Il s'avère que ces produits conduisent dans un cas sur trois à la diminution ou à la disparition des calculs. Mais ils se reforment toujours au bout de cinq ans, et même, dans la moitié des cas, au bout de trois ans.

Il faut dès lors envisager soit l'opération radicale, classique, d'ablation de la vésicule, soit une dilatation des voies biliaires permettant la descente des calculs, qui s'effectue, elle, par un simple endoscope introduit par la bouche. Dans ce cas, une analgésie poussée suffira, et le taux de réussite de cette intervention – qui a connu un grand essor – est de 90 % à 95 %.

Ondes de choc et ultrasons

Il reste clair, pour l'instant, que c'est dès la toute première crise d'infection aiguë (cholécystite) sur un calcul biliaire qu'il faut opérer, car toute attente ou toute récidive risquent de compliquer gravement la technique et les suites d'une intervention réservée à des spécialistes, certes, mais banale.

L'évolution des concepts et des moyens thérapeutiques n'est pas du tout la même pour les calculs biliaires et pour ceux qui atteignent les voies urinaires. La destruction de ces calculs par des ultrasons ou par des ondes de choc électrohydrauliques (lithotriptie) a révolutionné le traitement des calculs du rein qui peut à présent se faire dans l'énorme majorité des cas (80 % à 85 %) sans opération chirurgicale.

Pour les calculs inaccessibles aux chocs électrohydrauliques, les perfectionnements récents des techniques d'endoscopie (qui permettent d'atteindre les calculs des uretères par un tube introduit dans la vessie ou au travers de la peau) ont suscité également une révolution, à tel point que les grandes interventions chirurgicales sur le rein, impliquant son ouverture, sont devenues très rares.

Mais, ici aussi, et comme pour les lithiases vésiculaires, l'avenir devrait appartenir à ceux qui pourront mettre au point un véritable traitement médical, préventif ou curatif, des calculs.

Les multiples personnalités intervenant à ce sujet aux Entretiens de Bichat, à commencer par les équipes des docteurs C. Chatelain (la Pitié) et J.-M. Brisset (Saint-Joseph), soulignent l'importance des moyens palliatifs (encore artisanaux) dont on dispose aujourd'hui pour éviter la résurgence des calculs. Car, à l'évidence, des facteurs plus ou moins bien connus ont provoqué, chez certains, la formation de ces dépôts composés de calcium, d'oxalate ou d'acide urique. En l'attente de substances métaboliques spécifiques, les spécialistes s'adressent aux cures classiques de diurèse (boire beaucoup), de restriction des sels, des viandes et des produits lactés dans le régime, et à l'administration de médicaments visant à accroître la diurèse et à diminuer le taux d'acide urique.

Un nouveau traitement de l'énurésie

(Suite de la page 21.)

3. La psychothérapie, selon le docteur Lenoir, doit être proscrite chez l'enfant énurétique et sa famille, pour lesquels une prise en charge psychologique solide par le médecin de famille est nécessaire et suffisante.

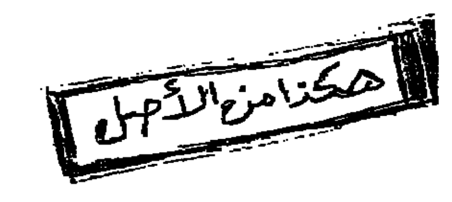
4. Ce sont les médicaments qui ont, ces dernières années, suscité le plus de tentatives diverses. Certains ont pour objet de relâcher le spasme de vessies trop « toniques » (spasmoplégiques). Les tranquillisants n'ont aucunement fait leurs preuves dans le traitement de l'énurésie. En revanche, les antidépresseurs ou stimulants de la vigilance (imipramine, amitryptiline) ont une efficacité certaine, dit le docteur Lenoir, confirmée par de nombreuses équipes, avec un tiers de guérisons définitives, un tiers d'améliorations et un tiers d'échecs. Mais la plus grande vigilance s'impose pour la prescription de ces médicaments (imipramine) qui sont loin d'être faciles à manier et dont la toxicité n'est pas négligeable.

Enfin, une hormone spécifique synthétique, la DDAVP, analogue à celle qui, à l'état normal, diminue la diurèse au cours de la nuit, est utilisée depuis très peu de temps pour le traitement de l'énurésie (1). La DDAVP est administrée par voie nasale ; sa durée d'action est ainsi de dix à douze heures, ce qui couvre largement le cycle de la nuit. Les résultats obtenus avec ce produit nouveau paraissent « spectaculaires », et il est dénué – aux doses utilisées – d'effets indésirables.

Il semble que l'on tienne là une médication spécifique des plus utiles, qui permet de compléter – et de renforcer – la prise en charge complète par le généraliste (tenue d'un carnet, réveil provoqué, gymnastique mictionnelle, horaires réguliers des mictions diurnes, régime de restriction de l'eau et du sucre et d'augmentation du sel) d'une misère qui peut provoquer tant chez l'enfant (ou l'adolescent) que chez les siens un sentiment de culpabilité, totalement injustifié, ou d'agressivité, plus injustifié encore.

Il faut ajouter que la DDAVP peut être administrée de façon ponctuelle, pour un week-end ou une période de vacances, alors que les enfants énurétiques sont souvent confinés dans un milieu qui cache ce qui est ressenti comme une honte. Le succès ainsi obtenu immédiatement et de façon ponctuelle leur montrera qu'une guérison définitive est possible...

(1) Il s'agit de l'1-désamino-8 D arginine ou DDAVP, commercialisée depuis peu sous le nom de Minirin.





SECTEURS DE POINTE

LA PERCÉE DE LA MICRO-ÉDITION

Des livres faits à la maison

On l'a encore vu lors du dernier SICOB : tous les éléments techniques sont aujourd'hui rassemblés pour permettre, à l'aide d'un micro-ordinateur, d'éditer des ouvrages à petits tirages.

LOGICIELS spécifiques ; écrans « Wisiwig » (1) ; imprimantes à lazer de format « A 3 » ; système de reconnaissance de l'écriture... le puzzle de la micro-édition était présent sur plusieurs stands du dernier SICOB.

« Micro »-édition ? Le terme n'a pas encore de contenu précis (2). Pourtant voilà un moyen simple de l'approcher. Prenez n'importe quelle brochure ou journal, regardez les derniers mots de chaque ligne. Si certains sont coupés, c'est de l'édition traditionnelle. Si aucun mot n'est coupé, c'est peut-être de la micro-édition. Pour une raison simple : les logiciels de traitement de texte tournant sur *micro-ordinateurs ne sont pas encore* très doués pour les subtilités de la coupure de mot.

Voilà l'un des derniers arguments (provisoire, d'ailleurs) en faveur de l'édition classique ; qu'il s'agisse de fabriquer un journal ou des livres : les finitions sont nettement meilleures. Equilibre des blancs entre les mots, entre chaque lettre *d'un mot ; densité homogène d'une* page..., la qualité visuelle agréable à l'œil du lecteur est faite de nuances qui se calculent au dixième de millimètre. Or les instruments de la micro-édition sont encore un peu grossiers pour ce type de finitions.

En revanche, l'autre différence entre édition classique et micro-édition est énorme. Avant de *parvenir chez l'imprimeur*, une « page montée » d'un magazine a été traitée par une machine dont le prix varie de 2 à 5 millions de francs. La même page, en micro-édition, passe par un micro-ordinateur, un logiciel spécifique et une imprimante à lazer, dont le prix total est inférieur à 150 000 F. *« 10 % de qualité en moins pour 3 000 % d'économie ; j'achète »*, résumait brièvement un éditeur de magazines spécialisés rencontré au SICOB.

C'est le même genre de calcul que fait Yves Stern, le patron d'Italiques, une entreprise très moderne de photocomposition : *« Pour fabriquer les grands magazines de nos clients, nous avons acheté l'an dernier un système de photocomposition « Data general » qui nous coûte 5 millions de francs amortis sur cinq ans. Avec les 80 000 F de leasing que nous remboursons chaque mois, nous pourrions nous offrir un système de micro-édition MacIntosh et faire tourner nos propres logiciels. On rêve. »*

Mais le contraste entre les chiffres ne suffit pas à définir l'enjeu. C'est l'ensemble de la fabrication d'un journal — ou d'une brochure — que met en cause la micro-édition. Donc les métiers.

Gagner du temps et de l'argent

Dans un magazine traditionnel, la copie et la maquette sont travaillées sur place ; puis interviennent de longs aller et retour avec le photocompositeur, qui saisit, corrige, met en place, recorrige, avant le « bon à tirer » final, puis le « bon à graver ». Chacune des phases est assurée par des spécialistes ; ce qui reste totalement justifié quand il s'agit de produire des gros volumes (comme un journal quotidien), ou quand la finition du produit doit être impeccable : c'est le cas des grands magazines.

Mais chaque fois que ces contraintes ne s'imposent pas, la micro-édition permet une simplification radicale du processus. Grâce aux logiciels récents qui intègrent le traitement de texte et la maquette, la même personne est capable, après quelques semaines de pratique, de créer sur place les doubles pages de format magazine qu'elle enverra chez son imprimeur. Judith Kertesz, importatrice en France de ReadySetGo, l'un des logiciels de mise en page les plus performants, constate : *« En France, ce sont les éditeurs de petites revues qui se sont intéressés en premier à ces systèmes, car ils ont compris très vite comment gagner du temps et de l'argent. »*

Quant aux Etats-Unis, on y estime généralement que la moitié des 6 600 entreprises de photocomposition actuelles auront disparu dans trois ans. En France, les premiers indices apparaissent seulement. Yves Stern ne craint pas d'affirmer qu'il *« programme son propre suicide »*, du moins en tant que photocompositeur traditionnel, en éditant des logiciels de micro-édition. Mais : *« il vaut mieux vendre cher de la matière grise, du conseil, que de rester dans des activités sans marge »*, dit-il. Et la chaîne des magasins Copy 2000, qui proposent toutes sortes de travaux à façon de reprographie, met en place actuellement des « points compo », capables d'éditer de véritables journaux, des brochures en couleurs, des notices techniques, des catalogues, etc.

C'est logique. En dix ans, les gros protocopieurs ont grignoté un domaine auparavant réservé aux imprimeurs, en assurant plus vite et à moindre coût le tirage et l'assemblage de brochures à quelques centaines d'exemplaires. La micro-édition continue de brouiller les cartes des anciens métiers, puisqu'elle permet de rapatrier sur le bureau de la secrétaire 90 % du travail qui était fait auparavant chez le photocompositeur.



Car le gros du marché, c'est la littérature produite par les entreprises. Non pas le manuel technique d'un hélicoptère (10 000 pages...) qui relève d'une grosse informatique spécialisée, mais l'avalanche de notes, de rapports, de journaux internes qui gonfle chaque année. Une étude de Dataquest était citée à la conférence organisée par le groupe Seybold à San Franciso le mois dernier : en moyenne 30 % de la documentation produite par les entreprises sont fabriqués de façon interne, et 70 % sont sous-traités à l'extérieur. Dans trois ans, selon Dataquest, cette proportion serait inversée.

Mais faire pénétrer la micro-édition dans l'entreprise suppose de la part des fabricants et des concepteurs de logiciels un effort considérable.

Question de logiciel

En effet, les premiers logiciels de traitement de texte ont souvent laissé des souvenirs cuisants. Apprentissage trop long ; manipulations trop astreignantes... la micro-édition, qui s'adresse au « grand public » de l'entreprise, privilégie l'aisance.

A partir du cœur du système, l'écran, les entrées sont déjà multiples. On peut saisir au clavier, à l'aide de logiciels qui ne réclament qu'un balisage très simple du texte. On peut aussi intégrer des photos ou des vues prises par une caméra et décodées instantanément. On peut faire lire un texte frappé à la machine par un système de reconnaissance : la machine mise au point par Innovatic, jeune société de la région parisienne, ne coûte que 80 000 F. On peut enfin écrire à la main sur une plaque spéciale et voir apparaître le texte à l'écran *instantanément : le système* Anatex, présenté sous forme de prototype au SICOB, sera disponible dès 1987 au prix de 15 000 F environ.

Et de l'autre côté du *micro-ordinateur, on peut sortir des* « pages montées » ; mais aussi des transparents, des diapositives. Ou une simple disquette que l'on transmet à son photocompositeur.

La contrainte informatique disparaît : Monsieur le président-directeur général peut enfin écrire (à la main) l'éditorial de sa plaquette de prestige, et voir revenir, sans autre intervention préalable, son texte imprimé avec la qualité typographique.

Quant à la concurrence qui s'affirme sur ce marché, elle illustre sans doute cette règle bien établie en micro-informatique : Hewlett-Packard invente ; Apple vend ; IBM gagne de l'argent. En effet, ce sont des équipes de HP qui ont mis au point les bases de la micro-édition : le MacIntosh était d'ailleurs conçu, en partie, par des transfuges de HP. Quant aux systèmes existants, Apple, avec *MacIntosh Plus*, a une nette longueur d'avance. A la facilité d'utilisation de la machine s'ajoutent des logiciels brillants : PageMaker, MacAuteur, ReadySetGo sont les plus connus. Et l'ensemble Mac, logiciel et Apple *Lazer*, est sans doute le meilleur rapport qualité-prix existant ; HP proposant un système plus coûteux et plus performant à partir de l'ordinateur VEctra et de l'imprimante LazerJet.

Quant à IBM, le leader commence seulement à passer des *accords* avec ses *concepteurs* de logiciels. Mais, dans un an, le *PC-AT* présenté au *SICOB* sera nourri d'un logiciel fonctionnant sous intégrateur Windows. La puissance combinée de l'un et de l'autre risque de peser trop lourd *vis-à-vis* d'Apple. C'est sans doute une des raisons pour lesquelles l'éternel challenger annonçait récemment une machine compatible avec celles de l'indéracinable leader. Apple compatible IBM : on aura tout vu.

BENOIT GRANGER
(Zélig.)

(1) WISIWIG : What You See Is What You Get. Dernière expression à la mode qui caractérise les performances d'un système. Il est plus ou moins *proche des réflexes naturels de* l'utilisateur. Exemple : l'écran vertical *du micro-ordinateur sur lequel je* compose ma page est plus « Wisiwig » que l'écran classique horizontal, car il me donne une représentation plus proche de la réalité. L'expression fait fortune car elle devient un critère essentiel de développement de la « micro » parmi le grand public.

(2) Micro-édition : adaptation de l'*expression américaine* « Desktop publishing », ou édition « sur son propre bureau ». Le terme, en français, a une ambiguïté très utile. La micro-édition *c'est de l'édition à l'aide d'un* micro-ordinateur ; mais c'est souvent *aussi de l'édition « microscopique » : de* petits tirages.

Demain

2 000 mètres au fond des mers

A bord des navires câbliers, les techniciens disposent d'engins souvent très sophistiqués comme le Scarab.

Le SCARAB (1) est une sorte de sous-marin téléguidé pouvant descendre jusqu'à 2 000 mètres, utilisé pour les travaux sur les câbles sous-marins. C'est un SCARAB embarqué à bord du navire câblier *Léon-Thévenin* qui a détecté par 2 000 mètres de fond, en mer d'Irlande, la boîte noire du Boeing India, il y a un an.

Engin polyvalent, il est capable d'explorer les grands fonds, de détecter les câbles, de déplacer les objets, de naviguer en survol des fonds. Il peut être déployé sans l'intervention de plongeur sur une mer agitée (force 5). Il pèse près de 3 tonnes, mesure 4 mètres de long et 2 mètres de haut. Il est propulsé par sept moteurs d'une puissance totale de 35 chevaux. Il dispose d'une caméra, d'une portée de 10 mètres environ. Sa vitesse moyenne lorsqu'il *est utilisé en eau profonde* est de 0,2 nœud (400 mètres par heure).

Il existe actuellement deux SCARAB. Le SCARAB 1 est affecté à la zone Est de l'Atlantique. Il est la copropriété de TPC (filiale d'ATT, USA), BTI et Cable and Wircless (G-B), Téléglobe (Canada) et les PTT (France), dont la part est de 13 %. Le SCARAB 2, affecté à la zone Ouest, est la propriété de TPC (source : ministère des PTT).

(1) Submersible Craft Assisting Repair and Burial.

Le vocabulaire de la production

L'AFNOR, en collaboration avec le CESTA (Centre d'études des systèmes et technologies avancées), publie un vocabulaire trilingue sur la terminologie utilisée par la fonction production (français, américain, allemand).

Document unique dans ce domaine, ce glossaire est à la fois un outil de classement, de formation et de traduction automatique.

Ce dossier de la normalisation permet de situer la culture française d'entreprise par rapport aux progiciels anglo-américains.

★ *Vocabulaire trilingue de la gestion de la production*, 126 p., 123,05 F, AFNOR, Tour Europe, 92080 Paris-La Défense (tél. : 47-78-13-26).

Gènes lumineux

Une bactérie vivant dans l'eau salée fabrique une enzyme, la luciférase, qui lui permet d'émettre une lumière bleu-vert. Des chercheurs américains travaillant à l'Institut de botanique de l'université Cornell ont *isolé le gène de la luciférase et ont* pu le transmettre à d'autres organismes. Ainsi l'ont-ils fixé sur des bactéries qui vivent en symbiose sur les racines de certaines plantes, comme le soja, et leur permettent d'utiliser l'azote atmosphérique pour constituer leurs protéines. Plus précisément, ils ont associé le gène de la *luciférase à celui qui commande* la fixation de l'azote. Cela a permis de faire progresser les connaissances sur l'interaction entre la bactérie et la plante.

Cette technique paraît susceptible, dans de nombreux cas, de supplanter la plus classique utilisation de traceurs radioactifs. Elle présente sur celle-ci l'avantage d'une plus grande sensibilité et d'une détection presque immédiate.

Le micro-ordinateur dans le marketing

L'Institut supérieur du marketing propose une gamme de stages *concernant* les *applications* de la micro-informatique aux problèmes d'analyse, de traitement et de représentation des données commerciales et marketing. — **Le micro-ordinateur, son utilisation en marketing** : 13 et 14 novembre, 27 et 28 novembre. — **Systèmes d'information marketing et banques de données** : du 8 au 10 décembre. — **Les prévisions en marketing** : du 24 au 26 novembre. — **Les graphiques sur micro-ordinateur** : les 20 et 21 octobre.

★ 210, rue du Faubourg St-Antoine, 75012 Paris. Tél. : 43-72-64-00.

SECTEURS DE POINTE

CONNECTEZ-VOUS SUR NOS PROJETS

Groupe International présent dans 93 pays, avec environ 70% de son C.A. à l'export, THOMSON-CGR est un des leaders mondiaux de l'**imagerie médicale** diagnostique. Dans un secteur très porteur, nous créons, réalisons et développons des équipements médicaux de haute technologie. Notre ambition de renforcer notre position internationale repose sur la maitrise technologique et la compétence affirmée de nos équipes. Nous souhaitons intégrer plusieurs

INGÉNIEURS INFORMATICIENS GRANDES ÉCOLES

pour l'étude et le développement de l'informatique de nos scanners. Autour de micro et mini-ordinateurs 32 bits, cette informatique met en œuvre les technologies les plus modernes : acquisition rapide de données, processeurs spécialisés de traitement numérique du signal et de l'image, disques optiques numériques, écrans tactiles.

Plusieurs postes sont à pourvoir, à différents niveaux de responsabilités :

Confirmés (5 ans au moins d'expérience industrielle en logiciel temps réel)
et connaissant le traitement numérique du signal.
Vous serez CHEFS DE PROJETS, responsables, depuis la conception de l'architecture des systèmes jusqu'à l'encadrement des équipes de réalisation du logiciel. **(Réf. DUB/LM3)**

Avec une expérience de 1 à 2 ans.
Vous intégrerez une des équipes chargées de la réalisation du logiciel des mini-ordinateurs et des processeurs spécialisés de traitement d'images. **(Réf. DUB/LM4)**

Ces postes sont à pourvoir à BUC (78), près de Versailles.



Nous vous remercions d'adresser votre dossier de candidature (lettre, C.V., photo et prétentions) en précisant la référence du poste choisi à Françoise LEMAIRE - THOMSON-CGR - 48, rue Camille-Desmoulins, 92130 ISSY-LES-MOULINEAUX.

HAVAS CONTACT



Compagnie Générale des Eaux

Nous recherchons pour nos
Stations de Traitement de la banlieue parisienne

2 jeunes ingénieurs

ECAM, ICAM, INSA, ENI, ENSTIM, SUDRIA, ESIGELEC...

Un ingénieur Génie Electrique

Chargé d'études auprès de la Direction du Service, il recherchera les solutions techniques les mieux adaptées à l'Exploitation et participera au développement informatique des usines... Réf. IGE

Un ingénieur Génie Civil

Possédant, si possible, une première expérience dans le domaine du second-oeuvre, il aura la responsabilité du choix des techniques d'entretien des bâtiments industriels. Il participera à des essais de durabilité des produits sur le site. Il assurera le suivi de chantiers techniquement difficiles. Réf. IGC

Nous vous proposons d'affirmer vos compétences dans l'un de ces deux domaines. Par la suite, vous aurez rapidement la possibilité d'accéder à des responsabilités opérationnelles à Paris ou en Province.

prenez contact avec nous

en nous adressant votre lettre manuscrite avec photo et CV sous référence du poste qui vous intéresse. Compagnie Générale des Eaux, Service Relations et Ressources Humaines, 52 rue d'Anjou, 75008 PARIS.

DESSEIN

Jeunes Ingénieurs tentés par le marketing...

Filiale d'un groupe international en forte croissance et axé sur la diversification, nous sommes le premier organisme français d'Etudes de Marché (750 personnes), spécialisé dans les panels (instruments de mesure de flux de consommation à l'aide d'échantillons) et recherchons des

Ingénieurs d'Etudes

Diplômé ingénieur généraliste ou équivalent, vous avez acquis une expérience d'1 à 2 années dans le domaine des études commerciales ou marketing.

A l'issue d'une période de formation, vous assurerez la réalisation d'études et de modèles complémentaires au panel. Ces études sont destinées à aider nos clients à définir ou préciser leur stratégie produit. Vous apporterez votre expertise auprès des Conseils Marketing et des clients en participant à la vente et à l'interprétation de ces études.

Cette fonction implique l'utilisation d'outils informatiques et statistiques ainsi que la connaissance de l'anglais. Des qualités de contact et de communication seront des atouts majeurs pour réussir.

René Pilloy examinera les candidatures accompagnées d'une photo sous référence 542.



A.C. NIELSEN Direction des Ressources Humaines
44, boulevard de Grenelle 75015 Paris.

Le domaine des réseaux d'entreprises vous intéresse.

Vous pensez qu'un consultant dans ce domaine doit intégrer tout le savoir-faire pour la mise en œuvre de ces réseaux,
vous êtes intéressé par les **protocoles et la modélisation**,
vous croyez que les aspects des **méthodes de câblage** sont complexes mais gérables avec des outils logiciels comme les bases de **données relationnelles**,
vous voulez entretenir des relations étroites avec les constructeurs sur des grands projets basés sur les normes **I.S.O.**

Si vous répondez **oui** à 3 de ces points, contactez *P. Decante au CESIA Paris :* **(1) 45.66.99.47** et présentez-lui votre détermination, votre diplôme tout frais ou votre expérience.
Nous prendrons en compte vos aptitudes.

CESIA
Conseil en Systèmes d'Information des Administrations.
80 B rue Lecourbe 75015 Paris.

l'esprit entrepreneurial

média-system

MISSIVE : LE MOT DE PASSE DE VOTRE AVENIR

Un avenir prometteur car il s'agit de placer auprès des plus grandes entreprises le premier service français de messagerie électronique. Son nom : MISSIVE.
Ses succès sont éloquents : 5000 abonnés actuellement, et cela n'est qu'un début, le marché devant «exploser» ces prochaines années. Et nous tiendrons cet ambitieux pari avec un nouvel

INGENIEUR COMMERCIAL

Une formation supérieure, si possible technique, 3 à 5 ans d'expérience dans la vente de progiciels, systèmes informatiques en SSII : un profil idéal sur lequel compte le Directeur Commercial avec lequel vous collaborerez. Et si en plus vous parlez l'anglais, connaissez les réseaux de communication et/ou micro-ordinateurs, vous avez toutes les raisons de penser qu'avec MISSIVE, vous vous préparez un très bel avenir.

Merci d'adresser votre dossier, sous réf. 497 M à notre Conseil, qui vous garantit une totale confidentialité.

SODERHU
22 rue Saint Augustin
75002 PARIS.

Soderhu
MEMBRE DE SYNTEC

DESSEIN

INGENIEURS GRANDES ECOLES

Captez notre énergie créative

Vous sortez d'une Grande Ecole.
Votre tête est bien faite, et vous avez de l'énergie à revendre, vous voulez apprendre, créer.

CGI : UN RYTHME DE DEVELOPPEMENT DE PLUS DE 35% PAR AN.
Une des plus fortes rentabilités du secteur.

CGI : UN ENVIRONNEMENT HUMAIN GENERATEUR D'ENERGIE
Une formation à nos méthodes, permettant l'éveil de votre potentiel.

CGI : UN EVENTAIL DE CARRIERES
Consultant, ingénieur système, concepteur, réalisateur, formateur, ingénieur technico-commercial, ingénieur commercial... vous *aurez tous la possibilité d'évoluer* rapidement vers des postes à responsabilité.

CGI : UN RAYONNEMENT INTERNATIONAL
Barcelone, Bordeaux, Bruxelles, Chicago, Dallas, Genève, Lille, Lyon, Madrid, Marseille, Milan, Montréal, Nantes, New York, Paris, Toulouse, Tours, Turin, Washington.

Quelle que soit votre date de disponibilité, adressez votre candidature (lettre manuscrite et CV) sous référence DJ/I/209 à

Madame Jamet
Compagnie Générale d'Informatique
64 rue de Grenelle
75007 Paris

CGI

SOURCES

ROHM AND HAAS FRANCE S.A.

ROHM AND HAAS COMPANY est un des plus importants groupes chimiques américains dans le domaine des spécialités *pour l'agriculture et l'industrie*
(C.A. mondial 2 milliards de dollars, résultat net 141 millions de dollars en 1985).

En France, nous fabriquons et commercialisons avec succès une part importante de nos gammes de produits (C.A. 2 milliards de FF en 1985).

Notre usine de Lauterbourg, située en Alsace au Nord de Strasbourg, comprend 4 unités de *production* et *compte environ 630 personnes.*

L'une de ces unités, qui fabrique des modifiants utilisés dans l'industrie du plastique, recherche un

Ingénieur de Production

Il lui sera confié la responsabilité des projets de développement du procédé de production.

De formation Ingénieur Chimiste, vous vous êtes spécialisé en génie chimique *et avez une expérience d'environ 3 à 5 ans en production.*

Des connaissances en automatisation de procédés donnent à votre candidature un atout supplémentaire.

Votre anglais est opérationnel et vos qualités de contact vous permettent de communiquer efficacement.
Vous êtes ouvert à l'idée de mobilité nationale ou internationale.

Nous vous remercions d'envoyer C.V., photo + prétentions au

Directeur Adjoint du Personnel
Société ROHM AND HAAS FRANCE S.A. - La Tour de Lyon
185, rue de Bercy - 75579 Paris Cedex 12

P.R.

elscint france

Nous sommes le spécialiste international de l'Imagerie médicale de haute technologie. *Pour notre gamme médecine nucléaire (gamma - caméra et calculateur Elscint) nous* recherchons

Ingénieurs de Maintenance

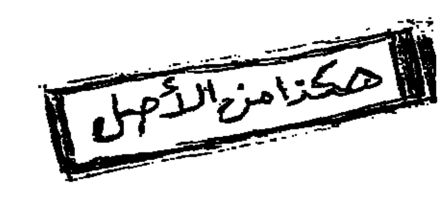
Paris + Province

Vous aurez en charge l'ensemble de la Maintenance (hard et soft) de nos matériels.

Après une formation d'électronicien, niveau Ingénieur ou DUT, vous avez acquis une expérience dans la Maintenance de Système informatisé complexe (pourquoi pas dans le médical ?). Une bonne connaissance de l'anglais sera appréciée.

Nous vous offrons une formation poussée, une rémunération motivante, avec de réelles possibilités d'évolution au sein d'un groupe international.
Ecrivez à Pascal BERARD - ELSCINT FRANCE - 19,21 rue Jean Lolive, 93170 Bagnolet.

SOURCES



SECTEURS DE POINTE

GIXI — INGENIERIE INFORMATIQUE

Gixi, société d'ingénierie de systèmes du groupe Cisi, une entreprise jeune au savoir-faire indiscutable qui a su gagner la confiance d'une clientèle exigeante. Pour son département produits péri-informatiques situé à MORANGIS (91) ; elle recherche un :

Ingénieur Informaticien

Débutant et/ou première expérience

Vous participez au développement de produits graphiques dans un environnement UNIX.
Vos connaissances en langage C, UNIX, systèmes graphiques, FORTRAN et APL seront appréciées.
Merci d'adresser votre candidature (CV, lettre et prétentions à GIXI, Service du Personnel, BP 110, 91944 Les Ulys Cédex.

GROUPE CISI

média-system

Jeune analyste - chef de projet

Kronenbourg

Les Brasseries KRONENBOURG situées à Strasbourg, leader français sur le marché de la bière, poursuivent leur expansion européenne. Leur récent rapprochement avec la Société Européenne de Brasseries constitue désormais un puissant ensemble industriel représentant 4,8 Mds de francs de CA.

Ce rapprochement s'accompagne d'un important développement informatique et notre équipe souhaite accueillir un jeune analyste chef de projet, diplômé d'une grande école d'Ingénieurs, débutant ou ayant une courte expérience.
Au sein d'un environnement IBM et DEC, vous participez aux études de projets préalables, vous en assurez progressivement l'analyse fonctionnelle et organique et supervisez la programmation.
Ce poste doit vous permettre d'élargir et d'affirmer vos compétences afin de prendre en mains des projets d'une envergure croissante.
Votre dynamisme et votre sens des contacts vous permettront d'évoluer au sein d'un groupe qui sait valoriser les talents.

BSN GROUPE — Merci d'adresser votre candidature sous réf. P 21 M. en précisant votre rémunération actuelle le cas échéant, à BSN, Service Recrutement des Cadres, 7 rue de Téhéran, 75381 Paris Cédex 08.

LE PREMIER GROUPE ALIMENTAIRE FRANÇAIS

Chef de service après-vente

Biens d'équipement lourds pour les arts graphiques - Notre société commercialise en France des biens d'équipement lourds et du matériel annexe auprès des entreprises d'arts graphiques. Le groupe européen dont elle dépend fait partie des cinq principaux constructeurs dans ce domaine. La sortie d'une nouvelle gamme de matériel présentant une avance technologique importante nous permet d'avoir de grandes ambitions de développement. Nous recrutons un responsable pour l'activité après-vente (mise en route et maintenance des installations). Rattaché à la direction générale, secondé par un adjoint, il aura la responsabilité totale du service (gestion, planning des travaux, contrôle des coûts...) avec l'animation d'une équipe de 10 techniciens. Il travaillera en étroite collaboration avec le commercial et en liaison technique avec les usines à l'étranger. Ce poste, évolutif puisqu'il doit déboucher sur une véritable direction technique, s'adresse à un ingénieur électromécanicien d'au moins 30 ans, parlant anglais et ayant une expérience technico-commerciale chez un constructeur de biens d'équipement. La connaissance des arts graphiques n'est pas indispensable; elle pourrait constituer malgré tout un atout supplémentaire. La rémunération sera fonction des compétences offertes. Le poste est situé en proche banlieue Est. Ecrire à G. MASSON en précisant la référence S/8112M. (PA Minitel 36.14 code PA)

PA

PA CONSEIL EN RECRUTEMENT N° 1 EN EUROPE

3, rue des Graviers - 92521 NEUILLY Cedex - Tél. 47.47.11.04

Aix - Lille - Lyon - Nantes - Paris - Strasbourg - Toulouse

MEMBRE DE SYNTEC

Marketing de systèmes électroniques complexes

Créer et développer des systèmes de télécommunication sophistiqués - Leader mondial dans le domaine des équipements et des systèmes de radiocommunication, un puissant groupe industriel français recherche le responsable de la stratégie et du marketing industriel d'une de ses principales familles de produits destinée au marché France et export. A partir d'une analyse permanente du marché, il fera évoluer le catalogue produits, initiera les projets nouveaux qu'il définira en liaison avec la direction technique et établira la politique de prix. Interface entre les différents services (B.E., laboratoire, achats, fabrication, contrôle de gestion, direction commerciale...), il contrôlera le développement des produits, réalisera les outils de lancement commercial et assistera les équipes de vente, le plus souvent à l'export. A l'origine d'une réflexion stratégique sur son domaine, il pourra être amené à négocier des accords de coopération. Ce poste, basé à Paris, ne peut qu'offrir des perspectives de carrière à un homme de valeur. Il s'adresse à un ingénieur (X, ENST, ESE...) possédant une expérience d'environ cinq ans dans l'industrie de haute technologie. Une formation complémentaire, type INSEAD, est naturellement un atout, à défaut un stage de marketing industriel pourra être envisagé. La pratique de l'anglais est indispensable. La rémunération sera à la hauteur des compétences requises. Ecrire à A. DAVID en précisant la référence A/D 2796M. (PA Minitel 36.14 code PA)



PA CONSEIL EN RECRUTEMENT N° 1 EN EUROPE

3, rue des Graviers - 92521 NEUILLY Cedex - Tél. 47.47.11.04

Aix - Lille - Lyon - Nantes - Paris - Strasbourg - Toulouse

MEMBRE DE SYNTEC

Jeune responsable technique

Pyrénées

Protection électrique et électronique - Cet important constructeur français de matériel électrique et électronique (600 personnes, 250 millions de chiffre d'affaires) connaît un développement constant. Il recherche pour son siège basé dans les Hautes-Pyrénées le responsable technique de son activité protection électrique et électronique (parafoudres). Rattaché au directeur du département protection et système (EPS), il sera responsable avec un maximum d'autonomie de l'activité d'une cinquantaine de personnes. Sa mission englobera les études et les méthodes ainsi que la planification et l'organisation de la production (montage essentiellement) d'une activité en croissance régulière de 30% depuis 5 ans. La personne que nous recherchons est un ingénieur diplômé pouvant justifier de compétences importantes en électricité, électronique et micro-informatique et nanti d'une première expérience réussie en bureau d'études électronique ou électromécanique. Pour ce poste basé dans les Hautes-Pyrénées, la rémunération sera fonction des compétences et de l'expérience du candidat retenu. Ecrire à Arlette BIEBUYCK en précisant la référence T/7144M. (PA Minitel 36.14 code PA)



PA CONSEIL EN RECRUTEMENT N° 1 EN EUROPE

71 bis, allées Jean-Jaurès - 31000 TOULOUSE - Tél. 61.63.70.63

Aix - Lille - Lyon - Nantes - Paris - Strasbourg - Toulouse

MEMBRE DE SYNTEC

Développement de technologies nouvelles

Filiale d'un très grand groupe international, cette toute nouvelle PMI fait de la Recherche, du Développement, et de la Fabrication de produits dans des matériaux nouveaux. *Elle recherche son*

INGENIEUR D'APPLICATIONS MECANIQUES

C'est un vrai ingénieur (type AM - option *mécanique*), *imaginatif* et rigoureux, soucieux de voir le résultat concret de ses idées, travaillant en étroite collaboration avec le Responsable du Secteur Applications Prototypes.

Possédant de bonnes bases en résistance des matériaux, il connaît les principes de fonctionnement *d'un moteur. De bonnes connaissances* en CAO et en tribologie seraient un plus.

L'anglais est indispensable.
Lieu de travail : Sud-Ouest.

Merci de *nous* adresser CV, photo récente et rémunération actuelle sous la référence 609 276 M (à mentionner sur l'enveloppe).

BKC **BERNARD KRIEF CONSULTANTS**
115, rue du Bac - 75007 Paris
PARIS-LYON-NEW-YORK-MILAN

DU PONT DE NEMOURS

DUPONT ELECTRONICS

- Une des plus grandes entreprises industrielles mondiales.
- Une position de leader dans le domaine des industries electroniques.

Voilà l'environnement que nous offrons à des

INGÉNIEURS EN ÉLECTRONIQUE
RESPONSABLES DE CLIENTÈLE

Mission :
Vendre et **promouvoir** nos produits et notre technologie à une clientèle industrielle de pointe dans les domaines :
– des **systèmes d'interconnexion**
ou – des **pâtes pour couches épaisses**
en relation étroite avec nos laboratoires de développement et nos centres de production internationaux.

Profil :
- formation supérieure scientifique (diplôme d'ingénieur ou universitaire) en électronique, ou physique ou chimie,
- qualités de négociateur à haut niveau,
- expérience de quelques années dans la vente ou dans l'industrie (bureau d'études ingénierie, production, etc.),
- maîtrise indispensable de la langue anglaise.

Postes basés en **région parisienne.**

Nous vous remercions d'adresser votre candidature accompagnée d'un C.V. et d'une photo sous réf. M. 511 à DU PONT DE NEMOURS (France) S.A. Service du Personnel – B.P. 85 – 91943 LES ULIS CEDEX.

DU PONT

HAVAS CONTACT

MONTREUIL



CENTAURE VISIONIC

Responsable du département informatique

L'INFORMATIQUE AU SERVICE DU FUTUR...

Nous sommes une jeune PMI (100 *personnes*) à la conquête des marchés internationaux dans le domaine de la vision artificielle.
Nous produisons des machines destinées *aux contrôles* des circuits imprimés associant l'ELECTRONIQUE, L'INFORMATIQUE ET LA MECANIQUE DE PRECISION.
Vous êtes un **JEUNE INGENIEUR DIPLOME** (30-35 ans), informaticien et/ou électronicien justifiant d'une expérience réussie dans l'animation *d'une équipe* de Recherche et de Développement ; vous pouvez être aussi Responsable de Projet...
Nous vous proposons d'être notre ***RESPONSABLE DU DEPARTEMENT INFORMATIQUE*** (6 ingénieurs) pour concevoir et développer des programmes, organiser l'informatisation scientifique de *notre* Société, participer à la conception et au développement de machines sophistiquées. Vous remplirez votre mission en collaboration avec le Directeur de la Société, les responsables de produits et les animateurs des départements électronique et mécanique.
Votre rémunération tiendra compte de votre expérience et de vos acquis.
Notre *Conseil*, Marc NISOLLE, traitera confidentiellement votre dossier de candidature (C.V. et photo), sous la réf. RI/CR.

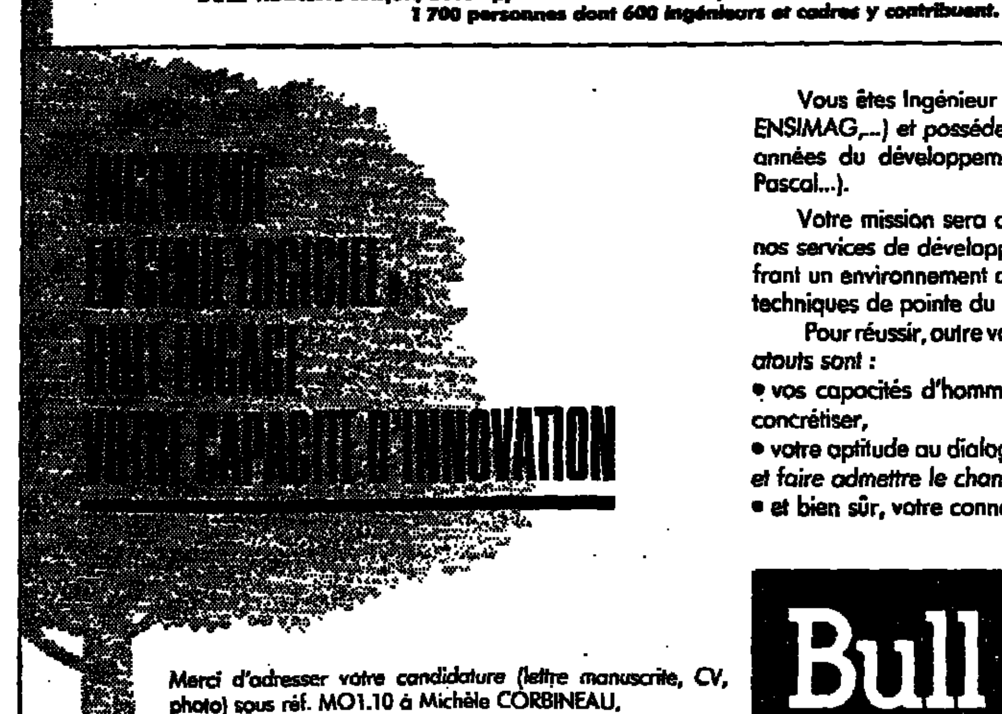
AXONE 63, rue de Rivoli 75001 PARIS

Lille • Paris • Nantes • Strasbourg • Lyon • Marseille

MEDIA PA

Présents dans 75 pays, forts de l'expérience de 26 000 collaborateurs, de la compétitivité internationale de nos produits, nous développons sur tous les marchés des solutions évolutives intégrant matériels, applications et services, pour donner à nos utilisateurs plus de liberté pour mieux entreprendre.

BULL TRANSAC conçoit, développe et industrialise les produits bureautiques et serveurs dans le Groupe - 1 700 personnes *dont 600 ingénieurs et cadres* y contribuent.



Vous êtes Ingénieur Grande Ecole (Supelec, ENST, ENSIMAG,...) *et possédez une expérience de plusieurs* années du développement de logiciels (Langage C, Pascal...).

Votre mission sera de favoriser la compétitivité de nos services de développement de logiciels *en leur offrant* un environnement de travail efficace, basé sur les techniques de pointe du génie logiciel.

Pour réussir, outre vos compétences techniques, vos *atouts sont :*
- vos capacités d'homme système qui sait adapter et concrétiser,
- votre aptitude au dialogue pour expliquer, convaincre *et faire admettre le changement,*
- et bien sûr, votre connaissance d'UNIX-PWB.

Merci d'adresser votre candidature (lettre manuscrite, CV, photo) sous réf. MO1.10 à Michèle CORBINEAU, BULL TRANSAC, 7 rue Ampère, 91343 Massy cedex.

Bull

SOURCES

SECTEURS DE POINTE

BRED

Première banque populaire française - 3 600 collaborateurs, 186 agences

Des techniques d'avant-garde.
Une formation de haut niveau.
Une dynamique de carrière...

Jeunes diplômés de l'enseignement supérieur

NOUS POUVONS SATISFAIRE TOUTES VOS AMBITIONS

VOUS VENEZ RENFORCER LES EQUIPES DE NOTRE CENTRE INFORMATIQUE (3084 - MVS/XA - 1500 terminaux)

Très vite, vous y deviendrez des spécialistes d'exploitation ou de réseau et prendrez des responsabilités au sein de notre informatique.

Les candidatures doivent être adressées par lettre manuscrite avec CV et photo à :

BRED - Direction de l'Informatique et de l'Organisation
PEO 9650
93-95 avenue du Général de Gaulle
94018 CRETEIL CEDEX

Banque Régionale d'Escompte et de Dépots

CENTRALE - MINES...
(Débutant, ou 1 à 2 ans d'expérience)

Ingénieur Informatique Production
(FAO - MAO -GPAO)

REGION LYONNAISE. Notre système d'information est en pleine évolution, notamment dans le domaine de la production : FAO - MAO -GPAO sont en cours d'implantation dans nos usines. Pour mener à bien ces projets, nous souhaitons intégrer au sein de notre équipe informatique un **INGENIEUR D'APPLICATION** *directement rattaché au Responsable du Service Informatique.* En contact permanent avec les Responsables de Production, il participera activement à la mise en place des progiciels. Notre Société, implantée dans 80 pays (1,2 milliard de CA, 80% à l'export - 2000 salariés dans 3 établissements), spécialisée dans la fabrication de biens d'équipement, offre à un jeune ingénieur de fort potentiel (Option Informatique souhaitée mais non indispensable) l'opportunité d'appréhender en profondeur l'organisation de la production d'une Entreprise industrielle très performante, *avant d'évoluer vers des responsabilités opérationnelles de production.*

ORION, à qui nous avons confié cette recherche, étudiera confidentiellement votre dossier de candidature (lettre manuscrite, CV, photo et prétentions) que *vous voudrez bien lui adresser sous réf. 609.490 M*

35, rue du Rocher 75008 Paris



G.CAM

SSII - 500 personnes - CA 280 MF - filiale de la Caisse des Dépôts - solidement implanté dans le domaine de l'ingénierie sur les marchés des entreprises industrielles et tertiaires développe son équipe de conseils.
Dans ce cadre il recherche

2 ingénieurs consultants

- L'UN EN GESTION DE PRODUCTION
- L'AUTRE DANS LE DOMAINE BANCAIRE

pour prendre en charge des activités de conseil en organisation, schémas directeurs, audit.
Ces 2 postes impliquent une grande autonomie et une aptitude à la négociation propices au développement de la clientèle.
Les candidats recherchés auront un diplôme d'études supérieures (Bac + 4 minimum) et une expérience d'environ 5 ans dans l'un de ces 2 secteurs.
Une bonne connaissance informatique serait un atout supplémentaire.

Adresser c.v. et photo sous référence 346 à Marie-Françoise Aletti - G.CAM
Tour Maine-Montparnasse - Boîte Postale 8 - 75755 Paris Cedex 15.



UN GRAND NOM • DE GRANDS PROJETS

LE DEFI TECHNIQUE

elecma

implantée à SURESNES (92) et VILLAROCHE (77), la Division Electronique de la SNECMA est spécialisée dans l'étude et la réalisation de matériels électroniques complexes, capables de fonctionner dans un environnement sévère sur moteurs et véhicules aérospatiaux (température allant de - 55° à + 220°, perturbations radioélectriques,... Elle participe à de nombreux programmes réalisés en coopération avec d'autres pays. Le GROUPE SNECMA (26 000 personnes, dont 3 230 cadres) *poursuit une politique active* **de recherche et de développement de technologies avancées.**

Nous recherchons pour notre activité **"SYSTEMES"**

INGENIEUR D'AFFAIRES

pour matériels "sol" à base de microprocesseurs.

Il élaborera les réponses aux appels d'offres et pilotera l'étude et la réalisation des matériels et participera à leur recette.
Quelques déplacements en France ou à l'étranger sont à prévoir.
Une expérience de quelques années dans un domaine similaire est indispensable.

Merci d'adresser sous réf. 311/86 M. lettre, CV et prét. à :
SNECMA Département Encadrement -
2, boulevard Victor - 75724 Paris cedex 15.

GROUPE SNECMA



CONTESSE TELEMATIQUE · (1) 36 14 91 66 CODE : CONTESS



L'INFORMATIQUE AU SERVICE DE NOS PROJETS...

SODETEG, conçoit, pilote et réalise des projets industriels complexes faisant intervenir des techniques de pointe (C.A.O., D.A.O., X.A.O., bureautique...).
Dans le cadre de notre développement, nous recherchons un

JEUNE INGÉNIEUR

Il assurera la mise en place et l'optimisation d'outils informatiques et de méthodes à l'intention de l'ensemble de la Société. Il interviendra, tant pour le management de projets que pour l'utilisation de nouveaux produits en matière de bureautique, de C.A.O., de documentation.

Ce jeune ingénieur généraliste, justifiera d'une expérience diversifiée dans le domaine de l'informatique. Méthode et sens de l'écoute seront ses atouts.

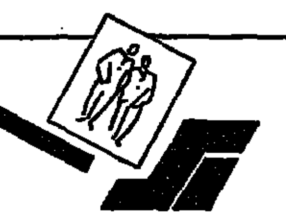
Ses possibilités d'évolution professionnelles sont garanties par notre appartenance à un groupe de premier plan.

SODETEG
La maîtrise des systèmes

Merci d'écrire à Christian SANCHEZ, sous réf. 1035/LM,
B.P. 15, 92352 Le Plessis-Robinson Cedex.

THOMSON

HAVAS CONTACT



Souriau et Cie diversifie ses produits. Cela conduit sa division Equipements Industriels à poursuivre le développement de son Bureau d'Etudes, créant à ce titre plusieurs postes d'ingénieurs Electroniciens confirmés et débutants. Ils travailleront sur des projets électroniques très divers allant du diagnostic automobile à des micro-terminaux et sous-ensembles destinés à la monétique et à l'industrie des Télécommunications.
Les ***ingénieurs confirmés*** *(3-5 ans d'expérience industrielle) piloteront des études de l'élaboration du cahier des charges à la livraison clients.*
Les ***ingénieurs débutants*** *seront responsables d'un projet et participeront à des projets de grande envergure.*

Nous recherchons des candidats motivés, dotés d'un bon esprit d'entreprise, ayant la volonté de s'intégrer à une équipe très professionnelle. Ces postes sont basés à Paray Vieille Poste (proximité Orly).

Merci d'adresser CV + lettre manuscrite + photo + salaire actuel ou prétentions sous référence IEE à Souriau, 9/13 rue Galliéni, 92100 Boulogne Billancourt.

SOURIAU

PARTAGEZ LA PERFORMANCE

INGENIEURS ELECTRONICIENS

DESSEIN

Développer des circuits intégrés scientifiques

SUPELEC, TELECOM, INPG.

Vous êtes débutants ou avez une première expérience professionnelle dans le domaine des technologies de pointe.
Nous vous proposons de rejoindre notre Département Etude des Techniques Electroniques et Electro-optiques et d'y prendre en charge le développement de circuits intégrés spécifiques de type prédiffusé ou «full custom».

A ce titre, vous aurez à effectuer, en veillant au respect des critères de coût, délai et qualité, les missions suivantes :
- définition du cahier des charges du composant,
- simulation à l'aide de moyens CAO,
- suivi de la réalisation chez les fondeurs,
- évolution du composant et suivi de son intégration dans l'application.

Merci de nous adresser votre dossier de candidature (lettre, CV, photo et prétentions) sous référence 2216 a.

SOURCES 144 rue de Rivoli - 75001 Paris, qui transmettra en toute confidentialité

LCT radars et systèmes

recherche

pour études, conception et construction de radars et systèmes avancés

un Ingénieur Chef de projets expérimenté

formation Grandes Ecoles

Ingenieurs

Études en traitement de signal
Formation Grandes Ecoles ou Universités.
Débutants ou quelques années d'expérience.

La nationalité française est exigée.

Merci d'adresser votre candidature (CV, photo et prétentions)
à **LCT** - BP 40 - 78141 VELIZY-VILLACOUBLAY Cedex

SECTEURS DE POINTE



Jeune Ingénieur Grande Ecole, votre évolution vers une Direction, ce n'est pas dans 10 ans !

Grenoble

Démarrer en PMI performante, c'est entrer de plain-pied dans la complexité technico-économique de l'entreprise qui réussit. C'est acquérir trois fois plus vite la maturité nécessaire pour des fonctions de Direction. C'est obtenir en deux ans la rémunération qu'on vous donne ailleurs en cinq ans ou plus.

Nous sommes une société industrielle appartenant à un petit groupe de PMI, leader européen sur son marché, avec plus de la moitié du chiffre d'affaires à l'exportation. Un cash flow de 5 millions de francs nous donne les moyens de notre développement. Notre chiffre d'affaires doit au moins doubler dans les cinq ans.

Vous êtes ingénieur de formation ENSAM, ENSI ou équivalent, avec une orientation mécanique, et vous souhaitez démarrer dans une fonction de production. Vous serez à bonne école auprès d'un Directeur des fabrications d'expérience automobile, lui-même ingénieur ENSAM, pour prendre progressivement en charge notre gestion de production informatisée (IBM 36, MAPICS) et les méthodes de fabrication.

Selon les talents que vous aurez su développer, vous pourrez évoluer vers la Direction industrielle de nos activités.

Ecrivez à notre Conseil.
Maryse PERCHE vous remercie de lui envoyer votre lettre manuscrite + CV et photo sous référence 3168.



65, Avenue Kléber, 75116 Paris.

MEMBRE DE SYNTEC

Paris - Lille - Lyon - Strasbourg

DESSEIN

SMAbtp

1er Assureur Français du Bâtiment et des Travaux Publics
Le Département Informatique
IBM 3083 - 4381
(MVS/XA, IMS, DB2...)
propose à un

Chef de Projet

de participer à la rénovation de son

application informatique de gestion de portefeuille

Le système d'informations à conduire au top niveau s'adresse à une gamme étendue de contrats, pour la plupart destinés à une clientèle d'entreprises. L'ampleur du sujet à traiter implique nécessairement l'emploi de méthodes évoluées dans la conduite de projet et ce, dans un environnement technique musclé.

Ecrire sous référence CPI à Mme VIARD SMA btp
114, avenue Emile Zola 75739 Paris Cedex 15



Matracom 2000 aujourd'hui, et demain...vos produits !

2ème Groupe français de Télécommunication, nous réalisons un C.A. de près de 2,5 Milliards de Francs au sein de nos différentes sociétés de conception, de fabrication ou de distribution. Déjà leader européen du téléphone nous poursuivons notre développement très rapide dans la commutation, la télématique et la radiotéléphonie.

Le succès de MATRACOM 2000 et nos projets d'avenir en matière de radiocommunication nous conduisent à renforcer notre équipe Marketing en créant un poste de

Chef de Ligne de Produits

Reportant au Directeur du Marketing Radio vous serez responsable de la gestion de la gamme RADIO (suivi des marchés France et Export, élaboration des plans, établissement des prévisions, promotion, animation...). Votre esprit d'entreprise, votre créativité, votre implication liés à notre avance technologique et notre fort développement, vous ouvriront des opportunités de carrière à la mesure de vos ambitions.
Ce poste est fait pour un ingénieur ayant si possible une formation dans le domaine des télécommunications et ayant acquis au moins 5 ans d'expérience en matière de commercialisation de produits industriels fortement technique. La maîtrise de l'anglais est indispensable.

Merci d'adresser votre dossier complet, sous référence O/CLP/M à notre Conseil Christiane CHARBONNE qui vous garantit la plus grande discrétion.

Raymond Poulain Consultants 74 rue de la Fédération - 75018 PARIS

MATRA COMMUNICATION

HARFRANCE ANNONCES

UNILOG

INGENIERIE INFORMATIQUE

UNILOG, groupe indépendant de Sociétés de Services et d'Ingénierie Informatique - 12 sociétés, plus de 500 ingénieurs - renforce ses équipes dans les domaines de l'**informatique bancaire** et recrute des

INGENIEURS DEBUTANTS

DIPLOMES GRANDES ECOLES OU 3ème CYCLE ETUDES SUPERIEURES

Ils reçoivent, dès leur intégration, une formation théorique et pratique considérée comme l'une des plus solides du secteur.
Ensuite, au sein d'équipes opérationnelles, ils interviennent sur des projets, en relation avec les entreprises clientes de la société.
Ils acquièrent ainsi des compétences et un sens des responsabilités les préparant à la conduite de projets.
La prochaine session de formation débute le 24 Novembre 1986.
Adressez-nous dès maintenant votre candidature (lettre man., CV, photo) sous référence IDM 30.9

UNILOG
Ethnos
Conseil en Recrutement
9, rue Alfred de Vigny, 75008 Paris.
MEMBRE DE SYNTEC Informatique

DESSEIN



Au sein du G.I.A.T.
(Groupement Industriel des Armements Terrestres), l'AMX-APX (1 700 personnes) étudie et assure la maîtrise d'œuvre de systèmes d'armes faisant appel aux technologies les plus avancées. Nous recrutons :

INGENIEUR OPTIQUE — Réf. T1

INGENIEUR E.S.O. débutant, il participe à l'étude et à l'évaluation de divers matériels optiques et optroniques intégrés à des systèmes complexes. Des compétences particulières en optique instrumentale sont souhaitées. Le goût pour les contacts, l'aptitude à travailler en équipe, le sens de l'autonomie permettront à ce jeune ingénieur d'acquérir une expérience valorisante dans l'un des domaines les plus avancés de l'industrie.

INGENIEUR ELECTRONIQUE — Réf. T2

Ingénieur Grande Ecole, plus spécialement intéressé par l'électronique numérique, l'informatique et l'automatique. Au sein d'une équipe motivée responsable d'un programme de grande ampleur, il sera chargé de la définition, du développement et du suivi d'applications à base de calculateurs numériques « temps réel ».

INGENIEUR MECANICIEN — Réf. T3

Intégré au sein d'une équipe chargée du développement de mécanismes de tourelles, ce jeune ingénieur participera aux études de chaînes cinématiques de précision et de puissance (boîtes de mécanismes, intégration de capteurs, d'actionneurs), il mettra en avant ses connaissances notamment en mécanique statique et dynamique (jeux, déformations). Il sera attiré par l'innovation et pourra assurer de nombreux contacts avec les industriels coopérants.

CES POSTES NECESSITENT L'APTITUDE AU TRAVAIL D'EQUIPE AINSI QUE LE GOUT POUR LE CONTACT.
Adresser lettre manuscrite, C.V., photo et prétentions en précisant la référence du poste choisi à :
ETABLISSEMENT AMX-APX - Service du Personnel
13, route de la Minière - SATORY
78013 VERSAILLES Cedex.

AMX APX GIAT

Pierre Lichau

JEUNES INGENIEURS

Une entreprise routière répond à vos aspirations d'entrepreneur

Groupe COMPAGNIE GENERALE DES EAUX



C.A. 1 500 MF
effectif 2 900 personnes

Des réalisations diversifiées :
construction de routes et autoroutes - réseaux divers - sols industriels - revêtements spéciaux.
Aménagements urbains et paysagers - Terrains de Sports et de Loisirs.
50 Etablissements autonomes et filiales ancrées dans l'activité économique des régions.
L'enthousiasme de la jeunesse :
plus de 50 % de nos ingénieurs diplômés ont débuté une carrière depuis moins de 5 ans.
Des responsabilités techniques, financières et humaines pour de futurs patrons.

Ecrire avec C.V. et photo à B. POUILLY - VIAFRANCE
92/98, bd Victor Hugo - 92115 CLICHY Cedex.

Pierre Lichau

UNE CARRIÈRE "+" DANS L'ÉLECTRONIQUE

Au sein de la **DIVISION SYSTÈMES ÉLECTRONIQUES**, l'établissement de Fleury-les-Aubrais (agglomération d'Orléans), est une unité à **taille humaine**, en développement rapide, dans un **secteur de haute technologie** ouvert à la compétition internationale.

INGÉNIEUR ÉLECTRONICIEN

vous êtes débutant ou justifiez d'une première expérience.

Vous avez abordé les techniques radars, les systèmes informatiques temps réels... et souhaitez une évolution professionnelle au sein d'un groupe important, attentif à la gestion de la carrière de ses cadres.

M. Dominique AUGUIN recevra votre candidature (lettre, C.V. et photo) sous la référence 91294/LM, à THOMSON-CSF/DSE, 29, rue de Montaran, 45401 FLEURY-LES-AUBRAIS. - Tél. : 38.52.31.31, poste 3338.

THOMSON-CSF
DIVISION SYSTÈMES ÉLECTRONIQUES

HAVAS CONTACT

CNETI

Le défi de la réforme...

Confronté à un monde bancaire en pleine mutation, le Réseau des Caisses d'Epargne et de Prévoyance a engagé une réforme de ses structures et de ses produits. Le Centre National d'Etudes et de Traitements Informatiques aide les Caisses d'Epargne à relever ce défi, en assurant des traitements plus rapides, en offrant de nouveaux services et en participant à l'élaboration des réseaux informatiques du futur.

ingénieurs grandes écoles

Vous êtes débutant ou bénéficiez d'une expérience informatique. Quels que soient votre domaine d'activité et votre environnement, vous êtes très attiré par les applications bancaires.

Contactez-nous vite. Nous vous apporterons la formation complémentaire nécessaire (techniques de pointe et/ou bancaire) et votre potentiel nous permettra de mener à bien cette mutation.
Les possibilités d'évolution sont réelles.
Lieu de travail : Montparnasse.

Frédérique JACLOT vous remercie de lui adresser votre candidature, sous référence ING/LM qu'elle étudiera en toute confidentialité - CNETI - Tour Maine Montparnasse
10è étage - 75755 PARIS Cedex 15.

ABG-SEMCA

Branche Equipements Aéronautiques

THOMSON-CSF

cherche pour son Etablissement de TOULOUSE

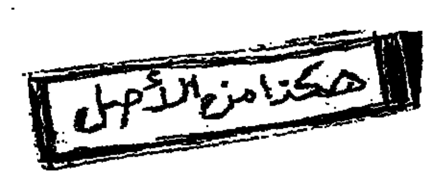
Un ingénieur calculs

Intégré au sein du Bureau d'Etudes Service Calculs, il aura pour mission de réaliser les logiciels et les calculs de dimensionnement dans les domaines suivants:
- Circuits de contrôle d'environnement,
- Roues de compresseurs et de turbines.

Nous souhaitons rencontrer un Ingénieur ou Universitaire (niveau Doctorat) ayant de solides connaissances en Mécanique des fluides et Résistance des Matériaux. Une expérience dans le calcul par éléments finis appliqué aux sujets précédents sera appréciée.
La pratique de l'anglais est indispensable.
Merci d'écrire sous réf. D.J. R11 à notre Conseil
24, rue de Metz 31000 Toulouse

INFORAMA carrières
la technologie par les hommes

LYON - LILLE - MARSEILLE - PARIS - PAU - TOULOUSE



SECTEURS DE POINTE

SECTEURS DE POINTE

Directeur informatique

Bretagne

CRÉDIT AGRICOLE

Les quatre caisses du Crédit Agricole des Côtes-du-Nord, du Finistère, de l'Ille-et-Vilaine et du Morbihan (4000 personnes, 40 milliards de total de bilan) constituant la Fédération Bretonne du Crédit Agricole ont décidé de mettre en commun leurs ressources informatiques de développement et de réalisation (60 à 80 pers.). Elles recherchent le Directeur de ce futur centre.

En liaison constante avec les directeurs de chacune des caisses, il a pour mission de créer, d'organiser, de diriger le centre informatique et d'en assurer le bon fonctionnement; il participe à l'élaboration du schéma directeur commun aux quatre caisses et, en fonction des besoins des utilisateurs, il planifie, gère et supervise les travaux de conception, de réalisation, de mise en place et de maintenance. Il anime les équipes de développement et met en œuvre les méthodes et outils nécessaires à la cohérence de l'ensemble et à l'amélioration de la productivité; il mène les négociations avec les constructeurs.

Le candidat recherché est un cadre de haut niveau, de formation supérieure, scientifique de préférence, ayant fait ses preuves dans la conduite de grands projets informatiques et dans le management d'équipes. Il est à la fois un technicien et un homme de communication et de négociation; il est capable d'écouter et de convaincre des utilisateurs multiples et exigeants.

Merci d'adresser votre dossier, sous réf. P169/M avec C.V. et prétentions à B. Beaunoir,

SEMA•SELECTION 16, rue Barbès 92126 MONTROUGE Cedex.
Paris - Lille - Lyon - Marseille - Toulouse

MEMBRE DE SYNTEC

INGENIEUR D'AFFAIRES

HAUTE TECHNOLOGIE : GRANDS COMPTES INDUSTRIELS

Une SSII internationale du secteur technique et industriel, cherche pour son agence à Paris un Ingénieur d'Affaires pour lui confier la vente des prestations informatiques.
Ce poste convient à un jeune diplômé d'une Grande Ecole ayant acquis une première expérience réussie dans une SSII ou chez un constructeur.
Poste très motivant : intéressement direct aux affaires, perspectives rapides d'évolution internationale.
Merci d'avance de votre candidature adressée sous référence 8119 à Média-System, 2 rue de la Tour-des-Dames, 75009 Paris, qui transmettra.

média-system

A LA POINTE DE L'ELECTRONIQUE !!!

La **DIVISION TÉLÉCOMMUNICATIONS** de THOMSON-CSF se situe parmi les premiers constructeurs mondiaux d'équipements et systèmes de transmissions professionnelles.
Au sein de notre établissement de Cholet, cité dynamique et proche des villes universitaires de Nantes et Angers, nous souhaitons intégrer des

INGÉNIEURS D'ÉTUDES ÉLECTRONIQUES

Au sein de petites équipes, vous concevez et développez nos futurs systèmes et matériels en faisant appel aux techniques les plus modernes de traitement des signaux logiques et analogiques, mini et micro informatiques.

Vous vous appuyez sur les systèmes les plus performants de C.A.O., en cours d'installation.

Nous souhaitons rencontrer des ingénieurs Grande Ecole (ESE-ENST-ENSERG-ENSEEIHT...) débutant ou justifiant d'une première expérience, et intéressés par l'électronique analogique et/ou numérique.

Merci d'adresser votre dossier de candidature (lettre, C.V., photo et prétentions) en précisant la référence 91297/LM à M. ANTOINE – THOMSON-CSF – B.P. 945 – 49309 CHOLET CEDEX.
Tél. : au 16/41.62.54.32, poste 33.19.

THOMSON-CSF
DIVISION TÉLÉCOMMUNICATIONS

HAVAS CONTACT





Société d'Ingénierie Nucléaire et de Technique de Pointe, filiale d'une importante société industrielle, recherche dans le cadre de son implantation à LYON

Jeunes ingénieurs X, ECP, MINES...

Analyse de structures - thermohydraulique - fonctionnement

pour participer à des études en mécanique thermique, mécanique des fluides, développement des codes de calcul de fonctionnement.
Notre technologie exige l'utilisation à l'échelle industrielle des méthodes les plus avancées en analyse de structures et en thermohydraulique.

Nous offrons un environnement spécialisé dans des technologies de pointe, des moyens de calcul importants, de larges possibilités de formation et d'évolution professionnelle.

Leader mondial dans notre spécialité, nous exerçons notre activité dans le cadre d'une large collaboration européenne. A ce titre la connaissance de l'anglais et/ou de l'allemand serait appréciée.

Merci d'adresser votre dossier de candidature (lettre manuscrite + CV) sous réf. EP à NOVATOME Service du Personnel, 9/10 PLace de la Gare de la Part-Dieu, BP 3087, 69398 Lyon Cédex 3.

média-system

AMX APX

Au sein du G.I.A.T. (Groupement Industriel des Armements Terrestres), l'AMX-APX (1 700 personnes) étudie et assure la maîtrise d'œuvre de systèmes d'armes faisant appel aux technologies les plus avancées. Nous recrutons :

INGENIEUR D'ESSAIS — Réf. S1

Il devra définir des programmes d'essais, en suivre la réalisation et en assurer la validation. Ce poste, destiné à un ingénieur de formation mécanique, implique des connaissances en hydraulique, électricité, moteurs diésel, turbines, climatisation.

INGENIEUR ELECTRONICIEN — Réf. S2

de formation Ecole d'Ingénieurs ou Universitaire. Responsable à terme de l'équipe ELECTRONIQUE-CONDUITE DE TIR, il recherche et met au point les moyens de mesure et de traitement informatisé permettant l'évaluation de systèmes complexes en laboratoire et sur le terrain. Une compétence dans le domaine des techniques T.\ et H.F. est souhaitée ainsi que le goût pour les contacts humains et l'animation d'équipe.

Adresser lettre manuscrite, C.V., photo et prétentions en précisant la référence du poste choisi à:
ETABLISSEMENT AMX-APX - Service du Personnel
13, route de la Minière - SATORY
78013 VERSAILLES Cedex.



Pierre Lichau

Jeunes diplômés pour l'informatique

Vous êtes Ingénieurs, diplômés d'Etudes Supérieures Scientifiques ou Informatiques, issus d'une Ecole Supérieure de Commerce... débutants ou ayant une première expérience.

Nous sommes la société mère du premier groupe privé français d'assurances : AXA (30 sociétés dans 8 pays, 6 millions de clients, 18 milliards de C.A., dont 30% à l'étranger).

Nous vous proposons, après plusieurs mois de formation, de devenir

ANALYSTES EN INFORMATIQUE

Vous serez chargés d'étudier, de concevoir et de mettre en place des applications de gestion avec les services utilisateurs. Pour cela, nous mettons à votre disposition l'ensemble de nos moyens : 2 IBM 4381.

Les postes sont à pourvoir au siège social près de ROUEN.
Pour un premier contact, merci d'adresser lettre manuscrite + C.V., sous référence AH 34, à : Mademoiselle PAVAGEAU
MUTUELLES UNIES - 76029 ROUEN CEDEX.



Laboratoires FOURNIER - DIJON

recrutent pour son Service "Recherches Polymères"

UN INGENIEUR CHIMISTE

Vous avez fait vos preuves dans la synthèse et la caractérisation de polymères soit au cours d'un D.E.A., d'une thèse, d'une expérience professionnelle de 2 ans maximum ou de stages industriels. Anglais lu indispensable. Allemand lu serait un plus.

Vous êtes intéressé ? ... envoyez lettre manuscrite, CV, photo (retournée) et prétentions à Laboratoires FOURNIER - Direction du Personnel 42, rue de Longvic 21300 CHENOVE

INGÉNIEUR INFORMATICIEN

Compétence : Chef de projets, technicien et leader d'équipe. Développement logiciel de visualisation. MITRA et LTR. Déplacements. Salaire élevé. Libre rapidement. Tél. pour R.V. Mme FANNEAU au : 42-84-21-41.

Ingénieurs électronique, débutants acceptés, pour poste rédaction technique études et développement.
TECHNICIENS électronique BTS/DUT expérience en rédaction technique. MOBILE ETT
4, rue Salvador-Allende, 92000 NANTERRE
ou tél. pr RV 47-25-23-23.

GRAND GROUPE BANCAIRE FRANÇAIS DÉCENTRALISÉ

recherche pour l'un de ses plus **Importants Centres Informatiques**

SON DIRECTEUR GÉNÉRAL

Ce centre emploie plus de 150 personnes et fonctionne avec un budget d'environ 100 M.F. Il traite environ 50 Millions de transactions par an sur plus de 4 Millions de comptes, et il gère 2000 terminaux.

Le responsable de ce centre aura pour missions principales :
- La gestion de la production bancaire.
- La conduite des études de développement nécessaires aux adaptations de court et moyen terme.
- L'élaboration des projets d'évolution stratégique de moyen et long terme.
- La gestion administrative, sociale et budgétaire de l'entreprise.
- La gestion des relations avec les utilisateurs.

Le candidat, âgé d'une quarantaine d'années, est diplômé d'une Grande École d'Ingénieurs ou éventuellement de Commerce. Il aura acquis une solide expérience de l'Informatique dans le secteur banque ou assurance et aura animé des équipes importantes.

Au-delà des compétences techniques qu'il impose, le poste requiert d'indispensables dispositions de manager.

Le candidat devra donc disposer du sens de l'organisation, de la communication, du dialogue et de la négociation.

Le lieu de travail est situé dans la banlieue Nord de Paris.

Rémunération attractive, fonction de l'expérience et de l'âge du candidat.

Merci d'adresser lettre manuscrite, C.V., photo et rémunération actuelle sous la référence 182 à PUBLIFOP, 29 Rue Bleue 75009 PARIS qui transmettra.

COLLET S.A.

EQUIPEMENTS ELECTRIQUES INDUSTRIELS
SYSTEMES INFORMATIQUES.

Notre entreprise a suivi l'évolution des systèmes automatiques en élargissant son champ d'activités, de l'électricité industrielle à l'informatique industrielle. Son dynamisme lui a permis d'affirmer ses capacités dans la réalisation de bâtiments publics et privés : résidentiels, tertiaires, industriels et divers.

Le développement de notre activité nous conduit à recruter un :

Ingénieur en électricité

Mission : assister l'ingénieur responsable des études et travaux, tant sur le plan de la conception qu'au niveau du suivi des chantiers et de la gestion du personnel technique. Ce poste très évolutif l'amènera à court terme à devenir le garant technique de l'entreprise et à prendre la responsabilité de l'ensemble du service (agences extérieures y compris).

Profil : Ingénieur électricien diplômé possédant un savoir-faire dans ce secteur d'activité, ou ingénieur débutant diplômé prêt à s'investir dans une formation que nous lui assurerions.
Lieu de résidence : Toulouse.

Adresser dossier complet + photo sous réf. 036A/M.

nicole moury & dominique sperle conseil — 1, place Wilson 31000 Toulouse

média-system

Mettre en place la décentralisation de l'informatique de notre groupe :

Voilà une mission séduisante pour un jeune et ambitieux

CHEF DE PROJET

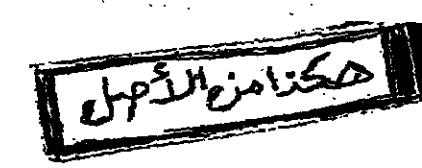
Nous sommes un Groupe industriel Européen (+ 1 000 personnes, 750 MF de CA en France) situé en région parisienne.

Nous souhaitons intégrer un informaticien de haut niveau pour concevoir et superviser la réalisation et la mise en place des différents projets qui, dans un premier temps, prendront en compte la gestion de production et l'administration commerciale.

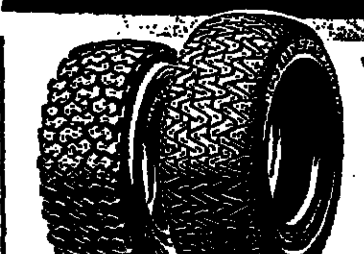
Nous recherchons un candidat diplômé d'une école d'ingénieurs ou de l'enseignement supérieur, ayant une expérience de 3 à 5 ans minimum dans la conduite de projets informatiques, de préférence en milieu industriel.

Une expérience en réseau de micro-ordinateurs serait un plus.

Merci d'adresser votre dossier de candidature et vos prétentions à notre Conseil Michel MILLE - BP 112 Tour Maine-Montparnasse - 75755 PARIS Cedex 15.



Le Monde CADRES



VOTRE FIABILITÉ POUR NOTRE CROISSANCE

Nos ingénieurs sont les garants de la qualité de nos équipements et produits. Ils sont les moteurs de notre croissance.
Nous recherchons pour notre équipe de **MONTLUÇON**, le

RESPONSABLE DE LA MAINTENANCE

Animateur et bon gestionnaire

formation Arts et Métiers ou équivalent,
3 à 5 ans d'expérience dans un service Maintenance.

- Vous animerez, dirigerez et contrôlerez l'activité de votre équipe,
- Vous assurerez dans le cadre d'un budget défini :
  - l'amélioration constante de l'utilisation des équipements de production,
  - les négociations avec les soustraitants.

Maîtrise de l'anglais nécessaire.
Le Groupe DUNLOP offre de larges perspectives d'évolution à des candidats de valeur.
Merci d'adresser votre dossier de candidature (C.V., photo et prétentions) sous référence 70638 LM, à DUNLOP FRANCE, Direction du Personnel, 62, rue Camille-Desmoulins, B.P. 41, 92133 ISSY-LES-MOULINEAUX Cedex.

DUNLOP FRANCE

HAVAS CONTACT

Un important établissement financier recherche un

Responsable clientèle investisseurs institutionnels



Dans le cadre de notre développement, nous cherchons le Responsable des relations avec les investisseurs institutionnels.
Il devra leur proposer les placements financiers les mieux adaptés, produits collectifs en valeurs mobilières, montages spécifiques, instruments dédiés.
Imaginatif et doté d'un excellent sens relationnel, il sera également un spécialiste des produits et services concernés.
Une expérience de plusieurs années dans ce domaine d'activité est exigée.
Adressez votre lettre de candidature, CV détaillé, photo et rémunération actuelle sous réf. GV 09.44 à PUBLIVAL/9187, 27 Route des Gardes 92190 MEUDON.

RECRUTEMENT FORMATION CAEN

Interactions, *le centre de recrutement et de formation du Groupe PROMODES (16.000 personnes en France) souhaite intégrer rapidement un CADRE de formation sciences humaines, ayant une réelle expérience (7/8 ans) en recrutement et/ou formation acquise en cabinet ou en entreprise.*
La personne retenue sera chargée pendant 6 mois du recrutement des futurs Chefs de rayon des Hypermarchés CONTINENT - ensuite, il pourra lui être proposé d'animer des séminaires de relations humaines.
Il s'agit d'un travail autonome, dans une petite équipe au service d'un Groupe puissant en pleine expansion. Les déplacements sont nombreux.
Merci de bien vouloir adresser vos C.V., photo et prétentions sous réf. 6MS 2 à Paul PERIVIER.
Interactions *27, avenue de Verdun, 14300 CAEN.*
Réponse garantie et discrétion assurée.

Promodès

SECTEURS DE POINTE

FILIALE GROPE MULTINATIONAL
EQUIPEMEITS AUTOMOBILE
recherche

INGENIEURS ELECRONICIENS

Les candidats seront diplômés d'une école d'ingénieur électronique (SUPELEC -, ISEN, etc) et auront une expérience minimum de 3 ans dans un bureau d'études d'une société industrielle.

Les candidats retenus auront pour mission :
- l'étude matériel et/ou logiciel de calculateurs automobiles
- la coordination avec les services techniques des constructeurs automobiles.

[illegible]

Les candidats retenus se verront offrir au sein du groupe de réelles possibilités d'évolution. Lieu de travail : proche banlieue NORD-EST de PARIS.

Envoyer CV, lettre manuscrite, photo et prét. sous réf. 13597 à CONTESSE PUBLICITE 20, avenue de l'Opéra 75040 Paris Cedex 01, qui transmettra.

Biologiste moléculaire chef de projet.

Notre laboratoire pharmaceutique, internationalement connu, vous propose de rejoindre, à Lyon, son groupe de chercheurs.
Vous animez une équipe et menez à bien un projet pour lequel votre expertise du clônage dans les cellules animales en culture est indispensable. Votre diplôme scientifique de 3ème cycle ou une thèse d'état, et une expérience de plusieurs années dans un laboratoire *universitaire ou industriel nous intéressent.*
Si vous êtes autonome et enthousiaste, *rencontrons-nous.*
Exprimez votre intérêt aux consultants de Sirca Rhône-Alpes, Le Britannia C, 20 boulevard Eugène Deruelle 69432 LYON Cédex 03, s/réf. 014 451 M en envoyant votre CV et une photographie.

Sirca Rhône-Alpes
Membre de Syntec

SOURCES

Techniciens méthodes

Notre Groupe (C.A. 860 MF - 1 100 personnes), leader de l'orfèvrerie et des couverts en acier, recherche plusieurs **techniciens méthodes**.

Maîtrisant parfaitement les aspects classiques de la fonction (*études techniques, suivi de fabrication...*), ils seront chargés de développer les concepts de qualité, de flexibilité et de *rentabilité visant à optimiser* notre outil de production.

Ce poste, basé à ...RE, s'adresse à des candidats de 28-35 ans, de formation BTS, *DUT ou équivalent*, désireux d'évoluer dans un environnement technique performant.

L'expérience de la transformation *des métaux en feuilles* constitue un atout supplémentaire pour évoluer au sein de notre Groupe.

Merci d'adresser C.V. + *lettre + photo + prétentions*, sous la réf. LM/860930/TM, à notre Conseil Patrick BOIENTIN - CAPFOR NORMANDIE - Résidence les Saints-Pères - 63, rue de la Figacière - 1402 CAEN Cedex.

CAPFOR

PARIS - LYON - AIX/MARSEILLE - NANTES - METZ - NICE
ANGERS - AL... TOULOUSE - BREST - CAEN - MONTLUÇON - NIORT - QUIMPER

MEDIA PA

CENTAURE VISIONIC, société de matériel de haute technologie, recherche pour son Département optique

INGENIEUR ESO

De formation Ecole Supérieure d'Optique, vous êtes *débutant* ou vous avez quelques années d'expérience.
Chargé d'études nouvelles en optique, vous avez de *bonnes notions de mécanique* et d'électronique et vous parlez anglais couramment.
Esprit de synthèse, imagination, grande disponibilité et sens du contact sont des qualités indispensables *pour mener à bien la mission qui vous sera confiée.*

Merci de nous adresser CV, photo et prétentions sous réf. 12794 - 44, rue des Meuniers, 93100 MONTREUIL.



CENTAURE VISIONIC

CONTESSE

SATELLITE COMMUNICATIONS SYSTEMS ENGINEER

Ideal candidates will have the following qualifications:

- Degree in Electrical Engineering (Telecommunications)
- Written and oral fluency in English
- Experience in frequency coordination and spectrum management for satellite systems is a definite asset
- 3 to 5 years experience in satellite systems

Written applications with a Curriculum Vitae should be addressed to Head, Communications Engineering, SOCIETE EUROPEENNE des SATELLITES, 63, avenue de la Liberté, Box 1789, L-1931 Luxembourg



ASTRA
EUROPE'S 16 CHANNEL TELEVISION SATELLITE

Nous prions instamment nos annonceurs d'avoir l'obligeance de répondre à *toutes* les lettres qu'ils reçoivent et de restituer aux intéressés les documents qui leur ont été confiés.

REGION SUD-OUEST

SOCIETE METALLURGIQUE
HAUTE TECHNOLOGIE
1800 PERSONNES

Notre établissement industriel fait partie d'un groupe très connu. Nous fabriquons des produits industriels dans une activité de pointe. Nous recherchons notre

Chef du personnel

En collaboration avec le Directeur de l'Etablissement dont vous dépendrez directement, vous serez chargé de l'ensemble des activités *classiques de la fonction personnel* : gestion administrative de personnels très diversifiés (ingénieurs, techniciens, ouvriers professionnels très qualifiés), relations avec les partenaires sociaux, suivi et application de la législation, formation *professionnelle*, sécurité, conditions de travail.
Fort d'une expérience affirmée de la fonction personnel, *acquise dans un milieu industriel*, diplômé d'études supérieures (droit du travail ou équivalent) vous avez 35 ans au moins. Vous souhaitez vous affirmer humainement et professionnellement *sur le terrain parce que vous avez le sens des* relations humaines et que vous voulez contribuer au maintien et au développement de bonnes relations sociales dans un établissement industriel de pointe.
Homme de réflexion et de négociation, vous êtes un praticien de tous les aspects de la fonction personnel en *usine*.



Merci d'adresser votre lettre de candidature manuscrite sous référence 212 M, photo, *CV et rémunération actuelle*, en précisant un numéro de téléphone à : Guy POSTEL Conseil, BP 19, 06480 LA COLLE-SUR-LOUP, qui s'engage à traiter confidentiellement votre dossier.

Guy Postel

média-system

Une importante société de promotion et de gestion patrimoniales, filiale d'un puissant groupe financier, cherche pour sa direction opérationnelle de Versailles

un(e) jeune responsable comptable et financier

170 000 F/an +

Assisté d'une petite cellule comptable, vous assurez la comptabilité de sociétés d'économie mixte ainsi que du secteur "gestion locative", avec présentation des bilans, relations avec les commissaires aux comptes et les collectivités locales ; vous créez le contrôle budgétaire et en assurez le *suivi, vous montez les dossiers de financement d'opérations particulières.*

Jeune diplômé(e) d'études supérieures, vous avez quelques années d'expérience en entreprise ou en cabinet d'expertise comptable et souhaitez exercer une responsabilité opérationnelle au sein d'une unité moyenne.

Ecrire à notre consultante, Mme M.C. TESSIER (réf. 4851 LM).



ALEXANDRE TIC S.A.
10, RUE ROYALE - 75008 PARIS
LYON - GRENOBLE - LILLE - NANTES

MEMBRE DE SYNTEC

Nous sommes un des leaders de l'ingénierie européenne. Nos activités concernent des secteurs extrêmement diversifiés (espace, santé, industrie...) dans un contexte résolument international (75% de notre C.A.). Nous recherchons dans le cadre de notre développement, un :

JURISTE D'AFFAIRES

Ce jeune cadre sera chargé d'assurer la couverture juridique d'opérations. Son sens de l'écoute, du contact, des affaires, lui permettront d'intervenir au sein d'équipes pluridisciplinaires à tous les stades d'un contrat : définition du cadre juridique, rédaction de textes, suivi...
Ce poste requiert une compétence juridique éprouvée acquise à l'international au sein d'une société d'ingénierie, de travaux publics ou d'un cabinet d'affaires. L'anglais est indispensable, l'espagnol constituerait un atout.
Notre appartenance à un groupe de premier plan garantit de nombreuses possibilités d'évolution.

Merci d'envoyer votre dossier de candidature sous réf. 91278/LM, à HAVAS-CONTACT - 1, place du Palais-Royal - 75001 PARIS qui transmettra.



Groupe industriel

Communication interne

Proposer et mettre en œuvre la politique et les moyens de communication interne.
Améliorer et développer l'existant (organes écrits, réunions de cadres, vidéo...).
Créer et imaginer (accueil, événements, relations publiques internes...).
Rattaché au Chef du Service Formation et Communication interne, développer la sensibilité de l'encadrement à une communication adaptée, facteur de cohésion.
C'est la mission que vous propose notre Groupe industriel leader dans son domaine.
Obligatoirement diplômé de l'enseignement supérieur (DESS, IEP, CELSA, Ecole d'Ingénieurs...), vous pouvez faire état de vos réalisations.
Vous maîtrisez bien les techniques (photo, vidéo, édition) et souhaitez maintenant développer votre fonction dans un environnement industriel motivant.
Vous voulez prendre en charge un poste complet dans lequel conception et réalisation sont indissociables.

Merci d'adresser CV complet, lettre manuscrite, sous réf. M 1143 A, à Olivier Chaumette, OC Conseil, 15 rue du Louvre 75001 Paris, à qui nous avons confié cette recherche.

AFCOREM

OC conseil
Ressources humaines
PARIS LYON

LE CDPA A PARIS

DEVELOPPEMENT DES RESSOURCES HUMAINES
recherche

Consultant HF

Dans le domaine des Ressources humaines, nous intervenons depuis 13 ans en conseil, recrutement, formation auprès d'une clientèle nationale.
Nous recherchons aujourd'hui un nouveau consultant pour prendre en charge de manière autonome des missions de recrutement. Nous le souhaitons psychologue de formation, possédant une première expérience de recrutement acquise en cabinet ou en entreprise.
Les dossiers que nous souhaitons lui confier existent déjà et proviennent de notre fort développement. Aussi plus qu'à des qualités commerciales ce sont surtout à des qualités professionnelles, d'analyse psychologique et de rigueur dans la gestion des dossiers et la qualité du travail fourni ainsi qu'à des qualités personnelles de contact, de déontologie et de motivation que nous serons attentifs.
En plus du dossier habituel (CV + photo + prétentions) nous souhaitons recevoir une véritable lettre de motivation et de projet personnel en réponse à notre annonce.
CDPA, 91, rue du Fg St-Honoré, 75008 PARIS;



Cabinet d'expertise comptable implantation nationale

RECHERCHE POUR PARIS

- ASSISTANTS CONFIRMÉS
- ASSISTANTS CONTROLEURS

Les candidats aux postes d'assistants auront un minimum de 2 ans d'expérience.

Les candidats aux postes d'assistants contrôleurs justifiant d'au moins 3 années d'expérience.

Adresser c.v. et prétentions sous le nº 8 034
LE MONDE PUBLICITÉ
5, rue Monttessuy, Paris-7e.

IMPORTAFTE SOCIÉTÉ DISTRIBUTION
MIDI DE LA FRANCE
recherche son

DIRECTEUR GÉNÉRAL

diplômé Grandes Ecoles Commerce
expérience souhaitée.

Ecrire à : M. BOYER
22, rue Lafayette,
7800 VERSAILLES.

GROUPE BANCAIRE

dans le cadre de son expansion
recherche

1 Exploitant de Banque HF

pour son agence de

CAEN

Ce poste conviendrait à un Diplômé de l'Enseignement Supérieur ayant le goût des relations commerciales et de bonnes connaissances en analyse financière.

Ce poste peut convenir à un débutant à qui serait assuré un complément de formation.

Envoyer C.V., photo, lettre manuscrite et prétentions à
N. 5515 - PUBLICITES REUNIES - 112, Bd Voltaire
75011 Paris qui transmettra

VOUS ÊTES INGÉNIEUR

DÉBUTANT DYNAMIQUE ET RESPONSABLE. VOUS ÊTES INTÉRESSÉ PAR LES LOGICIELS DE BASE, LES TÉLÉCOMMUNICATIONS ET LES TECHNIQUES DE POINTE DANS CE DOMAINE

Softec

LEADER DU VIDÉOTEX RECRUTE
POUR FAIRE FACE A SON DÉVELOPPEMENT.

Nous vous remercions de transmettre votre curriculum vitae + photo à Philippe FOURNIER - SOFTEC - 4, route de Chatou, 92000 NANTERRE.

P.M.E. familiale (C.A. 18 M.F.)
SECTEUR DÉMÉNAGEMENT GARDE-MEUBLE

recherche

CONTROLEJR DE GESTION
ADJOINT DU DIRECTEUR GÉNÉRAL

- Formation supérieure (EC, DECS...).
- 5 ans d'expér. comptabilit, prix de revient, budgets.
- Pratique de la micro-informatique.

Rémunération 150/180 K.F.
Poste basé : 30 km sud Paris.

Candidature détaillée à : GONFREVILLE
B.P. 10 - 91602 SAVIGNY-SUR-ORGE.

Le Centre d'Information Financière (10 ans expér.) organise un stage
pour recruter des
CONSEILLERS COMMERCIAUX (H.F.)
- Goût des relations publiques.
- Formation adaptée.
- Rémunération intéressante.

Tél. pr R.V. : 45-53-20-00.

OBEA FORMATION

recrute dans le cadre de son fort développement

Directeur de Département Entreprises

De formation supérieure (HEC, ESSEC, Sup de Co...), il devra avoir eu des responsabilités d'encadrement en entreprises. Il sera chargé d'assurer la coordination de nos stages de formation depuis le recrutement des intervenants jusqu'au bilan des actions. Ce cadre de haut niveau sera le garant de la qualité pédagogique de nos stages. Réf. 102

Commercial Formation

Il justifiera d'une expérience de la vente de services et d'une formation supérieure.
Rémunération élevée pour des candidats fortement motivés par l'action commerciale. Réf. 103

Formateur Permanent

Il assurera la conception et l'animation des stages de management et relations humaines. Réf. 104

Adresser rapidement lettre manuscrite, CV, photo et prétentions en précisant la référence du poste choisi à Alain COSCAS

OBEA Immeuble Montréal 3, rue du Javelot 75013 PARIS

RADIALL

Fabricnt de composants électroiques passifs No 1 des conecteurs coaxiaux en Europ, recherche

INGÉNIEUR MARKETING

- formation ingénieur mécanicien ou électromécanicien.
- bilingue anglais impératif.
- expérience des compoants passifs souhaitée.

Possibilité d'évolution intéressante pour candidat de valeur.

Envoyer C.V. et prétentions à :
RADIALL
101, rue Philibert Hoffmann
93116 ROSNY-SOUS-BOIS

LE REVENU FRANÇAIS

(Diffusion : 120.000 exemplaires)

recherche

1) UN(E) JOURNALISTE CONFIRME(E)

Nous recherchons un(e) journaliste professionnel(le) ayant de réels talents rédactionnels et un esprit ouvert sur les problèmes économiques et financiers. Travaillant en étroite liaison avec le rédacteur en chef, il (elle) collaborera à l'ensemble des rubriques magazine du journal : reportages, échos d'actualité, portraits de personnalités du milieu financier, etc. Il (elle) pourra également être appelé(e) à rédiger des articles plus spécialisés à partir de dossiers techniques déjà constitués. Expérience d'au moins cinq ans dans la presse grand public souhaitée.

2) UN(E) JOURNALISTE ECONOMIQUE DEBUTANT(E)

Nous recherchons un(e) jeune diplômé(e) (Sc. Po, HEC, Sc. Eco., Droit, etc.) ayant impérativement une première expérience professionnelle soit en milieu financier (banque, compagnie d'assurances, charge d'agent de change, etc.), soit dans la presse économique.
Intégré(e) à une équipe de journalistes très spécialisés (bourse, immobilier, assurance-vie, gestion patrimoniale, placements divers), il (elle) devra être capable, après une période de formation, d'assumer personnellement la responsabilité d'un secteur spécifique des placements financiers.

Merci d'adresser lettre de candidature motivée, CV, photo et prétentions au Directeur du REVENU FRANÇAIS, 1 bis, avenue de la République, 75011 Paris (en précisant bien le poste sollicité).

Pour développer son expansion
sur le marché de l'assurance VIE,
un important groupe d'assurances mutuelles
recherche

1 Chargé d'Etudes Techniques

Intégré dans une équipe jeune et motivée, il se verra confier les missions suivantes :
- concevoir et élaborer de nouveaux produits
- étudier et réaliser des aménagements de produits existants.

Ce poste convient à un candidat débutant, ou ayant une courte expérience, diplômé d'une école de gestion ou de commerce, ou possédant une formation universitaire équivalente.
Cette fonction qui ouvre de réelles perspectives d'évolution dans l'un des premiers groupes privés d'assurances nécessite une parfaite maîtrise de l'expression écrite et orale, un bon esprit d'analyse et de synthèse, une imagination contrôlée et de la rigueur.
Si cette proposition vous intéresse, merci de nous adresser lettre manuscrite, CV, photo et prétentions sous réf. 62424 à PROJETS 12, rue des Pyramides - 75001 PARIS qui transmettra.

On vous a imposé prématurément votre retraite.

- Ou bien, vous trouvez que votre carrière à trop longtemps dépendu des autres.
- Ou bien, s'il n'y avait pas l'insécurité actuelle, vous changeriez volontiers d'employeur.
- Ou bien, vous avez élevé vos enfants et vous souhaitez reprendre une activité professionnelle.
- Ou bien, vous êtes momentanément sans travail et vous considérez que votre âge ne doit pas être un obstacle.

Une société française de première importance peut vous offrir
LA RÉUSSITE D'UNE SECONDE CARRIÈRE.
Si vous êtes prêts à faire « PEAU NEUVE ».
Si vous avez conservé votre FORCE DE CARACTÈRE.
Rémunération de bon niveau après stage de formation.

Ecrire J.-F APPERT.
17, passage Jean-Nicot,
75007 PARIS,
qui transmettra.

Mission locale CONFLANS
recrute
sur contrat durée déterminée

UN CHARGÉ EMPLOI-FORMATION

Coordination et promotion actions favorisant l'accès à l'emploi des 16-25 ans.
- Formation supérieure.
- Exp. entreprise souhaitée.

Lettre candidature et C.V. à adresser avant 15 octobre.
MISSION LOCALE
23, r. M.-Berteaux, 78700 Conflans.

ORGANISME DE FORMATION LANGUES
cherche

COMMERCIAUX

Région Paris.
Ecrire sous le nº 8046
LE MONDE PUBLICITÉ
5, rue de Monttessuy, Paris-7e.

LA CHAMBRE DE COMMERCE ET D'INDUSTRIE INTERDÉPARTEMENTALE VAL-D'OISE - YVELINES
recherche

2 CONSEILLERS EN GESTION INDUSTRIELLE

Profil : formation ingénieur + formation complémentaire en gestion.
Expérience minimum : 3 ans en PMI.
Grande disponibilité nécessaire.

Mission : il aura à conseiller les ressortissants de son secteur géographique et à assurer les liaisons avec les services spécialisés de la CCII. Il devra s'intégrer à une équipe qui a fait preuve de son dynamisme et de son efficacité.

Un poste sera basé à MONTIGNY-LE-BETONNEUX (78).
L'autre sera basé à MONTMORENCY (95).

Adresser lettre manuscrite, C.V., photo à CCII,
Service du Personnel,
21, avenue de Paris,
78011 VERSAILLES.

Vous avez une formation BTS ou DUT (option personnel) et vous disposez d'une expérience professionnelle de 2 à 4 ans dans une fonction

D'ASSISTANT(E) DE CHEF DE PERSONNEL

Nous sommes un organisme de coopération internationale.

Merci d'adresser lettre manuscrite, C.V., photo et prétentions sous nº 8049 M,
LE MONDE PUBLICITÉ
5, rue de Monttessuy, Paris-7e.

R.L.P. en pleine expansion recherche CHEF DE PUBLICITÉ ayant bonne expérience dans le secteur audio-visuel et une bonne connaissance des régies. Envoyer C.V. et prétentions à Radio Spirale, 9, place des Rencontres, 77200 TORCY.

Lectra Systèmes

Conception - Fabrication - Commercialisation de biens d'équipements haute technologie. C.A. croissance annuelle : 60-70 % - 14 filiales. Vocation exportatrice très marquée.

LET'S GO TO THE FAR EAST...*

ASSISTANT MARKETING MANAGER Réf. AMN 4330

- Formation Sup de Co ou équivalent.
- Débutant ou possédant 2-3 ans d'expérience dans l'exportation de biens d'équipement.
- Anglais courant.
- Le candidat connaît les régions du Far East, il est rompu si possible aux mentalités, à la culture et aux pratiques commerciales de l'Asie.
- Il sera chargé notamment du management commercial sur les pays du Far East où il n'existe pas de structure Lectra, et des supports des filiales déjà existantes.

Poste basé à Cestas, avec de nombreux déplacements sur ces pays.
A pourvoir très rapidement.

Merci d'adresser lettre manuscrite, CV, photo en précisant la référence du poste à
LECTRA SYSTÈMES S.A. Chemin du Marticot
33610 CESTAS

* Allons vers l'Est lointain.

P.R. Service

INTERNATIONAL

THE DOW CHEMICAL COMPANY is one of the world's leading chemical companies, manufacturing and selling bulk and speciality chemicals, plastics and biochemical products. Due to the continued expansion of one of our European research and development centres, which is located in Rheinmuenster near Baden-Baden, we are looking for several excellent

Organic/Polymer Chemists or Chemical Engineers

to join our Thermosetting Resins Technical Service and Development Group to work in one of the following application areas:

- Electrical laminates for printed circuit boards
- Coatings
- Fibre reinforced composites

To meet our requirements, the ideal candidate should have a university degree or equivalent and should preferably have a few years of experience in one of the above mentioned areas. We also expect effort, initiative, willingness to travel and a good knowledge of English and preferably another major European language.
If you are looking for a challenging position, early responsibility and an excellent opportunity for career advancement, as well as an attractive salary and benefits, please send us your C.V., or call 07227/51-206, Mr. H.J. Wolf, for an application form.

DOW CHEMICAL RHEINWERK GMBH
Employee Relations Department, Industriestrasse 1, D-7587 Rheinmuenster.

* Trademark of The Dow Chemical Company

Mit Sicherheit Zukunft.

DOW*

Important Groupe International, notre filiale camerounaise emploie 5 000 personnes au sein de ses différentes unités. Nous recherchons pour notre Service Informatique basé à Douala, un

Chef de projets informatiques

CAMEROUN

capable d'assurer la réalisation complète d'applications de gestion et de production sur site IBM (IBM 36, compact, super compact et micro), de la conception à la mise en oeuvre.

Homme de dialogue appréciant le travail en équipe, il agira en étroite collaboration avec l'ensemble des services concernés, ceci dans le cadre des plans d'action définis par le Chef de Service.

Son profil :

- une formation supérieure : bac + 4 mini. (Ecole d'Ingénieurs, MIAGE, ESC...) renforcée par une expérience professionnelle d'au moins 5 ans, de préférence sur site comparable,
- une bonne connaissance des différents langages informatiques et de l'anglais.

Le poste s'adresse à un élément performant ayant la volonté de se forger un réel avenir. La rémunération que nous offrons est assortie de tous les avantages liés à l'Outre-Mer (fiscalité, voyages,...).

Ecrivez-nous vos motivations accompagnées d'un C.V. et d'une photo, sous réf. 70916/M. Notre Conseil vous garantit son entière discrétion.

Staff Consultants
32, allée de la Robertsau 67000 Strasbourg.
91, rue du Faubourg Saint-Honoré 75008 Paris.

STRASBOURG
PARIS
LYON
NEW-YORK

Notre laboratoire pharmaceutique de réputation internationale pour la découverte et le développement de nouvelles molécules recherche un :

DIRECTEUR DU DEVELOPPEMENT RFA

Basé en RFA, il aura pour mission l'animation et la coordination de l'équipe chargée de la mise en place, du suivi et de l'exploitation des études cliniques des molécules en développement dans ce pays.

Nous recherchons un **médecin** parlant allemand et français.

Une bonne connaissance du développement des médicaments serait un atout majeur.

Envoyer lettre man., C.V. + photo à **PUBLIVAL/9116,**
27 Route des Gardes 92190 MEUDON (France) qui transmettra.



De formation Ingénieur Chimiste vous possédez, de préférence une expérience de l'impression textile. Bien sûr vous avez également *" l'étoffe " nécessaire pour diriger une unité de production de 500 personnes*, réalisant un C.A. de 450 MFF et fabriquant 50 millions mètres/an.

Vous serez chargé d'organiser la production en coordonnant la marche des différents ateliers et en assurant l'approvisionnement en tissus écrus (produits par une autre usine de la même société ou achetés à l'extérieur). Vous contribuerez par ailleurs à l'amélioration des techniques de production et de la qualité des produits.

Ce poste est situé dans la principale ville d'un grand pays d'Afrique Centrale. Les conditions de rémunération, incluant les avantages liés *à l'expatriation sont intéressantes.*

Merci d'adresser votre candidature sous réf. 544/M à M.J. Weber
DMC - Gestion des Cadres, 88, rue de Rivoli 75004 PARIS.

DMC

CURRICULUM

Directeur du développement

Industrie pharmaceutique - Tokyo - Dans le cadre de son développement international (50 % de son chiffre d'affaires à l'étranger), un des premiers groupes pharmaceutiques français recherche le directeur du développement de sa filiale japonaise. Basé à Tokyo et rapportant au directeur de la recherche clinique du groupe, il dirigera après une formation d'un an aux produits et méthodes de la maison-mère à Paris, l'antenne de recherche et de développement au Japon. En relation avec les milieux scientifiques locaux, il sera responsable de l'adaptation aux normes japonaises des protocoles standards d'essais établis en France et du contrôle des expérimentations cliniques, en vue du lancement d'un nouveau médicament sur ce marché. Ce poste s'adresse à un médecin âgé d'au moins 38 ans et justifiant d'une solide pratique professionnelle acquise en milieu hospitalier, civil ou militaire et/ou ayant déjà suivi le développement clinique international de produits pharmaceutiques. Des études universitaires complémentaires, une spécialisation (pneumologie ou cardiologie) ou l'exercice de responsabilités hiérarchiques dans le secteur hospitalier constitueraient un atout apprécié. Un anglais courant est indispensable, le français n'est pas impératif. Composée d'une partie fixe et d'un intéressement, la rémunération, attractive, sera fonction des compétences présentées et assortie des avantages liés à l'expatriation. Les entretiens préliminaires pourront avoir lieu dans le pays d'origine. Ecrire à D. MORETTE en précisant la référence A/R9179M. (PA Minitel 36.14 code PA)

MEMBRE DE SYNTEC



PA CONSEIL EN RECRUTEMENT N° 1 EN EUROPE

3, rue des Graviers - 92521 NEUILLY Cedex - Tél. 47.47.11.04

Aix - Lille - Lyon - Nantes - Paris - Strasbourg - Toulouse

COPGO HUNTING
recherche
INGÉNIEUR LOGGING

Formation électronicien. Quelques années d'expér. en production souhaitables. Lieu de travail : ITALIE.
Langue : anglais (italien apprécié).
Ecrire : 14 B, Z.A. Bastide Blanche, 13127 VITROLLES.

FAO

L'Organisation des Nations Unies pour l'Alimentation et l'Agriculture recherche pour la Direction générale - Service de la Législation (Rome)

JURISTES

• Fonctions: assistance aux divisions techniques et Etats sur les aspects juridiques de l'aménagement des ressources naturelles, plus particulièrement des pêches; préparation d'études, documents et textes sur des questions juridiques nationales et internationales dans ces domaines.

Qualifications: (a) essentielles: diplôme universitaire en droit (de préférence de droit civil ou systèmes issus du droit romain); trois ou cinq ans d'expérience professionnelle; connaissance courante du français, de l'anglais ou de l'espagnol, et bonne connaissance d'une autre de ces langues; aptitude à rédiger des rapports et textes juridiques complexes.

(b) souhaitables: spécialisation en droit comparé ou droit international; aptitude à effectuer des missions dans les pays en développement.

• Avantages: Déménagement, exonération fiscale, indemnité de poste et autres avantages de la fonction publique internationale. Salaire net annuel de 26 140 à 42 507 dollars EU selon niveau du poste et personnes à charge.

Le niveau du poste sera fonction de l'expérience professionnelle. Les candidatures avec C.V. détaillé devront être envoyées avant le 13 octobre 1986 en citant références VA No 269-LEG/VA No 270-LEG à: RECRUTEMENT CENTRAL FAO, Via delle Terme di Caracalla, Rome 00100 - Italie

---

GROUPE COMMERCIAL MULTINATIONAL
recherche

directeur général

d'une de nos plus importantes filiales d'Afrique Noire Francophone spécialisée dans la distribution de plusieurs marques de matériels T.P. de renommée mondiale.

De formation supérieure commerciale
(ou technique si complétée par une pratique commerciale), âgé d'au moins 40 ans, gestionnaire et animateur de haut niveau,

nous souhaitons :

- une expérience confirmée de responsabilités opérationnelles acquises chez un dealer distribuant une large gamme de matériels de T.P.,
- une capacité reconnue de superviser un ensemble vente - après-vente - pièces détachées et de diriger une équipe importante de Cadres et de Techniciens (plus de 300 collaborateurs),
- une pratique des contacts avec les Administrations et les Organismes d'Etat.

La connaissance des pays d'Afrique Equatoriale apportera un signe « plus » à votre candidature.
L'anglais courant est indispensable.
Dans le cadre de la politique du Groupe, vous assurerez la gestion complète de la filiale et disposerez d'une large autonomie.

Rémunération motivante.

Poste basé dans une grande ville.

Ecrire s/réf. 6189, à PIERRE LICHAU S.A.
10, rue de Louvois - 75002 PARIS *qui transmettra.*

SAUDI ARABIA

Une société hautement réputée outre-mer requiert de toute urgence des candidats qualifiés pour occuper les positions suivantes offrant des salaires et avantages très attractifs :

1 RÉPARATEUR CHASSIS ET SYSTÈME DE SUSPENSION
(Exige une connaissance technique du châssis PANHARD et d'autres engins blindés à roues, de la théorie et technologie des procédures de réparation et de sécurité. Trois ans d'expérience récente au minimum.)

1 RÉPARATEUR TOURELLE-AMX30/PANHARD
(Exige une connaissance technique des systèmes de tourelle employés sur les AMX 10, AMX 30 et PANHARD AML. Doit être un mécanicien et technicien électrique de tourelle certifié bénéficiant d'au moins trois ans d'expérience récente.)

Les candidats qualifiés sont priés d'écrire d'urgence à : *Ian Marshall Staff Recruitment Ltd, 17, Tottenham Court Road*, Londres, WIP 9DP. TEL : 01-636 1082. En envoyant un résumé de carrière dactylographié avec certificats d'études, formation technique et travail de la part d'employeurs actuels et passés.

Proficiency of the English language, oral and written is required.

OBLIGATOIRE : PRATIQUE COURANTE DE L'ANGLAIS PARLÉ ET ÉCRIT.

LA TROBE UNIVERSITY

(Melbourne, Australie)
School of Humanities

MAITRE DE CONFÉRENCES DE FRANÇAIS

L'université La Trobe (Melbourne, Australie) met au concours un poste de maître de conférences de français (« Lecturer in French ») à pourvoir début 1987. Ce poste est titularisable après un premier contrat de 4 ans.

Les candidats devront avoir une parfaite maîtrise de la langue française, des diplômes universitaires de haut niveau dans l'un des domaines classiques des études françaises ainsi que les connaissances théoriques et l'expérience pratique nécessaires à l'enseignement de la langue dans une université anglophone.

Le candidat idéal devra en outre être qualifié pour enseigner la linguistique française et conduire des recherches dans ce domaine ; il participera à l'élaboration des programmes d'enseignement de la langue.

Traitement : de $ Aust. 27 859 à 36 600 par an, selon qualifications et expérience.
N° de référence : AO/066/002.

Les dossiers de candidature, indiquant ce numéro, doivent comprendre le c.v. du candidat et les noms de 3 personnes pour référence ultérieure. Ils doivent parvenir dans une enveloppe marquée « confidential », avant le 15 novembre 1986, au Staff Officer, La Trobe University, Bundoora (Vic.), Australie 3083.

---

emplois internationaux

Cette classification permet aux sociétés nationales ou internationales de faire publier pour leur siège ou leurs établissements situés hors de France leurs appels d'offres d'emplois.

SECRÉTAIRES

Holding, filiale d'une grande entreprise multinationale recherche une

SECRETAIRE TRILINGUE

Auprès de sa Direction Administrative Centrale.
20-30 ans, langue maternelle hollandaise.
Français, anglais, parlés et écrits couramment.

Merci d'adresser lettre manuscrite, CV et photo, sous réf. 6112, à Média-System, 2 rue de la Tour-des-Dames, 75009 Paris.

FORMATION PROFESSIONNELLE

USA LANGUAGE

Anglais tel qu'on le parle en Amérique.
Cours semestriels : 15 octobre au 14 février 1987.
Stages intensifs toute l'année.
Cours spécialisés : American Literature, Medical English.
Ateliers de création en anglais : Creative Writing / Art Workshop / Théâtre
Cours pour enfants.

COUNCIL Centre Franco-Américain
1, place de l'Odéon, 75006 Paris - Tél. : 46341610

Stages subventionnés et rémunérés, réservés aux demandeurs d'emploi.
LE GRETA 5
Education Nationale
organise deux stages :
- ANALYSTE ARCHITECTURE SYSTÈME, 1.200 h sur 9 mois.
- ASSISTANT COMMERCE INTERNATIONAL, 800 h sur 5 mois.

Niveau d'entrée : Bac + 2 ans.
Inscr. : GRETA 5, 11, allée Valère-Lefèbvre, 93340 LE RAINCY. Tél. : 43-81-68-78.

cours et leçons

Artiste confirmé donne cours art actuel : peinture, volumes, relax. avec musique. 46-08-52-13.

DEMANDES D'EMPLOIS

Cadre, 36 ans,
diplômé ISG,
travaillant en Italie depuis 10 ans dans une grande Société italienne d'Ingénierie
souhaite mettre son expérience dans ce pays au service d'une société française sur le plan financier, commercial ou de représentation ; italien et anglais lu, écrit, parlé.

Benoit Pradère
32 Via Delle Vigne
Roma 00148 Italie.

SOURCES

A 27 ans (H.), j'étudierai toutes propositions dans les domaines administratif, juridique et comptable. J'ai 5 ans d'expérience sur des missions d'AUDIT, COMMISSARIAT, EXPERTISE dans des activités très diverses. Au besoin je serai libre rapidement.

Merci d'écrire s/réf. 3607 M à AFFLUENTS, 49, av. Trudaine, 75009 PARIS, qui transmettra.

Titulaire du diplôme national d'art et technique en cadre bâti (option), architecture intérieure des Beaux-Arts, recherche emploi chez architecte d'intérieur. Tél. : (16) 46-25-02-88.

Etudiante allemande, 20 ans, cherche place de jeune fille au pair à partir de mi-octobre pour au moins 6 mois. Monika Remlinger, Hanne-Kirchner-str. 7, 6600 SAARBRUECKEN 3 (Allemagne).

H. 25 ans cherche emploi stable. MONTEUR P 1, raccordement PTT, abonnés, rééquipements, très expérimenté, sérieuses réf. Libre de suite. Tél. : 48-52-99-59.

J.F. célibataire, 29 a., niveau diplôme d'Etudes Approfondies 3e cycle, diplôme Proficiency de l'Université de Cambridge, cherche emploi France ou étranger. (16) 32-50-65-72.

Urgt J.F. 20 a., ser., ch. empl. de bur. commercial, secrét., standard, comptab., niv. BEP comptab., possède permis B. Écrire sous le n° 8047 LE MONDE PUBLICITÉ 5, rue de Monttessuy, Paris-7e.

Cadre appros marchés intern., angl., all., exp. étr. (USA, Afr., M.-O.), représ. sté services. Dispon. pour missions étr. Etudie tte propos. caract. interm. M. Couzineau, 30, r. Félicien-David, Paris-16e. 45-25-53-94.

Secrétaire 38 ans, dynamique et méthodique, 15 ans expérience presse dans abonnement et publicité, très bonne pratique de l'informatique, bonnes notions de comptabilité. Cherche emploi stable dans presse ou publicité. Paris. Tél. 39-87-46-87 ou écrire s/le n° 6911 LE MONDE PUBLICITÉ 5, rue de Monttessuy, Paris-7e.

CHEFS D'ENTREPRISE

L'Agence Nationale Pour l'Emploi
vous propose une sélection de collaborateurs :
- INGENIEURS toutes spécialisations
- CADRES administratifs, commerciaux
- JOURNALISTES (presse écrite et parlée)

PRODUCTION ET COMMERCIAL, 29 ans, DUT génie mécanique, 5 ans dans le spatial, essais + méthodes contrôle, ingénieur CESI. exp. encadrement, anglais courant, connaissances en B.E., marketing, micro-informatique CAO et commande numérique.
SOUHAITE poste à responsabilités, goût du challenge et des contacts humains. RECHERCHE poste de Rouen à Louviers. – BCO/MS 898.

ASSISTANT MARKETING, 33 ans, formation commerciale chambre de commerce et marketing ADETEM, exp. commerciale et marketing en hôtellerie et informatique. Organisé, d'esprit d'analyse et de synthèse. Créatif et original, sachant travailler sur micro et gros ordinateurs, anglais courant.
CHERCHE poste assistant marketing, basé R.P. – BCO/MS 899.

RESPONSABLE ENTRETIEN TRAVAUX NEUFS, 53 ans CNAM, connaissance bureaux ateliers, outillage, fabrication peinture, montage, équipe incendie, gestion, achats, suivi administratif, dossier sécurité. Ouvert au cercle de qualité, rompu aux relations tous niveau.
OFFRE service à toutes entreprises Paris/R.P. Déplacements acceptés BCO/JV 900.

CADRE DE DIRECTION GÉNÉRALE, diplômes d'universités françaises et étrangères, anglais, allemand, suédois courants, 20 ans exp. direction sociétés françaises et étrangères, habitué aux responsabilités, organisation, relations commerciales internationales.
PROPOSE sa compétence, son exp. prof. et sa connaissance des langues étrangères à chef d'entreprise pour le seconder, grande mobilité, France étranger. – BMO MS 901.

ANPE

ÉCRIRE OU TÉLÉPHONER :
12, rue Blanche, 75436 PARIS CEDEX 09
TÉL. : 42-85-44-40, poste 27.

propositions diverses

Les possibilités d'emplois à l'étranger sont nombreuses et variées. Demandez une doc. (grat.) sur la revue spécialisée MIGRATIONS (LM), B.P. 291-09, PARIS CEDEX 09.

L'Etat offre des emplois stables, bien rémunérés, à tous les Français avec ou sans diplôme. Demandez une documentation sur la revue spécialisée (D 16), FRANCE CARRIÈRES, B.P. 402-09, PARIS CEDEX 09.

travail à domicile

Tous vos documents dactylographiés. Débit très rapide., 16 F/page. T. : 43-73-92-77.

automobiles

ventes

de 8 à 11 C.V.

Vends R 5 Alpine turbo, très bon état, 1983, 37.500 km, bleu navy métal, jantes alu neuves, pneus P 6 neufs, intérieur velours beige, amortiss. Koni neufs. Prix : 41.000 F. Tél. h.b. : 43-21-38-12. Tél. après 20 h : 45-34-42-00.

L'IMMOBILIER

appartements ventes

1er arrdt

PRÈS JARD. PALAIS-ROYAL 70 m² DE CHARME
Gd liv., cheminée, chbre, cuis. équipée bains. 1.290.000 F. Serge KAYSER, (1) 43-29-60-60.

2e arrdt

GRANDS BOULEVARDS
Près. Séjour (3 fenêtres) + chbre, cuis., bains, refait neuf. 450.000 F. 45-26-99-04.

MONTMARTRE - HALL
Adorable duplex de 2-3 poss. imm. classé. 47-03-35-18.

3e arrdt

ARTS-ET-MÉTIERS
4-5 p., 2e ét. 1.400.000 F. 33, rue de Réaumur, 14-18 h.

4e arrdt

RUE CHARLES-V
3 CHAMBRES + LIVING. ORIGINAL, POUTRES. TÉL. : 48-87-45-92.

DANS SUPERBE HOTEL XVIIe rue QUINCAMPOIX Penthouse 180 m² en duplex avec 2 terrasses. Enorme réception, 4 chbres, 3 bns, grand charme. DORESSAY 46-24-93-33.

PL. BEAUBOURG
Pl. sud vue except., superbe dble liv. + chbre 100 m² + terrasse 38 m², box fermé. Luxe et parfait état. DORESSAY : 46-24-93-33.

5e arrdt

CENSIER/MONGE
Bel imm. 3e étage. Beau 2/3 p., cuisine, bains, calme. 890 000 F. T. 45-43-88-60.

AUSTERLITZ, près Jardin des Plantes, studette, coin cuis. w.-c., douche. 200.000. Tél. : 43-22-61-35.

Monge, 4 p. 90 m². 1.580.000 F. Visite vend., sam. 15 h/18 h, 12, rue Pestalozzi.

6e arrdt

JEAN FERRANDI VAUGIRARD b. 5 p., 110 m², 1er ét., plan parfait, pierre de taille. DORESSAY 46-24-93-33.

ODÉON
Très bel imm. pierre de t., 5e ét., asc., balc., salon, s. à m., 3 ch., service, caves. 42-25-62-34.

SAINT-GERMAIN-DES-PRÉS B. 6 P. GD CHARME 200 m². DORESSAY 46-24-93-33.

6e, prox. FURSTENBERG, joli studio, 4e ét. Calme. 530.000 F. ASTIM, 47-22-42-50.

7e arrdt

Mo VARENNE
Bon imm., balcon s/rue, 2 p., petite cuisine, bains, w.-c., 38, R. DE BOURGOGNE. Mardi-mercredi 14 h 30/17 h 30.

9e arrdt

NOTRE-DAME-DE-LORETTE
Gd studio (ancien 3 pièces), 50 m². Prix : 500.000 F. GARBI : 45-67-22-88.

11e arrdt

PRÈS MARAIS
SUPERBE LOFT
300 m² + jard. intérieur s/sol, 200 m². Tél. : 42-72-40-19.

12e arrdt

Mo DAUMESNIL
2 p., entrée, cuis., w.-c., possib. bains. 360.000. 45-26-99-04.

S/AV. DAUMESNIL
Imm. bourgeois, 6e ét., asc. GD 4 P. TT CONFT. 1.500.000 F. Tél. : 43-43-32-30.

DAUMESNIL, imm. récent, séj. + 2 chbres, s/r. et jard., gde cuis., tt cft, park., ss-sol. 730.000. MICOT, 43-44-43-87.

13e arrdt

Près PARC MONTSOURIS
Imm. récent 5e ét., balcon, séjour, 2 chbres : 85 m². Poss. parking. Tél. : 42-72-40-19.

GOBELINS
Séjour + 2 chambres, 75 m², immeuble récent sur jardin. GARBI : 45-67-22-88.

PL. ITALIE/BLANQUI
4 PIÈCES 77 m². Imm. 1962. 850 000 F. Tél. 45-89-49-34.

14e arrdt

OBSERVATOIRE (Près)
Triple récept. + 3 chbres, 3 bains, tt cft, bon plan. APPT DE CLASSE, GD STANDING. Tél. : 42-88-95-61.

PTE ORLÉANS (PRÈS)
Gd studio, tt cft, 30 m². 10e ét., imm. récent. VUE IMPRENABLE. RARE. 270.000 F. 45-26-99-04.

15e arrdt

AMIRAL ROUSSIN
Imm. pierre de t., appt occupé dame 80 ans. 515.000 F. Tél. : 42-80-64-74, p. 233.

EMILE ZOLA, récent 3 P., tt cft, soleil, calme. 875.000 F. Tél. : 43-22-61-35.

16e arrdt

Mo ÉGLISE-D'AUTEUIL
Bel imm. pierre de taille, tt cft, liv., s. manger, 2 chambres, entrée, dressing, grande cuisine, bains, w.-c., 122 m², soleil. Tél. 45-44-21-97 le matin.

POMPE PASSY
Très beau gd 5 p. ancien serv., charme, park. 42-88-18-84.

17e arrdt

BATIGNOLLES
Très bel appt 105 m², 5e ét., asc., PLEIN SOLEIL. GARBI 45-67-22-88.

18e arrdt

SPÉCIAL 18e TT CFT
Studios 135 000-155 000, récent, terrasse, 198 000 ; 2 p., 234 000-252 000 ; 3 p., 490 000-520 000 ; 4 p., 690 000 ; 5 p., 120 m², 1 150 000 F.
Immo Marcadet 42-52-01-82.

BUTTE MONTMARTRE
PLEIN SUD SUR JARDIN DUPLEX 180 M2
Récept. + 4 chbres, 2 bains. EMBASSY, 45-62-16-40.

19e arrdt

BUTTES-CHAUMONT
à quelques mètres
4 PIÈCES 1981
88 m², 3e ét. ensoleillé, exceptionnel, cave, parking. 1.200.000 F. SINVIM S.N.C., 45-01-78-67.

92 Hauts-de-Seine

NEUILLY/WINDSOR
Luxueux, liv. dble + chbre, 87 m² + 100 m² jardin, box. Tél. : 45-02-13-43.

COURBEVOIE
Prox. Pt-Levallois et Neuilly rés. très bel anc. de caractère, style Haussmann, 120 m² hab. + ch. serv., 1 600 000 à déb. COMMIMOB 47-89-06-06.

Puteaux, prox. Pt-Neuilly résidence 1976, 4 P. + BALC. 21 m². VUE TRÈS DÉGAGÉE. Parking ss-sol. Px 847 000 F. COMMIMOB 47-89-06-06.

COURBEVOIE rés. Prox. gare Asnières, b. imm. anc. rav., 106 m², gd s. 35 m² + 2 gdes ch., poss. 3 ch., 960 000 F. COMMIMOB 47-89-06-06.

ASNIÈRES-MAIRIE
3 PIÈCES 100 M2
Rare, ensoleillé, chambre sur verdure, atelier, parking. 850.000 F.

VANVES-MALAKOFF
3 p., 4e ét., asc., très bon état, calme, ensoleillé, sur verdure, parking. 630.000 F. SINVIM S.N.C., 45-01-78-67.

94 Val-de-Marne

CHARENTON-ÉCOLES
URGENT près métro grand 4 p., cuis. amén., bains, chf. cent. ind., bel anc., box. possib., 720 000. 43-44-43-87.

Province

2 h 30 de PARIS, à vendre, près forêt, appt 50 m² + terrasse à STELLA-TOUQUET, 5 mn plage dans petit imm. standing. Tout confort, cuisine aménagée, charges minimes. Mme PECQUEUR, Châtellerault (16) 49-21-81-77.

appartements achats

PROPRIÉTAIRES VOUS DÉSIREZ VENDRE
un logement avec ou sans cft. ADRESSEZ-VOUS A
IMMO MARCADET
42-52-01-82/42-23-73-73.

DORESSAY-DOURDIN RECHERCHE URGENT HOTEL PART. OU APPTS PARIS-NEUILLY 500 à 1 200 m²
Pour personnalités. Discrétion assurée. 46-24-93-33. Intermédiaire bienvenu.

AGENCE LITTRE
Rech. pour clientèle française et étrangère apparts et hôtels part. dans quartiers résidentiels. Paiem. cpt chez notaire. Tél. : 45-44-44-45.

Recherche 2 à 4 p. PARIS, préfère RIVE GAUCHE avec ou sans travaux. PAIE COMPTANT chez notaire. 48-73-20-7, même le soir.

MICHEL BERNARD
42, avenue Victor-Hugo, 16e. Tél. : 45-02-13-43.
Recherche appts, immeubles, locaux, bon standing.

GROUPE DORESSAY
Rech. PR DIPLOMATES et CLIENTÈLE ÉTRANGÈRE MARAIS, RIVE GCHE, 16e, NEUILLY APPTS 4-8 p., et HOTEL PARTIC., ACHAT ou LOCATION 46-24-93-33.

locations non meublées demandes

Paris

Pour personnel et dirigeants déplacés région parisienne IMPORTANTE SOCIÉTÉ FRANÇAISE INFORMATIQUE rech. divers appts 2 à 6 p., studio, Paris et banlieue. 45-03-30-33 de 10 h à 19 h.

Région parisienne

Etude ch. pour cadres villas toutes banlieues. Loyer garanti. (1) 48-89-89-66, 42-83-57-02.

locations meublées demandes

Paris

SERVICE AMBASSADE
Pour cadres mutés Paris rech. du STUDIO au 5 P. LOYERS GARANTIS par stés ou AMBASSADES. 45-28-19-95.

MONDIAL MERCURE
rech. STUDIOS et 2 PIÈCES pour clientèle étrangère APPTS DE STANDING pour ambassade et sociétés. S'adr. SERVICE ACCUEIL. Tél. : 42-56-28-16.

EMBASSY SERVICE
8, avenue de Messine, 75008 PARIS, recherche en location ou à l'achat APPTS DE GRANDE CLASSE pour CLIENTÈLE ÉTRANGÈRE, corps diplomatique et cadres de sociétés multinationales.
TÉL. : 45-62-78-99

capitaux propositions commerciales

PLACEMENTS
INTÉRÊTS 16 %. Garanties s/immeubles. 43-48-77.53.

propriétés

Part. vend entre Reims et Rethel, près village tous services, TRÈS BELLE PROPRIÉTÉ DE CARACTÈRE
Construction récente, vaste séjour, cheminée, poutres, mezzanine, 4 chbres, bureau avec bibliothèque intégrée, cuisine aménagée + coin repas, 2 salles de bains, vaste sous-sol, garage 2-3 voitures. Terrain 3.700 m² arboré. Vue superbe sur forêt ardennaise et campagne. 700.000 F.
Contacter Mme COLAS. Téléphone : 24-35-82-05.

pavillons

78 ELANCOURT, lig. Montparnasse, beau pav., gd liv. + 4 chbres, cuis. équipée, 2 bains, 2 gar., jard. 1.200 m², état impeccable. Px 950.000 F (facilit.). Monal, 30-50-28-15.

maisons de campagne

MONTARGIS
1 h Paris direct autoroute Sud
VD RAISON SANTÉ
Splendide mais. campagne tte aménagée s/terrain 1 ha clos, bordé rivière, séj. rustique, cheminée, cuis., 3 chbres, bns, w.-c., en retour d'équerre, splend. grange aménagée, 3 p., bns, w.-c. + gar. Habit. de ste. A SAISIR. Px tot. 595.000 F. Crédit 100 %.
TURPIN RELAIS MIEL
5 KM SUD N 7 MONTARGIS. Tél. : 16 38-85-22-92 et après 20 h : 16 38-86-22-29, 24 h/24. AFFAIRE RARE.

terrains

Vends terrain constructible (5 500 mètres carrés), possibilité lotissement situé à Nissan-lez-Ensérune, proximité Béziers (Hérault).
Prendre contact avec M. Pierre Ferré.
T. : 67-37-00-43, hres repas.

immeubles

STÉ D'INVESTISSEMENT ch. IMMEUBLES PARIS, tte catégorie. Paiement comptant. 45-53-78-99.

maisons individuelles

Mo PARC SCEAUX
Belle maison 260 m² habitables, réception 50 m², 2 bains, jard., impecc. 2.900.000. F. Tél. : 46-60-16-77.

villas

LE BEAUSSET
Bastide, séjour, salon, 5 chambres, 3 bains, 6 000 m² sud, 1 250 000 F.
Agence St-Eloi, B.P. 3, 83330 LE BEAUSSET 94-98-73-12.

VÉLIZY (92). A vendre belle villa 5 pièces, grand jardin. Tél. Mo Castel 40-22-33-32.

viagers

LIBRE VINCENNES, 65 m², séj. + chbre, tt cft, récent, sans vis-à-vis. 300.000 F + par mois 2.500 F. 43-27-52-44.

Immobilier d'entreprise et commercial

locaux commerciaux

cap 18
A LOUER DANS PARIS
26000 m² de locaux d'activités

Divisibles en lots de 75, 150, 300 à ...3000 m² pour des entreprises à vocation variable de toutes dimensions.
CAP 18 est au 189 rue d'Aubervilliers Paris 18e
Renseignements : 42.66.33.26,
SOCIÉTÉ ARIC - 37, rue de Surène - 75008 Paris.

Locations

LYON
PROX. PART. DIEU
A LOUER LOCAUX
A USAGE DE BUREAUX
420 m² neufs divisibles.
Tél. : 78-92-02-82, Lyon.

fonds de commerce

Ventes

A VENDRE
180 000 F fonds dép. plomberie Essonne, C.A. 550 000 F annuel, avec maison 2 p. cuis., s. bains, tt cft + grange. Loyer men. 1 160 F. Camion Trafic neuf, outil. et stock. Pub. Bottin payée 36 000 F. Crédit bancaire possible et secrét. gratuit 8 mois. Poss. sans outillage, stock et véhic., 90 000 F. Tél. 64-57-53-91 (ap. 20 h).

bureaux

Locations

INVALIDES
VOTRE SIÈGE SOCIAL DE PRESTIGE
Domiciliations, secrétariat, permanence téléphonique, constitution de sociétés, formalités administratives.
UERC
45-42-97-58.

VOTRE SIÈGE SOCIAL
DOMICILIATIONS
S.A.R.L. – R.C. – R.M.
Constitution de sociétés. Démarches et tous services. Permanences téléphoniques.
TÉL. : 43-55-17-50.

BUREAUX ÉQUIPÉS
DE 15 à 100 m² STANDING
OUVERT 24 H/24
Locat. courte ou longue durée. Tous services : Tél., télécopie, télex, restaurant, parkings, secrétariat, tél. personnalisé.
ACTE 43-80-90-10.

DOMICIL. CCIALE 8e
TÉLEX/PERMANENCE TÉL. travx secrét., bureau heure, 1/2 j. et journée
AGECO 42-94-95-28
(STATIONNEMENT AISÉ)

Domiciliations depuis 90 F/mois. Rue St-Honoré : 42-86-84-91. Paris-12e : 43-40-68-50. Constitution SARL 2.000 F/HT.

Votre adresse commerciale ou
SIÈGE SOCIAL
bureaux, secrétariat, télex
CONSTITUTION STÉS
Prix compétitifs. Délais rapides.
ASPAC 42-93-60-50 +

ÉTOILE
Très grand standing
BUREAUX MEUBLÉS
toutes durées, tous services. TÉL. : (1) 47-27-15-68.

DÉFENSE/PUTEAUX LUXUEUX, 14 BURX ENTREPOTS 490 m²
620 000/AN
MB. 45-02-13-43

VOTRE SIÈGE SOCIAL A L'ÉTOILE
16e CHAMPS-ÉLYSÉES ou AVENUE VICTOR-HUGO. Loc. burx, secrét., tél., télex. Domiciliation : 170 à 300 F/M.
CIDES, 47-20-41-08.

Le commerce extérieur de la France au premier semestre 1986

L'énergie fait la différence

Au cours du premier semestre 1986, le solde du commerce extérieur de la France, enregistré en données douanières FAB-FAB (1) s'est traduit par un déficit de 10,7 milliards de francs en données brutes (contre 18,2 milliards au premier semestre 1985) et de 7,2 *milliards* en données corrigées des variations saisonnières (contre 14,2 milliards), indique le centre français du commerce extérieur (CFCE).

Les données essentielles, en ce qui concerne les six premiers mois de l'année, comparés aux six premiers mois de l'année *précédente*, sont les suivantes :

– Stabilité du solde des produits agro-alimentaires (+ 12,5 milliards de francs, contre + 13,3 milliards) ;

– Allégement de 40,3 *milliards* de francs de la facture énergétique (– *59*,2 milliards contre – 99,5 milliards) du fait de la baisse du prix des produits pétroliers importés ;

– Très forte dégradation de l'excédent des produits industriels (+ 19,3 milliards contre + 45,2 milliards). En moyenne mensuelle, les produits manufacturés, qui étaient excédentaires de 7,5 milliards de francs en 1985, ne le sont plus que de 3,2 milliards au premier semestre 1986.

Evolution géographique

Dans le détail du solde industriel, on constate que les *matières* premières et demi-produits perdent *11,5 milliards* de francs, les biens d'équipement professionnels civils 9,7 milliards, l'électronique grand public 1,9 milliard, le poste automobiles - véhicules utilitaires *et pièces détachées 1,6 milliard* et biens de consommation courante 4,8 milliards. Seul le matériel militaire progresse, passant de + 13,9 milliards de francs au premier semestre 1985 à + 17,5 milliards au premier semestre 1986.

Le solde par zones et par pays, *en données brutes, fait apparaître* les variations suivantes :

– Légère amélioration du déficit avec les pays de l'OCDE (– 40 milliards contre – 43,8 milliards).

– Amélioration aussi du déficit avec les pays de la CEE (– 29,5 milliards contre – 38,6 milliards). Cette amélioration tient à de meilleurs échanges avec la Grande-Bretagne (+ 13,6 milliards d'un semestre sur l'autre) et avec les Pays-Bas (+ 3,2 *milliards*) *qui sont tous* deux des pays exportateurs d'énergie. Mais le solde des échanges avec l'Allemagne fédérale, notre principal partenaire commercial, se dégrade sensiblement (– 18,4 milliards contre – 13,8 milliards).

De même se poursuit la dégradation de nos déficits avec les Etats-Unis et le Japon.

– Amélioration avec les pays de l'OPEP, vis-à-vis desquels le déficit passe de – 16,8 milliards de francs au premier semestre 1985 à – 8,2 milliards au premier semestre 1986.

(1) Importations et exportations sont calculées *franco à bord (FAB)*, alors que pour les résultats calculés au *mois le mois on tient compte*, pour les importations, du coût des assurances et du fret (CAF).

L'évolution des tarifs du gaz

La baisse à petit feu

« C'est le monde à l'envers ! » Gaz de France n'en est pas encore revenu. La politique de l'indice, l'intervention répétée de la Rue de Rivoli sur chaque mouvement de prix du gaz, on a l'habitude. La dernière baisse, annoncée le 16 septembre, n'a pas fait exception à la règle. A cette différence près que cette fois la direction des prix a fait pression pour... empêcher l'établissement de baisser ses tarifs autant qu'il le souhaitait !

Grâce à la chute des *cours* pétroliers, sur lesquels sont indexés ses contrats d'approvisionnement, et à la faiblesse du dollar Gaz de France dispose, en effet, d'une marge de manœuvre non négligeable. Il souhaitait la mettre à profit, avant la saison de chauffe, pour améliorer la position commerciale du gaz vis-à-vis des autres énergies. Mais les baisses *finalement* autorisées (2,5 % pour les particuliers, 4 % pour les chaufferies collectives) sont bien inférieures à ce que l'établissement souhaitait.

Miracle de la déflation : *« Jusqu'ici la Rue de Rivoli avait plutôt tendance à pousser à la roue. Cette fois la préférence a été de se garder une marge de manœuvre pour plus tard »*, explique GDF. Assurée d'avoir un *« bon indice »* en *septembre*, l'administration a préféré garder une *poire pour la soif*, à la fin de l'année ou au début de l'an prochain, époque où la libération promise des prix des service fait planer quelque inquiétude sur l'évolution de l'inflation...

V. M.

Le gouvernement envisage de modifier les barèmes d'amortissement

Ayant préféré, pour le budget 1987, la baisse des impôts sur les sociétés et celle de la taxe professionnelle à de nouvelles aides fiscales à l'investissement, le gouvernement serait cependant disposé à envisager *« certaines améliorations »* concernant notamment le *système de report en arrière des* pertes (le *carry back*) et *« la durée et le mode de calcul des amortissements »*, a indiqué, le lundi 29 septembre, M. Alain Juppé, ministre délégué chargé du budget.

Invité du Centre national des professions financières, le ministre répondait par avance à certains députés de la majorité, proches de M. Raymond Barre, qui estiment indispensables, compte tenu du retard pris par la France, des dispositions fiscales destinées à favoriser l'investissement. Refusant toute aide *« massive »*, le gouvernement serait donc prêt à envisager, indique-t-on dans l'entourage du ministre, un changement dans les barèmes d'amortissement applicables aux différents types d'investissement. Ceux-ci ont été établis *« il y a très longtemps »* et ne correspondent *plus aux réalités* de l'*entreprise*. Deux axes de réflexion sont actuellement étudiés Rue de Rivoli : une plus grande liberté pourrait être laissée aux entreprises dans leur politique d'amortissement, des mécanismes pourraient favoriser un amortissement plus rapide.

Le recrutement des cadres supérieurs

Magie de l'embauche

Embaucher *un cadre supérieur*, dans une grosse comme dans une moyenne entreprise, est une tâche délicate et complexe, tant les erreurs dans ce domaine sont lourdes de conséquences. D'où le recours de plus en plus fréquent à des cabinets de chasseurs de têtes qui, non *seulement feront le tri parmi les* si nombreuses réponses aux petites annonces *alléchantes*, mais iront aussi tenter de débaucher l'homme idoine, où qu'il soit. Discrétion assurée.

Dans cette traque humaine, le choix du filet, de ses mailles comme de sa texture, la qualité des appeaux, comptent peut-être moins que le jugement porté sur les proies séduites : si le client (*l'entreprise qui embauche*) *était* déçu par les ultimes sélec*tionnés*, cela en *serait vite fini de* la réputation du chasseur de têtes. Et pour former ce jugement, le *curriculum vitae*, même très détaillé, les batteries de tests et des entretiens même longs et approfondis ne suffisent *pas toujours*. L'*humaine nature* est si complexe...

Comme méthode de tri, la *graphologie a conquis droit de cité, comme* en témoignent les nombreuses mentions *« lettres manuscrites »*, qui émaillent discrètement les offres d'emploi. Et puis voici qu'apparaissent des disciplines encore plus surprenantes : la « gestique », qui scrute les attitudes et les com*portements* ; la *« numérologie »*, où chaque lettre du prénom a une valeur, combinée avec la date de naissance, grâce à l'informatique — il faut bien être technologiquement dans le vent ! — qui renseigne sur la personnalité de l'impétrant ; la « morphopsychologie », qui *revient avec son interprétation* des traits du visage ; et bien sûr la *bonne vieille* astrologie, *qui* trouve là un débouché inespéré *et valorisant. Nul doute que* le numéro de Sécurité sociale ou *celui du permis de conduire ne* recèlent eux aussi de pécieuses informations. Nul doute aussi que la phrénologie (les bosses du crâne) ou la chiromancie (les lignes de la main) n'apportent bientôt de nouvelles lumières...

Plus inquiétant, l'examen du groupe sanguin peut déboucher *in fine* sur l'analyse sanguine, *médicale et statistique dont on a* su qu'aux Etats-Unis elle permet*tait d'écarter de l'embauche* les sujets susceptibles de ne pas donner satisfaction... *Si* on en arrivait là, on s'approcherait dangereusement de vieux démons racistes ou eugénistes enveloppés d'un voile pseudo-scientifique. Où commence le viol de la vie privée ? Les syndicats *ont tout à fait raison d'être* vigilants.

Pour l'instant, le recours à ces *techniques mystérieuses ou farfelues* a pour premier effet de saupoudrer *d'ésotérisme* et de magie une recherche à laquelle aucune méthode scientifique n'apporte de certitudes. Charlatanisme ou flatterie éhontée d'un *goût jamais avoué mais toujours* présent pour l'occultisme ? S'il *ne s'agit que de teinter d'irra*tionnel la démarche intellectuelle de ceux qui vivent quotidiennement les rigueurs mathématiques et comptables de la gestion moderne, le mal n'est pas très grand. En revanche, il serait *grave que*, avec un tel *chômage*, le candidat à un emploi ne puisse *refuser de donner l'heure de sa* naissance sans risquer d'être *a priori* écarté. Les organisations professionnelles de conseil en recrutement songent à un code de déontologie qui interdirait le rejet d'un candidat sur ces seuls *critères*. *Encore faudrait-il en* vérifier l'application ?

JOSÉE DOYÈRE.

Le protectionnisme japonais

Les neiges du Fuji-Yama

La Commission des Communautés européennes s'est officiellement plainte il y a quelques jours du label imposé par le Japon sur le matériel de ski. Elle considère qu'il s'agit là de la *dernière* illustration de la barrière non tarifaire dressée par Tokyo.

S'inquiétant de *« la neige de mauvaise qualité »* et des *« pistes encombrées de nombreux participants »*, une association japonaise privée, CPSA (la Computer Product Safety Association), a décidé d'imposer sur le matériel de ski le label « SG » – Safety Good (produit de sécurité), – applicable depuis la fin de l'année dernière. Ce label suppose le respect de normes particulières – affûtage de « carre », notamment, – et concerne planches, fixations et chaussures.

Les Japonais semblent *ainsi* soucieux de reprendre l'avantage sur un des rares marchés intérieurs aujourd'hui dominé par les étrangers. Les importations constituent plus de la moitié du matériel de ski vendu *dans* l'Archipel. Un marché de 70 milliards de yens (*3 milliards de* francs). Ces produits pèsent lourd *dans la balance commer*ciale de certains pays occidentaux avec *le Japon* (3 % des exportations françaises et 20 % des ventes *autrichiennes*).

Les fabricants étrangers s'indignent. Sur le *contenu* de la mesure, le label « SG » répond à des critères de qualité inférieurs à ceux retenus au plan international par l'ISO (International Standards Organization). Il est interprété comme un moyen pour l'industrie nippone d'abaisser la qualité au niveau de la production nationale. Il suppose de plus que la firme donne des informations très précises sur ses conditions de fabrication, depuis le *matériau* utilisé jusqu'au fournisseur choisi. *« La seule chose qu'ils* (les Japonais) *ne nous demandent pas, c'est le prix auquel nous payons nos fournitures »*, ironise un respnsable de Salomon, le producteur français de fixation. Garantie théorique de sécurité, le label suppose de plus que le fabricant ait cotisé à une assurance particulière qui couvre le skieur en cas d'accident dû à un défaut de fabrication. Une contrainte supplémentaire non négligeable alors que les producteurs étrangers, Nordica par exemple, souscrivent déjà d'autres assurances similaires.

Les Japonais ont proposé de *réexaminer* les conditions de l'attribution du label. Des négociations entre experts sont prévues. Elles se tiendront sur *l'Archipel et auront* lieu dans la langue du pays, pour aboutir *avant la fin du printemps 1987*. Mais plus que le contenu, la CEE *condamne* le principe même de la mesure. Bruxelles a envoyé, le 12 *septembre*, *un aide-mémoire* au MITI (le ministère japonais du *commerce international* et de l'industrie), *« protestant violemment contre l'adoption de mesures unilatérales »*. Tokyo se *dégage habilement de toute res*ponsabilité officielle, rappelant *que le gouvernement n'est* pas responsable des décisions prises *par une association privée*. Les fonctionnaires européens soulignent *que le label va à l'encontre* du programme d'action japonais *du 30 juillet* 1985, dans lequel le pays s'était engagé à harmoniser *ses normes*. Et de citer le précédent des battes de base-ball. Sur *ce produit, dont le marché a* longtemps été dominé par les Américains, *les Japonais ont* adopté une norme, aux effets un premier temps insignifiants. *Puis* les ventes des Etats-Unis se sont, du jour au lendemain, effondrées, à la suite de la décision des clubs sportifs nippons d'interdire l'usage de toute batte ne portant pas le label. Le temps de protéger une industrie nationale naissante. Dans le cas du ski, le *non-respect* des normes ISO est d'autant plus remarqué que, cette année, le Japon préside justement l'organisation internationale.

DOMINIK BAROUCH.

Contrat en Chine mais bénéfices stagnants

Campenon Bernard dans l'ombre des « grands »

« Le groupe Campenon Bernard devrait faire un chiffre d'affaires de 7,3 milliards de francs en 1986, au lieu de 6,98 milliards en 1985. Quant aux bénéfices qui ont été de 23,8 millions l'an dernier, ils ne devraient pas être inférieurs cette année. » C'est par cette formule prudente que M. Raymond Guitonneau a résumé, le lundi 29 septembre, la situation actuelle de l'entreprise, filiale à 80 % de la Compagnie générale des eaux, qui, dans le secteur des travaux publics, se classe loin derrière les « grands » : Bouygues, Dumez, SAE, Spie-Batignolles, GTM ou SGE. Le groupe doit encore amortir les pertes de secteurs fragiles comme le bâtiment ou l'ingénierie et la précontrainte (avec la filiale Freyssinet). Quant aux travaux publics pour lesquels la société s'est taillé une réputation internationale (ponts, barrages, travaux maritimes), la concurrence mondiale est rude et les profits limités.

Campenon Bernard vient toutefois de remporter deux contrats à l'étranger. D'une part, la filiale américaine du groupe, Prescou Corporation, construira le pont de Y Project à San-Antonio (Texas), qui représente un contrat de 32,3 millions de dollars.

D'autre part, associé à un partenaire japonais et à deux entreprises publiques chinoises, Campenon va construire les équipements de génie civil de la centrale nucléaire de Daya-Bay, *près de Hongkong. Sur* un marché de 135 millions de dollars, la *part française sera de 35 %*. Pour l'heure, Campenon a signé un *précontrat portant sur 10 % du total* (*le Monde* du 24 septembre 1986).

Quant à l'année 1987, *elle* sera probablement déterminante pour l'entreprise. En effet, la Compagnie générale des eaux a également des intérêts dans Fougerolle et dans la Société générale d'entreprises, elles aussi entreprises de travaux publics. On voit mal la maison mère ne pas chercher à tirer parti de la complémentarité de ces trois sociétés.

Le patronat s'adresse à la jeunesse

A l'occasion des assises qu'il organise le 30 *septembre* au *Zénith*, le CNPF publie les résultats d'une *enquête faite auprès d'entreprises*, grandes ou petites, de différents secteurs. *545* réponses ont *été analysées*. Le sondage a porté aussi sur 1 158 jeunes, dont le niveau de scolarité va du CAP aux diplômes d'enseignement supérieur. Aux chefs d'entreprise il était demandé : *« A votre avis, qu'attendent les jeunes de l'entreprise ? »* Aux jeunes, le CNPF posait la question : *« Qu'attendez-vous de votre vie dans l'entreprise ? »*

On constate que les attentes prioritaires des jeunes (la variété dans le travail, la possibilité de prendre des initiatives, nouer un dialogue et des échanges) *ne correspondent pas* avec les points de vue des entrepre*neurs. Ces derniers supposent* que les jeunes attendent avant tout la *sécurité* matérielle, la reconnaissance de leurs mérites, une « carrière ».

Conclusion : il faut que le monde de la jeunesse et celui des entreprises se connaissent mieux. C'est l'*enjeu des assises*.

Parallèlement, la Fédération nationale des travaux publics lance une campagne destinée *« aux jeunes qui n'ont pas froid aux yeux »*. *« Vous avez le goût de l'action et des grands espaces. Vous préférez l'aventure à la routine. Les entreprises de travaux publics ont besoin de vous »*, écrit M. Jean-Louis Giral, président de la fédération.

Les réunions monétaires de Washington

Morosité à l'ouverture de l'Assemblée générale du FMI

Les pressions des gouvernements et des organisations multilatérales n'ont pas suffi à amener les quelque cinq cents banques créancières du Mexique à trouver un accord pour l'octroi de 6 milliards de dollars à Mexico dans les temps impartis par le FMI : lundi 29 septembre à minuit. Décidés malgré tout à aboutir ne serait-ce qu'à un *« accord de base »*, comme l'a indiqué le directeur général du FMI, M. Jacques de Larosière, pour que se mette en place l'ensemble de l'opération de renflouement financier du Mexique, représentant une enveloppe globale de 12 milliards de dollars sur dix-huit mois, les négociateurs ont *« arrêté les pendules »*. Ils devaient reprendre les discussions ce mardi.

WASHINGTON
de notre envoyé spécial

La quarante et unième assemblée générale des cent cinquante et un pays membres du Fonds monétaire et de la Banque mondiale ouvre, ce mardi 30 septembre, dans un climat d'expectative.

La plupart des décisions importantes ont été repoussées de quelques semaines à quelques mois – interventions sur les marchés des changes et les taux d'intérêt en Europe, – ou d'un à deux ans comme pour l'augmentation du capital de la Banque mondiale. La session sera cette année présidée par un chef d'Etat, M. Virgilio Barco, président de la République de Colombie, qui a tenu à venir lui-même à Washington. Le discours de M. Edouard Balladur sera lu par M. Michel Camdessus, gouverneur de la Banque de France, et à ce titre (comme le ministre des finances) gouverneur des deux institutions internationales.

La succession de M. Jacques de Larosière au poste de directeur général du FMI ne sera sans doute pas tranchée à l'occasion de cette session. Une chose est certaine : M. de Larosière rentrera au mois de janvier à Paris, où d'importantes fonctions l'attendraient, la plus probable étant celle de gouverneur de la Banque de France.

Mais la France aura certainement beaucoup de mal à imposer M. Michel Camdessus, son candidat à la succession de M. de Larosière. Nombre de pays, dont les partenaires européens de Paris, ne voient pas la nécessité d'avoir à nouveau un Français à la tête du Fonds. Outre le ministre des finances des Pays-Bas, M. Onno Ruding, candidat de La Haye, un *« troisième homme »* pourrait, selon les rumeurs de Washington, apparaître dans les difficiles tractations sur la désignation d'un directeur général du Fonds, traditionnellement européen : M. Horst Schulmann, ancien collaborateur de M. Helmut Schmidt à la chancellerie de Bonn, qui contribua à l'élaboration du système monétaire européen. M. Schulmann doit remplacer M. André de Lattre à la tête de l'Institut de finances internationales, un organisme chargé de suivre l'évolution de l'endettement mais qui n'a pas jusqu'à présent joué un rôle déterminant.

P. F.

Insistance américaine, résistance allemande

(Suite de la première page.)

La raison en est que toutes les banques centrales, y compris celle qu'il dirige, ont, au cours des derniers mois, fortement augmenté leur concours à l'économie. Ce n'est donc pas, selon lui, faute de liquidités que la croissance resterait insuffisante.

C'est à cause de cette situation que la masse monétaire en Allemagne progresse actuellement au rythme de 7 % à 8 % alors que l'objectif fixé par les autorités est de 3 % à 5 %. Ce n'est, pour M. Poehl, qu'*« un indicateur parmi d'autres »*, mais l'ignorer serait prendre le risque d'entamer la crédibilité de l'institut d'émission.

M. Poehl retient encore, parmi les autres signes qui inclinent à la prudence, le fait que les deux récents abaissements du taux d'escompte américain ont été suivis non par un nouveau recul des taux sur le marché obligataire, mais au contraire par leur remontée. Il cite encore la hausse du prix de l'or tout en reconnaissant que cette hausse ne concerne que le prix du métal exprimé en dollar dévalorisé.

Plusieurs de ces arguments peuvent sans doute être retournés, à commencer par celui selon lequel le processus de désinflation approcherait de son terme. Si ce processus consiste dans un dénouement, volontaire ou forcé (faillite), de l'endettement accumulé, on peut soutenir qu'il est loin d'avoir perdu sa force. Dans la mesure où les banques centrales ont essayé de le contrecarrer en augmentant la quantité de monnaie en circulation, elles ne l'auraient que retardé puisque la seule façon pour elles de pourvoir le système bancaire en liquidités supplémentaires est de lui faire crédit (autrement dit d'augmenter encore le volume global de l'endettement).

A la lumière de ces considérations, on ne peut que concevoir un grand scepticisme à l'égard du projet en cours de discussion au sein du Fonds monétaire international consistant à identifier un certain nombre d'« indicateurs » (évolution des cours de change, des taux d'intérêt, des balances de paiement, etc.) propres à fournir aux différents gouvernements une base objective pour la coordination de leurs politiques. Les gouvernements, malgré l'abondance des statistiques dont ils disposent, ne se sentent-ils pas incapables de trancher la question suivante, pourtant fondamentale : l'inflation est-elle en train de relever la tête ?

Incertitude accrue

L'interprétation est également très difficile pour les autres chiffres disponibles. C'est ainsi qu'on accuse l'Allemagne fédérale de « mercantilisme », autrement dit de pratiquer une politique sacrifiant la croissance au désir d'enregistrer des excédents de devises. La Bundesbank produit des statistiques tendant à prouver le contraire. C'est ainsi qu'en volume les importations ouest-allemandes progresseraient trois fois plus vite que les exportations. Les dépenses d'investissements augmentent actuellement au rythme de 10,8 % et celles de consommation à un rythme voisin de 5 %. Ces pourcentages sont nettement plus élevés que la croissance du produit national brut enregistrée au deuxième semestre (taux annuel de 3,3 %). Forts de ces chiffres, M. Poehl et ses collaborateurs soutiennent que l'économie allemande contribue actuellement à l'augmentation de la demande mondiale. Telle est en effet la conclusion qu'on peut tirer d'une analyse fondée sur les principes « contestables » de la comptabilité nationale.

Si, en ce qui concerne la politique des taux d'intérêt, la grande affaire est de ne pas se tromper d'analyse, en ce qui concerne la stabilisation du dollar, les choses se présentent de façon beaucoup plus embarrassante pour les autorités monétaires et en particulier pour celles qui se trouvent en première ligne. C'est un fait que les différents responsables ne sont pas loin de s'accorder pour penser que le cours actuel du dollar correspond à peu près au taux d'équilibre, si tant est que cette notion d'équilibre en régime de taux de change flottants ait un sens. M. Edouard Balladur a dit que le cours actuel n'était pas anormal. Les Allemands sont du même avis, M. Paul Volker pense de même, ainsi que M. Baker dans ses bons jours.

Mais un tel consensus n'est pas suffisant pour savoir ce qu'il faut faire dans la réalité... Il est de bons esprits, notamment en France, pour estimer qu'il suffirait de s'entendre sur le niveau souhaitable du dollar à l'intérieur d'une marge de fluctuation assez large (zone d'objectifs de change) pour stabiliser progressivement la situation.

Mais les Allemands, qui sont en première ligne parce que c'est sur le deutschemark que l'on spécule tant le dollar est faible, ont une tout autre expérience de la façon dont les choses se passent réellement. Dans le passé, ils ont été amenés à plusieurs reprises, notamment en 1971 puis de nouveau en 1977-1978, à procéder à des achats massifs de dollars pour en freiner sa chute, le résultat le plus tangible de cette politique ayant été d'alimenter l'inflation dans leur pays.

La Bundesbank est intervenue lundi matin sur le marché de Hongkong en procédant à de faibles achats de dollars. Cela a eu un effet lénifiant sur les autres places. Cette intervention a été entreprise en vertu de ce que l'on appelle l'esprit de Gleneagles, où s'est tenue il y a un peu plus de huit jours une conférence des ministres des finances des pays de la Communauté européenne. Mais peut-on espérer qu'on calmera ainsi durablement les marchés ? Le plus probable, il est vrai, est que les autorités allemandes seront amenées, surtout si les Américains cessent de donner l'impression de vouloir leur forcer la main, à prendre d'autres décisions.

L'équilibre au sein du système monétaire européen est finalement commandé par la relation entre le dollar et le deutschemark. Le gouvernement allemand ne veut pas entendre parler d'un réajustement avant les élections de janvier. La conjonction de tous ces éléments ne va-t-elle pas nous faire entrer dans une période d'incertitude accrue ?

PAUL FABRA.

Regain d'optimisme au Portugal

Le Portugal, bénéficiant d'un affaiblissement du dollar qui réduit automatiquement 53 % de ses échéances, a décidé de profiter d'une conjoncture plus favorable pour effectuer des remboursements anticipés et alléger ainsi un endettement estimé à 16 milliards de dollars. Comme en juillet dernier, la Banque centrale paiera en novembre et avant terme 190 millions de dollars dus au titre d'un emprunt de 300 millions. Un système qui, selon le gouverneur de l'Institut d'émission, M. José Tavares Moreira, a d'ores et déjà permis de réduire le service de la dette extérieure de 1,7 milliard de dollars.

LISBONNE
de notre correspondant

Un léger vent d'optimisme souffle sur le Portugal. L'évidente satisfaction après l'accord intervenu le 9 septembre à Bruxelles sur le budget communautaire, qui prévoit 70 millions d'ECU en faveur de Lisbonne pour la réorganisation de l'agriculture portugaise, a été renforcée par des résultats économiques encourageants. Au point qu'à la veille de son départ, le 4 septembre, pour Washington, où il s'est entretenu avec le président Reagan, le chef du gouvernement portugais, M. Cavaco Silva, avait pu annoncer une revalorisation de 45 % en moyenne des retraites et pensions. *« Cette augmentation a été rendue possible par une réduction des dépenses superflues dans l'administration publique et les entreprises nationalisées »*, a-t-on affirmé dans son entourage.

Dans la perspective d'une crise politique qui pourrait intervenir en octobre, lors de la présentation du budget, le gouvernement portugais, minoritaire au Parlement, développe ainsi un énorme effort de relations publiques dans le but de montrer que, sous sa direction, le pays est définitivement entré dans la voie de la modernisation. Selon les derniers chiffres de l'Institut national de la statistique, portant sur les sept premiers mois de l'année, le déficit de la balance commerciale a baissé de 15,6 % par rapport à la période correspondante de 1985, pour s'inscrire à 1,4 milliard de dollars.

Le rythme de l'inflation est en nette décélération : 13,8 % sur les douze derniers mois se terminant en juillet. Les prévisions officielles d'un taux variant entre 12 et 13 % pour l'année 1986 paraissent donc se confirmer. D'autre part, la balance des paiements courants pourrait présenter à la fin de l'année un solde positif de 700 millions de dollars, du jamais vu depuis la révolution des œillets d'avril 1974.

Signe supplémentaire de ce climat d'optimisme : les opérations de Bourse. Le nombre des transactions pendant le premier semestre a dépassé de 64 % celui enregistré à la fin du mois de juillet 1985, et la cotation moyenne des actions a fait un bond en avant de 45 %.

Pour les partis de l'opposition, le PS, en particulier, qui, par la voix de son secrétaire général, M. Constancio, cherche à dénoncer *« les objectifs électoralistes de M. Cavaco Silva »*, le redressement de l'économie est dû à des raisons totalement étrangères à l'activité de l'exécutif.

M. Constancio souligne, d'une part, l'impact positif de l'adhésion du Portugal à la CEE, négocié bien avant l'investiture du gouvernement actuel. Un regain d'activité est sensible, en effet, dans de nombreuses municipalités qui préparent des plans de modernisation d'infrastructures, organisent des cours de formation de cadres et d'agents de développement régional, participent à des programmes d'aide aux jeunes agriculteurs.

Le chef du PS valorise, d'autre part, les aspects inhérents à la conjoncture internationale : durant les six premiers mois de 1985, le Portugal avait consacré environ 980 millions de dollars à l'importation de pétrole. Grâce à la baisse du prix du brut et à la dépréciation du dollar par rapport à l'escudo, il n'a dépensé que 420 millions de dollars pendant le premier semestre de l'année en cours.

JOSÉ REBELO.

Un colloque de Droit social

MM. Séguin et Maire pour une adaptation négociée des acquis sociaux

Ils ne se quittent plus. Depuis leur face-à-face télévisé, MM. Philippe Seguin et Edmond Maire se sont retrouvés à plusieurs reprises et, dernièrement, au quinzième colloque de droit social, sur le thème : « La précarité des avantages acquis ». Les mille trois cents personnes présentes se sont vite rendu compte qu'il y a différentes façons de définir les acquis et d'imaginer leur évolution.

Le professeur Teyssié, de Montpellier, avait très clairement montré l'étendue du droit de l'employeur à modifier, de par sa volonté, le contrat de travail du salarié, au point de « neutraliser » une convention collective. MM. Séguin et Maire se sont séparés sur leur approche du sujet mais s'accordent sur trois points : le refus d'une déréglementation générale, le caractère contractuel (et donc négocié), mais aussi progressif, de l'adaptation du droit du travail.

Tour à tour œcuménique (en relevant un accord avec M. Delebarre sur la démarche d'adaptation) et un brin polémiste (sur la semaine de quarante heures restée quarante-six ans lettre morte et la retraite à soixante ans), pragmatique et libéral, le ministre des affaires sociales a plaidé, comme en juin dernier, pour une articulation harmonieuse entre les différents niveaux de négociation (1). Mais il a aussi affirmé que l'adaptation du droit du travail implique *« un certain dépassement de la notion d'avantages acquis »*. Certes, il a rangé parmi les règles *« fondamentales »* qui constituent une protection sociale minimale, et qui *« ne sauraient être remises en cause »*, non seulement l'hygiène et la sécurité, mais la durée maximale du travail, le droit de grève et le droit syndical. De quoi faire frémir quelques libéraux...

Mais M. Séguin a aussi souligné avec force qu'il y a des avantages sociaux, qui *« n'ont de sens que par rapport à la réalité économique dans laquelle ils s'inscrivent »*. Le cas échéant, certains devront donc être *« réexaminés »*. Il a ainsi pris comme exemple les primes de salissure qui subsistent alors que la nuisance a disparu, des primes d'ancienneté systématiques ou encore du travail de nuit des femmes dont l'interdiction *« ne correspond plus aux priorités actuelles des femmes actives »*.

M. Maire a été fidèle à ce que l'on attendait de lui sur un tel sujet, mêlant prudence et audace. Registre prudent : *« La CFDT refuse de prendre son parti d'une situation où l'idée même de contrat s'efface au profit de la légitimation par le droit d'un pouvoir patronal souverain. »* Registre audacieux : la CFDT récuse *« une accumulation géologique de strates intangibles d'acquis peu à peu fossilisés »* et se prononce pour une *« dynamique d'adaptation de ces droits »*. Synthèse : *« Autant la crise ne doit pas servir de prétexte à un recul systématique des avantages sociaux, autant nous pensons nécessaire de discuter de leur évolution. »*

Mais là où M. Séguin serait tenté de mettre un moins, il met plutôt un plus puisque l'exemple cité a trait à la représentation collective des salariés dans les petites entreprises. Les *« nouvelles régulations »* devront être négociées, progressives, plus qualitatives. Les futurs acquis, a expliqué M. Maire, *« porteront sur l'amélioration des qualifications, de l'intérêt au travail, du service rendu aux clients ou aux usagers, de la participation active, y compris conflictuelle, des salariés à l'avenir de leur entreprise »*. A l'heure où des syndicalistes – mais aussi des juristes – s'inquiètent de l'évolution de la jurisprudence de la Cour de cassation, il a proposé un nouveau *« principe général »* : *« L'employeur serait tenu de rechercher des solutions négociées avant toute remise en cause des conditions d'exécution des contrats de travail »*. Filet de sécurité ?

MICHEL NOBLECOURT.

(1) Plus de trois mille accords d'entreprises, ont été conclus au premier semestre 1986.

Le sort de NORMED

Le tribunal de commerce de Paris se donne un délai supplémentaire d'une semaine

Le tribunal de commerce de Paris se prononcera le 6 octobre sur l'avenir des chantiers navals NORMED mis en redressement judiciaire le 30 juin. Un délai d'une semaine est donc accordé par les juges (qui devront alors trancher entre l'octroi d'une nouvelle période d'observation de trois mois pour poursuivre le redressement ou la liquidation) le temps que l'entreprise et les syndicats se mettent d'accord sur un plan social.

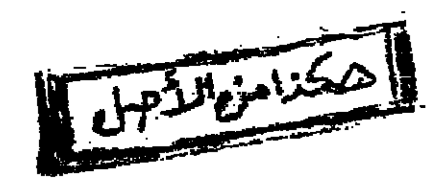
Une réunion paritaire est prévue ce mardi 30 septembre mais les syndicats réclament, notamment l'amélioration des primes de départ et un traitement spécial pour les salariés âgés de quarante-huit à cinquante-deux ans qui ne peuvent être admis en préretraite après leur congé de conversion de deux ans.

Le ministre de l'industrie pour sa part qui évalue à plus de 2 milliards de francs (en crédits budgétaires) le coût du plan social a fait savoir qu'il était disposé à dégager les moyens financiers nécessaires à condition que le plan social (qui implique deux mille quatre cents licenciements d'ici la fin de l'année sur six mille neuf cents salariés) soit approuvé par une majorité de syndicats et qu'un engagement soit pris pour achever et livrer dans des délais raisonnables les navires en cours de construction.

De nouveaux affrontements violents ont eu lieu lundi 29 septembre à La Ciotat. D'autre part, les salariés de La Seyne, Bandol et Toulon. De nouvelles manifestations étaient prévues ce mardi.

● **Les électriciens parisiens se prononcent pour la reprise du travail.** – Une *« nette majorité »* des employés parisiens d'EGF se sont prononcés le lundi 29 septembre en faveur d'une reprise du travail, après plus de trois semaines de grève, à l'issue d'une consultation du personnel organisée selon des formes diverses par les syndicats CGT, CFDT, FO et CFTC. Mais les dates et les conditions de ces reprises du travail, qui seront différentes dans chacun des cinq secteurs de Paris, font encore l'objet de discusions entre les syndicats et les directions (paiement des jours de grève et éventuelles procédures disciplinaires contre les auteurs d'occupations d'ateliers et de coupures « sauvages » du 24 au 26 septembre). Un *« relevé de conclusions »*, destiné à mettre fin au conflit commencé le 3 septembre, avait été conclu le 28 septembre.

● **Jugement encore reporté dans l'« affaire Clavaud ».** – Le conseil de prud'hommes de Montluçon (Allier) n'a pas réussi, le lundi 29 septembre, pour la quatrième fois, à trancher sur la demande de réintégration de M. Alain Clavaud, ouvrier à l'usine Dunlop-Sumitomo, licencié par son employeur le 24 février pour n'avoir pas respecté *« l'obligation de réserve des salariés »* en évoquant ses conditions de travail dans une interview publiée le 18 janvier par le quotidien communiste *l'Humanité*. Le conseil doit se réunir en octobre avec le concours d'un magistrat professionnel « départiteur ».



AUX JEUNES QUI N'ONT PAS FROID AUX YEUX

Vous avez le goût de l'action et des grands espaces. Vous préférez l'aventure à la routine. Les entreprises de Travaux Publics ont besoin de vous.

Vous terminez votre formation. BTS, BEP ou CAP en poche, vous pouvez être constructeur en béton armé, dessinateur, conducteur d'engin, électricien ou mécanicien. Nous vous offrons mieux qu'un simple travail, un vrai métier.

A la fin de vos études secondaires, vous cherchez votre voie. Si vous avez le sens des responsabilités, si vous vous sentez capables de diriger des hommes et des équipes, vous trouverez avec nous les conditions de votre épanouissement professionnel.

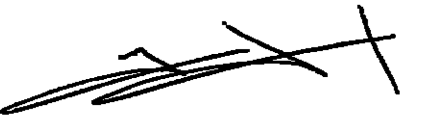
Quant à vous, qui n'avez pas de diplôme mais qui avez du cœur au ventre, nous pouvons vous proposer une formation à l'issue de laquelle vos compétences seront reconnues.

Notre pays a de grands projets. Notre profession a un savoir-faire mondialement reconnu. Cela veut dire que nous avons et que nous aurons de grands travaux à réaliser : tunnel sous la Manche, Eurodisneyland, équipements d'Afrique et d'Asie.

C'est avec vous que nous voulons aménager la France du futur, participer à son rayonnement dans le monde.

Ecrivez-nous, nous vous indiquerons les formations qui vous concernent ou nous vous mettrons en contact avec les 5.000 entreprises de la Profession.

Notre avenir, c'est aussi le vôtre.



Jean-Louis Giral
Président de la Fédération Nationale des Travaux Publics.

Fédération Nationale des Travaux Publics. 3, rue de Berri. 75008 Paris.

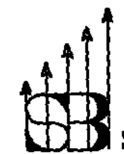
AVIS FINANCIERS DES SOCIÉTÉS



Résultats au 30 juin : plus 10%

Le chiffre d'affaires du 1er semestre 1986 est en accroissement de 23% par rapport à la période identique de 1985 (99,1 millions contre 80,6 millions). Les contrats nouveaux (150,7 millions) de l'année en cours portent de 1 468,4 millions le montant cumulé des engagements de la société répartis entre 1 134,1 pour le crédit-bail et 334,3 pour le patrimoine immobilier. Ce dernier chiffre assure une couverture adéquate des fonds propres qui s'élèvent au 30 juin à 261,2 millions après paiement du dividende 1985 en actions à concurrence de 65% de la masse distribuée : création de 39 191 actions de 100 F et dotation d'une prime d'émission de 20,7 millions.

Le résultat comptable au 30 juin 1986 s'établit à 25,5 millions, en hausse de 10% après prise en charge de la totalité des frais de l'emprunt obligataire de 120 millions émis dans les tout derniers jours du semestre. Ce résultat est conforme aux objectifs et permet d'augurer au titre de 1986 une nouvelle hausse du dividende par action vraisemblablement supérieure, comme par le passé, à l'érosion monétaire (dividende 1985 : 29,38 F).



Depuis l'obtention de son agrément de Sicomi en septembre 1985, SOPHIA-BAIL a engagé 206 millions d'opérations de crédit-bail immobilier. Le résultat comptable des douze premiers mois d'activité s'établit à 14,1 millions.

COMPAGNIE DE FIVES-LILLE

Le conseil d'administration de la Compagnie de Fives-Lille, réuni le vendredi 26 septembre 1986, a décidé de céder la participation qu'elle détient dans NASA Electronique SA, holding du groupe NASA.

Après examen des diverses offres reçues, le conseil a décidé de donner suite à celle présentée par le groupe Daniel Lebard DLMD. Un communiqué sera publié dès que les conditions de mise en œuvre de cette opération actuellement à l'étude auront été réalisées.

Il apparaît d'ores et déjà que les résultats de la Compagnie pour l'exercice 1986 seront lourdement déficitaires du fait de cette cession.



EFI-VALEURS

Le crédit coopératif élargit la gamme de ses produits de placements collectifs en créant la SICAV EFI-VALEURS.

Le portefeuille comprendra au moins 60 % d'actions françaises en vue de rechercher la performance maximale sur longue durée.

EFI-VALEURS s'adresse principalement aux clientèles institutionnelles (Caisses de retraite, Mutuelles, Assurances...), dans le cadre de leurs placements à long terme, ainsi qu'aux particuliers désireux de bénéficier des avantages de la loi Monory ou du CEA (compte d'épargne en actions).

Le conseil d'administration, présidé par M. Jacques Moreau est composé de l'INGEBA (Banque internationale coopérative-Bâle), la Caisse centrale de crédit coopératif, la banque Paribas, la Banque française de crédit coopératif, la Fédération nationale de la mutualité française, la MACIF, la CARAC, l'Union nationale des caisses chirurgicales mutualistes et de MM. Jean-Claude Détilleux, Jean-Elie Betat et Jean-Michel Valat.

L'ouverture au public est intervenue le 23 septembre 1986.

Les souscriptions reçues avant le 23 octobre 1986 sont exonérées de droits d'entrée.

Economie

EN BOURSE

CREEKS : tant que dure la mode

Avec Creeks, c'est d'une certaine façon la sous-traitance asiatique qui entre au second marché de la Bourse de Paris, ce mardi 30 septembre. Les succès de cette société française, spécialisée dans la conception et la distribution de vêtements pour jeunes de quinze à vingt-cinq ans, repose sur l'absence de production industrielle propre. La fabrication est intégralement sous-traitée, pour l'essentiel en Asie du Sud-Est, et, pour 6 % de la collection (les jeans), commandée à des façonniers français.

La solution a certes les défauts de ses avantages, mais Creeks a su les surmonter. Les délais — de transport surtout — interdisent d'ajuster les commandes en cas de demande des consommateurs plus forte que prévue. Un obstacle que la société tourne essentiellement en ne lançant la fabrication d'une collection qu'après l'avoir prévendue aux détaillants.

Creeks doit également compter avec les variations erratiques du dollar, monnaie dans laquelle sont libellés presque tous ses achats. La firme se concentre donc sur les produits à forte marge bénéficiaire (les vêtements de tennis). En outre, prudence oblige, Creeks s'est décidée cette année à se prémunir contre les risques de change en couvrant à terme ses achats.

En contrepartie, Creeks bénéficie de coûts de production de 20 % inférieurs à ceux de ses concurrents. Un avantage combiné à une politique commerciale fondée sur un style original, dont la promotion est assurée par dix magasins à enseigne (trois lui appartiennent en propre). D'où une économie sur les campagnes de publicité. « Enseignes phares », ces magasins représentaient en 1985 un quart de son chiffre d'affaires (160 millions de francs), les trois quarts restants étant assurés par les ventes à six cents détaillants-clients.

La formule a porté ses fruits. L'activité a progressé de près de 28 % par an depuis 1983, et les bénéfices nets ont triplé, atteignant près de 10 millions de francs en 1985. Le sens de l'opportunité guide surtout les dirigeants de Creeks, MM. Jean-Claude Fabiani, PDG, et ses associés Bernard Gauthier et Jean-Raymond Stromboni, qui offrent aujourd'hui au public 10,2 % du capital (70 000 actions au prix minimal de 330 F) d'une société dont ils restent actionnaires principaux. Cette opération devrait permettre de soutenir l'expansion à l'étranger, sur laquelle Creeks mise, sans toutefois s'intéresser aux pays européens voisins. C'est aux Etats-Unis (où elle a créé une filiale) et au Japon (où elle négocie une licence de distribution exclusive), que la firme entend faire ses premières armes à l'exportation. Un pari difficile. Mais, à l'étranger comme en France, le danger essentiel est que des concurrents recopient une formule à succès, somme toute simple à imiter.

D. B.

Rhône-Poulenc investit dans la biochimie

Allégement dans le textile, renforcement dans la biochimie, les récentes cessions-acquisitions du groupe nationalisé Rhône-Poulenc traduisent sa réorientation stratégique. Dans le secteur santé (qui représente 20 % de l'activité totale), le groupe a, d'une part, annoncé, le lundi 29 septembre, le rachat de la société italienne ISCAC, fabricant des dérivés de la vitamine B 12), qui a réalisé l'an dernier un chiffre d'affaires de 10 millions de francs. Cette opération suit la reprise, en avril dernier, toujours en Italie, de la société pharmaceutique RBS. Rhône-Poulenc santé va, d'autre part, consacrer 40 millions de francs à son usine d'Elbeuf (Seine-Maritime) pour « *accélérer le développement de ses produits en biochimie* », après avoir investi il y a cinq mois près de 200 millions de francs dans un nouveau laboratoire de recherche dans les biotechnologies à Vitry (Val-de-Marne).

Dans le textile, au contraire (20 % du chiffre d'affaires total), le groupe vient de céder l'activité « fantaisie » de sa filiale Chavanoz aux établissements L. Rochegude, qui gardera le nom et la marque Chavanoz.

Marchés financiers

PARIS, 29 septembre ↓

Sans convictions : — 1 %

La Bourse de Paris a commencé la semaine sur une note baissière, confirmant la mauvaise impression qu'elle avait laissée vendredi 26 septembre. En séance officielle du 29 septembre, l'indicateur de tendance cédait environ 1 %. Le matin, avant la panne du système informatique, la Bourse avait cependant progressé de 0,28 %.

Autour de la corbeille, les opérateurs restaient sur la défensive, dans un marché manquant de conviction et d'idées neuves. Beaucoup attendant de voir comment la cession de 11 % du capital d'ELF-Aquitaine s'effectuera. Près des piliers, beaucoup affirmaient que le nombre de demandes pour moins de dix titres était considérable. Si les investisseurs pensent qu'il y a de fortes chances de réaliser un gain en achetant ELF, ils estiment à l'inverse que l'ensemble de la cote a atteint un seuil critique, rendant dangereux les achats. Dans ce contexte, seul le bâtiment continue de tirer son épingle du jeu (GTM Entrepose, Colas, Dumez, Union crédit du bâtiment).

Damart et La Redoute montrent aussi de bonnes dispositions. Imetal et Penarroya ont en revanche subi le contrecoup de leurs mauvais résultats semestriels. Crédit national, Locafrance et Navigation mixte sont aussi en repli.

On notait la suspension de cotation des titres Schneider, en raison d'un projet de fusion. Absorption de la société CFDE et de la société Sodif par Schneider SA. La cotation reprendra le 30 septembre. L'action Fives-Lille était aussi suspendue, dans l'attente d'un communiqué devant préciser les conditions de cession de sa participation dans NASA Electronique (*voir par ailleurs*).

Le marché obligataire était lui aussi peu reluisant, de même que le MATIF, où le contrat à échéance juin 1987 cédait 0,44 %, à 111,80. Les opérateurs se montraient déçus par la tournure des discussions du FMI à Washington, aucune baisse des taux ne devant sortir de cette cession. Lingot : 91 000 F (— 1 550) ; napoléon : 555 F (+ 4 F).

NEW-YORK, 29 septembre ↓

Repli

La Bourse de New-York a enregistré, le 29 septembre, un repli de 14,48 points, l'indice Dow Jones des trente valeurs industrielles clôturant à 1755,20. Quelque 116 millions d'actions ont été échangées, contre 115,27 millions le vendredi précédent. En début de séance, l'indice avait perdu jusqu'à 31 points. Le nombre des baisses a prévalu puisqu'on notait 1 191 valeurs en déclin, contre 378 en progression et 395 inchangées.

Autour du Big Board, ce sont les inquiétudes relatives à l'évolution des taux d'intérêt et du dollar qui ont pesé. Seule une demande sélective de dernière heure a limité les pertes. Le refus persistant de la RFA et du Japon d'accepter la demande américaine de baisse concertée des taux d'intérêt a particulièrement accru le pessimisme des investisseurs quant à un accroissement des exportations et une amélioration de la balance commerciale des Etats-Unis. Federal Express, qui a annoncé une restructuration, a progressé de 8 1/4 à 63 3/4. Ford et Standard Oil Ohio étaient bien orientés.

Parmi les valeurs les plus traitées, *figuraient* Federal Express (2,103 millions de transactions), American Express (1,658 millions), USX Corp (1,658 million) IBM (1,483 millions).

VALEURS	Cours du 26 sept.	Cours du 29 sept.
Alcoa	36 3/4	36 1/4
A.T.T.	23	22 5/8
Boeing	53 1/2	52 3/8
Chase Manhattan Bank	36 5/8	36 3/8
Du Pont de Nemours	79 1/2	80 1/4
Eastman Kodak	54 1/8	53 1/4
Exxon	65 3/4	66 1/4
Ford	50 7/8	52 1/4
General Electric	72 5/8	71 1/4
General Motors	68 1/2	68 1/8
Goodyear	32 1/2	33
I.B.M.	135 1/2	134 1/4
I.T.T.	48	47 7/8
Mobil Oil	36 5/8	36 7/8
Pfizer	58 1/4	57 1/4
Schlumberger	33 1/4	33 1/8
Texaco	33 5/8	33 3/4
U.A.L. Inc.	58 3/4	58
Union Carbide	20 7/8	20 1/2
U.S. X. Corp.	23 5/8	23 1/2
Westinghouse	52 3/8	51 1/2
Xerox Corp.	52 3/8	51 3/8

CHANGES

PARIS

Dollar : 6,63 F =

Le dollar a semblé se stabiliser, mardi 30 septembre, sous l'effet des interventions des banques centrales, essentiellement celle d'Allemagne fédérale, qui s'est manifestée visiblement mardi comme lundi pour contrebalancer l'effet négatif de l'absence d'accord aux réunions de Washington le week-end dernier. La livre sterling, très attaquée lundi, s'est un peu raffermie mardi, après intervention de la Banque d'Angleterre.

FRANCFORT	29 sept.	30 sept.
Dollar (en DM)	2,83	2,8250
TOKYO	**29 sept.**	**30 sept.**
Dollar (en yens)	153,65	153,65

MARCHÉ MONÉTAIRE (effets privés)

Paris (30 sept.)	7 1/4 %
New-York (29 sept.)	6 1/8 %

INDICES BOURSIERS

PARIS

(INSEE, base 100 : 31 déc. 1985)

	26 sept.	29 sept.
Valeurs françaises	144,1	146
Valeurs étrangères	111,7	112,4

Cie des agents de change (Base 100 : 31 déc. 1981)

Indice général	386,4	384,2

NEW-YORK

(Indice Dow Jones)

	25 sept.	26 sept.
Industrielles	1769,68	1755,20

LONDRES

(Indice « Financial Times »)

	25 sept.	26 sept.
Industrielles	1 238,4	1 212,16
Mines d'or	328,3	323,8
Fonds d'Etat	83,39	81,75

TOKYO

	29 sept.	30 sept.
Nikkei	1512,16	1522,33
Indice général	17828,59	17963,45

MATIF

Notionnel 10 %. — Cotation en pourcentage du 29 septembre
Nombre de contrats : 5 083

COURS	ÉCHÉANCES				
	—	Oct. 86	Déc. 86	Mars 87	Juin 87
Dernier	—	110,85	111,75	111,70	111,40
Précédent	—	111,85	112,25	112,20	111,80

AUTOUR DE LA CORBEILLE

SAGA : RÉSULTATS SEMESTRIELS EN HAUSSE. — Les résultats de Saga au 30 juin 1986 ont atteint 24,5 millions de francs, après provision pour impôt, contre 21,3 millions de francs au 30 juin 1985.

L'AMY PROCHAINEMENT AU SECOND MARCHÉ LYONNAIS. — L'Amy, premier fabricant français de montures de lunettes optiques, fera son entrée sur le second marché de la Bourse de Lyon le 8 octobre prochain. 53 300 actions, soit 10 % du capital, seraient mises en vente au prix minimum de 210 F par titre. Cette introduction se fera sous l'égide de la BNP, du Crédit lyonnais et de la charge Belore, avec la participation de la Siparex. L'Amy a réalisé en 1985 un chiffre d'affaires consolidé de 265 millions de francs, pour un résultat net courant de 9,7 millions de francs. En 1986, le chiffre d'affaires pourrait atteindre 310 millions de francs, et le bénéfice 13 millions.

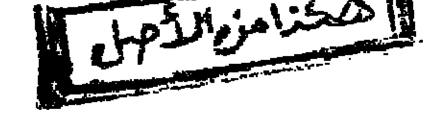
LE MARCHÉ INTERBANCAIRE DES DEVISES

	COURS DU JOUR + bas	COURS DU JOUR + haut	UN MOIS Rep. + ou dép. —		DEUX MOIS Rep. + ou dép. —		SIX MOIS Rep. + ou dép. —	
$ E-U.	6,6230	6,6260	+ 55	+ 65	+ 115	+ 140	+ 340	+ 408
$ can.	4,7765	4,7805	— 57	— 41	— 99	— 71	— 388	— 307
Yen (100)	4,3090	4,3140	+ 81	+ 100	+ 162	+ 190	+ 459	+ 525
DM	3,2740	3,2770	+ 68	+ 79	+ 133	+ 154	+ 405	+ 454
Florin	2,8970	2,8990	+ 41	+ 48	+ 83	+ 98	+ 256	+ 289
F.B. (100)	15,7860	15,7899	— 6	+ 1	— 10	+ 3	— 32	+ 6
F.S.	4,6405	4,6450	+ 105	+ 125	+ 201	+ 230	+ 576	+ 653
L. (1 000)	4,7330	4,7390	— 202	— 168	— 371	— 321	— 958	— 856
£	9,5835	9,5845	— 311	— 274	— 583	— 521	— 1672	— 1526

TAUX DES EUROMONNAIES

$ E-U.	5 7/8	6 1/8	6	6 1/8	6	6 1/8	6 1/16	6 3/16
DM	4 3/8	4 5/8	4 1/2	4 5/8	4 1/2	4 5/8	4 9/16	4 11/16
Florin	5 3/8	5 5/8	5 3/8	5 1/2	5 5/16	5 7/16	5 1/4	5 3/8
F.B. (100)	6 7/8	7 3/8	7 3/16	7 1/2	7 1/4	7 9/16	7 5/16	7 5/8
F.S.	1	1 1/2	3 7/8	4	3 15/16	4 1/16	4 1/8	4 1/4
L. (1 000)	10	11	11	11 3/4	11 1/4	11 3/4	11	11
£	9 1/4	9 1/2	10 11/16	10 13/16	10 3/16	10 7/8	10 7/8	11
F. franç.	7	7 1/4	7 7/8	8 1/8	7 7/8	8 1/8	7 7/8	8 1/8

Ces cours pratiqués sur le marché interbancaire des devises nous sont indiqués en fin de matinée par une grande banque de la place.



Marchés financiers

BOURSE DE PARIS — 29 SEPTEMBRE

Cours relevés à 17 h 32

Règlement mensuel

Compensation	VALEURS	Cours précéd.	Premier cours	Dernier cours	% + -
1800	4,5 % 1973	1791	1775	1775	- 0 89
4599	C.N.E. 3%	4570	4540	4550	- 0 43
1210	B.N.P. T.P.	1210	1205	1212	+ 0 16
1270	C.C.F. T.P.	1280	1276	1279	- 0 07
1211	Créd. Lyon. T.P.	1210	1210	1210	....
2890	Electricité T.P.	2854	2800	2800	- 1 89
2110	Renault T.P.	2250	2249	2249	- 0 04
2350	Rhone-Poul. T.P.	2345	2335	2335	- 0 42
1452	St-Gobain T.P.	1463	1472	1472	+ 0 61
1386	Thomson T.P.	1405	1402	1405	....
430	Accor	446	443	440	- 1 34
1770	Agence Havas	1818	1810	1810	- 0 44
1500	Ag. Havas C. I.	1560	1555	1555	- 0 32
730	Air Liquide	749	746	740	- 1 20
1930	Alcatel	1980	1960	1935	- 2 27
1670	Als. Superm.	1790	1840	1840	+ 2 79
430	A.L.S.P.I.	440	430	432	- 1 81
326	Alsthom	336	325	326	- 2 68
1940	Arjom. Prioux	2052	2048	2030	- 1 07
245	Amrein-Rey	249	247	245	- 1 60
1600	Aux. Entrepr.	1640	1645	1638	- 0 12
1290	Avions Dassault	1270	1260	1252	- 1 41
526	Bail-Equipem.	498	492	492	- 1 20
1050	Bail-Investiss.	1060	1080	1065	+ 0 47
1200	Cie Bancaire	1184	1151	1150	- 2 87
565	Bazar H.-V.	577	580	580	+ 0 51
490	Béghin-Say	523	520	520	- 0 57
460	Berger (Ma)	450	418 50	418 50	- 7
600	Bic	604	605	606	+ 0 33
1450	B.I.S.	1450	1456	1456	+ 0 41
2340	Biscuit (Géné.)	2290	2280	2280	- 0 43
2070	Bongrain S.A.	2140	2135	2135	- 0 23
1270	Bouygues	1389	1350	1340	- 3 52
4190	B.S.N.	4200	4140	4160	- 0 95
1130	Carnaud	1168	1170	1169	+ 0 08
3280	Carrefour	3390	3320	3350	- 1 17
1990	Casino	2055	2055	2055	....
1450	Casino A.D.P.	1545	1533	1533	- 0 77
830	C.C.M.C.	840	830	830	- 1 19
1340	Cetelem	1379	1290	1271	- 7 83
1670	C.F.A.O.	1713	1706	1700	- 0 75
490	C.F.D.E.	478 10	....	....	....
1110	C.G.I.P.	1188	1190	1185	- 0 25
1290	Chargeurs S.A.	1326	1315	1315	- 0 82
57	Chiers-Châtill.	58 50	58 50	58 60	+ 1 88
675	Ciments franç.	685	690	690	+ 0 72
565	Club Méditerr.	583	580	580	- 0 51
240	Codetel	240	241	241	+ 0 41
405	Cofimeg	408 50	407	408 50	....
850	Colas	945	957	957	+ 1 26
250	Compt. Entrepr.	254	251	254	....
600	Compt. Mod.	647	648	648	+ 0 15
1320	Créd. Foncier	1315	1315	1315	....
620	Crédit F. Imm.	528	525	527	- 0 18
1750	Crédit Nat.	1643	1560	1560	- 5 05
270	Crouzet ★	265	270 80	265	....

Comptant (sélection)

Obligations

Actions

Étrangères

Hors-cote

Second marché (sélection)

SICAV (sélection) 29/9

Droits et bons

Attribution

Souscription

Cote des changes

MARCHÉ OFFICIEL

Marché libre de l'or

MONNAIES ET DEVISES

c : coupon détaché
o : offert
* : droit détaché
d : demandé
◆ : prix précédent
★ : marché continu.

Le Monde

La rencontre entre M. Raimond et son collègue iranien n'a pas permis de régler le contentieux financier

Les négociations franco-iraniennes sur le contentieux financier qui oppose Paris et Téhéran – et dont le résultat sera crucial pour le sort des otages français détenus au Liban – vont reprendre au niveau des experts d'ici quelques semaines, sans doute à Paris dans une première phase. Tel est le principal résultat des huit heures de conversations (deux heures samedi soir, six heures dimanche) qu'ont eues, à New-York, M. Jean-Bernard Raimond, ministre des affaires étrangères, et M. Ali Akbar Velayati, son collègue iranien.

Au cours de cette rencontre – la première à un tel niveau depuis six ans, la partie iranienne a fait savoir qu'elle n'envisageait plus de signer l'accord qui avait été paraphé en juillet dernier par les deux parties. Cet accord partiel portait sur environ 350 millions de dollars que la France s'engageait à rembourser à l'Iran. Il aurait dû être complété par un ou plusieurs autres accords, car il était considéré comme une sorte d'acompte. Le contentieux franco-iranien porte notamment sur le prêt d'1 milliard de dollars fait à Eurodif par le régime du chah (sans compter les intérêts). La France vent de son côté faire prendre en compte dans la négociation d'importants contrats conclus par des entreprises françaises, et qui ont été rompus unilatéralement par le régime Khomeiny.

Le refus iranien de signer l'accord paraphé il y a deux mois va contraindre les experts à reprendre les négociations.

J. A.

BOURSE DE PARIS

Matinée du 30 septembre

Nouvelle baisse : – 1,02 %

La Bourse de Paris a de nouveau cédé du terrain le 30 septembre, l'indicateur instantané cédant 1,02 %. Au repli figuraient Europe 1 (– 5 %), Printemps (–2,7 %), Midi (– 2,6 %), et Perrier (– 2,2 %). Parmi les quelques valeurs en hausse, on notait La Redoute (+ 5 %), Louis Vuitton (+ 2 %), Ecco (+ 1,7 %).

Valeurs françaises

	Cours précéd.	Premier cours	Dernier cours
Accor	440	440	438
Agence Havas	1810	1800	1790
Air Liquide (L')	740	738	734
Alsthom	326	324	325
Bancaire (Cie)	1150	1146	1132
Bongrain	2136	2090	2080
Bouygues	1340	1333	1340
B.S.N.	4160	4140	4140
Carrefour	3350	3300	3300
Chargeurs S.A.	1315	1300	1300
Club Méditerranée	580	574	572
Dumez	1809	1780	1780
Eaux (Gén.)	1380	1320	1340
Elf-Aquitaine	339	....	....
Essilor	3195	3185	3189
Lafarge-Coppée	1363	1346	1352
Michelin	3040	....	....
Midi (Cie)	1595	1560	1552
Moët-Hennessy	2171	2140	2138
Navig. Mixtes	1060	1053	1051
Oréal (L')	3500	3430	3449
Pernod-Ricard	996	990	990
Peugeot S.A.	1110	1104	1109
Sanofi	715	715	715
Source Perrier	805	793	787
Télémécanique	2820	2820	2810
Thomson-C.S.F.	1566	1545	1565
Total-C.F.P.	447	444	445
T.R.T.	2848	2845	2840
Valéo	830	825	819

La journée d'action de la CGT

● Perturbations importantes à la SNCF ● Baisse de production à EDF mais sans coupures

La journée de grèves et de manifestations de la CGT dans le secteur public a surtout des effets à la SNCF, comme cela était prévu. A 7 h 30, le mardi 30 septembre, le trafic SNCF se présentait de la façon suivante : service normal pour le TGV sur Paris-Lyon et Paris-Lausanne et Genève, un TGV sur deux sur les autres relations ; pour les rapides et express en grandes lignes, deux trains sur cinq en moyenne sur l'ensemble du réseau. Le mouvement – de la CGT et des autonomes de la FGAAC – semblait plus fort que prévu en banlieue parisienne : un train sur cinq au départ de Paris-Nord ; un train sur trois gare de l'Est ; un train sur deux à Paris-Saint-Lazare et Paris-Montparnasse, un train sur trois à Paris-Lyon et un train sur quatre sur la ligne C du RER.

Le trafic des dessertes régionales de la SNCF était très perturbé avec, en moyenne, en province un train sur trois ou un train sur quatre. Le trafic était très réduit à Marseille et à Chambéry, et il n'y avait pas du tout de train à Lyon et à Montpellier. Dans la soirée de lundi à Cannes, plusieurs centaines de voyageurs qui avaient réservé des places dans des trains supprimés en raison de la grève ont manifesté leur mécontentement en actionnant à chaque tentative de départ du train de remplacement le signal d'alarme. Après une intervention de la police et des tractations avec la SNCF, le train a pu partir avec deux heures de retard.

Mardi matin, les mouvements de grève de la CGT n'ont pas provoqué de coupures de courant – même « sauvages » – pour les usagers. A 7 h 30, la baisse de production a atteint un niveau de baisse maximum de 18 500 mégawatts sur un total de 37 000 mégawatts disponibles sur le réseau, selon la direction. EDF a dû faire fonctionner des équipements plus coûteux (en fuel et en charbon), mais, en raison de conditions climatiques favorables, il n'y a pas eu de délestage pour la clientèle. Selon la CGT, la baisse de production atteignait 30 % vers 7 heures. A la RATP, les perturbations sont extrêmement faibles.

La fédération CFTC de la fonction publique a annoncé qu'elle ne participerait pas à la grève du 21 octobre décidée par la FEN, FO, la CFDT et les autonomes de la FGAF, mais elle organise une semaine d'action du 20 au 25 octobre, avec des pétitions auprès des parlementaires, des élus locaux et des préfets.

Philippines : la « réconciliation » compromise

L'armée a arrêté le chef présumé du PC

Alors que le gouvernement et les représentants de la guérilla communiste mettaient au point les modalités d'une trêve de trente jours (*le Monde* du 30 septembre), le chef présumé du PC philippin, M. Rodolfo Salas, a été arrêté, lundi 29 septembre dans la soirée, à Manille alors qu'il se rendait à une réunion de travail du FND (Front démocratique national), qui regroupe douze mouvements clandestins, dont le PC et sa branche armée, la NPA (Nouvelle armée du peuple). Les avocats du FND ont déclaré que M. Salas, qui participe aux négociations, avait été arrêté par l'armée, une information confirmée par les militaires.

L'un des avocats du FND, Me Capulong, a demandé la libération immédiate de M. Salas, ainsi que celle de son épouse, Mme Josefina Cruz, et de son garde du corps, arrêtés en même temps que lui. Il a déclaré que leur détention pourrait faire capoter les négociations en vue d'un cessez-le-feu. Il a également accusé le ministre de la défense, M. Enrile, et le commandant des forces armées, le général Ramos, de vouloir « saboter » les négociations. – (AFP, UPI.)

Sur le vif

Bac à fous

Vous connaissez mon amie Jeanine ? Mais si, la copine à ma belle-sœur, celle qui n'arrête pas de nous faire bisquer avec les succès scolaires de sa gamine. Là, on l'avait un peu perdue de vue. Elle a suivi son mari à Béziers, il a été décentralisé par sa boîte. Et bon, vous savez ce que c'est ! Et puis ce matin, elle m'appelle. Dans un état ! A ramasser à la serpillière.

– Qu'est-ce que t'as ?

– Enfin, t'as pas vu dans le *Monde* d'hier la nouvelle réforme du bac ?

– Non, désolée, il y en a tellement, celle-là m'a échappé. Qu'est-ce qu'elle a de particulier ?

– Ça, précisément : c'est le bac régionalisé. Tu te rends compte, un peu ? Pour Caro, c'est la cata ! Elle va se retrouver avec un bac Languedoc-Roussillon, option chômage. Ça vaudra pas un pet de lapin si elle veut faire une fac Poitou-Charentes ou Rhône-Alpes.

– Evidemment, si tu choisis l'option chômage...

– Mais c'est pas moi qui choisis, idiote, c'est les professions, les industries, et comme ici, justement, il y en a pas... Quelle idée il a eu, Jacques, aussi, d'accepter Béziers ! Si on avait pu se douter d'un truc pareil !

– Ecoute, calme-toi. Ça peut s'arranger. T'es qu'à l'envoyer faire une philo Nord-Pas-de-Calais avec option maths Champagne-Ardennes.

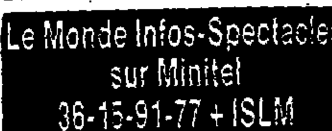
– Et tu crois qu'après, elle pourra s'inscrire à Orsay, tu rêves ! Non, écoute, c'est pas possible. Vous les journalistes, vous pouvez empêcher ça, quand même, non ?

– C'est pas évident. Tous les autres ministres ont eu leur réforme, alors le petit père Monory, il veut la sienne à lui, normal. Ce qu'on pourrait, si tu veux, c'est faire campagne pour que les parents aient le choix entre le bac Fontanet, option Savary, section Chevènement et le bac Monory option Haby, section Beullac. Qu'est-ce que tu en penses ?

– Ouais, ça, ce serait pas mal. Mais comme le ministre va encore changer d'ici deux ans, faudrait prévoir un bac Tapie, option Montand, section Rika Zaraï.

CLAUDE SARRAUTE.

Le numéro du « Monde » daté 30 septembre 1986 a été tiré à 560 684 exemplaires





Le SNI s'élève contre « l'autoritarisme bonasse » de M. Monory

Pour le Syndicat national des instituteurs et PEGC, la rentrée 1986 dans les collèges et les écoles a été une « réussite technique ». Il existe certes des problèmes ponctuels, comme il l'a expliqué lors d'une conférence de presse, le 29 septembre : dans les collèges urbains, une baisse des effectifs scolaires moins importante que prévu oblige à maintenir des effectifs de plus de trente élèves. Mais, dans l'ensemble, « *le budget 1986 a permis une rentrée sans douleur* »

Celui de 1987, en revanche, est qualifié d'« *inquiétant* » : en supprimant 2 000 postes dans les collèges et 1 200 emplois d'instituteurs, il ne tient pas compte, selon le SNI, des demandes insatisfaites dans les maternelles et des besoins de rénovation des collèges.

Après s'être élevé contre « *l'autoritarisme bonasse* » de M. Monory et déploré son refus de la concertation, M. Barbarant, secrétaire général du SNI-PEGC, a condamné « *l'école libérale* ». Faisant allusion aux récentes décisions du ministre (fin du recrutement des PEGC, diminution des mises à disposition, statuts des directeurs d'école), il a souligné qu'une « *agression aussi globale* » menée contre « *une certaine conception du service public* » était « *sans précédent* ».

Enfin, le SNI a appelé les parents d'élèves à ignorer les consignes fixant les élections dans les écoles au vendredi 17 octobre, au lieu du samedi comme c'était le cas précédemment. Soupçonnant M. Monory de vouloir « *écarter les parents salariés des élections* », il les a invités à « *continuer comme avant* ».

Les journées parlementaires du RPR

M. Séguin : « Tout est préférable au chômage »

EPINAL
de notre envoyé spécial.

Après les paroles de bienvenue de M. Pierre Messmer, président du groupe RPR à l'Assemblée nationale, sous les voûtes de bois du moderne Parc des expositions, M. Philippe Séguin a consacré son discours d'ouverture des journées parlementaires du RPR à l'emploi. Pour la première fois, le ministre a indiqué qu'au 31 août 230 000 personnes avaient bénéficié du plan d'emploi des jeunes qui prévoit notamment des exonérations de cotisations sociales, et il a affirmé que « *l'objectif de 400 000 jeunes concernés par les dispositions de ce plan pouvait être raisonnablement atteint à la fin de 1987* ». Et il a lancé : « *Et ça n'est pas fini ! Dans ces conditions, qui peut se permettre d'ironiser sur notre volonté de nous battre contre le chômage ? Si vous croisez un socialiste qui souhaite vous parler d'emploi, vous n'avez vraiment pas à changer de trottoir !* »

Le ministre a souligné que la politique de l'emploi doit être globale et que « *en parallèle aux initiatives du ministre de l'économie et des finances et en cohérence avec elles* », l'action du ministère des affaires sociales s'articule autour de trois axes : « *accompagner la politique économique du gouvernement ; mieux adapter l'offre à la demande d'emplois ; rechercher de nouveaux gisements d'emplois.* »

Il a conclu : « *Tout est préférable au chômage. Certes, l'emploi dans l'entreprise demeure notre objectif prioritaire, mais le chômage n'est pas seulement l'absence d'emplois statutaires, mais aussi, peut-être plus profondément, l'inactivité des hommes qui comporte des risques graves de dégradation, tant à l'égard de chacun d'entre eux que vis-à-vis de la communauté.* »

A.P.

Les huit députés de la Haute-Garonne

Ont été réélus députés de la Haute-Garonne, le 28 septembre sur la liste de l'union de la majorité : MM. Dominique Baudis (UDF) (1), Jean-Paul Séguéla (RPR), Pierre Montastruc (UDF-rad), Jean Diebold (ex-RPR) ;

– la liste du Parti socialiste : MM. Lionel Jospin, Gérard Bapt, Jacques Roger-Machart, Pierre Ortet.

(1) M. Dominique Baudis avait annoncé, au cours de la campagne électorale, qu'il se démettrait de son mandat de député après la proclamation des résultats officiels, comme il l'avait fait en mars dernier, pour la mettre en conformité avec la loi limitant le cumul des mandats. Il serait alors remplacé à l'Assemblée nationale par son père, M. Pierre Baudis (UDF).

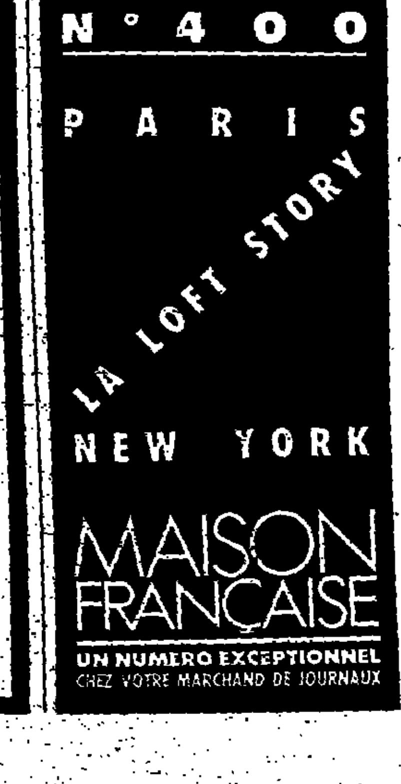
Un sondage *le Monde*-TF 1

Les Français et l'automobile

Le Monde donnera, dans son numéro daté jeudi 2 octobre, les résultats d'un sondage réalisé par la SOFRES sur « Les Français et l'automobile ».

Publiée dans un supplément consacré au soixante-treizième Salon de Paris, cette enquête porte sur l'image de l'automobile, le comportement des conducteurs et l'attitude des Français à l'égard de la vitesse.





A B C D E F G

